LE MONDE ÉCONOMIE
■ La Pologne veut séduire l'Europe
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16539 – 7,50 F | MARDI 31 MARS 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Affaire Elf : comment les juges cherchent à confondre Roland Dumas

LA DATE de la mise en examen de Roland Dumas n'est toujours pas connue. En convalescence depuis son opération, le 10 mars, le président du Conseil constitutionnel est l'objet de toutes les attentions des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. En l'absence de preuve décisive, celles-ci cherchent à démontrer, par une stratégie d'encerclement, que M. Dumas n'a pu ignorer l'origine des sommes dont disposait son amie Christine Joncour. De 1989 à 1993, Elf a versé à cette dernière quelque 66 millions de francs. Les plus petits indices sont collectés, de l'achat de chaussures aux invitations dans des restaurants parisiens. Le dossier Elf s'est par ailleurs enrichi d'un document qui semble désigner l'ex-PDG, Loïk Le Floch-Prigent, parmi les bénéficiaires d'une commission versée en marge d'une opération au Venezuela, en 1992.

Lire page 8

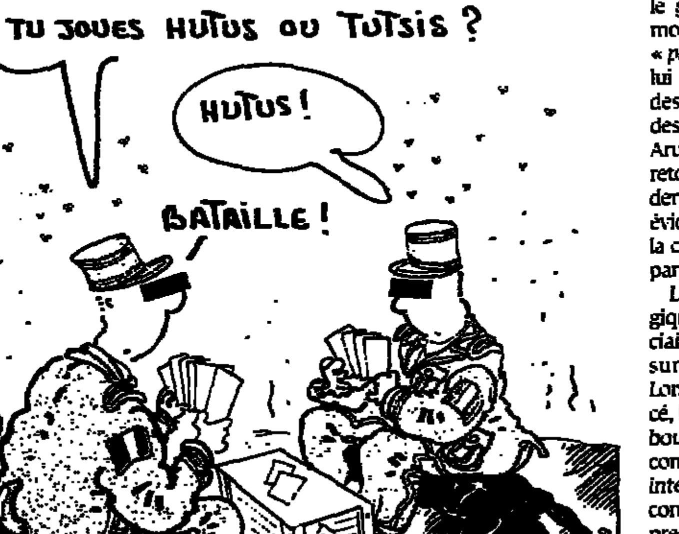
Rwanda : enquête sur un génocide oublié

● « Le Monde » commence la publication d'un reportage au « pays des âmes mortes » ● Durant deux mois, au Rwanda et en Tanzanie, notre envoyé spécial a recueilli des témoignages accablants ● En 1994, la communauté internationale avait refusé de reconnaître qu'un génocide était en cours

EN CENT JOURS, au printemps 1994, un génocide a été perpétré au Rwanda. Près d'un million de Tutsis ont été tués par le pouvoir hutu, repris en main par un noyau d'extrémistes après l'assassinat du président rwandais Habyarimana. Tandis que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), créé par l'ONU et installé à Arusha, en Tanzanie, doit juger les principaux responsables du génocide, la communauté internationale entreprend d'évoquer le rôle qu'elle a joué dans le drame rwandais.

Bill Clinton, le président américain, a fait son *mea culpa* la semaine dernière à Kigali. En France, pays fortement impliqué depuis 1990 dans la guerre rwandaise aux côtés du pouvoir hutu, l'Assemblée nationale vient de lancer une mission d'information parlementaire dont le rapport est attendu pour la fin de l'année. Sa création s'accompagne d'une polémique, certains députés estimant qu'une commission d'enquête, dotée de plus de pouvoirs d'investigation, aurait été plus appropriée.

Le Monde commence la publication d'une enquête en cinq volets sur le génocide rwandais. Durant deux mois, Rémy Ourdan a parcouru le « *pays des mille collines* », devenu celui des « *âmes mortes* », recueillant des témoignages, visitant les lieux des massacres. Il a également suivi, à Arusha, les audiences du TPIR. Ce retour, entre passé et présent, sur le dernier génocide du siècle met en évidence la lourde responsabilité de la communauté internationale, et en particulier celle de la France.



Les Etats-Unis, la France, la Belgique et les Nations unies bénéficiaient depuis 1992 d'informations sur la préparation des tueries. Lorsque les massacres ont commencé, la communauté mondiale n'a pas bougé. Elle a d'abord refusé de reconnaître le génocide, afin de ne pas intervenir, comme l'y obligeait la convention sur la prévention et la répression du crime de génocide adoptée en 1948. La France, quant à elle, a soutenu jusqu'à l'indéfendable le pouvoir hutu.

Lire le premier volet de notre enquête pages 14 et 15, nos informations page 4 et notre éditorial page 18

La crise de la droite

■ La gauche manifeste contre les alliances régionales avec le FN

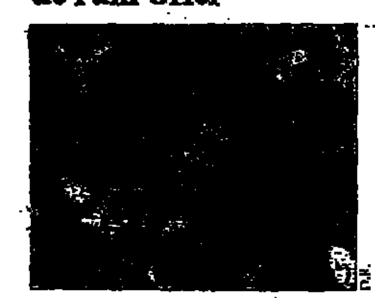
■ Jacques Chirac consulte sur la réforme de la vie publique

■ Raymond Barre veut changer les « têtes » et les modes de scrutin

■ La base de l'UDF pourrait être invitée à s'exprimer

Lire pages 5, 6 et 11

■ Le retour en force de Pam Grier



Avec une écorce de superwoman et une sensualité affolante, elle fut, dans les années 70, l'actrice de l'émancipation de la femme noire américaine. Pam Grier est aujourd'hui l'héroïne de *Jackie Brown*, le nouveau film de Quentin Tarantino. p. 28

Quand l'Europe spatiale renonce à décrocher la Lune

VINGT JOURS, très exactement : la durée de vie publique du programme européen Euromoon-2000 aura été d'une brièveté record. Le 6 mars, la NASA indiquait que les données de sa sonde Lunar Prospector confirmaient la présence de glace d'eau dans le sol des pôles de la Lune. Sautant sur l'occasion, l'Agence spatiale européenne (ESA) dévoilait, le jour même, ses plans d'exploration lunaire. Jeudi 26 mars, Antonio Rodotà, directeur général de l'ESA, annonçait, en présentant la nouvelle stratégie spatiale européenne, l'abandon de ce beau projet.

A première vue, pourtant, Euromoon-2000 séduisait. En 2000, la fusée Ariane-5 devait envoyer en orbite lunaire un petit satellite d'une centaine de kilos baptisé Lunarsat. Ce petit frère de Lunar Prospector devait être suivi, un an plus tard, d'un autre engin qui, lui, atterrirait près du pôle sud de la Lune, à proximité du « pic de la Lumière éternelle », quasiment sur la glace repérée par les sondes américaines... L'ESA ne devait, en principe, financer que 25 % du projet, soit 330 millions de francs, les industriels concernés se chargeant de trouver les 990 millions restants. Un montage financier audacieux. Beaucoup trop, semble-t-il, aux yeux des dirigeants des pays membres de l'agence européenne, peu soucieux de faire supporter à leurs contribuables des surcoûts qu'ils estimaient inévitables et probablement coquets. Leurs représentants au conseil de l'ESA, réunis récemment à Paris, ont préféré, selon M. Rodotà, « *repousser l'exploration lunaire dans le futur* ».

Un même souci de rigueur budgétaire devrait animer le prochain sommet des ministres européens chargés de l'espace, prévu à Bruxelles cet été. Le programme d'amélioration des performances d'Ariane-5 – dont l'intérêt commercial et stratégique ne fait de doute pour personne – sera financé sans problème : 6,6 milliards pour la mise au point d'un étage supplémentaire. Il en ira de même de la participation européenne à la future station spatiale internationale, qui coûtera pourtant à l'ESA entre 2 et 3,3 milliards de francs par an jusqu'en 2003 pour sa construction, puis 1,65 milliard par an pendant dix ans pour son exploitation.

Mais, en cas de coupes budgétaires, c'est le programme scientifique qui est traditionnellement plus fragile. L'ESA propose aux ministres de s'engager sur une « enveloppe » de cinq ans représentant en moyenne 2,31 milliards de francs par an, inchangée par rapport à 1997. En contrepartie, elle s'engage à réduire de 25 % le coût des projets, notamment en impliquant plus étroitement les industriels à leur élaboration.

Certes, les projets « utiles », comme l'observation de la Terre et le développement de nouveaux satellites de télécommunications ou de navigation, seront sans doute épargnés. Qu'en sera-t-il de projets plus ambitieux ? « *Certains pays voudraient sacrifier le projet Mars-Express d'exploration martienne* », redoute un responsable de l'ESA. La mort précoce d'Euromoon-2000 annoncerait-elle d'autres renoncements ?

Jean-Paul Dufour

Claude Allègre en débat

TANDIS QUE Claude Allègre reconnaît « *des maladresses* » dans sa gestion du dossier de la Seine-Saint-Denis, où le mouvement de grève des enseignants continue (*lire page 9*), le débat sur sa politique se prolonge dans nos pages « Horizons ». En réponse à Régis Debray, qui, s'adressant dans nos colonnes à M. Allègre (*Le Monde* du 3 mars), lui reprochait de jouer l'opinion contre l'institution, Michel Wieviorka soupçonne le philosophe de se projeter « *vers l'avenir à reculons* » et d'opposer « *le bien, l'Etat, au mal, la société* ». Nelson Vallejo Gomez surenchérit en défendant la démarche d'Edgar Morin, mise en cause par Régis Debray.

Lire page 17

■ UE : les conditions de l'élargissement

Bruxelles va donner à chacun des pays candidats une liste des réformes politiques et économiques à réaliser pour devenir membre de l'Union. p. 2

■ Un entretien avec Edith Cresson

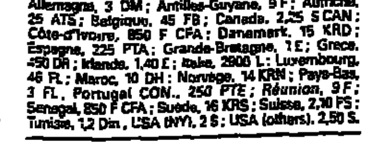
La commissaire européenne chargée de la recherche insiste sur la nécessité de relancer l'innovation et de soutenir la création d'entreprises de hautes technologies. p. 19

■ L'art gagné par la pornographie

Le sexe, le corps et ses passions fascinent la création contemporaine. Plusieurs expositions en témoignent, au travers d'œuvres de plus en plus brutales et obscènes. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 331 - 7,50 F



La mémoire collective à l'épreuve de l'Histoire

LES GRECS avaient fait de la mémoire une déesse. Dans la Grèce archaïque, les aèdes, capables de réciter par cœur plusieurs dizaines de milliers de vers, étaient considérés comme ayant accès à un monde invisible et divin. Les hommes contemporains sont plus circonspects, et plus perplexes. Ce n'est pas *L'Iliade* ou *L'Odyssée* qu'ils évoquent spontanément à propos de la mémoire. Le mythe qui leur vient à l'esprit serait plutôt celui inventé par George Orwell dans son roman *1984* : au « *ministère de la vérité* », des fonctionnaires ont pour tâche de réécrire les journaux du passé. La population est sommée de changer ses souvenirs. Orwell avait évidemment en tête le travail inlassable de reconstruction de l'histoire de l'URSS auquel se livrait la propagande stalinienne.

Sans aller jusqu'à ces falsifications, la mémoire collective des peuples ne diffère-t-elle pas souvent de la vérité historique ? Le colloque international qui s'est tenu les 25 et 26 mars à Paris, à l'Unesco et à la Sorbonne, à l'initiative de l'Académie universelle des cultures, sur le thème « Mémoire et Histoire », a examiné plusieurs exemples de ce phénomène. La création par Jules Ferry de l'école laïque, gratuite et obligatoire, est un acte fondateur de la III[e] République, auquel on se réfère sans cesse. Mais, sur l'événement lui-même, « *l'Histoire ne dit pas la même chose que la mémoire* », remarque un spécialiste de cette époque, Jean-Michel Gaillard. La mémoire collective fait état d'une innovation radicale. L'historien, lui, est forcé de constater que 85 % des jeunes Français étaient déjà scolarisés avant la promulgation de la loi, que la gratuité a souvent été vécue comme une perte de revenus par les familles paysannes et ouvrières, et que la laïcité, loin d'être idéologiquement neutre, était un combat mené par les instituteurs contre la monarchie et le cléricalisme.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 18 et nos informations sur le procès Papon page 10

Un gaucher au pouvoir



MARCELO RIOS

APRÈS sa victoire sur Andre Agassi au tournoi de Key Biscayne, Marcelo Rios est devenu, dimanche 29 mars, le premier joueur du classement du tennis mondial. A vingt-deux ans, le gaucher chilien succède au sommet à l'Américain Pete Sampras, qui traverse une crise de confiance.

Lire page 24

EUROPE Les quinze ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) rencontraient, lundi 30 et mardi 31 mars à Bruxelles, leurs onze collègues des pays candidats à l'adhésion pour amorcer la phase concrète du processus d'élargissement. ● DIX DES CANDIDATS ont reçu de la Commission une feuille de route – le document dit de « *partenariat pour l'adhésion* » – détaillant les réformes, politiques et économiques, qu'ils doivent réaliser et les aides qu'ils recevront de l'Union avant de pouvoir y adhérer. Le onzième, Chypre, est un dossier traité à part. ● CINQ DES CANDIDATS *sont* considérés comme privilégiés : l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie. Dès l'instant qu'il accélérerait le rythme des *réformes qui lui sont demandées*, chacun des cinq autres – Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Lettonie et Lituanie – peut rejoindre le premier groupe. *(Lire aussi notre supplément économique.)*

Bruxelles dicte ses conditions aux pays candidats à l'Union

La Commission devait remettre, lundi 30 et mardi 31 mars, à chacun des Etats concernés une liste des réformes politiques et économiques qu'ils doivent réaliser avant de pouvoir devenir membres à part entière de l'Europe communautaire

BRUXELLES
(Union européenne)
De notre correspondant

Le processus qui, au cours de la prochaine décennie, devrait conduire à de nouveaux élargissements de l'Union européenne (UE) entre dans sa phase concrète. Les ministres des affaires étrangères des Quinze avaient rendez-vous les 30 et 31 mars à Bruxelles avec leurs collègues de Chypre et des dix pays d'Europe centrale et de l'Est associés à l'Union pour lancer les négociations.

Lundi, l'Union devait remettre à chacun des candidats, sauf à Chypre, un document appelé « Partenariat pour l'adhésion », qui définit les priorités qu'il devra *suivre au cours des années à venir*. Cette feuille de route a été préparée aussi bien pour les cinq pays avec lesquels l'Union va immédiatement commencer à négocier (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie), que pour les cinq autres auxquels l'Union a demandé de se montrer patients (Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie). Dans l'esprit des Quinze, c'est là l'illustration que l'élargissement est un processus unique où chacun est traité selon ses mérites : qu'un pays candidat qui ne figure pas dans le premier groupe peut le rattraper si les efforts accomplis le justifient.

Le 31 mars, changement de décor. L'Union donne le coup d'envoi *au six conférences intergouvernementales* qui serviront de cadre aux négociations avec les cinq premiers pays d'Europe centrale sélectionnés et avec Chypre. Ces négociations, pilotées par le Conseil des ministres de l'Union, assisté par la Commission, seront conduites séparément, sauf pendant une première phase, de nature pédagogique, consacrée à l'examen analytique de l'acquis communautaire (le *screening*, comme on dit à Bruxelles, de plus en plus anglicisé). Cette phase d'évaluation, très technique, pourrait durer jusqu'à la fin de l'année.

Les propositions européennes d'aides à l'élargissement

PÉRIODE 2000-2006 — en milliards d'écus, prix 1997

DÉPENSES POUR LA PRÉPARATION À L'ADHÉSION*		PART DU BUDGET DE L'UE PRÉVU POUR LES NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES APRÈS LEUR ADHÉSION	
Programme PHARE	10,5	Dépenses agricoles	12
Dépenses agricoles	3,5	Dépenses structurelles	38
Dépenses structurelles	7	Dépenses liées aux autres politiques internes	3,8
TOTAL	21	TOTAL	53,8

* Elles concernent tous les pays candidats jusqu'à la date de leur adhésion

Source : Commission européenne

Le dispositif budgétaire proposé par la Commission couvre, d'une part, les dépenses liées au renforcement de la stratégie de pré-adhésion et, d'autre part, les dépenses qui résulteraient de l'adhésion des nouveaux Etats membres avant 2006. S'il est confirmé par les négociations en cours entre les Quinze sur le plan de financement de l'Union pour la période 2000-2006, l'effort budgétaire de l'Union européenne en faveur des pays candidats d'Europe centrale et orientale s'élèverait pendant cette période à près de 75 milliards d'écus, soit 495 milliards de francs.

CONDITIONNALITÉ

Les « partenariats pour l'adhésion » sont supposés former l'ossature de la stratégie d'adhésion de l'Union. Acte unilatéral de l'UE, mais néanmoins débattus avec les candidats, ils définissent, de manière quelquefois très précise, des priorités à court terme (1998) et à moyen terme qui doivent servir de guide aux autorités des pays candidats. En contrepartie, l'Union y indique les montants de l'aide financière qu'elle compte leur affecter. L'originalité des partenariats tient dans leur conditionnalité : si le candidat se contente d'efforts insuffisants, l'aide financière européenne pourra être réduite. Les priorités ainsi assignées de façon très directive sont de nature politique et économique. Elles n'ont pas été contestées par les candidats. Avant la fin de l'année, la Commission devra faire un premier rapport sur les progrès accomplis et elle vérifiera à cette occasion si les premiers engagements sont tenus.

Certaines des priorités énumérées impliquent des obligations de résultats : présentation d'un programme de restructuration de la sidérurgie en Pologne, mise en place de la TVA en Slovénie, adoption d'un programme de démantèlement de la centrale nucléaire d'Ignalina en Lituanie, adoption de mesures facilitant le processus de naturalisation des étrangers (russophones) en Estonie ou en Lettonie, adoption de dispositions législatives sur l'usage des langues minoritaires (magyar) en Slovaquie. Des défaillances constatées dans ces différents domaines seraient sanctionnées par une réduction de l'aide. Souvent, les priorités des partenariats pour l'adhésion sont de nature plus générale, et donc l'appréciation des progrès accomplis sera plus subjective : ainsi en est-il, par exemple, de l'invitation faite à la Pologne *« d'élaborer des systèmes plus efficaces de gestion et de contrôle des frontières, notamment aux frontières avec la Biélorussie et l'Ukraine, et d'aligner son régime de visas avec l'UE »*. Pour néanmoins faciliter l'évaluation des *orientations et donc suivre* au mieux le cheminement des réformes, les candidats devront présenter (certains l'ont déjà fait) des « programmes nationaux de reprise de l'acquis ».

APPROCHE DIPLOMATIQUE

La menace d'une éventuelle suspension ou réduction de l'aide financière de l'UE pourrait constituer une sérieuse incitation à agir : le budget prévu par l'Union au titre de la préadhésion pour la période 2000-2006 atteint en effet 21 milliards d'écus (136 milliards de francs), une somme importante, même si elle est à l'évidence insuffisante pour permettre le rattrapage des économies des pays candidats et la mise à niveau de leurs administrations. Dans l'esprit du Conseil européen de Luxembourg, cette conditionnalité devrait rejaillir sur le déroulement des négociations : des priorités ignorées, des objectifs non atteints retarderaient l'accession à l'Union ; le strict respect des calendriers pourrait accélérer les choses.

Cette corrélation aurait pu être toutefois plus facilement envisagée si les équipes qui pilotent la stratégie de préadhésion et celles qui conduisent les négociations pour la Commission avaient été les mêmes. Hans Van den Broek, le commissaire responsable de l'élargissement, en a décidé autrement. Il a désigné, à côté du Français François Lamoureux, le directeur général adjoint qui a rédigé les « avis » sur l'élargissement et conduira la politique de préadhésion, un autre responsable, l'Allemand Klaus Van der Pas, jusque-là porte-parole de la Commission, pour diriger l'équipe de négociation. Pour M. Van den Broek, qui privilégie semble-t-il une approche diplomatique, « politique » de la négociation, c'est là une manière de garder les mains plus libres, sans se laisser trop contraindre par l'encadrement des partenariats. Ce n'est pas ce qu'avait décidé le Conseil.

Philippe Lemaître

Les Européens face à l'imbroglio chypriote

LES DISCUSSIONS sur l'élargissement de l'Union à Chypre vont constituer une négociation à part. Leur issue ne dépend pas de problèmes d'adaptation, mais de la réponse à une question jusqu'ici sans réponse : est-il envisageable, comme l'affirment les Grecs, de faire entrer l'île dans l'Union sans que soit au préalable trouvé un statut pour la partie nord, où la communauté turque insulaire vit sous la protection de l'armée turque ?

L'imbroglio chypriote divise les Européens. *Juridiquement, les instances internationales ne* reconnaissent que la République de Chypre, représentée par le gouvernement de la partie grecque. Elles n'ont jamais reconnu le gouvernement de la partie turque, soumise à un strict embargo économique. Mais le président Chirac avait obtenu à Luxembourg, en décembre, que les Quinze exigent que la délégation de Chypre intègre des représentants turcs. Le chef de l'Etat estime qu'il n'est pas possible d'intégrer Chypre à l'Union tant que le conflit gréco-turc n'est pas réglé.

LES POURPARLERS COMMENCENT

En réponse, le président de Chypre, Glafcos Clérídès, a offert d'ouvrir sa délégation. Ses conditions, qui n'ont pas été rendues publiques, ont été transmises par la présidence britannique *de l'Union à la partie turque. Celle-ci exige*, pour accepter de prendre part aux négociations, qu'il y ait d'abord un accord sur le statut de l'île et de ses deux communautés. Rauf Denktasch, *le président chypriote turc, l'a rappelé lors des* discussions qu'il a eues le 28 mars à Genève avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. *« L'intervention de l'UE a entièrement modifié les paramètres d'un règlement juste. (...) On ne devrait pas se lancer dans l'affaire européenne tant que la question du statut des Chypriotes turcs n'est pas réglée »*, a-t-il dit.

Plusieurs gouvernements européens se sont cependant montrés sensibles à l'argument des Grecs, selon lesquels ne pas commencer les négociations maintenant serait donner une sorte de droit de veto aux Chypriotes turcs et à la Turquie. Paris s'est rallié à ses partenaires, en mars, pour accepter que les discussions commencent le 31 mars, comme prévu, avec une délégation incomplète. Il lui serait en revanche difficile d'accepter qu'elles soient conclues, si c'est pour *ancrer le conflit chypriote au sein de l'Union.*

Henri de Bresson

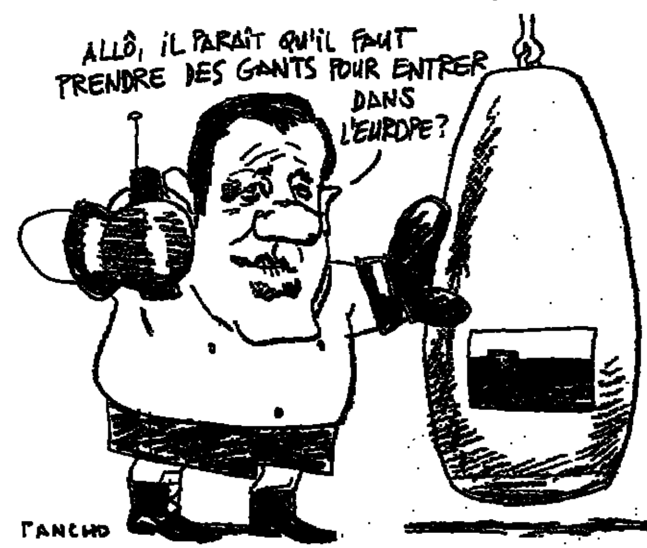
Recalée, la Slovaquie mise sur son économie, sans « bla-bla démocratique »

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Le gouvernement slovaque en est persuadé : ce n'est qu'en raison d'une « erreur d'évaluation » que la Slovaquie a été sèchement écartée du groupe des pays retenus pour la première vague d'élargissement de l'Union européenne.

« Injustement » recalée en raison d'un *« déficit démocratique »*, Bratislava croit encore en ses chances. *« Nous avons le label d'enfant terrible, mais ce n'est pas vrai »*, a récemment déclaré Augustin Marian Huska, vice-président du HZDS (le parti au pouvoir), chargé des affaires économiques. Le chef du gouvernement, Vladimir Meciar, s'est dit convaincu que, *« autour de l'année 2005, la Slovaquie pourrait bien devenir membre de l'Union européenne »*.

L'avis de la Commission européenne émis en juillet 1997 était particulièrement sévère envers la politique de M. Meciar. *« La Slovaquie*, indiquait le rapport, *ne remplit pas de manière satisfaisante les conditions politiques posées par le Conseil européen de Copenhague du fait de l'instabilité de ses institutions, de leur manque d'ancrage dans la vie politique et des déficiences dans le fonctionnement de la démocratie. » « Cette situation est d'autant plus regrettable qu'elle pourrait satisfaire à moyen terme aux critères économiques »*, poursuivaient les experts de Bruxelles. Ce petit pays de 5,3 millions d'habitants affichait en 1997 une des plus fortes croissances de la région (6 %) et un taux d'inflation très faible (5,5 %).



A en croire le porte-parole du premier ministre, Josef Kroslak, les responsables européens ont été tout simplement trompés dans leur évaluation. Les responsables ? *« L'opposition slovaque, qui diffuse à l'étranger une image qui ne correspond pas à la réalité. »* D'autres, tels le président de la commission des affaires étrangères, Dusan Slobodnic, membre du parti au pouvoir, voient *« la main »* de Washington. Les critiques répétées des Etats-Unis sur les dérapages de la démocratie slovaque ne seraient, en fait, que des propos destinés à dénigrer la Slovaquie et à intoxiquer les Européens afin de mieux les diviser, explique, en substance, M. Slobodnic. *« Les reproches des Européens contenus dans l'agenda 2000 sont ridicules »*, martèle ce « méciariste » convaincu, toujours prompt à raviver les arguments populistes souvent agités par son mentor sur une *« conspiration internationale »* contre la Slovaquie, animée par le *« lobby tchèque »* depuis l'éclatement de la Tchécoslovaquie en 1993. L'argument fait souvent mouche dans la couche la plus populaire de l'électorat.

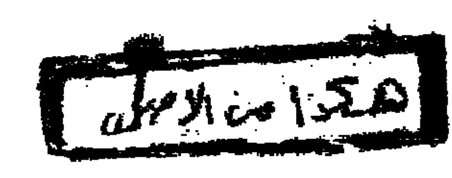
Malgré les déclarations optimistes des officiels slovaques – *« les experts européens ont commencé à se raviser »*, affirme le gouvernement –, la Commission européenne n'est pas revenue à de meilleures intentions. Loin de contredire les critiques, les premières décisions prises, début mars, par Vladimir Meciar, en tant que président de la République par intérim, ont alimenté les réserves de l'Union européenne. D'un trait de plume, le premier ministre avait définitivement stoppé les procédures judiciaires à l'encontre du ministre de l'intérieur, soupçonné d'avoir abusivement annulé un référendum.

« COUPÉS DU MONDE »

Les rappels à l'ordre de Bruxelles laissent Bratislava de glace. *« Oui, nous avons nos problèmes. Mais nous sommes les seuls à décider quelles sont nos priorités. Et nous avons décidé : pas de bla-bla sur la démocratie, nous avons une économie vigoureuse et dynamique, c'est notre priorité »*, martelle Augustin Marian Huska.

Cette obstination inquiète l'opposition, la plupart des intellectuels et les jeunes. *« Pour les étudiants, c'est une catastrophe »*, affirme Miroslav Marcelli, professeur de philosophie à l'université de Bratislava. *« Ils se sentent coupés du monde, habitant un pays qui cherche son identité, relégués à la périphérie de l'Europe où ils ont peur d'être oubliés »*, poursuit-il. *« Mais Vladimir Meciar s'en moque. Son électorat n'est pas parmi eux »*, poursuit cet intellectuel avant de mettre en doute la détermination de Meciar d'entrer rapidement dans l'UE. *« De plus en plus fréquemment, les milieux proches du pouvoir se demandent s'il est opportun d'entrer dans une Europe sécularisée alors qu'ici la religion catholique pèse encore de tout son poids. »*

Christophe Châtelot



M. Tchernomyrdine annonce sa candidature à la présidence russe

M. Eltsine a exprimé, lundi, ses réserves

MOSCOU
de notre correspondante

Lorsqu'on lui annonça, il y a une semaine, qu'il était convoqué le lendemain à l'aube au Kremlin, le ministre de l'énergie Sergueï Kirienko pensa que Boris Eltsine voulait le consulter sur un problème de raffinerie à résoudre lors du sommet prévu avec Helmut Kohl et Jacques Chirac. Mais quand ce jeune technocrate, inconnu du grand public, apprit qu'il s'agissait de remplacer Viktor Tchernomyrdine à la tête du gouvernement, il ne put que remercier le président de sa confiance et... accepter. C'est ainsi du moins que M. Kirienko relata la chose lors d'entretiens accordés dimanche 29 mars et les jours précédents.

Les Russes, moins inquiets, semble-t-il, de ces extravagances que la classe dirigeante et ses « oligarches », apprirent ainsi que la mère de M. Kirienko est russe et que son père était juif. Ils se mirent donc à débattre de la question *« a-t-il eu raison de le dire ? »*. Ils apprirent aussi que ce jeune ingénieur, devenu banquier puis directeur d'une société pétrolière, garde à ce jour sa carte du parti communiste et n'en a pas honte car il y *« avait adhéré sincèrement »*. Mais non sans idées derrière la tête : quand il était chef des Komsomols (Jeunesses communistes) du chantier naval de Nijni-Novgorod (ex-Gorki), il organisa un concours dans l'air du temps de la perestroïka, sur le thème : *« si tu es intelligent, pourquoi restes-tu pauvre ? »*. Son camarade Boris Nemtsov choisira, lui, une carrière politique qui le fera de lui le numéro deux du gouvernement puis l'« héritier » favori du président.

Les campagnes médiatiques de l'oligarche-en-chef Boris Berezovski se sont ensuite appliquées à ternir l'image de M. Nemtsov. Mais un sondage, publié vendredi par un institut relativement sérieux, VTsIOM, a montré que ces efforts n'ont pas totalement porté leurs fruits. Ce sondage a permis d'imaginer une certaine logique derrière le « coup de balai » de M. Eltsine. La désision, décrite par la plupart des médias russes comme improvisée, aurait été dictée soit par la colère du *« vieux tsar »* voyant la montée en puissance de son nouvel « héritier présumé » M. Tchernomyrdine ; soit par les conseils de M. Berezovski, frustré trois jours plus tôt par l'ex-premier ministre de son espoir d'étendre son empire à *Rosneft*, la dernière société pétrolière à privatiser.

Or, les proches conseillers de Boris Eltsine avaient sans doute connaissance de l'état de l'opinion publié aujourd'hui par VTsIOM. Lors d'un second tour d'élection présidentielle, le seul candidat capable de vaincre le communiste Ziouganov resterait en effet M. Nemtsov. Certes, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, et le général Alexandre Lebed ont de meilleures chances, mais aucun d'entre eux n'est de « l'équipe du président ». Quand à M. Tchernomyrdine, dont le Kremlin laissa accréditer l'idée qu'il pourrait avoir l'investiture de M. Eltsine pour des raisons de « stabilité », il reste bon dernier dans les sondages.

UN BLASON À REDORER

En présentant Sergueï Kirienko – ami de M. Nemtsov – au poste de premier ministre, Boris Eltsine pourrait donc penser aussi à raviver l'image de M. Nemtsov. Pour l'instant, ce dernier semble se faire à sa nouvelle position, assurant l'intérim à la tête du gouvernement pendant que le jeune Kirienko, chargé de présenter un nouveau cabinet, s'efforce de se faire connaître. L'hypothèse d'une opération visant à rendre à M. Nemtsov son statut d'héritier vient donc d'une constatation simple : M. Eltsine n'aurait, pour l'instant, pas d'autre choix s'il veut s'assurer un départ digne, fondé sur la pérennité du pouvoir des siens. (Le président russe a réaffirmé, lundi, qu'il ne serait pas candidat à la prochaine présidentielle).

Les premières réactions au « coup » de Boris Eltsine apportent aussi des éclaircissements. M. Berezovski est mécontent du choix de M. Kirienko : il est *« sans doute compétent »*, mais *« je le connais peu »*, dit-il, alors que ses médias ont déjà commencé à dénigrer le *« jeune inexpérimenté au beau sourire »* qui risque de *« devenir le jouet de M. Tchoubaïs »*, grand ennemi du magnat. Mais d'autres « oligarches », la plupart des « réformateurs » et beaucoup de gouverneurs locaux, ont réagi positivement au choix de M. Kirienko. Même M. Loujkov lui a laissé le bénéfice du doute.

M. Tchernomyrdine, enfin, semble vivre une tragédie personnelle. Il a toutefois surpris tout le monde en déclarant samedi qu'il avait *« finalement décidé »* de se porter candidat à la présidentielle. Boris Eltsine a estimé, lundi, selon l'agence Interfax, que M. Tchernomyrdine avait fait son annonce *« pas tout à fait comme il le fallait »*. Il n'avait sans doute pas donné une telle consigne à celui qu'il a chargé de *« préparer l'élection de l'an 2 000 »*. Humilié, le « fidèle serviteur » a-t-il voulu prendre au mot le président, qui l'a sommé, en le chassant, de *« faire ses preuves comme homme politique indépendant »* ? L'ex-premier ministre a affirmé qu'il restait un *« co-équipier »* du président et que son parti, qu'il doit sauver de la déroute, peut unifier *« tous les démocrates de centre-droit »*. Il aura donc du mal à s'allier avec les actuels opposants de « gauche » – communistes, nationalistes, ou partisans de M. Loujkov. Mais toutes les recompositions sont possibles si M. Tchernomyrdine est réellement devenu un électron libre. Avec ses puissants réseaux, dont Gazprom, il pourrait, au minimum, faire payer cher un éventuel désistement en faveur d'un « jeune » héritier favori du président.

Sophie Shihab

Les communistes contre M. Kirienko

Le chef du Parti communiste russe a annoncé, dimanche 29 mars, que les députés communistes, majoritaires à la Douma (Chambre basse), ne confirmeraient pas le jeune libéral Sergueï Kirienko au poste de premier ministre. Sa candidature doit être examinée par les députés le 3 avril. *« Il ne fallait pas faire chanter la Douma en évoquant une possible dissolution »*, a déclaré Guennadi Ziouganov. *« Quand on sait que le président est gravement malade,* a déclaré M. Ziouganov, *il se peut que le premier ministre ait à tenir la valise nucléaire, il serait extrêmement irresponsable de la confier à une personne pas encore mûre et fortuite. »* – (AFP.)

M. Loujkov accuse la Lettonie de « génocide »

L'influent maire de Moscou, Iouri Loujkov, a accusé, samedi 28 mars, la Lettonie de mener *« une politique continue de génocide »* contre les russophones du pays. Ceux-ci *« ne sont pas seulement des habitants de seconde classe. Ils sont pratiquement réduits à l'esclavage »*, a-t-il déclaré lors d'une manifestation devant l'ambassade lettonne à Moscou. M. Loujkov est connu pour ses prises de position nationalistes et pour sa défense des Russes vivant dans les autres républiques ex-soviétiques.

La Russie reproche à la Lettonie, dont plus de 40 % de la population est russophone, d'imposer des conditions restrictives à l'obtention de la citoyenneté. La tension est montée entre les deux pays début mars à la suite de la dispersion d'une manifestation de retraités russophones à Riga. – *(AFP.)*

Londres va de nouveau avoir une assemblée municipale dirigée par un maire élu

La réforme devrait être adoptée par référendum le 7 mai

Exaspérée par une assemblée et un maire qui, dans les années 70, avaient été le bastion et le représentant de la gauche, et de l'extrême gauche, Margaret Thatcher a aboli, en 1986, les institutions qui gouvernaient la capitale. Tony Blair veut les rétablir, mais pas les laisser à la gauche travailliste. La nouvelle Autorité du Grand Londres (GLA) sera composée d'un maire élu secondé par une assemblée de vingt-cinq membres.

LONDRES
de notre correspondant

Les habitants de Londres habilités à voter aux élections locales –dont le correspondant du *Monde* – ont reçu, à la fin de la semaine passée, une brochure leur annonçant un *référendum le 7 mai* sur le rétablissement d'une assemblée *municipale dirigée par un maire*. Depuis l'abolition en 1986, par Mme Thatcher, du Conseil du Grand Londres (GLC), aucune autorité ne gouvernait la métropole britannique, éclatée en trente-deux *boroughs* (équivalents des arrondissements parisiens) indépendants les uns des autres.

Dénonçant l'*« arrogance »* avec laquelle les conservateurs ont aboli le GLC, le vice-premier ministre, John Prescott, a défini les grandes lignes d'un projet qui s'inscrit dans la stratégie « blairiste » de décentralisation. La nouvelle Autorité du Grand Londres (GLA) sera composée d'un maire élu secondé par une assemblée de vingt-cinq membres. Il sera doté de pouvoirs élargis, à l'instar du maire de New York, dont l'exemple a beaucoup inspiré le Labour ; l'Assemblée sera chargée de l'assister dans sa tâche et de contrôler sa gestion. Mais elle ne pourra amender le budget établi par le maire qu'à la majorité des deux tiers.

MISE EN PLACE D'ICI A L'AN 2000

Doté d'un budget d'environ 3 milliards de livres (30 milliards *de francs) versé par l'Etat, le maire* sera responsable du maintien de *l'ordre et des transports et aura* son mot à dire sur les trains de banlieue, privatisés. Il s'agit du problème fondamental de la capitale. Très étendue, elle est beaucoup plus dépendante des transports en commun que Paris. Cette réforme ne peut qu'être bien accueillie par les habitants comme par les entreprises, lassés d'un réseau vieux, sous-financé, très cher – un ticket de métro ou de bus pour le centre de Londres coûte l'équivalent de 13 francs – et souvent en panne. L'absence de coordination entre les *boroughs*, sourcilleux sur leur indépendance, nuit également au trafic. Ainsi, en 1997, deux *boroughs* voisins ont-ils fermé en même temps leur pont sur la Tamise, suscitant des embouteillages gigantesques.

Le maire – *« une figure puissante avec un électorat de plus de cinq millions de personnes, plus que pour n'importe quel politicien du pays »*, selon M. Prescott – sera aussi *« responsable de la stratégie de développement économique et de régénération de Londres »*, ce qui lui permettra *« d'exercer une influence réelle sur les questions d'importance à l'échelle de Londres »*. Ce sera une révolution dans un pays où les maires, reconnaissables à la chaine qui symbolise leur charge et élus par leur conseil municipal pour un an, n'ont que des fonctions de représentation. Il n'est pas exclu que le nouveau système, qui sera mis en place en 1999 ou en l'an 2000, soit étendu à d'autres villes.

Les conservateurs s'étant ralliés à cette réforme, il ne fait guère de doute qu'elle sera avalisée par les urnes. D'autant que cette autorité stratégique était réclamée par les entreprises londoniennes, désireuses d'être soutenues par un maire capable de les représenter et de défendre leur cause, y compris à l'étranger, comme c'est le cas pour les métropoles concurrentes. Déjà deux candidats se sont fait connaître : Lord Archer, auteur de romans d'aventures et ancien président du Parti Tory, et le député travailliste Ken Livingstone, dernier président du GLC.

« Ken le rouge » était haï de la *« Dame de fer »*, qui avait tout fait pour se débarrasser de ce bastion de la gauche. Tony Blair ne veut pas non plus avoir affaire à un homme qui symbolise le vieux Labour ; d'autant que M. Livingstone a conservé une popularité personnelle auprès des Londoniens qui dépasse son électorat traditionnel. Downing Street cherche déjà à empêcher ce trouble-fête de se présenter. On parle, comme candidats blairistes à la mairie de Londres, de l'ancienne actrice Glenda Jackson, secrétaire d'Etat aux transports londoniens, ou du ministre de la santé, Frank Dobson.

Patrice de Beer

Le meilleur moyen de tirer au clair le rôle joué par la France au Rwanda fait toujours débat

Lionel Jospin a donné, le 25 mars, ses consignes de coopération avec la mission Quilès

La mission d'information sur le Rwanda que dirige Paul Quilès devait procéder mardi 31 mars à sa deuxième séance d'audition de témoins. Elle entendra José Kagabo, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Mᵉ Eric Gillet, avocat et membre de la Fédération internationale des droits de l'homme. *(Lire aussi le premier volet de notre enquête pages 14 et 15, et notre éditorial p. 18.)*

PARVIENDRA-T-ON à faire la lumière sur le rôle joué par la France au Rwanda lors du conflit *qui devait aboutir au génocide du* printemps 1994 ? Aujourd'hui beaucoup de responsables français sont convaincus que ce travail d'élucidation est nécessaire : les accusations portées contre leurs prédécesseurs – concernant le soutien qu'ils auraient apporté avant, pendant et après le génocide à ceux qui en furent les auteurs – pèsent trop lourdement. A l'exi*gence morale* s'ajoute la nécessité politique de se libérer de soupçons qui discréditent durablement tout un pan de l'action extérieure de la France et portent atteinte à son image.

Mais comment faire ? Des parlementaires ont pris l'initiative, début mars, mais dans le désordre. Leur querelle sur la méthode divise encore la majorité « *plurielle* » : *alors que* la mission d'information mise sur pied par Paul Quilès (PS) a commencé ses travaux en auditionnant les premiers témoins le 24 mars, le groupe communiste *poursuit toujours une démarche* concurrente – celle de la création d'une véritable commission d'enquête parlementaire – avec l'appui des Verts et de certains membres du PS. Les députés auront à voter *prochainement sur cette proposi*tion.

Cette querelle a commencé le 3 mars quand, devant la pression montante des organisations humanitaires qui réclamaient une *commission d'enquête parlemen*taire, Paul Quilès a pris tout le monde de court en annonçant la constitution de sa « mission d'information ». La différence entre les deux méthodes, c'est qu'une *commission d'enquête est une* procédure juridiquement codifiée, qu'elle est investie d'un mandat formel d'investigation sur l'action de l'exécutif (celui de l'époque) et d'un certain pouvoir de contrainte pour recueillir informations et témoignages ; alors qu'une mission *d'information n'a ni définition* juridique précise ni pouvoir contraignant.

On aurait pu penser, vu l'importance du sujet et le niveau des responsables *qui seront nécessaire*ment mis en cause, que la première méthode était mieux adaptée. La réaction initiale des ONG fut donc la déception, le sentiment *que décidément on ne vou*lait pas enquêter sérieusement. D'autant que Paul Quilès se justifiait par un argument fallacieux : une commission d'enquête, disait-il, *ne peut être constituée pour des faits qui donnent* lieu à des poursuites judiciaires en cours, notamment au Tribunal international d'Arusha sur le Rwanda.

C'est le démenti apporté la se*maine dernière à cette affirmation* par la ministre de la justice, Elizabeth Guigou, qui a relancé le débat. Aucune procédure judiciaire n'est en effet en cours contre des représentants de la France au Tribunal d'Arusha (où ne se jugent que les crimes de guerre, de génocide et les crimes contre l'humanité) ; les deux plaintes déposées à Paris et Bordeaux par des ayant-droits de victimes du génocide *rwandais, et qui font actuellement* l'objet d'une information judiciaire, ne concernent pas non plus la France. Rien ne s'opposait donc, comme l'a fait remarquer Jack *Lang, à la constitution d'une* commission d'enquête parlementaire.

Cette polémique s'apparente davantage à une querelle de préséance qu'à un débat de fond sur la recherche de la vérité. Paul Quilès, qui est par ailleurs président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, ne voulait absolument pas que cette affaire lui échappe. Il a lancé il y a quelques mois l'idée qu'il faut remédier à une anomalie des institutions françaises qui n'associent pas le Parle*ment aux décisions portant* sur des interventions militaires à l'étranger. Il voyait, dans l'examen du cas rwandais où les décisions furent prises en France dans une totale *opacité, le moyen de faire une pro*bante démonstration de sa thèse.

Cette querelle de méthode divise la majorité « plurielle »

Les membres de la commission des affaires étrangères à l'Assem*blée nationale* (commission dont *Jack Lang est le président)* frémirent alors à l'idée que les recherches sur le Rwanda puissent n'être conduites que par la commission de la défense. Der*rière une querelle de personnes,* interne au PS, peut-être y avait-il également une sorte de réflexe « corporatiste » et la prémonition d'un risque très réel : que « les militaires », ou ceux qui les repré*sentent, trouvent là un moyen de* se dédouaner et de mettre tout sur le dos des affaires étrangères, en tout cas du pouvoir civil.

Ayant doublé tout le monde à la hussarde, M. Quilès fut en tout cas *obligé de composer : sa mission* d'information a changé de profil, la commission de la défense et celle des affaires étrangères y participent à parts égales (dix députés et leurs suppléants de chaque côté). *même si les affaires étrangères* ne sont pas représentées au bureau. Mais, surtout, M. Quilès est en quelque sorte obligé de faire aussi bien ou mieux que n'aurait *fait une vraie commission d'en*quête parlementaire. Il fait savoir qu'il a déjà demandé la levée du *secret défense aux différentes ad*ministrations concernées, qu'il n'hésitera pas à convoquer d'anciens hauts responsables ni à faire connaître publiquement ceux qui se déroberaient *à ses sollicitations.*

Les ONG, pour leur part, sont un peu revenues de leur déception initiale. On fait remarquer, à Médecins sans frontières par exemple, qu'une commission d'en*quête n'aurait pas plus que la mis*sion Quilès le pouvoir de lever le secret défense et que, comme elle, elle serait tenue au huis clos pour l'audition de certains témoins. *Reste à savoir, devant ce cas de fi*gure pour le moins inusité en France – une investigation, informelle mais publique, sur le comportement des plus hauts responsables de l'Etat à propos d'événements particulièrement lourds –, comment vont réagir les administrations concernées.

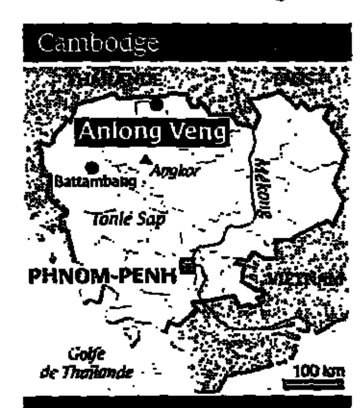
Ce fut l'objet d'une réunion chez le premier ministre, mercredi 25 *mars, à laquelle participaient Hu*bert Vedrine, Alain Richard, Laurent Fabius, Jack Lang et Paul Quilès. Rien n'a été dit publiquement des instructions données par le premier ministre. Quelques *jours plus tôt cependant, M. Jospin* confiait que lui-même eût été favorable à la formule de la commission d'enquête et que seuls les parlementaires en avaient décidé autrement. *Dans cette logique,* le *premier ministre devrait avoir de*mandé aux administrations de coopérer dans la plus grande transparence possible avec la mission Quilès. Une telle consigne serait majeure pour certains des res*ponsables qui seront entendus par* la mission et qui ne parleront librement que s'ils se sentent « couverts ».

Claire Tréan

La réduction du bastion khmer rouge renforce Hun Sen face au prince Ranariddh

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

En réduisant le « dernier carré » de la rébellion khmère rouge, dans l'extrême nord du pays, au moment même où son principal *concurent, le prince Ranariddh,* fait son retour à Phnom Penh, Hun Sen, l'homme fort du Cambodge, est sans doute en train de marquer un point important dans la bataille pour les difficiles élections de juillet.



A Anlong Veng, dans l'extrême-nord du Cambodge, frontalier de la Thaïlande, le dernier bastion des rebelles khmers rouges vient en effet de subir un grave revers : plusieurs unités se sont rebellées contre la direction vieillissante du mouvement. Appuyés par des troupes fidèles à Hun Sen, les transfuges khmers rouges se *battent pour le contrôle de cette* base militaire. Très opportunément, ces développements ont relégué au deuxième plan le retour à Phnom Penh, lundi 30 mars, du prince Norodom Ranariddh. *Le* fils du roi Sihanouk avait été limogé du pouvoir en son absence, lors d'un coup de force en juillet, par Hun Sen, l'autre premier ministre cambodgien.

Sous escorte de l'armée royale, passée sous le seul contrôle de Hun Sen depuis le limogeage de Ranariddh, des journalistes cambodgiens ont pu se rendre, dimanche, *sur les lieux soumis* à des tirs d'artillerie. Les Khmers rouges tenaient alors, à une quinzaine de kilomètres du territoire thaïlandais, les premiers contreforts de la chaine des Dangrek, qui forme la frontière et domine le bourg d'Anlong Veng.

Selon Reach Sambath, de l'AFP, *les quelque dix mille habitants du* secteur s'étaient réfugiés dans la montagne. Les journalistes ont pu se rendre à moins de 2 kilomètres des domiciles de Ta Mok et de Khieu Samphan, deux chefs khmers rouges en fuite depuis mercredi, jour de la mutinerie.

De son côté, l'émetteur clandestin et mobile des Khmers rouges a reconnu que de 4 000 à 5 000 civils avaient fui la zone des combats tout en affirmant que la rébellion contrôlait la situation. Le général Im Nguon, chef d'état-major khmer rouge, a affirmé que les forces de Ta Mok, le successeur présumé de Pol Pot, *« pouvaient probablement nettoyer le secteur dans un délai de deux ou trois jours ».*

Les militaires thaïlandais, qui suivent de très près la situation, ont affirmé, dimanche, que le secteur d'Anlong-Veng n'était pas alors entièrement passé entre les *mains des mutins appuyés* par des éléments de l'armée royale arrivés sur place à partir de jeudi soir. Ils ont ajouté que les ruines de Preah Vihear, situées à 65 km à l'est, sur *la frontière entre les deux pays,* étaient toujours – contrairement à ce qu'affirme Phnom Penh – entre les mains de Khmers rouges demeurés fidèles à Ta Mok et Khieu Samphan. Les Thaïlandais ont esti*mé que six mille civils s'étaient* regroupés, samedi et dimanche, du côté cambodgien de la frontière, au nord d'Anlong-Veng, pour y attendre l'issue des combats.

ATMOSPHÈRE TENDUE

Même si les Khmers rouges parviennent à redresser la situation, les défections et les combats de ces derniers jours portent un coup très *rude à une rébellion* qui ne compte plus que deux ou trois mille combattants isolés sur une frontière fermée par des autorités thaïlandaises soucieuses d'afficher leurs distances. Les chefs de l'ar*mée royale ont déclaré qu'ils ten*teraient de capturer vivants les membres de la vieille garde khmère rouge, y compris Pol Pot, qui aurait suivi Ta Mok et Khieu Samphan dans leur retraite. Pour sa part, Bangkok a *démenti* dimanche avoir reçu une requête d'asile émise par ces deux dirigeants khmers rouges.

Entretemps, dans une atmosphère plus tendue que d'habitude, l'opposition politique a repris pied lundi à Phnom Penh avec le retour du prince Ranariddh à la suite d'un compromis entre le roi Norodom Sihanouk, qui se trouve à Pékin, et le gouvernement de Hun Sen. Venant de Bangkok, accompagné de diplomates étrangers et de fonctionnaires de l'ONU, le prince a été accueilli à l'aéroport par quatre *cents militants de son parti auto*risés à le faire ainsi que par une meute de journalistes. Des centaines de sympathisants et de curieux s'étaient déplacés sur le chemin du cortège du prince.

Quelques heures auparavant, devant quelques centaines de partisans, Sam Rainsy, autre figure de l'opposition, a commémoré le premier anniversaire d'un attentat à la grenade qui a fait au moins dix-sept morts et cent cinquante blessés le 30 mars 1997. Sam Rainsy, qui est également candidat aux élections prévues le 26 juillet, avait miraculeusement survécu à cet at*tentat dont il était la cible. La céré*monie s'est déroulée sans incident sérieux, dans les strictes limites imposées par la police.

Le retour de Ranariddh, qui a bénéficié d'un pardon royal après *avoir été condamné à une lourde* peine par une justice qu'il ne reconnaît pas, fait partie d'un plan japonais qui prévoit également, en vue de l'organisation d'un scrutin *« libre et honnête »,* la réinsertion au sein de l'armée royale des derniers partisans armés du prince. Ceux-ci sont évalués à quelques centaines d'hommes, repliés sur O'Smach, nid d'aigle sur la frontière thaïlandaise, situé à l'ouest d'Anlong-Veng.

Cet *obstacle n'a pas encore été* surmonté et Sihanouk a fait savoir dimanche qu'il n'accorderait pas de grâce aux chefs militaires de Ranariddh, également condamnés par contumace à de lourdes peines de prison. Le monarque, dont le retour au Cambodge est prévu début avril après *trois mois d'ab*sence, répondait ainsi à une requête émise le même jour par Hun Sen. Le chemin qui conduit aux élections demeure semé d'embûches.

Jean-Claude Pomonti

Un « climat de violence » menace les élections

L'association Human Rights Watch Asia a averti que *« le climat de violence politique menaçait sérieusement les perspectives d'élections libres et impartiales »*, prévues pour le 26 juillet au Cambodge, dans un communiqué publié lundi 30 mars à Washington. Selon les organisations de droits de l'homme, une quarantaine de partisans du prince Ranariddh ont été tués depuis le *« coup de force »* de juillet 1997 contre le prince mené par l'homme fort du Cambdoge, Hun Sen.

Censé normaliser la situation, le retour du prince Ranariddh, lundi, a ainsi été assombri par l'annonce de l'assassinat, pendant le week-end à Phnom Penh, d'un membre de son parti, le Funcinpec (royaliste). Chea Vutha, un lieutenant-colonel du Funcinpec, a été tué alors qu'il quittait le siège du parti samedi soir. De plus, peu avant l'arrivée du prince, des manifestations *« spontanées »* contre son retour ont été organisées à Phnom Penh. Plusieurs manifestants ont reconnu avoir été payés pour défiler contre Ranariddh. – *(AFP.)*

Mise en garde américaine contre l'effondrement des négociations israélo-arabes

JÉRUSALEM. L'émissaire américain au Proche-Orient, Dennis Ross, devait rencontrer une nouvelle fois, lundi 30 mars, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le ministre de la défense Itzhak Mordehaï avant de se rendre au Caire, puis de retourner aux Etats-Unis pour rendre compte de sa misson de cinq jours auprès de l'Etat juif et des Palestiniens. L'émissaire américain est resté très discret sur les résultats de cette mission, mais la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a tiré la sonnette d'alarme, affirmant ne pas comprendre le refus par Israël d'un plan américain de relance des négociations israélo-palestiniennes. Selon le quotidien *Maariv*, Mᵐᵉ Albright a prévenu des responsables de la communauté juive américaine qu'un processus de paix « *bidon n'intéresse pas* » les Etats-Unis. – *(AFP, Reuters.)*

Washington projetterait d'ouvrir une « mission » à Téhéran

TÉHÉRAN. Les Etats-Unis ont informé l'Iran qu'ils souhaitaient ouvrir un bureau de représentation à Téhéran, a rapporté, dimanche 29 mars, le quotidien iranien *Khabar*. *« Une proposition écrite a été adressée au gouvernement iranien concernant l'ouverture d'une mission américaine à l'ambassade de Suisse. Elle est actuellement à l'étude »*, a déclaré au journal le ministre iranien de la culture Ataollah Mohadjarani. Washington a rompu ses relations avec Téhéran en 1979 après la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale iranienne après la chute du chah. Depuis, la Suisse représente les intérêts américains en Iran. – *(Reuters.)*

Les communistes remportent les législatives en Ukraine

KIEV. Les communistes ont remporté une imposante victoire, dimanche 29 mars, lors des élections législatives en Ukraine, selon un sondage réalisé à la sortie des bureaux de vote. 26 % des personnes interrogées ont déclaré avoir voté pour les communistes, 11 % pour le parti nationaliste Roukh, 7 % pour les verts et 6 % pour le parti centriste Hromada. Selon les premières données officielles fournies lundi matin, huit partis devraient franchir la barre des 4 % nécessaires pour siéger au parlement. Il s'agit, par ordre d'importance des partis : Communiste, Roukh (droite nationaliste), Verts (écologiste, centre), Social-démocratique-uni (centre, emmené par l'ancien président Leonid Kravtchouk), Hromada (centre, dirigé par l'ancien premier ministre Pavlo Lazarenko), Agrarien (centre), Populaire démocratique (centre droit, emmené par l'actuel premier ministre Valeri Poustovoïtenko) et enfin le bloc Socialiste/paysans (gauche). Le taux de participation s'est limité à 69,6 %, a indiqué la Commission électorale centrale. – *(AFP.)*

Nouvelle journée de mobilisation sur la situation en Algérie

Une nouvelle mobilisation est prévue le samedi 4 avril sur le thème « Un jour pour l'Algérie » en France et dans plusieurs autres pays européens. Cette nouvelle action a entre autres objectifs de *« dénoncer sans ambiguïté les massacres »* ; de demander au gouvernement algérien d'*« assurer la sécurité de la population* [et] *de cesser d'alimenter la guerre civile en dressant les Algériens les uns contre les autres notamment par la distribution massive d'armes dans la population »* ; d'obtenir des gouvernements européens qu'ils *« facilitent la délivrance de visas »* et qu'ils suspendent *« les mesures d'expulsion des personnes en danger »*. A Paris, une marche est prévue (départ à 17 heures de la gare de l'Est) suivie d'un rassemblement au cours duquel seront lues quelques-unes des *« lettres d'Algérie »* publiées par *Le Monde*. Un concert place de la *Bastille à partir de 19 h 15 clôturera la journée* (Guy Bedos et le chanteur Idir y participeront). Trois débats sont également prévus au cours de la journée (renseignements : 01-55-35-36-37).

DÉPÊCHES

■ ***INDE* : à la tête d'un gouvernement de coalition** qui réunit dix-sept partis, le premier ministre et chef de file des nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), M. Atal Behari Vajpayee, a obtenu, samedi 28 mars, la confiance des députés par 274 voix contre 261. Cette marge est plus importante que prévu en raison du vote positif d'un parti régional de l'Andhra Pradesh, qui a affirmé qu'il soutiendrait le gouvernement au cas par cas. – *(Corresp.)*

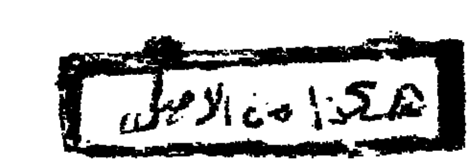
■ **LIBAN : le président Jacques Chirac a confirmé**, dimanche 29 mars, au premier ministre libanais, Rafik Hariri, qu'il se rendrait en visite au Liban les 30 et 31 mai, pour l'inauguration de la Résidence des Pins, qui avait subi d'importantes destructions pendant la guerre civile au Liban. Construit en 1920, après que le Liban eut été placé sous mandat français, ce bâtiment est la résidence de l'ambassadeur de France au pays du Cèdre.

■ **PÉROU : vingt-huit personnes sont mortes** *et quinze* ont été blessées dans l'accident, dimanche 29 mars, d'un Antonov de l'armée de l'air péruvienne. L'appareil qui effectuait un vol civil, avec une soixantaine de personnes à bord, s'est écrasé près de Piura, dans le nord, à la suite d'avaries mécaniques, ont indiqué les autorités. – *(AFP.)*

■ **OPEP : les onze ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole** devaient ratifier, lundi 30 mars à Vienne, la baisse de production décidée il y a une semaine, sans modifier leur plafond de production de 27,5 millions de barils fixé en novembre 1997, a annoncé dimanche, Obaid Al-Nassiri, ministre émirati du pétrole. A l'initiative de l'Arabie saoudite, premier producteur mondial, du Venezuela, tous deux membres de l'OPEP, et du Mexique qui n'appartient pas au cartel, 14 pays vont retirer du marché 1,4 million de barils/jour dès le 1ᵉʳ avril. – *(AFP.)*

La Bavière consacre l'euro

MUNICH. Après avoir longtemps réservé son avis, la Bavière s'est engagée samedi 28 mars à voter en faveur du lancement de l'Union monétaire européenne lorsque le Bundesrat sera appelé à se prononcer sur la question le 24 avril prochain. Ces dernières années, le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, bien qu'appartenant au même parti que le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, avait mené la vie dure au chancelier Kohl, exigeant des conditions draconiennes pour accepter l'euro. Dans son communiqué, le gouvernement bavarois s'est rangé à l'avis rendu par la Bundesbank et demandé que la Belgique et l'Italie s'engagent *« à ramener leur endettement global à la valeur de référence dans un laps de temps donné »*. Le gouvernement néerlandais, qui avait été longtemps réticent à l'entrée de l'Italie dans l'euro, s'est rangé vendredi à l'avis de la Commission européenne et de Bonn. – *(AFP, Reuters.)*



RASSEMBLEMENT Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, samedi 28 mars, en France, à l'appel du Comité national de vigilance contre l'extrême droite, qui rassemble quarante-cinq organisations. Cette protestation était dirigée contre le parti de Jean-Marie Le Pen et les présidents UDF de région élus grâce aux voix des conseillers Front national. ● A PARIS, où la manifestation a réuni 20 000 participants, selon la police, et 50 000, selon les organisateurs, les élus de droite et une partie du « mouvement social » ne sont pas venus au rendez-vous. ● LES SYNDICATS, qui étaient en queue de cortège, avaient tous appelé à se joindre à la protestation, à l'exception de Force ouvrière et de la CFE-CGC. ● DANS VINGT-CINQ villes de province, les rassemblements qui étaient organisés contre l'extrême droite ont réuni plusieurs milliers de manifestants.

Les partis de la gauche « plurielle » se réunissent contre le FN

La manifestation organisée à Paris, samedi 28 mars, contre le Front national a rassemblé de 20 000 à 50 000 personnes. Les élus de droite et une partie du « mouvement social » n'étaient pas au rendez-vous

L'UNE A QUINZE ANS, l'autre seize. Toutes deux sont venues de banlieue, samedi 28 mars, jusqu'à la place de la République, à Paris, pour participer à la manifestation contre le Front national – *« parce que, si Jean-Marie Le Pen arrive au pouvoir*, assure Maria, *c'est la fin des droits de l'homme »*. Sabine approuve : *« Le FN a repris les idées de Hitler, les idées nazies. »* L'air à la fois timide et décidé, chacune tient un bout du torchon de cuisine qui va leur servir de banderole. Sur le carré de coton blanc, elles ont dessiné, assez maladroitement, une bombe insecticide pointée sur un gros ver de terre – *« qui représente Le Pen »*, explique Maria. A quelques pas de là, les militants de Ras l'front entonnent le *Chant des partisans*, version rap.

Une fois constitué, le carré de tête donne le signal du départ. Robert Hue, secrétaire national du PCF, est entouré de Jean-Luc Benhamias, secrétaire national des Verts, de Jean-Luc Sabathé, secrétaire général du Parti radical de gauche, de Georges Sarre, numéro deux du Mouvement des citoyens, d'Alain Krivine, porte-parole de la LCR (trotskiste), et des dirigeants des principales associations, membres du Comité de vigilance contre l'extrême droite. Manque à l'appel François Hollande. Le premier secrétaire du PS défile à la tête de la délégation du PS. A ses côtés, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du parti, ainsi que Manuel Valls, conseiller en communication du premier ministre et premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France. Conformément au souhait de Lionel Jospin, aucun ministre n'est là.

« UN AFFRONT NATIONAL »

La manifestation – vingt mille participants, selon la police, et cinquante mille, selon les organisateurs – est qualifiée de *« jeune, associative et politique »*. Les slogans politiques dirigés contre les présidents UDF de région ayant accepté des voix du Front national pour se faire élire fusent : *« A bas Baur ! », « Qui sont les collabos ? Le Millon, le Millon ! »*. Une forêt de petites mains jaunes « Touche pas à mon pote » signale les bataillons de SOS-Racisme et du réseau Voltaire. Une marée d'adolescents danse gentiment au son des saxophones, tandis qu'une immense banderole proclame : *« Attention, voilà le printemps ! »* Il flotte sur le boulevard des odeurs de merguez et de révolte sage. Dans le ciel, place de la Bastille, un énorme ballon rose, frappé d'un *« Non à l'extrême droite »*, monte lentement à la rencontre de la statue dorée du Génie. Le regard clair et grave, un vieil homme marche parmi la foule, les épaules légèrement voûtées, en tenant un petit garçon par la main. *« Je manifeste depuis 1940. Et je suis tenace ! »*, explique calmement Michel Piccoli. Selon lui, l'alliance que vient de sceller une partie de la droite avec le FN est *« un signal d'alarme, qui va peut-être sonner le réveil de la citoyenneté »*.

« Quand le FN progresse, le droit des femmes régresse », s'époumonne la petite centaine de militantes qui défilent sous la banderole de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac). En bleu, blanc, rouge, les pancartes du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) proclament que *« le racisme est un affront national »*. Plus platement encore, les militants du Mouvement des jeunes socialistes répètent, sans se lasser, que *« la jeunesse emmerde le FN »*. Le PS et le PC, dont les militants fredonnent, avec une époustouflante candeur, l'hymne à Che Guevara, tiennent le haut du pavé.

Le cheveu court, le menton glabre, la taille élégamment sanglée dans l'uniforme bleu marine des Arts et Métiers, Mustapha, vingt-trois ans, ne cache pas sa joie d'être là. *« Je suis venu sur un coup de tête*, dit-il. *J'avais envie de montrer que les enfants d'immigrés, ce ne sont pas seulement des gamins qui font du basket en banlieue. »* Ingénieur, spécialisé dans le secteur de l'énergie, Mustapha s'inquiète de la *« montée en puissance »* de la xénophobie et du racisme. *« Dans le métro, c'est curieux, c'est toujours les gens comme moi qu'on contrôle »*, ironise-t-il. Né en France de parents algériens, il ne sait pas quoi répondre quand certains lui suggèrent d'arrêter de râler et de *« retourner chez lui »*. Car chez lui, c'est ici.

« INCAPACITÉ SYNDICALE »

Sous l'ambiance convenue, des tiraillements sont perceptibles entre des associations unies dans la lutte contre l'extrême droite, mais profondément divisées sur d'autres sujets – sans-papiers, immigration, banlieues. L'abrogation des *« lois Pasqua-Debré-Chevènement »* est demandée par les militants Verts. Des écriteaux *« Chômage, petit boulot, tremplin pour le FN »* parsèment le cortège communiste, de loin le plus important. *« Le Pen, facho, PS collabos »*, scandent les jeunes du Scalp et de Reflex, tandis qu'avec ses drapeaux tricolores le cortège du MDC se fait interpeller : *« Des papiers pour tous » !*

« Je ne suis pas convaincue que la gauche mette tout le paquet pour lutter contre le FN », lâche Patricia, vingt-cinq ans, enseignante de mathématiques dans l'un des quelque 120 collèges de la Seine-Saint-Denis actuellement en grève. *« Il faut que l'école ait les moyens de former des élèves, d'en faire des citoyens »*, souligne-t-elle. Patricia se dit *« scandalisée »* par les récents propos de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, accusant le corps enseignant de *« favoriser le FN »*. Sur le bord du trottoir, une adolescente, déguisée en femme-sandwich, promène sa vindicte : *« L'Etat largue la Seine-Saint-Denis et le FN partout fleurit. »*

Alors qu'elle a fait un appel séparé à la manifestation, Lutte ouvrière n'est pas là. Une partie du mouvement social a ostensiblement boudé la journée d'action. Ni les anarcho-syndicalistes de la CNT, ni les jeunes du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), ni les sans-papiers, ni les associations de défense des chômeurs ne sont présents. Les cortèges du Mouvement alternatif des gays et lesbiennes et d'Act Up dénoncent *« Le Pen homophobe »*, tandis que les militants du Centre d'information et de recherche cannabique (CIRC) reprennent l'habituel *« Enfermez Jean-Marie, libérez Marie-Jeanne »*.

Reléguées en queue de peloton, les confédérations syndicales – FO n'a pas fait le déplacement – affichent au grand jour leurs divisions. Elles sont les organisations qui ont le plus faiblement mobilisé. Secrétaire national, chargé des questions de liberté et d'immigration à la CFDT, Michel Caron exprime sa déception face à *« l'incapacité syndicale à bâtir un front commun contre le racisme »*.

Alain Beuve-Méry et Catherine Simon

Des milliers de manifestants en province

Les manifestations anti-Front national

ESTIMATIONS
SAMEDI 28 AVRIL
- selon la police
- selon les organisateurs

PARIS
- 20 000 manifestants selon la police
- 50 000 selon les organisateurs

nombre de manifestants
14 000
10 000
6 000
2 000
500

LILLE
ROUEN
AMIENS
STRASBOURG
QUIMPER
RENNES
LE MANS
ST-NAZAIRE
NANTES
TOURS
LIMOGES
LYON
GRENOBLE
BORDEAUX
TOULOUSE
TARBES
FOIX
NÎMES
NICE
MARSEILLE
NARBONNE
MONTPELLIER

LES MANIFESTATIONS contre le Front national, organisées samedi 28 mars, ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes à travers la France :

● **En Rhône-Alpes,** les manifestants ont protesté contre la réélection de Charles Millon à la présidence du conseil régional avec les voix du FN. Près de 6 000 personnes, selon la police, plus de 14 000 selon les organisateurs, ont défilé à Lyon ; à Grenoble, de 8 000 à 10 000 personnes ont réclamé la démission de M. Millon.

● ***En Languedoc-Roussillon,*** où Jacques Blanc (UDF-DL) a aussi été réélu président avec l'appui du FN, entre 7 000 et 10 000 personnes ont manifesté à Montpellier. Georges Frêche, maire de Montpellier, conduisait la marche. Ils étaient aussi 2 700 à Nîmes et environ 1 500 à Narbonne.

● ***En Picardie,*** où Charles Baur (UDF-FD) doit aussi sa réélection à l'appoint des voix lepénistes, entre 2 500 et 8 000 personnes ont manifesté à Amiens.

● **En Midi-Pyrénées,** où un nouveau vote doit intervenir après le refus de Marc Censi (UDF-DL) d'être réélu président avec les voix du FN, 5 000 personnes, selon la police, 10 000 selon les organisateurs, ont manifesté à Toulouse. André Trigano (UDF-AD), doyen du conseil régional, s'est joint, *« à titre personnel »*, aux manifestants. A Tarbes (Hautes-Pyrénées), 500 personnes ont manifesté contre l'extrême droite.

● **En Haute-Normandie,** avant l'élection, lundi 30 mars, du président du conseil régional, suite à la démission de Jean-Paul Gauzès (RPR) qui avait refusé les voix du FN, de 2 000 à 4 000 personnes ont manifesté à Rouen.

● **Dans le Nord-Pas-de-Calais,** 2 000 personnes ont manifesté à Lille.

● **Dans l'Ouest,** les manifestations ont réuni, selon la police, 2 000 personnes à Rennes et à Nantes, et, selon les organisateurs, le même nombre à Quimper et au Mans. Sept cents personnes ont défilé à Saint-Nazaire.

● **Dans le Centre,** où l'élection doit avoir de nouveau lieu après la démission de Bernard Harang (UDF-DL), élu avec les voix du FN, 700 personnes ont manifesté à Tours.

● **En Aquitaine,** entre 2 000 et 5 000 personnes ont manifesté à Bordeaux, et plus de 2 000 à Limoges.

● **En Provence-Alpes-Côte d'Azur,** environ 3 000 personnes ont défilé à Marseille, indique notre correspondant, essentiellement des militants antiracistes ou anti-FN et des syndicalistes. A L'Estaque, au même moment était servi à 200 habitants du quartier un aïoli monstre en l'honneur du film *Marius et Jeannette* au cinéma Alhambra, qui servit de quartier général à l'équipe du tournage. *« Nous voulons faire de cette fête notre contribution à la manifestation »*, a affirmé Jean-Pierre Daniel, directeur de la salle. A Nice, les manifestants étaient entre 1 000 et 3 000.

● **En Alsace,** entre 2 000 et 4 000 personnes ont manifesté à Strasbourg, où, le 29 mars 1997, une manifestation nationale avait réuni plus de 50 000 personnes contre le congrès du FN.

M. Millon affirme que le conseil régional de Rhône-Alpes est « en ordre de marche »

L'ancien ministre réélu grâce au soutien du Front national refuse d'envisager sa démission

Charles Millon (UDF-DL), réélu à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes, le 20 mars, avec les voix du Front national, a réaffirmé, dimanche 29 mars, dans *Le Journal du dimanche* et sur France 3, son refus de démissionner. Le conseil devait se réunir lundi pour tenter d'élire son exécutif. M. Millon estime qu'il est *« en ordre de marche »* avec un président et une commission permanente.

LYON

de notre envoyé spécial

« J'ai provoqué. Volontairement. Je n'ai aucun acte de contrition à faire. » Charles Millon ne regrette rien. Charles Millon s'enferme dans le discours qu'il tient depuis que, le 20 mars, il a été réélu président du conseil régional de Rhône-Alpes grâce aux voix du Front national. Sûr de son bon droit, comme un de ces missionnaires qui, pour convertir au vrai Dieu, ne reculaient devant rien. Enjoué, comme l'adolescent qui a longtemps été traité comme le benêt de la famille et qui, tout à coup, ravit la vedette à tous ses frères qui, depuis des années, du haut de leur brio, le traitaient avec commisération.

Aujourd'hui, les François Léotard, les François Bayrou, les Alain Madelin, il en parle avec mépris : *« Des nains, qui n'ont plus aucune crédibilité. Ils sont morts. Leurs petits jeux ne peuvent qu'écœurer l'électeur paumé, dont la femme est en dépression à cause du bruit incessant dans son HLM, dont le fils se drogue, dont la fille a été violée. »*

UNE CAMPAGNE HORS NORMES

Provincial qui n'a jamais été subjugué par les lumières parisiennes, il est un des rares hommes de sa génération à avoir toujours privilégié la carte régionale ; de tous ses titres – président du groupe UDF de l'Assemblée nationale de septembre 1989 à juin 1995, ministre de la défense dans les gouvernements Juppé –, c'est de celui de « patron » de Rhône-Alpes qu'il est le plus fier. Que « sa » région puisse lui échapper, il ne pouvait, il ne peut l'admettre. Pour tenter de la conserver, il a mené une campagne hors normes, s'échappant, autant que possible, des partis. Amer, il se souvient : *« On s'est beaucoup moqué de moi. »* Mais fier, il est persuadé que ce comportement lui a permis d'approcher d'une victoire nette. Si près du but, il n'a pas pu se résoudre à abandonner ce pouvoir.

De cette séance du 20 mars, il écrit le scénario à sa façon : *« J'espérais que l'indépendant "savoisien" resterait neutre. Quand, j'ai vu que ce n'était pas le cas, j'ai été interpellé par Bruno Gollnisch. J'ai eu trente secondes pour me décider. Je l'ai fait par effronterie. Ce n'est qu'après que j'ai rationalisé tout cela. »* La justification a été vite trouvée. La grande coalition prônée par Raymond Barre ? *« Comment peut-on être contre la cohabitation et favorable à une alliance dans les régions ? »*

Le scandale, qu'il est fier d'avoir créé, lui paraît le seul moyen de réveiller la droite. Depuis 1981, il a tout essayé : le CERCLE, fondé avec Philippe Séguin, Michel Noir et François d'Aubert au début de la gauche triomphante ; l'opération des « rénovateurs », en 1989, pour mettre fin à la bataille ancestrale entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. A chaque fois, ses tentatives ont été tuées par les états-majors du RPR et de l'UDF. Aujourd'hui, épanoui, il est persuadé que les questions soulevées par son geste iconoclaste ne pourront pas être mises sous le boisseau.

Pour bâtir son programme, il lui suffit de ressortir les points de vues qu'il a publiés dans *Le Monde* depuis dix ans : *« Rénover l'opposition à partir des régions »* (8 juin 1989) ; *« Organiser un grand parti en courants »* (14 avril 1989), sur le modèle des conservateurs anglais et des chrétiens-démocrates allemands, où voisinent une droite dure et une droite sociale ; *« Refonder la République »* (30 septembre 1994).

Enfermé dans sa logique, il ne veut pas voir les dégâts causés par son geste. La caution offerte à Charles Baur, Jacques Blanc ou Jean-Pierre Soisson ? *« C'est à vous, les journalistes, de faire comprendre que moi, je n'agis pas pour un fauteuil, une voiture. »* La légitimité offerte au Front national ? *« En 1983, je me suis opposé à ce que la droite fasse alliance avec lui à Dreux. »* Mais, aujourd'hui, il ne supporte plus que l'on exclue tous ceux qui sont tournés vers l'extrême droite par désappointement ou écœurement. Il veut les réintégrer dans la droite, électeurs comme élus : *« On n'est pas prisonnier du parti qui vous a fait élire. »*

INVESTI D'UNE MISSION

La preuve de la justesse de son combat, il la trouve dans les milliers de lettres qu'il reçoit. Il se refuse à admettre qu'elles émanent de personnes qui le jugent, simplement, plus présentable que Jean-François Mancel pour mener ce combat. Son seul argument revient à tout propos : *« Je reste fidèle à mon passé, aux maîtres du catholicisme social. »* La solitude ne fait pas peur à cet homme à qui la maladie a fait voisiner la mort, il y a plus de dix ans. S'il a été *« attristé »* par M. Barre, qui ne l'a pas prévenu de sa condamnation, il a été *« ému »* par Valéry Giscard d'Estaing qui a *« voulu* [le] *voir »*, et *« touché »* par Jacques Chirac, qui *«* [l']*a tancé sans* [le] *ridiculiser »*. Le reste, il ne veut pas l'entendre.

Aujourd'hui, cet enfant de la bourgeoisie provinciale solidement ancrée à droite se sent investi d'une mission. Il fait partie de cette génération sacrifiée par les victoires successives de la gauche, dont, comme bien d'autres, il rend responsables les patrons indéracinables de son camp. Lui, de surcroît, il s'est toujours rangé dans les équipes vaincues : les barristes de 1988, les antiballaduriens de 1993, les juppéistes de 1997.

Appuyé sur un réseau rhônalpin qui lui fait une confiance aveugle sans trop savoir où il le mène, Charles Millon est bien décidé à rejouer un grand rôle dans le débat national. Il ne mettra fin à sa bataille lyonnaise que si Paris en tire la conséquence qu'il veut imposer : *« Le peuple de droite veut une vraie droite. »* Cela lui procure l'exaltation d'un briseur d'icônes.

Thierry Bréhier

M. Jospin s'engage à réformer le scrutin régional

Devant le conseil national du PS, le premier ministre promet qu'un projet de loi sera déposé « le plus vite possible »

SUR LE PLAN de son discours, égaré à la tribune, le premier secrétaire du Parti socialiste a eu la surprise de lire quelques mots que Lionel Jospin s'est amusé à griffonner : *« François Hollande, ne laissez pas traîner vos papiers. L'adversaire de classe rôde. »* Nul entrisme n'a été observé, samedi 28 mars, au conseil national du PS mais les alliances entre la droite et le Front national ont dominé les travaux. François Hollande a redit que la gauche avait emporté *« un succès incontestable »* aux élections régionales et cantonales, *« dans un contexte de crise profonde et ancienne de la droite »* et non de la politique.

Revenant sur l'intervention du chef de l'Etat, M. Hollande a déploré que Jacques Chirac *« se soit laissé aller à cette forme de confusion, selon laquelle coupables et victimes auraient des torts partagés »*. *« C'est la droite qui a été coupable*, a-t-il martelé, *et la gauche qui a été victime. » « L'UDF est certes le maillon le plus faible, où la porosité est la plus forte avec l'extrême droite, mais des conseillers RPR dans le Sud ont appelé à voter avec le Front national,* a observé le député de Corrèze. *Dans ce climat de confusion, il est important que la gauche réaffirme sa stratégie – la gauche plurielle – et qu'elle redevienne un pôle de cohérence et de stabilité. »*

Selon M. Hollande, M. Jospin a justifié, dans son intervention, ses propos du 19 mars sur le perron de Matignon : *« Les choses auraient peut-être été plus loin si cette déclaration n'avait pas été faite. »* Mais il *« ne pensait pas que les alliances entre droite et FN pouvaient aller aussi loin »*.

A ses interlocuteurs, élus conseillers régionaux ou cantonaux et concernés par la législation sur le cumul des mandats, M. Jospin a fait savoir qu'il ne souhaitait pas d'élections législatives partielles. Jean-Yves Le Drian, conseiller régional de Bretagne, devrait rester député et abandonner la mairie de Lorient. Mais Michel Delebarre, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, pourrait quitter son mandat de député et rester maire de Dunkerque.

M. FABIUS : « EFFET DISSUASIF »

M. Jospin s'est engagé à présenter un projet de loi sur la réforme du mode de scrutin régional *« le plus vite possible »*. M. Hollande, qui n'écarte pas l'idée d'une réforme du mode de scrutin aux européennes et qui a dénoncé l'*« archaïsme »* du mode d'élection des sénateurs, a demandé qu'un texte soit déposé *« avant l'été »*.

Pour Laurent Fabius, la réponse *« aux majorités scandaleuses et visibles qui unissent droite et FN »* n'est pas *« dans un front républicain qui valorise la posture et nourrit les thèses du FN »*. *« La réponse,* a-t-il affirmé, *c'est changer le mode de scrutin, pas en attendant d'autres réformes, certes nécessaires, mais au milieu desquelles il serait noyé. Il faut que cela soit la première. (...) Dans quels délais, cette réforme ? Non dans quelques mois, mais de façon immédiate. Le gouvernement doit s'y employer. »* Le président de l'Assemblée nationale a insisté sur *« l'effet dissuasif »* d'une telle réforme en cas de blocage des exécutifs régionaux, avec alors la possibilité de recourir à des dissolutions.

Pour M. Fabius, l'alliance droite-FN *« n'est pas étonnante »* : le gaullisme n'ayant été qu'*« une parenthèse »*, la droite *« rentre dans son lit et reprend son chemin »*. *« Le centre n'existe pas. Et s'il existe, (...) il est à droite »*, a noté l'ancien premier ministre en défendant *« le rassemblement des gauches »*. Invitant le PS à ne pas être *« hégémonique »* mais *« équitable »* avec ses alliés, M. Fabius a souligné que la crise actuelle *« ne regarde pas que la droite »*, mais concerne la démocratie et la gauche *« au premier chef »*. *« La condition du succès,* a-t-il lancé, *c'est la réussite du gouvernement et sa capacité à régler les problèmes concrets, les questions de fond qui sont le terreau de toutes ces dérives. C'est faire redescendre la barre du chômage en dessous des trois millions »*. Une manière de prendre date.

Michel Noblecourt

L'UDF est invitée à consulter sa « base »

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a changé d'avis. Le fondateur de l'UDF, qui affichait encore, le 26 mars, le plus grand dédain pour la partie en cours dans la confédération, a finalement décidé d'y intervenir samedi 28 mars. Alors que François Léotard devrait réunir, lundi, en fin d'après-midi, les cinq chefs de composantes et examiner avec eux la proposition de François Bayrou de créer un nouveau parti en lieu et place de l'UDF, l'ancien président de la République a déclaré qu'il ne faut *« pas supprimer l'UDF, mais unifier »* ses composantes. Sur cette *« réforme que l'UDF attend »*, *« il faut interroger la "base", le reste, ce sont des combinaisons »*, a-t-il ajouté sur Europe 1.

Consulter la « base », c'est aussi ce que proposent François Bayrou et Raymond Barre. Le président de Force démocrate a exprimé le souhait, dimanche, au « Club de la presse d'Europe 1 », que la nouvelle formation, *« unie »* et *« ne pactisant pas avec l'extrême droite »*, soit créée *« avant l'été »*. Il propose qu'elle soit soumise à l'approbation des adhérents de l'UDF *« dans un mois »*.

Ce n'est pas le cas de Dominique Paillé. Ce député des Deux-Sèvres, adhérent direct de l'UDF, a appelé ses collègues de l'Assemblée nationale *« à résister à l'aventure fractionniste que certains proposent »*. Dans une lettre adressée aux députés UDF, M. Paillé suggère que le *« retour à la base »* prenne la forme, *« d'ici la fin du printemps »*, d'*« assises dans chacune de nos régions (...)avec nos élus, nos militants et les sympathisants de notre mouvement »*. Au terme de ces rencontres, les adhérents seraient consultés *« par référendum »* à l'automne sur la réforme de la confédération et sur le *« renouvellement »* de ses dirigeants.

M. Paillé, qui soutient la contre-offensive amorcée par François Léotard, demande aux députés UDF de *« s'exprimer »*, mardi, lors de la réunion du groupe. Cette réunion devrait être animée. Après que dix-sept députés ont lancé un appel à soutenir Charles Millon, le 24 mars, six autres députés de la confédération plaident, dans un communiqué, en faveur d'un *« grand parti de la droite et du centre »* fondé sur *« un projet associant la pensée libérale chère à Alain Madelin et l'héritage démocrate-chrétien »* des centristes. Une première réponse sur la faisabilité de ce projet devait être apportée lundi soir à Dominique Dord (DL, Savoie), Renaud Dutreil (DL, Aisne), Nicolas Forissier (DL, Indre), Yves Nicolin (DL, Loire), Henri Plagnol (FD, Val-de-Marne) et Pierre-Christophe Baguet (FD, Hauts-de-Seine).

Cécile Chambraud

Raymond Barre au Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI

« Les gens en ont assez de voir, depuis vingt ans, les mêmes têtes »

« François Bayrou a lancé l'idée d'un grand parti du centre. Alain Madelin estime que le vrai redémarrage de la droite ne peut se faire qu'autour du projet libéral...

– Tout le monde est – ou est en train de devenir – libéral. Je ne vois pas comment le "projet libéral", non défini, peut constituer le point central de la France aujourd'hui. Je considère depuis longtemps qu'il faut un parti du centre, parce que cela correspond à la structure politique et sociologique de la France.

» On voit bien qu'il y a un grand nombre d'électeurs qui ne sont pas foncièrement attirés vers la droite ou vers la gauche. Lorsqu'il n'y a pas de choix et lorsque c'est la droite seule qui est là, ces électeurs ont tendance à basculer vers la gauche. Ce que je voudrais, pour l'équilibre politique de ce pays, c'est un grand parti fidèle à un certain nombre de principes et de valeurs : la liberté, la responsabilité, la politique européenne et, bien entendu, la politique sociale.

– En quoi ce parti se distinguerait-il du RPR ?

– Je souhaite vivement que le RPR soit un parti solide et fort, mais il y a beaucoup de gens qui ne sont pas RPR et qui ne sont pas décidés à devenir RPR ! Le RPR, c'est tout à fait normal, veut faire une OPA sur tout le monde...

– Et c'est le moment que choisit M. Bayrou pour fractionner l'UDF...

– Mais l'UDF était un cartel électoral ! Ne croyez pas que c'était quelque chose de solide et d'unifié, j'en ai fait l'expérience ! L'UDF est d'ailleurs menacée, aujourd'hui, par une décision que vient de prendre le RPR : de généraliser les "primaires". Ce que je souhaite depuis longtemps : j'ai toujours été opposé à l'union. Pourquoi n'avons-nous pas, au centre, quelque chose de solide ? Parce qu'on a cherché, avant tout, l'unité de candidature, et le parti qui était le mieux organisé ou le plus fort a imposé ses conditions. Je reconnais que, dans certains cas, il a été généreux. C'est, précisément, sa générosité qui a fait qu'un grand nombre de gens qui en ont profité sont devenus politiquement asexués.

– Comment en sortir ?

– Il faut organiser – ce qui n'a jamais été fait – une consultation de la base, de ceux qui se sont inscrits dans l'UDF. Leur demander ce qu'ils veulent. Faire apparaître une catégorie nouvelle de jeunes leaders.

» Les gens en ont assez de voir, depuis vingt ans, les mêmes têtes revenir constamment sur les écrans, les mêmes interventions le matin, à midi et le soir. Vous allez dire que je suis socialiste : je ne le suis pas, mais je sais observer ce qui se passe ailleurs et en tirer les leçons. En deux ans, le Parti socialiste s'est renouvelé, et regardez ce que M. Jospin a fait avec les "éléphants" : ils ne sont pas dans le gouvernement.

– Comment assurer la modernisation de la vie politique et des institutions et sur quoi doit-elle porter ?

– Par voie de référendum selon l'article 11 de la Constitution, c'est-à-dire soumis directement au peuple. Le président de la République et le premier ministre ont dit, tous deux, qu'ils veulent se lancer dans la modernisation de la vie politique française. Cela compte !

» S'agissant de la présidence de la République, j'ai toujours été partisan d'un mandat de sept ans non renouvelable. Voyant que la troisième cohabitation, qui commençait, serait longue, j'avais dit à ceux qui, pour la raccourcir, me parlaient du quinquennat, que j'étais prêt à examiner la chose d'un point de vue intellectuel ; mais, fondamentalement, je reste partisan du septennat, parce qu'il faut que le président de la République ait du temps.

» Il faut, d'autre part, traiter convenablement le problème du statut financier de l'élu. Ensuite, si l'on veut attirer, dans les assemblées, d'autres éléments que les fonctionnaires, il faut qu'à la fin d'un mandat celui qui est fonctionnaire ait à choisir : s'il se représente et s'il est réélu, il doit abandonner la garantie qu'il a du côté de la fonction publique.

– Faut-il réformer les modes de scrutin ?

– Pour les régionales, il faut adapter le mode de scrutin municipal. Pour les législatives, je suis pour le scrutin majoritaire à deux tours, et je ne serais pas opposé à ce que seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour puissent se maintenir au second. Pour les européennes, il faut arriver à des listes, à tout le moins, régionales.

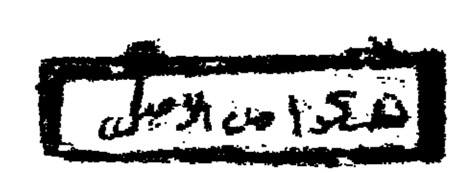
– Etes-vous partisan de la révision des divisions administratives ?

– Personnellement, je serais partisan de neuf grandes régions en France, c'est-à-dire de la suppression du département ; mais je sais que le département a une tradition historique à laquelle les Français sont attachés. Il faudrait que nous nous donnions une période de dix ans, au cours de laquelle on développerait l'interrégionalité et l'interdépartementalité. Le tout est de savoir si nous entrons dans le XXIe siècle avec le désir d'avoir une organisation moderne.

– Le XXIe siècle, c'est aussi l'euro. Pensez-vous que M. Jospin et son gouvernement y emmènent la France comme il convient ? Lui voterez-vous la confiance le 21 avril ?

– La gouvernement a rempli entièrement les engagements qui avaient été pris selon le traité de Maastricht, accepté le pacte de stabilité, contribué à la mise en place du conseil de l'euro. Il a joué le jeu d'une manière parfaite. Si sa déclaration de politique générale concerne l'Europe et l'euro, et si elle se situe dans le prolongement des décisions qui ont été prises par M. Jospin depuis qu'il est premier ministre, je ne vois aucune raison de ne pas la voter. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon



M. Seillière propose un donnant-donnant à Lionel Jospin sur l'emploi des jeunes

Le président du CNPF rencontre le premier ministre à Matignon

Le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, devait rencontrer, lundi 30 mars, dans l'après-midi, le premier ministre, Lionel Jospin, à l'hôtel Matignon. A l'occasion de cette entrevue officielle – la première entre les deux hommes depuis l'arrivée de M. Seillière à la tête de l'organisation patronale –, le CNPF pourrait esquisser un donnant-donnant sur le thème de l'emploi des jeunes.

A LA VEILLE du vote, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur les 35 heures, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière devait rencontrer, lundi 30 mars, Lionel Jospin, à Matignon. Cette rencontre est le premier entretien officiel entre les deux hommes depuis l'élection, en décembre 1997, de M. Seillière à la tête du CNPF.

Le « patron des patrons », qui a sollicité publiquement, le 3 mars, une entrevue avec le premier ministre, a souhaité, par ce geste, signifier un changement d'attitude. L'entrevue a surtout une portée symbolique. Il s'agit pour M. Seillière de démontrer qu'après la politique de la chaise vide, les déclarations fracassantes, le CNPF, tout en maintenant son hostilité de principe au projet de loi sur les 35 heures, reprend officiellement contact avec le gouvernement. La stratégie de rupture conduite par M. Seillière a eu beau satisfaire une partie de la base patronale, elle s'est révélée, à la longue, totalement inefficace. L'implosion de la droite, au lendemain du scrutin régional, accroît davantage les risques d'isolement de l'organisation patronale.

Lors de sa rencontre avec M. Jospin, il devrait rouvrir le jeu sur le thème de l'emploi des jeunes. Tentant d'esquisser une sorte de donnant-donnant, il devrait arguer – cette fois – de la bonne conjoncture économique pour réitérer les « *inquiétudes* » du patronat sur les conséquences des 35 heures. « *Au moment où un cercle vertueux s'enclenche, le texte ne met pas les entreprises françaises en position de profiter pleinement de la croissance* », explique le CNPF. Après avoir bataillé pour l'abandon du texte, puis tout récemment pour son report en 2002, l'organisation patronale, prenant acte de ce que « *la loi sera promulguée dans les prochaines semaines* », se cantonne à une demande de « *clarification* », faute de quoi, plaide-t-elle, « *le texte sera inapplicable car illisible* ».

TEXTE « COURTELINESQUE »

A ce titre, le président du CNPF devrait évoquer le désormais fameux amendement Cochet – du nom d'Yves Cochet, porte-parole des Verts – sur la définition du temps de travail effectif, amendement qui a été rétabli, la semaine dernière, en deuxième lecture, par les députés de la majorité contre l'avis du gouvernement et à la grande irritation du patronat. Cet amendement définit le temps de travail effectif comme le « *temps où le salarié est à la disposition de l'employeur* » quand le gouvernement avait obtenu qu'il soit qualifié comme « *le temps où le salarié est, en permanence, à la disposition de l'employeur* », ce qui devait exclure par exemple les temps de trajet (*Le Monde* du 27 mars). Cette disposition est désormais mise en avant par l'organisation patronale pour dénoncer certains « *aspects courtelinesques* » du texte. « *Cette définition du temps de travail effectif couplée aux dispositions sur le temps de travail des cadres rend extrêmement difficile d'envoyer un cadre à Tokyo, sauf à le faire revenir tout de suite* », soutient le CNPF. M. Seillière devrait une nouvelle fois « *alerter* » M. Jospin sur la « *modernisation* » de certaines conventions collectives rendue nécessaire, selon lui, par le passage aux 35 heures. Ainsi, l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV) a annoncé, vendredi 27 mars, qu'elle allait dénoncer trois conventions collectives. Il s'agit de la convention des employés des grands magasins, de celle des magasins populaires et de la convention régissant les cadres de ces deux secteurs. En tout, 58 000 salariés seraient concernés. Depuis février, patronat et syndicats négociaient l'application des 35 heures (*Le Monde* du 10 février) mais les discussions achoppaient sur l'annualisation et la compensation salariale.

« *D'un côté, le gouvernement m'impose les 35 heures et de l'autre les syndicats du secteur refusent tout* », indiquait le président de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV, patronat) Jacques Perrilliat, estimant que « *s'il n'y a pas de possibilité d'annualisation du temps de travail, on va au temps partiel* ». L'UCV souhaite en contrepartie du passage aux 35 heures l'annualisation du temps de travail et la flexibilisation des horaires. Les syndicats ont vivement réagi. La fédération des services CFDT dénonçait « *haut et fort cette forme de chantage alors que des propositions constructives ont été régulièrement faites à la partie patronale* ». Ce syndicat « *en appelle aux pouvoirs publics afin qu'ils usent de toute leur autorité pour qu'en urgence, une solution puisse être trouvée* ». De son côté, la fédération CGT a appelé à une « *mobilisation unitaire* » pour faire « *barrage à un patronat revanchard, archaïque et arc-bouté sur ses profits* ».

Adoptant une démarche analogue à celle de l'Association française des banques, l'UCV propose de reprendre les négociations le 22 avril. Les cinq syndicats ont annoncé une journée d'action à Paris le 7 avril et envisagent une journée nationale le 22 avril.

Caroline Monnot

Le juge administratif examine l'allocation de naissance à Vitrolles

Le commissaire du gouvernement en demande l'annulation

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Marseille a examiné, le 24 mars, une délibération du 20 janvier du conseil municipal à majorité Front national de Vitrolles « *portant création d'une allocation municipale de naissance* ». Cette allocation est réservée aux personnes établies sur la commune depuis au moins deux ans, mais surtout aux couples dont au moins un des parents est de nationalité française ou de l'Union européenne.

DISCRIMINATION INJUSTIFIÉE

Attaquée par le préfet des Bouches-du Rhône, cette décision l'est aussi par trente-trois habitants de Vitrolles, dont un étranger, et par le MRAP. Celui-ci demandait l'annulation de la délibération car elle « *introduit une discrimination qui n'est pas légale, car elle est fondée sur un critère de nationalité qui n'est en outre pas justifié par une différence de situation ou un motif d'intérêt général* ». Pour le MRAP, « *il n'est énoncé ni démontré que les familles françaises ou communautaires aient, au moment de la naissance d'un enfant, un besoin et des charges plus importantes que les familles extra-communautaires* ». « *Vous pouvez discriminer mais vous devez dire pourquoi : la distinction entre les personnes doit être justifiée* », a souligné Mᵉ Cohen qui représentait le MRAP.

Défendant la municipalité, Mᵉ Perdomo a expliqué qu'étant très endetté, elle ne pouvait fournir une allocation à tous et avait cherché un « *critère de distinction objectif* » fourni par application des traités signés par la France. Pour le commissaire du gouvernement, Gérard Ferulla, le MRAP, comme les trente-trois Vitrollais, ont « *intérêt et qualité à agir* », et non ceux qui ne résident pas à Vitrolles. Il a souligné que « *la discrimination fondée sur le critère de la nationalité est entachée d'illégalité* » et a demandé l'annulation de la délibération et des paiements effectués en son nom. Le jugement a été mis en délibéré.

Michel Samson

La gauche remporte le canton de Châteauroux-Centre

I., 12 407 ; V., 5 380 ; A., 56,63 % ; E., 5 055.
Marie-Sylvie Désiré, PS, adj. m. de Châteauroux, 2 555 (50,54 %)... *ÉLUE*
Marie-Thérèse Guillemont, div. d., c. m. de Châteauroux, 2 500 (49,45 %).

[Marie-Sylvie Désiré (PS) remporte au second tour ce canton, traditionnellement à droite. En tête des huit candidats au premier tour, Mᵐᵉ Désiré succède à Antonin de Bono (UDF), qui avait démissionné. Cette élection partielle a retardé d'une semaine l'élection du nouveau président du conseil général de l'Indre après le retrait du sénateur Daniel Bernardet (UDF-DL).

22 mars 1998 : I., 12 407 ; V., 5 991 ; A., 51,71 % ; E., 5 720 ; Marie-Sylvie Désiré, 1 617 (28,26 %) ; Marie-Thérèse Guillemont, 1 452 (25,38 %) ; Michel Huvault, FN, 842 (14,72 %) ; Claude Jamet, div. d., 648 (11,32 %) ; Jean Delavergne, Verts, adj. m., 464 (8,11 %) ; Jean-Pierre Barrière, PC, adj. m., 441 (7,71 %) ; Michel Arroyo, PRG, 131 (2,29 %) ; Claude Godard, div. g., 125 (2,18 %).

27 mars 1994 : I., 12 622 ; V., 7 068 ; A., 44,00 % ; E., 6 528 ; *Antonin de Bono, UDF*, 3 710 (56,83 %) ; Michel Durandeau, PS, 2 818 (43,16 %).]

Sondage : recul pour M. Chirac, stabilité pour M. Jospin

LE PRÉSIDENT de la République, dont la cote de popularité avait progressé de façon spectaculaire en février (+ 9 points), enregistre, en mars, une baisse de même ampleur (– 7 points), selon le dernier sondage de l'IFOP, réalisé du 19 au 27 mars auprès d'un échantillon national de 1 849 personnes. 47 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de Jacques Chirac, contre 54 % il y a un mois, et 38 % mécontentes (en hausse de 5 points). L'intervention télévisée du chef de l'Etat, le 23 mars, n'a pas sensiblement modifié l'appréciation des Français. Lionel Jospin recueille, comme le mois dernier, 50 % de satisfaction contre 32 % de mécontentement (en baisse de 6 points).

Une section syndicale FO est créée à « Minute »

LA CONFÉDÉRATION de Marc Blondel a accepté la création d'une section syndicale de journalistes Force ouvrière, au sein de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, selon une information révélée, samedi 28 mars, par *Libération*. Longtemps dirigé par François Boussel, décédé récemment, fils du dirigeant du Parti des travailleurs Pierre Boussel-Lambert, le syndicat général des journalistes Force ouvrière (SGJ-FO) n'a pas émis d'objection à la création de cette section. Son actuel secrétaire général, Tristan Malle, est aussi considéré comme proche des trotskistes du Parti des travailleurs.

DÉPÊCHES

■ **LA RÉUNION :** Jean-Luc Poudroux (UDF), maire de Saint-Leu, a été élu, lundi 30 mars, président du conseil général par 25 voix contre 23 à Jean-Claude Fruteau (PS). – *(Corresp.)*

■ **CHÔMEURS :** les sans-emploi qui campaient depuis le 8 janvier sur la place de Jaude, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ont été évacués lundi 30 mars, par la police, sans lui opposer de résistance.

■ **CADRES :** Marc Vilbenoît, soixante et un ans, président de la CFE-CGC, a été élu vendredi 27 mars président de l'Agirc (régime de retraite complémentaire des cadres), succédant à Emile-Yves Rio (CNPF).

JUSTICE *Chargées d'instruire* les différents volets de l'affaire Elf, les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky s'interrogent sur les charges qui peuvent être retenues contre le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas. ● ELLES DISPOSENT d'un faisceau d'indices convergents qui permettent d'établir la nature des liens unissant Roland Dumas et Christine Joncour. Au total, 66 millions de francs auraient été extraits des caisses d'Elf au bénéfice de celle que M. Dumas présentait comme une amie. ● VERSÉ LE 19 MARS au dossier des deux juges, un document mentionne pour la première fois l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, mis en examen pour *« abus de bien sociaux »* dans cette affaire, parmi *les bénéficiaires potentiels d'une commission* de dix millions de dollars détournée en 1992 en marge d'une opération de lobbying au Venezuela.

Comment les juges Joly et Vichnievsky cherchent à confondre Roland Dumas

Dans l'attente de la convocation du président du Conseil constitutionnel en vue de sa mise en examen, les deux magistrates accumulent les indices convergents qui leur permettent de le mettre en cause

RETIRÉ dans sa résidence de Saint-Selve (Gironde), où il poursuit sa convalescence, Roland Dumas attend sa mise en examen, dont la date n'est toujours pas connue. Initialement convoqué pour le 11 mars, M. Dumas avait fait savoir aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky qu'il devait être opéré le 10, et avait obtenu le report de sa convocation au 18 mars. Mais au lendemain de son opération, dans une clinique bordelaise, l'un des défenseurs de M. Dumas, Mᵉ Charrière-Bournazel, avait estimé que cette *« opération lourde »* nécessiterait une convalescence qui pourrait *« prendre du temps »*. Ainsi placées devant le fait accompli, les juges se sont résolues, depuis, à mettre à profit ce délai imprévu en précisant les soupçons qui pèsent sur le président du Conseil constitutionnel.

Car, si elles disposent d'un faisceau d'indices convergents, l'incertitude demeure sur la qualification qui pourrait être retenue contre lui. Le *« recel d'abus de biens sociaux »* signifierait qu'il est soupçonné d'avoir sciemment profité des sommes versées par Elf à Christine Joncour, en connaissant leur origine frauduleuse. La *« complicité d'abus de biens sociaux »* indiquerait que les faveurs consenties à son amie l'auraient été à la demande de M. Dumas, pour ne pas dire sur son ordre. Plus floue, la *« complicité de recel »* pourrait être retenue dès lors qu'apparaîtraient suffisamment d'indices montrant que l'ancien ministre a profité des sommes détournées, sans s'interroger sur l'incroyable augmentation du train de vie de celle qu'il présentait, dans *Le Figaro* du 9 mars, comme *« une amie avec qui* [il a] *entretenu des relations privées »*.

Pour s'être rendu *« quelques fois »*, de son propre aveu, dans le fameux appartement de Christine Joncour, rue de Lille, M. Dumas ne pouvait qu'avoir constaté les effets de cette fortune soudaine. Situé dans un hôtel particulier, l'appartement, acheté pour 17 millions de francs au mois de juin 1992, était vaste de 320 mètres carrés et doté d'une décoration élégante à laquelle il avait d'ailleurs contribué, ayant offert à la maîtresse des lieux deux dessins, de Picasso et d'André Masson. Christine Joncour y résidait avec ses deux enfants, dont l'aîné bénéficie du revenu minimum d'insertion (RMI), après avoir été employé au ministère des affaires étrangères, alors dirigé par Roland Dumas.

Officiellement, Mᵐᵉ Joncour, elle, n'était alors qu'une *« chargée de mission »* d'Elf-Aquitaine, au salaire mensuel de 15 000 francs, pour un contrat à mi-temps. Une mission de *« relations publiques »* pour le compte d'Elf auprès, justement, du ministre des affaires étrangères...

« Ce n'était pas ma relation avec Roland Dumas qui était rémunérée, mais le service que je pouvais rendre à la maison [Elf] *en raison des bonnes relations que j'entretenais avec lui »*, a expliqué Christine Joncour aux juges. Mais hormis les *« topos »* rédigés par Alfred Sirven, le sulfureux directeur des *« affaires générales »* du groupe Elf – aujourd'hui en fuite –, qu'elle assure avoir remis au ministre, et les voyages lors desquels elle l'accompagnait, ses fonctions restent incertaines. *« Elle n'accomplissait aucun travail, elle n'apparaissait pas dans le suivi des dossiers, elle ne traitait avec personne, son nom n'était jamais cité à propos d'une négociation menée ou d'une affaire réussie »*, affirmait, le 17 mars, l'un des principaux dirigeants d'Elf, André Tarallo. *« Je pense que l'on ne m'en a pas informé, car je me serais violemment opposé à ce recrutement »*, a déclaré quant à lui l'ancien PDG de la compagnie, Loïk Le Floch-Prigent. Mais ni l'un ni l'autre n'ont relaté, comme l'espéraient les juges, une intervention directe de M. Dumas pour faire engager sa protégée, dont les premiers contrats furent rédigés sur ordre d'Alfred Sirven.

En l'état des informations connues à ce jour, les sommes extraites des caisses d'Elf au profit de Christine Joncour avoisinent, au total, 66 millions de francs. Outre les deux virements vers la Suisse – 14 et 45 millions –, effectués en mars 1991 puis en janvier 1992 pour des motifs inexpliqués, et les salaires versés en France et en Suisse, l'enquête a récemment mis au jour l'existence d'une série de chèques en faveur de la SARL Kairos, petite société de communication fondée par la même Mᵐᵉ Joncour, qui réalisait des travaux pour... le Quai d'Orsay. Une *« subvention »* d'un million de francs a ainsi été accordée en 1989 par le groupe pétrolier, pour la réalisation d'une exposition sur « La diplomatie pendant la Révolution ». Elf a ensuite versé à Kairos, en 1990 et 1991, 593 000 francs pour l'édition d'une plaquette intitulée *Le Ministère des affaires étrangères* et préfacée par Roland Dumas, puis deux fois 350 000 francs au titre de contributions à la réalisation de *La Lettre du Quai*, bulletin consacré à la diplomatie française.

« Il est vrai que la société Kairos était financée pour la quasi-totalité par Elf », a expliqué aux policiers l'ancien associé de Christine Joncour dans cette SARL, précisant que *« le chiffre d'affaires de Kairos venait exclusivement du ministère des affaires étrangères »*, exception faite d'une plaquette réalisée, en 1993, pour le conseil général des Hauts-de-Seine. Cette découverte pourrait accréditer l'existence d'une forme de subordination entre M. Dumas et le groupe Elf : le Quai d'Orsay choisissait, par préférence, l'amie du ministre, et Elf, dont elle était déjà salariée, réglait ses factures – *« pour être agréable à ce ministère »*, a-t-elle estimé. *« Le million de subventions,* s'est souvenu son ancien associé, *a été apporté par chèque par Mᵐᵉ Joncour, sans que nous ayons fait aucune demande. »*

Or ces sommes n'ont, semble-t-il, jamais été consignées dans la comptabilité de la société, qui a déposé son bilan en 1996. Entre-temps, en 1992, Kairos avait fait l'objet d'un contrôle fiscal, suscité par la progression anormale de ses frais de fonctionnement. Christine Joncour avait alors sollicité l'intervention de M. Dumas.

> « Elle n'apparaissait pas dans le suivi des dossiers, elle ne traitait avec personne, son nom n'était jamais cité... »

La trace de cette démarche a été retrouvée, le 6 novembre, sous la forme d'une lettre adressée par M. Dumas à son collègue du budget, Michel Charasse (*Le Monde* du 15 novembre 1997). Ce dernier, suivant l'avis de ses services, n'avait accepté que de réduire le montant d'un redressement qui, de toute façon, n'aurait porté que sur quelques dizaines de milliers de francs.

Récemment transmis par la justice suisse, le détail des dépenses effectuées avec la carte American Express mise à disposition de Mᵐᵉ Joncour par Elf Aquitaine International – 1 531 000 francs au total, de 1990 à 1993 – est actuellement examiné, facture par facture, par les enquêteurs de la brigade financière. Ces recherches sont révélatrices d'une véritable tactique d'encerclement, visant à démontrer que M. Dumas fut bien le bénéficiaire d'une part importante de ces dépenses. Pour l'heure, un seul achat semble avoir été directement effectué à son profit : celui d'une paire de chaussures sur mesures chez un bottier parisien. Les relevés de la carte de crédit révèlent en revanche une accumulation spectaculaire d'achats chez de grands couturiers et dans des bijouteries. Questionnée le 24 mars, Christine Joncour n'a pas caché qu'elle déjeunait et dînait fréquemment, durant ces années, avec Roland Dumas, et que le ministre réglait rarement l'addition, expliquant qu'*« il n'avait jamais d'argent sur lui »*. M. Dumas, a-t-elle assuré, disposait d'un *« compte »* dans certains restaurants parisiens, mais il lui arrivait aussi de laisser payer sa convive.

Les enquêteurs n'ont pas renoncé, par ailleurs, à établir un lien entre les mouvements constatés sur le compte bancaire de M. Dumas, ouvert à l'agence du Crédit lyonnais du quartier Maubert-Mutualité, et les sommes extraites des comptes suisses de Mᵐᵉ Joncour. Entre 1991 à 1996, le compte personnel de M. Dumas et celui de son cabinet d'avocat ont enregistré, au total, 10 783 286 francs de versements, dont 2 674 000 francs en argent liquide pour la seule année 1992. S'y ajoute le dépôt de 315 500 francs sur le compte, dans la même agence, d'une avocate, membre du cabinet Dumas. En Suisse, les relevés du compte 692 026 *Nitram*, qui a vu transiter une part des commissions versées par Elf à Christine Joncour, signalent deux retraits d'espèces de 300 000 francs au cours de la même année 1992, les 17 mars et 9 juillet. Les juges postulent qu'un système de *« vases communicants »* pourrait avoir existé entre ces différents comptes.

Exposant sa défense dans *Le Figaro*, M. Dumas avait assuré, *« serment à l'appui »*, qu'*« aucune des sommes transitant sur* [ses] *comptes ne provient du groupe Elf »*. En réponse aux inquiétudes de ses banquiers, intrigués par l'abondance des espèces déposées sur le compte d'un ministre alors en exercice, il avait en outre justifié l'entrée de telles sommes par la vente d'œuvres d'art de sa collection ainsi que par la conservation *« de sommes perçues à titre d'honoraires »* dans ses activités d'avocat, pourtant interrompues depuis son entrée au gouvernement, en 1988 (*Le Monde* du 7 mars).

En prévision de sa rencontre avec les juges, le président du Conseil constitutionnel a chargé un expert-comptable d'établir le détail de sa comptabilité personnelle – dont les juges ont saisi, à son domicile, l'essentiel des pièces. De la galaxie de comptes helvétiques de Christine Joncour, M. Dumas a toujours affirmé avoir tout ignoré. Incarcérée depuis le 7 novembre, celle-ci n'a d'ailleurs jamais prétendu que les sommes qui y ont été versées l'auraient été au profit de M. Dumas. Au cours de son dernier interrogatoire, elle a toutefois expliqué le sens des noms de code de plusieurs de ses comptes : à Paribas-Genève, *« Sissi »* avait été choisi en référence à son *« héroïne préférée »* ; à la Banque de dépôt et de gestion à Lausanne, c'est *« Oror »* qui avait été retenu. *« M. Sirven,* a-t-elle confié, *m'avait dit que c'était l'anagramme de Ro-Ro. »* Les juges ne lui ont pas demandé quelle personne pouvait désigner ce surnom.

Hervé Gattegno

C'EST ENCORE UN PEU TÔT POUR REJOINDRE VOS CHAUSSURES.

PESSIN

Une deuxième paire de chaussures

Le 28 août 1991, Christine Deviers-Joncour avait réglé, avec sa carte de crédit d'Elf-Aquitaine International, la facture – 11 000 francs – d'une paire de chaussures destinées à Roland Dumas, fabriquées sur mesure chez Berluti, célèbre bottier parisien. Les enquêteurs ont découvert, dans cet établissement, un second bon de commande, pour une paire de chaussures au prix de 13 000 francs, *sur lequel figurent les noms* de l'ancien directeur du cabinet de M. Dumas au Quai d'Orsay, Bernard Kessedjian, de sa secrétaire et aussi de Mᵐᵉ Joncour. Interrogée le 24 mars, celle-ci a contesté avoir réglé cette facture, dont les relevés de sa carte bancaire ne portent aucune trace. Répondant aux questions du *Monde* le 4 mars, M. *Dumas avait indiqué lui avoir demandé de payer la* première paire, parce qu'il *« n'en avait pas le temps »*. Il avait alors évoqué l'existence d'autres paires de même origine, en précisant qu'il avait eu, cette fois, *« le temps d'aller les payer* [lui-même] *»*.

Un document présente l'ex-PDG d'Elf comme bénéficiaire éventuel d'une commission

« NOTE POUR AG », est-il simplement écrit en tête du document. *« AG »* comme André Guelfi, intermédiaire et homme d'affaires au *profil pittoresque* et à la biographie aventureuse, que les péripéties du dossier Elf n'avaient plus guère mis en vedette depuis près d'un an. Versé le 19 mars au dossier des juges Eva Joly et Laurence Vichnievski, le texte est dactylographié sur une page au bas de laquelle figurent deux annotations manuscrites. Le document ne porte aucune date, mais il présente les détails d'un projet de répartition d'une commission de 10 millions de dollars (environ 60 millions de francs), détournée en 1992, en marge d'une opération de lobbying au Venezuela. Surtout, il mentionne, pour la première fois, l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, *parmi* les bénéficiaires potentiels – désignés par leurs initiales – d'une partie des sommes en cause.

Mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*, incarcéré durant six mois en 1996, M. Le Floch-Prigent est soupçonné d'avoir autorisé – sinon organisé – l'évasion, entre 1989 et 1993, de *plusieurs centaines* de millions de francs des caisses du groupe Elf. Mais hormis quelques éléments liés à son train de vie et à sa résidence secondaire, l'enquête n'a, jusqu'ici, jamais permis d'apporter la preuve tangible d'un enrichissement personnel.

« VERSER US $ 2 500 000 »

Le document qui le désigne se présente comme le compte-rendu d'un entretien ayant eu lieu à Lausanne, entre le dirigeant de la société fiduciaire Orgafid, Roland Trachsel, et l'intermédiaire franco-vénézuélien Firmin Fernandez – aujourd'hui décédé. Rédacteur de la note, M. Trachsel travaillait pour André Guelfi : il l'informait par écrit des *« instructions »* transmises par Firmin Fernandez, parmi lesquelles on peut lire : *« Verser US $ 2 500 000 en faveur de LLFP »*.

« Un tel document, dont l'origine est d'ailleurs douteuse, n'apporte aucune preuve de rien, a déclaré au *Monde* Mᵉ Olivier Metzner, l'un des avocats de l'ancien PDG d'Elf. *L'enquête a toujours montré jusqu'ici que M. Le Floch-Prigent était étranger au partage des commissions. »*

En 1992, Firmin Fernandez était chargé de promouvoir les intérêts d'Elf auprès des autorités de Caracas, pour favoriser l'entrée du groupe français sur un territoire jusqu'alors fermé aux compagnies étrangères. Il s'était associé à un businessman canadien, Hagop Demirdjian, disposant de contacts privilégiés auprès du président vénézuélien de l'époque, Carlos Andres Perez.

Prix de leurs efforts : 10 millions de dollars versés par Elf le 11 août 1992, sur le compte suisse d'une société panaméenne, Sulina Enterprises. L'enquête a montré que, en réalité, c'est 20 millions de dollars qui furent extraits des caisses d'Elf, et que la somme transita d'abord par le compte d'une société d'André Guelfi, Blue rapide.

Une fois effectué le virement destiné aux deux intermédiaires de l'opération vénézuélienne, 10 autres millions de dollars restaient donc à partager. Questionné le 4 avril 1997 par le juge Eva Joly, M. Guelfi – alors en détention provisoire – avait affirmé avoir *« reçu des ordres de virement selon les instructions que* [lui] *donnait Firmin Fernandez »* et s'était engagé à produire, une fois remis en liberté, le *« petit mot manuscrit »* que celui-ci lui aurait confié, portant les coordonnées des bénéficiaires des sommes à répartir. Mais ce document-là n'a jamais, semble-t-il, été retrouvé.

Remis aux enquêteurs, les documents bancaires suisses attestaient, eux, que les fonds avaient été divisés entre M. Guelfi lui-même (2,5 millions de dollars), Alfred Sirven, l'ancien directeur des *« affaires générales »* d'Elf (5 millions de dollars), et André Tarallo (2,5 millions de dollars), le vénérable *« Monsieur Afrique »* du groupe pétrolier. Le nom de M. Le Floch-Prigent n'apparaissait pas, en tout cas, sur ces relevés de comptes. Il n'avait pas davantage été cité par M. Guelfi, il y a un an, alors que ce dernier avait bien, en revanche, cité Alfred Sirven et André Tarallo (*Le Monde* du 8 avril 1997).

La note d'Orgafid, sur la base de laquelle les sommes sont censées avoir été distribuées, établit donc un partage différent : outre les 10 millions de dollars de Sulina (la commission vénézuélienne), quatre parts de 2,5 millions de dollars sont prévues, au bénéfice de MM. Le Floch-Prigent, Sirven, Guelfi et Tarallo, la dernière étant affectée, selon le document, *« en faveur de suite MV (affaire Afrique) »*, mention qui fait manifestement référence à la création, au Gabon, d'une compagnie d'aviation privée, par l'ancien courtier en assurances du groupe Elf, Mathieu Valentini, décédé en 1990.

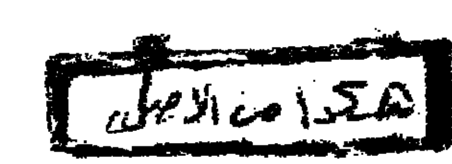
PIÈCE PROVIDENTIELLE

« J'avais réellement oublié la répartition des commissions, a simplement déclaré M. Guelfi, le 10 mars, au juge Eva Joly. *C'est avec stupeur que je découvre qu'il y avait 2,5 millions pour Loïk Le Floch-Prigent. »* A l'en croire, ce trou de mémoire aurait été favorisé par un concours de circonstances judiciaire : saisi au siège de la fiduciaire Orgafid, le 5 avril 1997, le document aurait, selon lui, échappé à l'attention des enquêteurs suisses parce qu'il avait été classé dans un mauvais dossier, de sorte qu'il n'aurait pas été transmis à Mᵐᵉ Joly, en dépit de l'intérêt évident qu'il pouvait présenter à ses yeux. Ce n'est qu'après la restitution, il y a quelques semaines, des archives d'Orgafid que la secrétaire de M. Guelfi aurait donc exhumé cette pièce providentielle.

D'autres incertitudes toutefois portent sur son contenu. Ainsi, le rôle de l'intermédiaire Firmin Fernandez dans la répartition des fonds détournés apparaît surprenant, dès lors que ses services n'avaient été requis que pour œuvrer en faveur d'Elf à Caracas. Questionné en 1997, son associé, Hagop Demirdjian, avait affirmé au juge avoir toujours ignoré que le versement de leur commission s'était doublé du partage clandestin de 10 autres millions de dollars, via le compte d'André Guelfi. La comparaison de la note d'Orgafid avec les documents bancaires conduit à penser que les 5 millions de dollars effectivement perçus par Alfred Sirven, sur un compte ouvert à l'Union bancaire privée de Genève – numéro 57007 SA – incluaient la part éventuellement réservée à M. Le Floch-Prigent.

Un partage ultérieur a-t-il eu lieu après l'arrivée des fonds ? Les commissions rogatoires exécutées en Suisse le diront peut-être un jour, lorsque le secret bancaire aura été levé. *« En attendant*, a déclaré au *Monde* l'ancien PDG d'Elf, *n'importe qui peut continuer à dire n'importe quoi pour me salir. »*

H. G.



M. Allègre demande aux enseignants grévistes de la Seine-Saint-Denis de reprendre le travail

Une nouvelle manifestation est prévue mardi à Paris

Reconnaissant, dans un entretien au *Parisien* du 30 mars, *« qu'il y avait eu des maladresses »* de la part de son ministère, Claude Allègre a demandé aux enseignants de la Seine-Saint-Denis en grève depuis le 12 mars de *« reprendre le travail »*. Soixante-dix établissements restaient en grève, lundi 30 mars et les syndicats ont appelé à une nouvelle manifestation, mardi 31 mars à 14 h 30, place du Châtelet à Paris.

INTERROGÉ, lundi 30 mars par *Le Parisien*, sur le message qu'il entendait adresser aux représentants des établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis en grève depuis le 12 mars, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, leur a demandé *« de reprendre le travail »*. *« À trop durer, les victimes de ce mouvement seraient les élèves. J'écoute ces manifestations, car elles veulent dire quelque chose, même si je trouve qu'elles sont injustes à mon égard »*, a ajouté M. Allègre.

Reconnaissant *« qu'il y avait eu des maladresses »*, de la part du ministère, notamment l'annonce, le 2 mars, d'un plan de rattrapage pour le département alors que *« l'administration venait* [d'y] *supprimer 62 postes »*, le ministre de l'éducation nationale a précisé qu'il voulait *« commencer à bâtir un véritable programme pluriannuel »* en Seine-Saint-Denis, dès que les équipes d'inspecteurs auront terminé l'audit de chaque établissement.

« Ce plan permettra à terme de limiter les classes à dix-huit élèves et d'améliorer la vie des enseignants », a assuré M. Allègre, sans fixer de calendrier. Il s'est déclaré favorable à une *« bonification pour enseignement dans les zones difficiles »* et à un allègement du service des enseignants de dix-huit heures à quinze heures hebdomadaires, trois heures devant être consacrées *« à la médiation avec les élèves ou à la concertation »*. *« Il me faut l'accord des syndicats nationaux qui ne m'ont toujours pas répondu »*, a conclu Claude Allègre. Engagées vendredi 27 mars avec le recteur de l'académie de Créteil, Maurice Quenet, les négociations visant à répartir les moyens du *« plan de rattrapage »* de la Seine-Saint-Denis, ceux concernant les *« mesures de rentrée »* et le *« plan de prévention de la violence »*, ont réuni le SGEN-CFDT, le SE-FEN, FO et les représentants FCPE et PEEP des parents d'élèves. Le SNES-FSU, largement majoritaire dans le département, refuse toujours de s'asseoir à la table des négociations.

« PLUS VITE ET PLUS LOIN »

Alors que soixante-dix établissements restaient en grève, lundi 30 mars, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, a estimé que *« le mouvement ne se calmera pas, si une étape significative, avec le doublement des moyens alloués sur trois ans, n'est pas franchie »*.

La FSU, avec ses syndicats du premier et du second degré, le *« collectif d'animation de l'assemblée générale des établissements de Seine-Saint-Denis en grève »*, le SGEN-CFDT, SUD, la CNT (anarchistes), la CGT et FO appellent à une nouvelle manifestation, mardi 31 mars à 14 h 30 place du Châtelet à Paris. Le Syndicat des enseignants a, pour sa part, publié un communiqué de presse le 27 mars, sous le sigle FEN-UNSA, pour annoncer qu'il était entré dans les négociations.

Si ses revendications ne sont pas satisfaites, notamment le moyen de stabiliser les équipes et la scolarisation des enfants dès deux ans, il considérera *« que le ministère aura rompu les négociations »*.

De leur côté, les maires et parlementaires communistes de la Seine-Saint-Denis ont adressé, vendredi 27 mars, une lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale. Prenant acte des mesures annoncées, ses auteurs estiment qu'il faut *« à l'évidence aller plus vite et plus loin »* dans le département. *« Nous pensons qu'il convient aujourd'hui d'ouvrir des crédits nouveaux »*, ajoutent-ils, jugeant que *« l'éducation nationale doit faire l'objet d'un collectif budgétaire »*.

Béatrice Gurrey

La garde des Sceaux estime que « la justice n'est pas un pouvoir »

ÉVOQUANT son projet de réforme de la justice, la garde des Sceaux, Elisabeth Guigou, souligne qu'il *« n'a jamais été question pour le gouvernement d'abdiquer sa responsabilité dans la conduite de la politique judiciaire »*, dans une interview parue lundi 30 mars dans *Le Figaro*. *« Le gouvernement a voulu garantir (...) une totale indépendance dans la carrière des magistrats du parquet. Il a voulu également qu'ils soient entièrement libres dans la gestion des dossiers individuels »*, explique Mme Guigou. Toutefois, *« le garde des Sceaux aura un droit d'action propre, directement auprès des tribunaux, en toute transparence »*. *« Dans notre pays,* ajoute-t-elle, *la légitimité du pouvoir ne procède que du suffrage universel. Si l'on veut un gouvernement des juges, alors il faut les élire. (...) La justice n'est pas un pouvoir. »*

Interrogée sur le refus de l'ancien ministre Michel Charasse de se rendre à la convocation d'un juge, Mme Guigou souligne que, sur le plan juridique, il y a bien *« séparation des pouvoirs, principe constitutionnel que le Sénat a appliqué »*. *« Mais à mes yeux,* poursuit-elle, *le devoir d'un élu est plutôt d'apporter son concours à la justice et d'accepter de témoigner. »*

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : l'incendie d'un appartement a fait trois morts**, un adulte, un enfant de deux ans et un bébé de trois mois, dimanche 29 mars à Saint-Dié dans les Vosges. Treize autres personnes ont été blessées. L'incendie s'est déclaré à l'intérieur d'un logement abritant une famille de onze personnes, dans un immeuble HLM de la ville.

■ **SECTES : la dépouille de Gilbert Bourdin, gourou de la secte du Mandarom à Castellane** (Alpes-de-Haute-Provence), n'avait toujours pas été inhumée, lundi 30 mars, en raison des vives protestations locales. Michel Carle, maire (divers droite) de Castellane, refuse catégoriquement l'inhumation sur le territoire de la commune : il craint qu'elle ne devienne un lieu de pèlerinage sur la tombe du gourou mort le 19 mars à Grasse.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Paris a requis, jeudi 26 mars, deux à trois ans d'emprisonnement** à l'encontre de Serge Rubin, gérant d'une société propriétaire d'un immeuble insalubre, dans le 19e arrondissement, à Paris. Le 14 août 1995, un commando avait saccagé l'immeuble pour en chasser les locataires, tous Africains. Soupçonné d'avoir commandité le coup de force, le gérant avait été mis en examen . Le jugement sera rendu le 7 mai.

L'UNEF-ID arrive largement en tête des élections dans les Crous

LES ÉLECTIONS des représentants des étudiants dans les conseils d'administration des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous), qui ont eu lieu les 24 et 25 mars, ont renforcé l'UNEF-ID, proche de la gauche, dans sa position de première organisation syndicale. Avec 52 363 voix (38,54 %) et 81 sièges, elle obtient, selon son président Pouria Amirshahi, un score *« historique »*, légèrement supérieur à celui de 1987 à l'issue du mouvement contre le projet de loi Devaquet. Par rapport à 1996, l'UNEF-ID enregistre une progression de 12,7 % des voix et gagne 25 sièges, remportant même dans l'académie de Rennes l'intégralité de la représentation.

Organisé sur une seule journée dans chaque académie, dans des conditions que tous les syndicats et associations ont déploré, ce vote n'a attiré qu'une faible minorité d'étudiants. Sur un peu plus de 2 millions d'inscrits, à peine plus de 140 000 y ont participé (6,87 %), soit un peu plus qu'il y a deux ans (6,44 %). La nouvelle répartition des sièges, à la plus forte moyenne, a de toute évidence contribué à renforcer la bi-polarisation, qui s'est traduite par une diminution de 207 à 178 listes en présence.

Loin derrière l'UNEF-ID, avec 18,2 % des voix (+ 0,57 %) et 36 sièges (– 2), la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) semble stagner. Toutefois, ses responsables contestent la répartition du décompte officiel. Ils revendiquent en effet une part des listes *« divers »*, dans lesquelles ont été regroupées 16,32 % des voix. Parmi elles, on compte aussi des associations *« folkloriques »*, mais aussi des listes *« régionalistes »* ou *« nationalistes »* comme en Corse ou en Antilles-Guyane. Dans plusieurs académies, la FAGE était concurrencée par des listes du syndicat Promotion et défense des étudiants (2,52 % des voix et 4 sièges) issues des *« corpos »* de filière (droit, médecine, pharmacie...)

FORTE ÉROSION

En troisième position, l'UNEF, jusqu'alors plutôt proche du Parti communiste, subit une forte érosion. En proie à des difficultés de réorganisation, divisée par une extrême gauche interne, elle passe de 16,51 % des voix à 12,26 % et perd 12 sièges. Proche du RPR, l'UNI (8,74 %) descend sous la barre des 10 % où cette organisation se situait jusqu'alors. A Lille et à Besançon, les seules académies où elles étaient présentes, les listes des étudiants musulmans conservent leurs deux sièges. En revanche, la tentative massive d'implantation du Renouveau étudiant, le syndicat du Front national, a échoué. Après les 3 812 voix obtenues en 1996 (2,95 %), il obtient cette fois 2 480 voix (1,83 %), sans parvenir à conquérir un siège.

Michel Delberghe

Un tri génétique pourra être pratiqué parmi les embryons in vitro

RÉCLAMÉE de longue date par de nombreux spécialistes hospitalo-universitaires de génétique et de gynécologie-obstétrique, la technique dite du « diagnostic préimplantatoire » (ou DPI) va dorénavant pouvoir être développée en France. Un décret d'application des lois de bioéthique publié au *Journal officiel* du 27 mars précise les conditions dans lequelles cette technique controversée pourra, concrètement, être mise en œuvre.

Le DPI consiste à analyser le patrimoine génétique d'une cellule prélevée sur un embryon humain conçu par fécondation *in vitro*. Il a pour objectif la recherche de la présence ou de l'absence d'une anomalie génétique chez cet embryon, créé à partir des cellules sexuelles d'un couple présentant un risque élevé de donner naissance à un enfant porteur d'une anomalie transmissible de manière héréditaire. Seuls les embryons indemnes de cette anomalie sont, ultérieurement, placés dans l'utérus de la future mère, les autres étant détruits.

Fruit des dernières avancées de la génétique moléculaire, le DPI permet ainsi d'éviter à la femme concernée d'avoir recours à l'avortement, pratique habituellement mise en œuvre lorsque le diagnostic est effectué pendant la grossesse, au moyen du diagnostic prénatal. Au début des années 80, lors des débats préalables à la promulgation des lois de bioéthique, une vive controverse avait opposé les partisans et les adversaires de cette technique. Les premiers ne voyaient dans le DPI qu'une amélioration des procédés du diagnostic prénatal alors que les seconds démontraient qu'il y avait là une méthode permettant d'effectuer un « tri génétique » des embryons humains ouvrant la voie à une forme moderne d'eugénisme.

« À TITRE EXCEPTIONNEL »

Prévu par les lois de bioéthique de 1994, le DPI ne pouvait jusqu'à présent être mis en pratique en France, faute de décret d'application. Cette situation avait conduit un groupe de spécialistes hospitalo-universitaire à lancer, dans les colonnes du *Monde*, un appel au gouvernement pour obtenir la publication de ce texte (*Le Monde* du 26 février 1997). Un an plus tard, c'est chose faite. Le décret précise notamment les conditions dans lesquelles l'information devra être donnée au couple concerné et celles dans lesquelles devront œuvrer les équipes spécialisées autorisées à pratiquer le DPI. *« Seule la pathologie liée à l'anomalie génétique parentale susceptible d'être transmise peut être recherchée chez l'embryon au cours des analyses conduisant à ce diagnostic »*, précise le décret. La loi prévoit quant à elle que le DPI ne peut être autorisé qu'*« à titre exceptionnel »*.

Jean-Yves Nau

Le verdict devrait être rendu dans la nuit de mercredi à jeudi

Principal avocat de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, Me Varaut devait reprendre, lundi 30 mars, sa plaidoirie interrompue le 24 mars en raison du décès de Mme Papon. « Acquitter Maurice Papon ne revient pas à acquitter Vichy », devrait-il répéter

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Trois jours. Après six mois d'audience et seize ans de procédure, il reste maintenant deux jours à Jean-Marc Varaut pour tenter de convaincre la cour d'assises de la Gironde de l'innocence de Maurice Papon. Mercredi 1er avril, en début d'après-midi, après avoir écouté une dernière fois l'accusé, qui, selon un de ses avocats, Me Francis Vuillemin, ne devrait pas parler plus d'une heure, les neuf jurés et les trois magistrats de la cour vont entrer en délibéré. Ce huis clos risque de se prolonger jusqu'aux petites heures du jeudi 2 avril, les jurés ayant à répondre à près de huit cents questions avant de se prononcer sur la culpabilité de l'accusé, et, le cas échéant, sur la peine à lui infliger.

Lundi, en début d'après-midi, il appartiendra donc à Jean-Marc Varaut, le principal avocat de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, de poursuivre une plaidoirie, qu'il avait commencée mardi, mais qui avait été interrompue par l'annonce, dans la nuit de mardi à mercredi, de la mort de l'épouse de Maurice Papon. Ce dernier, qui s'était rendu immédiatement dans sa maison de Gretz-Armainvilliers, avait annoncé aussitôt à ses avocats qu'il serait lundi à l'audience. « *Il n'y a aucune raison pour que cet engagement ne soit pas tenu* », confirmait, dimanche soir, Me Francis Vuillemin, qui assistait, jeudi, avec Me Varaut, à l'enterrement de Paulette Papon. Le jeune avocat s'est contenté d'évoquer « *le fort traumatisme* » que venait de subir son client.

Fait rarissime dans l'histoire des assises – mais le procès de Bordeaux n'en est pas à une « première » près –, un avocat va donc devoir reprendre une plaidoirie, commencée cinq jours auparavant. Me Varaut a donc l'intention, lundi, de « résumer » à l'attention de la cour et des jurés les arguments déjà développés mardi 24 mars. L'avocat avait essentiellement cherché à démontrer qu'il n'existait pas de « *plan concerté* » entre le pouvoir nazi et les autorités de Vichy en vue de l'extermination des juifs. Une fois ce premier volet développé, Me Varaut devrait examiner les faits directement reprochés à Maurice Papon, à savoir l'organisation de huit convois et de quatre rafles ayant conduit des juifs bordelais au camp de Mérignac puis à celui de Drancy, antichambre d'Auschwitz. L'avocat devrait enfin examiner la notion de crimes contre l'humanité et tenter de prouver qu'elle n'est pas applicable à Maurice Papon. Notamment parce que celui-ci ne connaissait pas l'existence de la « solution finale » mise au point par les Allemands, qu'il n'avait en aucun moment soutenu l'idéologie nazie et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner la mort. « *Acquitter Maurice Papon ne revient pas à acquitter Vichy* », devrait répéter Jean-Marc Varaut.

Les vingt-deux avocats des parties civiles, qui se sont succédé à la barre durant trois semaines, ont montré leur désaccord quant au niveau de la peine qu'ils souhaitaient voir appliquer à Maurice Papon. Si Me Klarsfeld et Me Blet ont clairement montré qu'ils étaient favorables à une peine intermédiaire, Mes Jakubowicz, Levy et Zaoui ont clairement montré qu'ils demandaient l'emprisonnement à perpétuité. A l'issue d'un réquisitoire particulièrement dur, le procureur général, Henri Desclaux, avait pour sa part requis une peine de vingt ans de réclusion.

José-Alain Fralon

Le Japon préfère laisser close la boîte de Pandore

TOKYO
de notre correspondant

Le procès de Maurice Papon est resté une affaire française, ne suscitant guère au Japon de réflexion sur son propre passé. Si le Japon se confond régulièrement en excuses pour son expansion militariste et les douleurs causées aux peuples de la région, la question des responsabilités est largement éludée.

VU DE L'ÉTRANGER
Mauvaise conscience ou pas, il n'y eut jamais de tribunal nippon des crimes de guerre

La guerre reste une blessure qui, pour une partie de l'opinion, relève de la mauvaise conscience. Le débat sur la guerre est, sur l'archipel, plus politique qu'historique. Les révisionnistes du moment dénoncent une « *vision masochiste* » de l'histoire héritée du procès du Tokyo. (pendant à celui de Nuremberg qui jugea les criminels de guerre nazis) qui dévaloriserait le pays. Ils rejoignent les préoccupations des politiciens qui estiment qu'il faut faire renaître une fierté nationale permettant au pays de jouer un rôle international à la mesure de sa puissance économique.

Plusieurs facteurs expliquent le rapport ambigü des Japonais à leur passé. A la suite de la capitulation en août 1945, se fit jour un accord tacite entre l'occupant américain et le vaincu, qui se précisa avec la guerre froide : dès 1947, la lutte contre le communisme l'emporta sur l'intention punitive à l'égard du Japon. Le maintien de la figure impériale fut symptomatique de la volonté politique de Washington d'exempter le Japon de toute rupture radicale avec son passé. Washington « purgea » les collaborateurs du régime militaire puis, trois ans plus tard, les fit revenir sur le devant de la scène. Il y eu certes le procès de Tokyo. Mais, pressé d'en finir avec l'épuration alors que la guerre froide se précisait, le tribunal condamna en 1948 vingt-cinq accusés de crime de guerre sur des accusations pour certains d'entre eux peu convaincantes.

On en resta là pour les responsabilités. Il n'y eut jamais de tribunal japonais des crimes de guerre. La justice fut celle des vainqueurs – donc entachée de partialité. Plus grave, l'occupant était lui-même à l'origine d'un processus de distorsion-falsification de l'histoire en épargnant l'empereur et en négligeant certains dossiers comme celui de l'Unité 731 pour préserver des secrets militaires tombés entre ses mains.

A l'exception des communistes jetés dans les geôles impériales et d'intellectuels qui s'étaient repliés dans le silence, l'ultranationalisme ne suscita guère de résistance. Le slogan « *cent millions d'âmes, un seul cœur* » reflète jusqu'à un certain point la réalité : les uns collaborèrent ; les autres nagèrent dans le courant. Au lendemain de la défaite, l'absence d'épuration et de mise en cause de l'empereur absolvaient les Japonais, les détournant d'un examen critique de l'origine de la guerre.

PARENTHÈSE REGRETTABLE

Les Japonais ont commencé à penser la guerre comme une parenthèse regrettable dans une continuité historique incarnée par la figure impériale garant de l'identité nationale. Premier peuple atomisé du monde, ils ont enfin trouvé dans la sacralisation de la paix (la sincérité du pacifisme nippon n'est pas ici en cause) une échappatoire pour refouler la guerre et éluder les responsabilités. Tirer aujourd'hui un fil de l'écheveau historique équivaudrait à dévider la chaîne d'« *irresponsabilités* » qui de l'empereur descend jusqu'à ces trois millions de soldats morts pour leur pays et dont les familles devraient admettre qu'ils ont péri pour « une mauvaise guerre ».

Philippe Pons

En Grande-Bretagne, on relativise les mythes héroïques de 39-45

LONDRES
de notre correspondant

Les Britanniques ont été régulièrement informés par leur presse du déroulement du procès de Maurice Papon. Dans un pays où la justice est assez rapide, la lenteur de la procédure judiciaire française a surpris. « *Beaucoup de gens ne comprennent pas grand-chose à ce procès. Il traîne depuis si longtemps qu'ils sont convaincus que Papon purge déjà sa peine* », remarque Frank Johnson, rédacteur en chef de l'hebdomadaire de droite *The Spectator*. Il juge « *admirable que les Français soient prêts à laver leur linge sale en public* ».

VU DE L'ÉTRANGER
Ici, « beaucoup de gens ne comprennent pas grand-chose à ce procès »

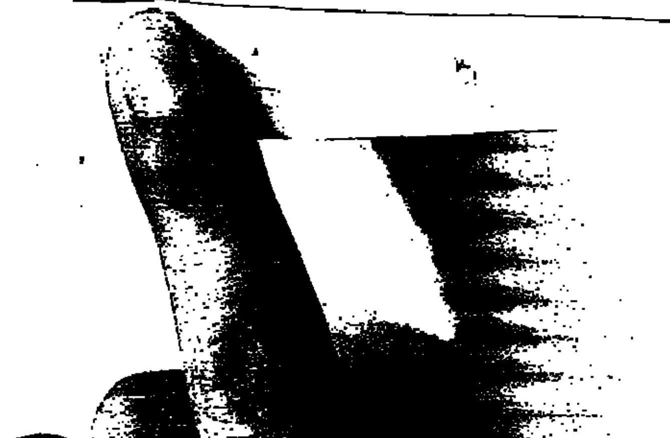
Pour beaucoup d'Anglais, un procès comme celui de Maurice Papon n'aurait jamais pu avoir lieu en Grande-Bretagne, tout simplement parce que celle-ci ne s'est jamais trouvée en situation de vaincue. Selon l'Ecossais Alan Massie, auteur d'un roman sur l'Occupation intitulé *A Question of Loyalties*, « *il est très difficile pour les Britanniques de s'imaginer dans la position des Français en 1940 et de comprendre comment les gens se comportent quand ils ont perdu la guerre. Nous continuons à souffrir de cette incompréhension dans nos relations avec l'Europe* ». « *Il est extrêmement délicat, voire ridicule, de porter un jugement moral et de faire la différence entre ceux qui ont fait leur devoir envers l'Etat et ceux qui sont allés au-delà de ce que les Allemands attendaient d'eux. Papon était un de ces fonctionnaires classiques prêts à travailler pour tous les régimes, un carriériste comme il en existe dans tous les pays, animé d'un zèle fâcheux de plaire aux Allemands, tout comme il en aurait existé en Grande-Bretagne si elle avait été occupée.* »

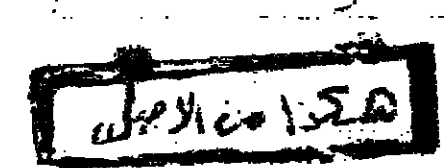
Editorialiste au *Guardian*, Martin Woolacott trouve le procès Papon « *curieux, inattendu, difficile, tardif. Mais c'était inévitable. Il fallait le faire, même si cela a pris tant de temps pour arriver à une vision objective de ce qui s'est produit pendant la guerre. Certes Papon est un coupable, mais c'est un personnage complexe. Il a pris des décisions qui ont pu être considérées comme des décisions justes. Son comportement montre toutefois le dilemme des collaborateurs qui ont tenté de préserver un élément d'honnêteté et qui ont, bien entendu, échoué. Il y avait des collabos malgré eux et des collabos enthousiastes* ».

« ÂME DE VYCHISTE »

Il y a quelques semaines, lors d'un débat télévisé, Andrew Neil, rédacteur en chef de *The European*, avait affirmé crûment que les Français avaient une âme de vichyste. « *Cet épithète de "vichyste" est souvent employé, mais il ne faut pas le prendre trop au sérieux. On ne le pense pas vraiment. Ce n'est souvent qu'une de ces blagues anti-françaises* », explique Frank Johnson. Martin Woolacott est également persuadé que ses compatriotes ont une vue plus nuancée. « *Les mythes héroïques – d'une France comme la décrivait de Gaulle où tout le monde était résistant et d'une Angleterre victorieuse de l'Allemagne nazie – ont fait long feu*, ajoute-t-il. *Depuis les années 60, à la suite des travaux d'historiens comme Corelli Barnett, Barry Pett ou Alan Clark, on sait que si c'est grâce à la Grande-Bretagne que la guerre n'a pas été perdue en 1940, ce n'est pas nous qui l'avons gagnée, mais les Etats-Unis et l'URSS.* »

Patrice de Beer





La percée de la Ligue savoisienne

Les indépendantistes savoyards, qui ont désormais un siège au conseil régional de Rhône-Alpes, ont obtenu plus de 10 % des voix dans certaines stations de sports d'hiver. Proches de la Ligue du Nord italienne, ils revendiquent la création d'une région spécifique

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Perceptible depuis trois ans, la résurgence du phénomène identitaire savoyard s'est concrétisée pour la première fois dans les urnes à l'occasion des élections régionales du 15 mars. Mouvement indépendantiste fondé à la fin de 1994, la Ligue savoisienne a en effet obtenu un siège au conseil régional Rhône-Alpes, dépassant 6 % des suffrages en Haute-Savoie et obtenant 4,42 % en Savoie, où elle était en concurrence avec la liste du mouvement Savoie, un groupuscule fondé par un ancien membre du Front national qui a obtenu 3,6 %. La Ligue se retrouve à 8 % dans 11 des 34 cantons de Haute-Savoie et atteint 11 ou 12 % dans des stations-villages comme Samoëns ou Les Gets.

En Savoie, elle obtient des scores importants à l'Alpe-d'Huez, dans les grandes stations de ski de Courchevel (10,5 %), Bourg-Saint-Maurice, Les Arcs (11 %) ou encore La Plagne (13 %). *« Le vote indépendantiste a très peu d'impact dans les villes comme Chambéry ou Annecy. C'est un vote campagnard et de station qui s'accroît avec l'altitude. Il touche bon nombre d'hôteliers, cafetiers, restaurateurs, ce qui confirme une origine politique de droite »*, analyse Nicolas Greslou, un professeur d'histoire de Chambéry, attentif depuis plusieurs mois au développement du mouvement. *« Nous avons de nombreux agriculteurs et ouvriers dans nos rangs, aux aciéries d'usines ou dans les entreprises de décolletage de la vallée de l'Arve »*, réplique Patrice Abeille, l'unique élu indépendantiste rhônalpin, secrétaire général d'un mouvement qui revendique 3 900 adhérents et attire un public nombreux à ses réunions.

UNE PROMESSE DE DÉBAT

Du chef d'entreprise tendance Madelin aux Verts, en passant par le PS et le PC, le parcours des candidats présents sur les listes de la Ligue témoigne de la diversité revendiquée. Qu'ils soient patrons ou ouvriers, tous évoquent un passé gommé des manuels d'histoire et cherchent des références du côté du fédéralisme suisse, qui serait l'exemple à suivre face aux jacobinismes parisien ou lyonnais. *« En France, on est trop taxé et on a le sentiment d'être des pions sans avenir »*, résume Patricia Blanchet, candidate en Haute-Savoie, tandis que Jean Carré, candidat en Savoie, fustige les promoteurs parisiens qui, en station, *« ont fait de l'argent sur notre dos »*.

Le mouvement, qui entretient des relations régulières avec son voisin italien de la Ligue du Nord, prend donc un malin plaisir à brouiller les cartes du jeu politique français. Ayant obtenu l'engagement qu'un débat serait organisé sur la place de la Savoie en Rhône-Alpes, Patrice Abeille a ainsi voté en faveur du socialiste Jean-Jack Queyranne pour la présidence de la région. Il se dit convaincu qu'une présidence de gauche précipiterait le détachement de la Savoie en région à part entière. *« Le FN et Millon ont osé prétendre que leur alliance avait pour but de défendre la République contre les menées séparatistes des Savoisiens. Ils ont fait rire tout le monde »*, ajoute-t-il en rappelant que Georges Ract, responsable du FN de Savoie et conseiller régional, s'est prononcé... pour la création d'une région Savoie.

Il est loin d'être le seul. Pour bon nombre d'élus savoyards, le débat de 1972 sur le découpage n'est pas clos. Cette année-là, de vifs échanges avaient opposé partisans et adversaires de l'entrée dans Rhône-Alpes. Les conseillers généraux de Haute-Savoie y étaient majoritairement hostiles. Tout comme Louis Besson (PS), aujourd'hui secrétaire d'Etat au logement et premier adjoint au maire de Chambéry, alors mis en minorité au conseil général de Savoie. Selon le député RPR de ce département, Michel Bouvard, lui aussi favorable à une région savoyarde, le vote des élus de l'assemblée départementale serait aujourd'hui différent. Sitôt réélu à la tête du conseil général de Savoie, vendredi 27 mars, Michel Barnier, sénateur RPR, a d'ailleurs annoncé son intention de relancer son projet de fusion des deux départements qu'il avait déjà proposé il y a quelques années, afin de parvenir à *« l'unité politique et administrative de la Savoie »*.

GOUVERNEMENT EN EXIL

A priori, la Ligue savoisienne affiche une démarche plus radicale puisqu'elle réclame l'indépendance en prétendant se fonder sur des arguments juridiques. Elle invoque, en effet, la *« caducité »* du traité de Turin du 24 mars 1860 conclu entre Napoléon III et le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II, qui cédait à la France la Savoie (en même temps que l'arrondissement de Nice) et dont deux clauses – les créations d'une zone neutre et d'une zone franche en Savoie du Nord – auraient été violées dès 1918 par la France. Celle-ci aurait ainsi brisé un pacte synallagmatique (à obligations réciproques) contesté par les spécialistes de l'histoire de la Savoie, d'ailleurs régulièrement attaqués dans les colonnes de *L'Echo de Savoie*, le mensuel de la Ligue, voire traînés en justice pour diffamation par ce dernier lorsqu'il les accuse de réviser l'histoire (*Le Monde* du 26 juin 1997). Cette thèse sert de socle au projet de Constitution adoptée en novembre 1996 par *« le gouvernement provisoire de la Savoie »* installé *« en exil »* à Genève. Pour autant, la Ligue n'entend pas s'affranchir du respect de la Constitution française et rejette toute action violente. *« Nous sommes pacifistes et légalistes. Si la France s'engageait résolument sur la voie de l'Europe des régions, nous pourrions nous associer à cette démarche, à condition que la Savoie soit détachée du conglomérat rhônalpin »*, proclame encore Patrice Abeille. La Ligue serait-elle en train de glisser de l'indépendantisme au régionalisme ?

Philippe Révil

PROFIL

SIRE D'ABEILLE

A l'ombre de l'Impérial Palace, le casino d'Annecy, la villa Le Sud apparaît discrète et modeste. Propriété de Patrice Abeille, l'hôtel abrite des chambres d'hôtes, mais surtout les activités de la Ligue savoisienne, dont il est le secrétaire général. Curieux parcours que celui de cet homme de quarante-quatre ans, affable et courtois, autoproclamé chef du « gouvernement provisoire » de la Savoie. Petit-fils d'instituteurs communistes, il a fréquenté aussi les rangs du PC lorsqu'il était étudiant à Normale-Sup, puis, devenu professeur de lettres, a milité au SGEN-CFDT. Une mutation loin de son pays savoyard l'a conduit à démissionner de l'enseignement et à reprendre l'hôtel familial d'Annecy. Lors des élections présidentielles de 1981 et de 1988, Patrice Abeille vote Lalonde puis Waechter au premier tour, Mitterrand au second. En 1995, il franchit le Rubicon en glissant dans l'urne un bulletin barré « Savoie ». La Ligue savoisienne a été créée quelques mois auparavant...

Le dessinateur annecien Filipandré, qui l'a surnommé « Sire d'abeille », le représente volontiers avec une couronne sur la tête, en référence à l'ancien duché de Savoie. Patrice Abeille en rit. *« Il a trouvé une bonne formule. D'ailleurs, plusieurs militants de la Ligue m'ont affublé du même surnom. Chez nous, il n'y a pas de culte de la personnalité... »*

P. R.

La contestation des porcheries industrielles gagne l'Auvergne

MOULINS
de notre correspondant

Le mouvement de protestation contre les nuisances des porcheries industrielles s'étend hors de Bretagne. 400 personnes ont manifesté dimanche 29 mars à Vichy (Allier), à l'appel de la coordination nationale des associations opposées à ces installations. En val de Besbre, près de Lapalisse, à quelques kilomètres de Vichy, l'Association de défense économique, sociale et environnementale (Adese) a obtenu en 1997 l'annulation du permis de construire de la première porcherie industrielle de la région, une unité de 5 000 places ouverte en novembre 1996 par la société irlandaise Arrow.

Inquiète face à la volonté de ce groupe de déposer un nouveau permis de construire, la coordination nationale a décidé de relancer la mobilisation, contre une production industrielle *« en totale contradiction avec toutes les nouvelles orientations de l'agriculture, tant dans le domaine de la protection de l'environnement que de la gestion de l'espace »*, souligne Claude Calmon, président de la coordination nationale, qui conduit le combat dans le Cher et dans l'Indre.

ESPACE RURAL

Les manifestants de Vichy ont dénoncé l'attitude de plusieurs groupes industriels qui quittent la Bretagne, saturée et polluée, pour exporter des ateliers d'engraissement dans des départements d'élevage extensif disposant d'espace rural, notamment dans les régions Auvergne, Centre et Limousin, qui voient se multiplier les projets depuis quelques années (*Le Monde* du 19 décembre 1996).

Pour son projet dans l'Allier, la société Arrow dispose d'arguments : elle construit actuellement à Lapalisse un abattoir de découpe et de transformation à vocation interrégionale qui va employer cent cinquante personnes, et cette unité souhaite bénéficier d'une production locale.

Jean-Yves Vif

Dans l'Aisne, une « jacquerie » devant le château du prince de Monaco

PRÈS DE 300 personnes ont manifesté, samedi 28 mars, devant le château de Marchais (Aisne) appartenant au prince Rainier de Monaco. Réunies à l'initiative du collectif Stop à la PAC folle, elles entendaient protester contre ce *« symbole des méfaits d'une politique agricole commune créatrice d'inégalités et destructrice d'emplois »*. L'Europe verse une prime annuelle de 1,5 million de francs pour cette exploitation de 780 hectares. Un escadron de gendarmes mobiles, appuyé par un hélicoptère, avait été mobilisé. Le même jour, à Aurillac (Cantal), plus d'un millier d'agriculteurs hostiles aux orientations de la réforme de la PAC ont participé à des *« tables rondes »* sur leurs revendications. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ROISSY : une charte sur la qualité de l'environnement sonore et un code de bonne conduite ont été signés**, jeudi 26, par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Ces engagements font suite à la décision de construire deux nouvelles pistes. Ils portent sur le plafonnement annuel du niveau de bruit généré par le trafic au niveau atteint en 1997.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : les commissaires enquêteurs viennent** de rendre un avis défavorable à l'issue de deux enquêtes publiques sur le projet de construction à Cadarache (Bouches-du-Rhône) par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) d'un centre de déchets moyennement et hautement radioactifs.

DISPARITION

■ **ELIAS FREIJ**, maire de Bethléem de 1972 à 1997 et ancien ministre du tourisme de l'Autorité palestinienne, est mort, dimanche 29 mars, au Centre cardiologique d'Amman, à l'âge de quatre-vingts ans. Pour raisons de santé, il avait démissionné de ces deux fonctions en mai 1997. Entré en 1946 – c'est-à-dire à l'époque où la Palestine était sous mandat britannique – à la chambre de commerce de Bethléem, Elias Freij avait occupé diverses fonctions dans la ville. Nommé au conseil municipal en 1960, il y était resté lors de la conquête de la Cisjordanie par Israël, pendant la guerre des six jours de 1967. Elias Freij, qui était un des principaux membres de la communauté chrétienne, avait été l'une des premières personnalités palestiniennes à réclamer un règlement négocié avec l'Etat juif, bien avant le lancement du processus de paix, en octobre 1991, à la conférence de Madrid – à laquelle il a participé en tant que membre de la délégation palestinienne. L'ancien président américain Jimmy Carter, les anciens ministres israéliens de la défense Moshe Arens et du tourisme Uzi Baraam étaient ses amis de longue date.

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Une liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la jeunesse et des sports est parue au *Journal officiel* du 28 mars.

Sont nommés *chevaliers* : Alexandre Brunet, deux fois médaillé d'or, médaillé d'argent et médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Jean-Luc Crétier, médaillé d'or aux Jeux olympiques de Nagano ; André Favre, trois fois médaillé d'or aux Jeux paralympiques de Nagano ; Karine Ruby, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Nagano.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Une liste de promotions et de nominations dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la jeunesse et des sports est parue au *Journal officiel* du 28 mars.

Sont promus *officiers* : Sylvain Guillaume, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Fabrice Guy, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Florence Masnada, médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Nagano.

Sont nommés *chevaliers* : Jean-Noël Arbez, deux fois médaillé d'argent et médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Daniel Beauvois, deux fois médaillé d'argent et médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Omar Bouyoucef, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Anne Floriet, médaillée d'argent aux Jeux paralympiques de Nagano ; Eric Le Chanony, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Bruno Mingeon, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Marc Miretti, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Gilles Place, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Didier Riedlinger, deux fois médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Max Robert, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Elie Zampin, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Marina Anissina, médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Nicolas Bal, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Philippe Candeloro, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Pascale Casanova, trois fois médaillée d'argent et médaillée de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Sébastien Foucras, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Nagano ; Michaël Genin, trois fois médaillé d'argent et médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Emmanuel Hostache, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Gwendal Peizerat, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano ; Raynald Riu, médaillé d'argent et médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Nagano ; Ludovic Roux, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Nagano.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 mars sont publiés :

● **Essais nucléaires** : une loi autorisant la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

● **DOM-TOM** : un décret modificatif fixant la composition et les règles de fonctionnement des conseils économiques et sociaux et des conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement des régions Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Pompiers** : un arrêté fixant le taux de la vacation horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires ; un arrêté modificatif relatif aux indemnités susceptibles d'être allouées aux sapeurs-pompiers professionnels participant à la campagne de lutte contre les feux de forêts. Dans les deux cas, le taux maximum est de 63,06 francs pour les officiers, 50,68 francs pour les sous-officiers, 45,08 francs pour les caporaux et 41,92 francs pour les sapeurs ; un arrêté fixant le montant de la part forfaitaire de l'allocation de vétérance : 1 927,86 francs.

● **AOC** : un décret relatif aux appellations d'origine contrôlées « Pauillac », « Saint-Estèphe », « Saint-Julien », « Moulis », « Médoc », « Haut Médoc », « Margaux » et « Listrac Médoc ».

NOMINATION

CULTURE

Nicole Briot, inspecteur général des finances, vient d'être nommée présidente du conseil d'administration de l'Etablissement public de l'Ecole du Louvre.

[Née le 8 mai 1938 à Paris, Nicole Briot est diplômée d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'ENA (1968-1970). Inspecteur des finances de 2ᵉ classe en 1974, elle est devenue inspecteur général des finances en septembre 1988. Elle a été notamment directrice générale de l'Institut national de l'audiovisuel (1979-1982), présidente de la commission des marchés à terme de marchandises (1984-1988). Nicole Briot est membre du conseil d'administration de la Réunion des musées nationaux et présidait le conseil d'orientation de l'Ecole du Louvre.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Karine !

Pour tes vingt ans.

Nous ne pouvons te serrer dans nos bras ce matin, alors nous t'envoyons mille tendresses de Londres.

Papa, maman, Mikaël.

Décès

– Mᵐᵉ Denis Ciaudo,
son épouse,
M. Philippe Ginestie et Mᵐᵉ,
née Françoise Ciaudo,
Le docteur Michelle Ciaudo,
ses enfants,
Pauline, Jean-Denis et Martin,
ses petits-enfants,
Mᵐᵉ Paule Ciaudo,
sa sœur,
ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Denis CIAUDO,
ancien chef de clinique
des Hôpitaux de Paris,
ancien professeur
à la faculté française
de médecine de Beyrouth,

survenu le 22 mars 1998.

La messe d'obsèques a été célébrée dans la plus stricte intimité en la cathédrale Sainte-Réparate à Nice.

42, quai des Orfèvres,
75001 Paris.

– Mᵐᵉ Yvonne Gard,
sa mère,
Claude Gard,
sa sœur,
Les familles Gard, Chambon et Ronna,
Et tous ses amis,
ont la grande peine d'annoncer la mort de

Michèle GARD,

survenue le 22 mars 1998, à l'âge de *soixante et un ans, des suites d'un cancer.*

L'incinération aura lieu le mercredi 1ᵉʳ avril, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20ᵉ.

Ni fleurs ni couronnes.

12, rue La Condamine,
75017 Paris.

Michèle GARD

nous a quittés, dimanche 22 mars.

Ses amis de la Scam ne l'oublieront pas.

Les films qu'elle nous a laissés la feront vivre encore longtemps dans notre mémoire.

Société civile des auteurs multimédia,
Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Le Syndicat français des réalisateurs (CGT)
a l'immense regret de faire part du décès de son ancienne trésorière,

Michèle GARD,
cinéaste,

survenu à Paris, le 22 mars 1998, après un long combat. Ses amis se retrouveront, le mercredi 1ᵉʳ avril, à 14 h 15, au funérarium du cimetière du Père-Lachaise, entrée Gambetta, en face de l'avenue du Père-Lachaise, Paris-20ᵉ.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Andrée ILLIEN,

survenu le 26 mars 1998, dans sa soixante-seizième année, entourée des siens.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15ᵉ, le mardi 31 mars, à 15 heures.

Condoléances sur registre.

25, rue du Hameau,
75015 Paris.

– Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph-Henri PELLETIER,

survenu à Bourges (Cher), le 23 mars 1998.

52, avenue Pierre-Brossolette,
94300 Vincennes.

– Mᵐᵉ Pierre Schmitt,
son épouse,
François et Christiane Schmitt,
Marie-Madeleine et Bernard Antony,
Bernard et Odile Schmitt,
Jean-Claude et Pauline Schmitt,
Catherine et Philippe Labre,
Anne-Marie et Rémy Loos,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Voisin,
ont la douleur de faire part du décès, le 27 mars 1998, de

M. Pierre SCHMITT,
conservateur honoraire
du Musée Unterlinden
et de la Bibliothèque municipale
de Colmar,
président d'honneur
de l'Académie d'Alsace,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres.

2, rue de Husseren,
68000 Colmar.

– Claude Schmitt
a la grande tristesse de faire part de la mort de

Jacques SCHMITT,

son frère jumeau.

– Claude Schmitt
Et Rolande Vallat Schmitt,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SCHMITT,

leur frère et beau-frère,

survenu *le 2 mars 1998.*

– Claude Schmitt,
son traducteur et ami,
a la tristesse de rappeler que

Anna Maria ORTESE

s'est éteinte le 9 mars 1998.

« Introduisez l'Esthétique – et ses lois – dans l'obtuse et prisonnière vie humaine. »
A.M.O.

Remerciements

– Antonin, Pierre et Monique Baudry,
Hilary Miles,
prient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

François BAUDRY

de trouver ici leurs remerciements très sincères.

– Mᵐᵉ Marie-Thérèse Poisson,
Ses enfants et petits-enfants,
Et tous ses proches,
infiniment touchés de votre sympathie et des marques de réconfort que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Georges-Pierre POISSON,

expriment leur sincère reconnaissance.

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. »
Jean, XI, 25.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

René FERRIÈRE

nous quittait.

Il nous manque.

Une messe sera dite, mardi 31 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.

Jacqueline RAHARIJAONA

nous a quittés voici deux ans déjà.

Sa famille et ses amis se souviennent.

Bourges, Paris, Luxembourg, Tananarive, Bordeaux, Genève.

Le 31 mars 1998.

Messes anniversaires

– In memoriam.

Une messe sera célébrée, le mercredi 8 avril 1998, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2ᵉ, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul MATHIAS,

décédé le 9 avril 1987.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Danielle Cohen-Levinas et Jacqueline Lichtenstein : **« Peinture et musique : une esthétique de la singularité ».**
7 avril, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Mercedes Allendesalazar, Patricia Dailey et Emilie Zum Brunn : **« La mystique et ses hôtes ».**
7 avril, 19 heures-21 heures, salle RC4, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5ᵉ.

Marie-Louise Mallet : **« Nietzsche – Ce qu'entend la "troisième oreille" ».**
2 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Philippe Nys : **« Europe, modernité, paysage ».**
1ᵉʳ avril, 18 heures-20 heures, salle 3, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6ᵉ.

Jean-Michel Rey : **« La notion d'"œuvre" ».**
6 avril, 18 heures-20 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7ᵉ.

Betty Rojtman : **« Formes théologiques du négatif : les figures effacées de la Bible ».**
6 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Remo Bodei : **« Mémoire, oubli, identité collective ».**
7 avril, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Allessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'(Ur)stiftung : recherches en cours sur Merleau-Ponty ».**
2 avril, 20 h 30-22 heures, salle RC3, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5ᵉ.

Patrice Loraux et Jean Maurel : **« Objets philosophiques non identifiés ».**
2 avril, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Eric Lecerf : **« La raison au risque du chômage (entre contingence et nécessité) ».**
7 avril, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Hélène Merlin et Gérald Sfez : **« La déliaison de l'Histoire ».**
3 avril, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Monique David-Ménard : **« Fantasme et métaphysique. II ».**
2 avril, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Jean-Claude Milner : **« La positivité de l'antiphilosophie ».**
7 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5ᵉ.

Francis Affergan : **« Fictions et Sciences humaines ».**
3 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer, Didier Vaudène : **« Les paradigmes de la technologie et la question du management ».**
2 avril, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

Evelyne Barbin et René Guitart : **« La pulsation spéculative du philosophe et du mathématicien ».**
1ᵉʳ avril, 18 heures-20 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7ᵉ.

● **FORUM**

« Avec et autour de Myles Burnyeat. Lire Platon aujourd'hui ». Sous la responsabilité de Michel Narcy,
avec Myles Burnyeat, Walter Cavini, Jacques Brunschwig et Michel Narcy.
2 avril, 19 heures-21 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

● **Samedi autour d'un livre**

***La Grèce de personne*, de Jean Bollack.** Sous la responsabilité de Barbara Cassin,
avec Barbara Cassin, Roger Chartier, François Jullien.
4 avril, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5ᵉ.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

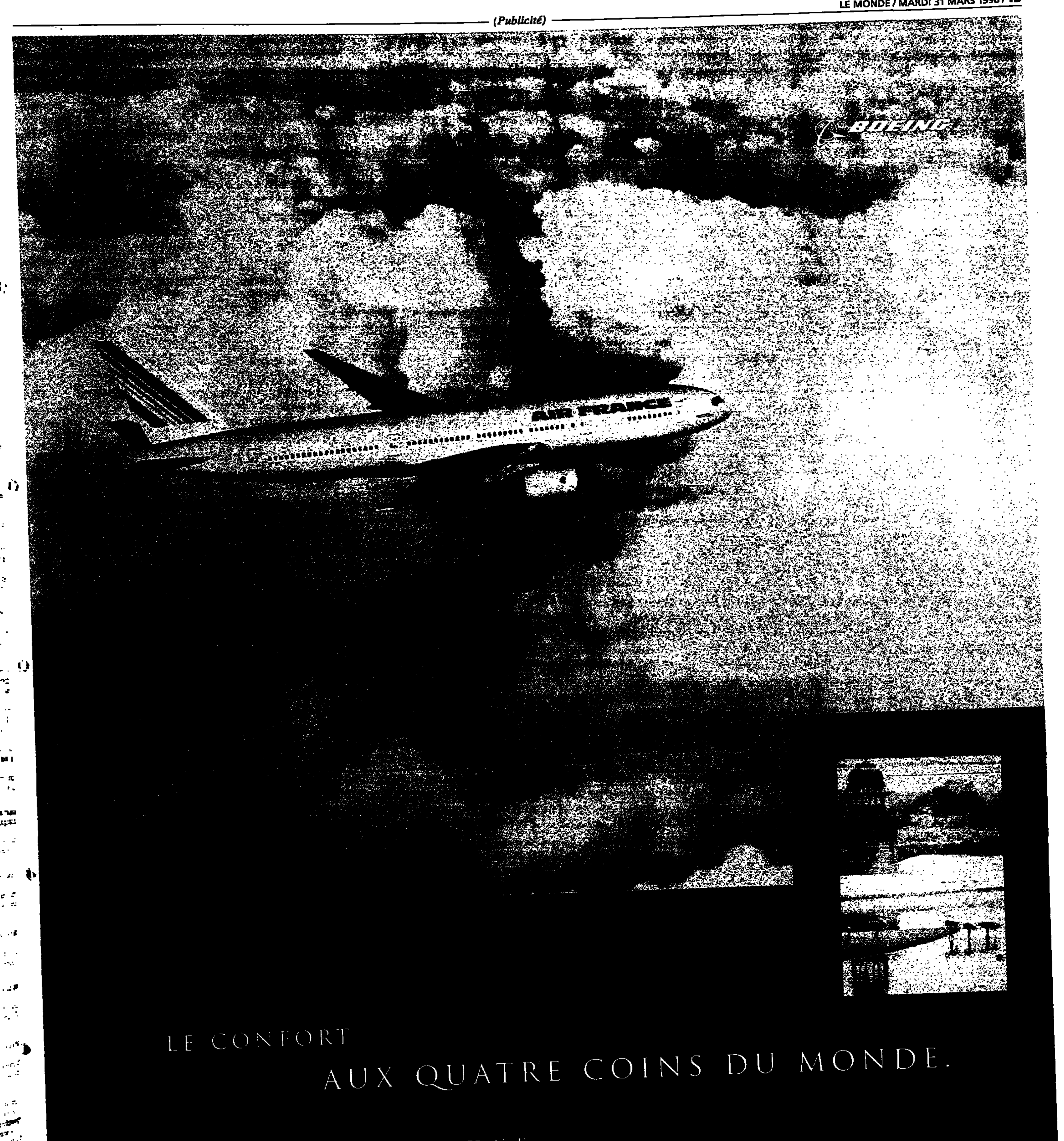
Concerts

« La puissance de l'émotion... »
MARLÈNE SAMOUN

chants yiddish
et judéo-espagnols
les 30 mars, 5 et 6 avril,
au théâtre du Tourtour,
20, rue Quincampoix, 75004 Paris.
Tél. : 01-48-87-82-48

هكذا من الأعلى

(Publicité)



LE CONFORT
AUX QUATRE COINS DU MONDE.

Grâce à ses nouveaux Boeing 777, Air France propose à ses passagers un plus grand choix de destinations non-stop et un niveau de confort inégalé. A présent, où que vous alliez dans le monde, le bien-être est au rendez-vous.

www.boeing.com

1 RWANDA, ENQUÊTE SUR UN GÉNOCIDE

Au pays des âmes mortes

Près d'un million de Tutsis ont été exterminés au Rwanda au printemps 1994. Ce génocide, d'abord contesté par les puissances occidentales, a été reconnu par l'ONU, qui a créé un Tribunal pénal international dont le premier jugement sera rendu avant l'été. « Le Monde » a enquêté sur les lieux des massacres, auprès de rescapés, dont le calvaire continue, et commence la publication de ce reportage en cinq volets

UNE colline. Le silence. Des maisons de briques de terre, une végétation apprivoisée, des bosquets de bananiers, des champs de sorgho soigneusement cultivés... Une colline à première vue ordinaire. A Murambi, il y a eu des tueries, comme partout. Les cœurs sont tristes et solitaires. Les visages sont fermés. Les regards sont éteints. La différence avec les autres collines est qu'à Murambi, près de Gikongoro, ça pue encore la mort.

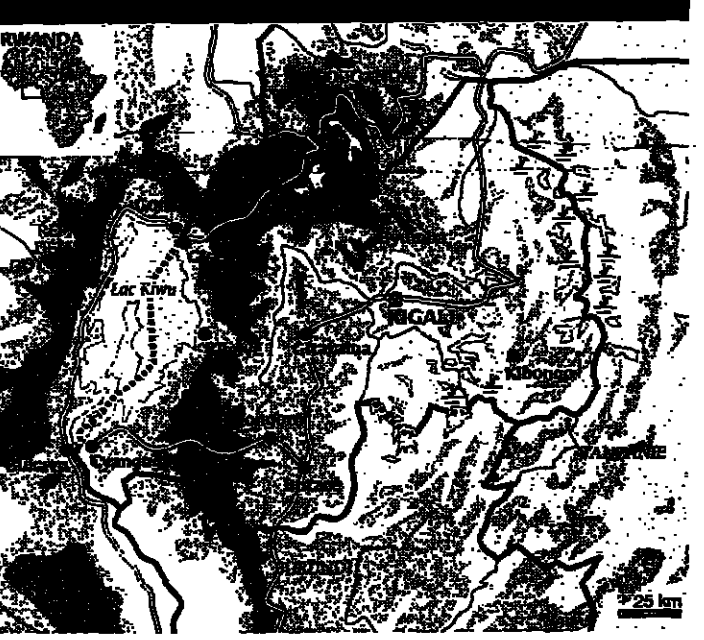
Emmanuel s'avance. Ses bottes noires sont couvertes de poudre blanchâtre. Il a une manière de saluer, un sourire, un regard... Emmanuel est « mort ». Ainsi nomme-t-on les rescapés au Rwanda, des « morts » que la mort a refusé.

Emmanuel déambule du bloc nº 1 au bloc nº 2, du bloc nº 2 au bloc nº 3, et ainsi jusqu'au bloc nº 13, du matin au soir. Il saupoudre, sans relâche... *« Tous ces morts... Je ne sais pas si c'est la volonté de Dieu ou du Diable... »* Emmanuel désigne une salle. Des corps d'enfants gisent sur le sol. Des étiquettes numérotées sont accrochées à leurs chevilles. Les cadavres tordus sont alignés sur la dalle. Certains sont réduits à l'état de squelettes, d'autres sont encore enveloppés de chairs séchées. Sur une planche soutenue par des tréteaux, il y a des crânes, seuls. Parfois, il reste une mèche de cheveux. *« Ceux-là, ce sont des gens à qui on a coupé la tête... »* Un long silence. Emmanuel regarde le visiteur et ne le voit pas. Il ne voit que les cadavres, les os, le seau de poudre qu'il va falloir répandre. 50 000 à 70 000 Tutsis s'étaient réfugiés dans l'école de Murambi. Il y eut, selon Emmanuel, quatre survivants. *« Deux hommes, un enfant, une femme... »* L'enfant, Kayitesi, est sa fille. Tous les autres sont morts, dont vingt-huit parents : sa femme, ses fils, ses parents, ses cousins...

Kigali a ordonné que le site du carnage soit dédié à un Mémorial du génocide. Les corps ont été exhumés des charniers où ils avaient été précipitamment enterrés. Ils ont été étalés dans les bâtiments de l'école. Comme si la mort les avait figés là... Emmanuel Murangira saupoudre chaque jour un produit chimique supposé préserver les reliques humaines des ravages du temps, et il reçoit les premiers visiteurs de ce futur Mémorial. L'agriculteur saupoudre, raconte, brise le silence... Il est « le Survivant ».

Murambi est destiné à être le lieu de mémoire de ce – dernier ? – génocide du XXᵉ siècle, le troisième génocide reconnu par la communauté internationale après celui des Arméniens, commis par les Jeunes-Turcs, et celui des juifs d'Europe, perpétré par les nazis. La colline de Murambi a reçu la terrible mission, et Emmanuel la tâche morbide, de veiller à conserver la trace réelle, corporelle, de ce qui fut exécuté en trois mois, au printemps 1994, dans cette région de l'Afrique des Grands Lacs, dans un des pays les plus pauvres de la planète.

Emmanuel raconte ce mois d'avril, l'approche du drame au fur et à mesure que les Interahamwe (« Ceux qui travaillent ensemble », la milice armée du parti hutu MRND) arpentaient les collines. *« Ils tuaient les gens dans les maisons. Nous nous sommes réfugiés près de l'église. Le monseigneur nous a dit qu'ici nous serions à l'abri. Un soir, les Interahamwe ont attaqué, appuyés par l'armée. Ils tiraient des rafales sur les hommes qui étaient allongés dans l'herbe. Il y a eu des morts, des blessés. Ils sont arrivés, et ont achevé les gens à la machette. Ensuite, ils sont allés de bâtiment en bâtiment, lançant des grenades par les fenêtres sur les femmes et les enfants. Puis ils les ont achevés aussi, avec les machettes et les couteaux... L'attaque a duré deux jours. »*



PLUS DE 3 000 mètres — DE 2 000 À 3 000 — DE 1 500 À 2 000 — DE 1 000 À 1 500 — DE 500 À 1 000

« Moi, j'ai reçu une balle sur la tête. Je me suis évanoui. » Emmanuel a, sur le front, un trou. La balle n'a pas pénétré la boîte crânienne. *« Ils m'ont cru mort... La nuit suivante, j'ai rampé vers la brousse. » « Toute ma famille a été exterminée, sauf Kayitesi. Elle a été sauvée par une vieille femme hutue qui l'a retrouvée après le carnage. »*

« A mon retour, j'ai accepté ce travail. Ma famille est ici. Morte. Je ne veux pas que des gens versent du sable sur ces événements, qu'ils nient ce qui est arrivé. Jamais !... Quand on a déterré les corps, je ne dormais plus. Je me saoûlais. J'ai été déclaré fou... Maintenant, je sais que je resterai ici jusqu'à la fin de ma vie. Je suis un secouriste, je vole au secours de la mémoire des morts. » Emmanuel reprend sa marche, de salle en salle. *« J'étais là ! J'étais là !... »*

ENTRE 500 000 et 1 million de Tutsis selon l'ONU, sans doute 800 000 avancent des historiens, 1 200 000 selon l'association rwandaise de rescapés Ibuka (Souviens-toi), ont été exterminés en cent jours au Rwanda en 1994. Des opposants hutus ont aussi été éliminés. Personne n'est intervenu pour s'opposer à un drame que nul n'a appelé par son nom.

Winston Churchill, après la seconde guerre mondiale, avait évoqué Auschwitz en lâchant une formule : *« Le crime sans nom. »* Les Etats-Unis, première puissance mondiale, suivis par la France et leurs partenaires occidentaux, exercèrent une forte pression diplomatique en 1994 pour que le mot « génocide » ne soit pas employé dans les textes officiels. Car, en approuvant, le 9 décembre 1948, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, les Nations unies ont admis que ce crime concernait l'humanité entière et que les Etats se devaient, dès lors qu'un génocide est identifié, d'intervenir pour *« prévenir »* et pour *« punir »*. Lorsque Churchill s'émouvait de l'existence des camps d'extermination nazis, le génocide n'était pas encore reconnu. La création du mot revient à Raphaël Lemkin, conseiller au ministère de la guerre à Washington et auteur en 1944 du livre *Axis Rule in Occupied Europe*. Il fut inspiré par le grec « genos » (race) et le latin « cide » (tuer). Il livra une ébauche de définition : *« La destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. »* Cinquante ans plus tard, parce que la communauté internationale n'était guère désireuse de s'engager dans une aventure militaire, le *« crime sans nom »* a une nouvelle fois été perpétré.

Des crimes contre l'humanité ont été commis entre-temps. Des historiens évoquent un « génocide politique », une notion qui n'a pas été retenue dans la Convention de 1948, au Cambodge, en Chine et en URSS. En Asie du Sud-Est, au Proche-Orient, au Rwanda et au Burundi déjà, ailleurs encore, des crimes contre l'humanité ont été perpétrés, et sont revenus hanter l'Europe en ex-Yougoslavie. Lors du procès de Nuremberg, le procureur français, François de Menthon, avait décrit le crime contre l'humanité comme *« le crime contre le statut d'être humain »*, motivé par une idéologie qui est *« un crime contre l'esprit »* visant *« à rejeter l'humanité dans la barbarie »*. Les juges de Nuremberg ont donné pour la première fois une définition du crime contre l'humanité : il consiste à tuer quelqu'un parce qu'il est né. Tuer un juif parce qu'il est né juif. Tuer un Tutsi parce qu'il est né tutsi.

Dans la palette des crimes contre l'humanité, le génocide est le plus grave parce qu'il implique une vaste échelle et une préméditation. Les coupables de génocide sont des théoriciens avant d'être des assassins. L'ONU, qui a finalement dû reconnaître le génocide au Rwanda, a créé, le 8 novembre 1994, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), installé à Arusha, en Tanzanie, qui aura à livrer une première interprétation juridique du génocide. *« Un enjeu historique »* pour Laïty Kama, président du TPIR et juge au procès Akayesu.

Le statut du TPIR définit déjà le génocide. *« L'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux : a) meurtre de membres du groupe ; b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »* Le Tribunal a mission de punir les actes suivants : *« a) le génocide ; b) l'entente en vue de commettre le génocide ; c) l'incitation directe et publique à commettre le génocide ; d) la tentative de génocide ; e) la complicité dans le génocide. »* Le TPIR punit également les crimes contre l'humanité, *« assassinat, extermination, réduction en esclavage, expulsion, emprisonnement, torture, viol, persécutions pour des raisons politiques, raciales ou religieuses, et autres actes inhumains »* commis dans une intention semblable.

Le jugement de Jean-Paul Akayesu, le bourgmestre de la commune de Taba, bien que ce procès soit mineur par rapport à ceux de hauts responsables du génocide qui devraient s'ouvrir dans l'année, sera en effet historique. Parce que ce sera la première fois dans l'histoire qu'une cour de justice se prononcera sur le génocide, le verdict des juges Kama, Pillay et Aspegren, attendu ce printemps, établira une jurisprudence et servira de référence aux futurs procès au TPIR, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et à la Cour pénale internationale (CPI), dont la création est actuellement négociée par les Etats siégeant aux Nations unies. Historique aussi pour les activistes des droits des femmes, qui sont parvenus, en cours de procès, à faire intégrer à l'acte d'accusation la notion de *« violences sexuelles »* comme étant l'un des aspects du génocide.

Le génocide tutsi est donc le premier à avoir été reconnu par l'ONU depuis la signature de la Convention de 1948. Un génocide incontestable a pu être commis pour la première fois depuis que le « monde civilisé » en a établi la définition et s'est engagé à le combattre. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU en 1994, questionné sur l'inaction des « casques bleus », s'était écrié : *« Nous sommes tous responsables de cet échec... C'est un génocide... J'ai échoué... C'est un scandale ! »* En visite à Kigali le 25 mars, le président américain Bill Clinton a reconnu la responsabilité de la communauté internationale et des Etats-Unis pour ne pas être intervenu au Rwanda. Il a précisé : *« Nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur véritable nom : génocide. »*

Le Rwanda survit aujourd'hui dans l'ombre du génocide. Les rescapés sont *hantés* par le carnage, la perte des êtres chers, la justice promise qui n'arrive pas, les assassinats qui se perpétuent, la négation de leur calvaire, le cauchemar qui continue... Les tueurs hésitent entre une reconnaissance du génocide qui est aussi synonyme de cauchemar, d'effroi rétrospectif, ou un négationnisme acharné, tel qu'il est distillé par de vastes pans de la communauté hutue et des intellectuels étrangers.

Au Rwanda, chacun continue de côtoyer l'autre, de l'observer dans les collines. Les survivants tutsis, qui furent pourchassés, blessés, violés, humiliés, craignent que le génocide soit un jour achevé. Leur armée est certes au pouvoir, après la victoire militaire de la guérilla tutsie d'Ouganda, qui a stoppé le génocide ; ils demeurent néanmoins une minorité – 10 % à 15 % de la population – et sont cernés dans les villages par des voisins potentiellement hostiles. Les tueurs, et la population hutue associée sans discernement aux génocidaires par le gouvernement, craignent la vengeance tutsie et un contre-génocide. Le génocide de 1994 fut un choc national et ouvrit une ère nouvelle, celle de l'après-génocide, du traumatisme et du silence.

La chasse à l'homme a commencé dans la soirée du 6 avril 1994, peu après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Des unités de l'armée rwandaise et les milices des partis hutus extrémistes abattent les opposants politiques, dont la première ministre Agathe Uwilingiyimana, des militants des droits de l'homme, des intellectuels... L'opération est pilotée par le colonel Théoneste Bagosora, directeur de cabinet au ministère de la défense, un noyau d'officiers putchistes des Forces armées rwandaises (FAR), de responsables du Mouvement révolutionnaire national pour le développement et la démocratie (MRND), le parti du président, de la Coalition pour la défense de la République (CDR), le parti hutu raciste, et d'intellectuels partisans de la suprématie des Hutus. Ces hommes, réunis au sein de sociétés secrètes, préparaient le grand soir depuis des années. Leur objectif est la mise à mort des accords d'Arusha, signés en 1993 entre le gouvernement et la guérilla, et l'extermination des Tutsis du Rwanda.

Ils s'approprient le pouvoir et entraînent le Rwanda dans un tourbillon d'horreurs. Ils bénéficient d'atouts considérables : une société très structurée, hiérarchisée à l'extrême, une population disciplinée, une paysannerie aux abois, étouffée par le manque de terres et une pauvreté croissante, un militantisme ethnique en plein essor depuis trente ans, une machine de propagande antitutsie à l'œuvre depuis la première attaque du Front patriotique rwandais (FPR) en 1990. La fatalité n'existe pas. L'élimination d'un million de Tutsis rwandais n'est pas le résultat de tueries spontanées ou d'une bestialité innée, comme l'insinuent les partisans d'un « Hutuland » et d'un « Tutsiland » qui résoudraient les problèmes rwandais et burundais, ces pays voisins aux destins entremêlés.

« Tuer un million de gens et être capable d'en déplacer trois à quatre millions en l'espace de trois mois et demi sans toute la technologie qu'on a dans d'autres pays du monde, c'est tout de même une mission significative », témoignait le général canadien Roméo Dallaire, ancien commandant de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar), en février devant le TPIR. *« Il y avait une méthodologie »*, ajoutait-il. Pour réaliser aussi vite un tel génocide (l'assassinat d'environ 90 % de la population tutsie, donc de 10 % de la population rwandaise), il faut réunir certaines conditions. Planification, détermination des planificateurs pour l'exécution, acceptation par les exécutants.

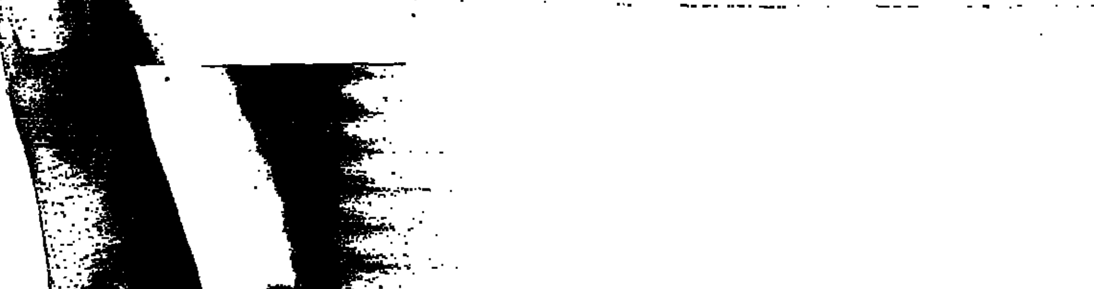
LA détermination sans faille des responsables du programme d'extermination ne fait aucun doute. Les extrémistes hutus se renforçaient dans les coulisses du pouvoir, avec l'appui de membres de la famille de Juvénal Habyarimana – notamment son épouse et les frères de celle-ci – et du premier cercle présidentiel, l'Akazu (« petite maison »). Des agents des services secrets avaient fondé des *escadrons de la mort*, le Réseau Zéro ; une frange du MRND et la CDR avaient créé leurs milices, les Interahamwe et les Impuzamugambi ; des officiers de l'armée s'étaient réunis au sein de la faction Amasasu (« balles ») et ravitaillaient les différents groupuscules armés. Les radicaux étaient parvenus à créer des instances parallèles ancrées au cœur du pouvoir rwandais.

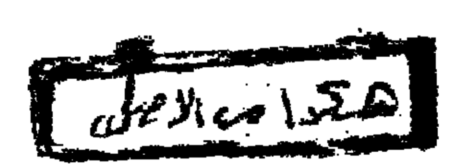
Pour trouver les exécutants, ce ne fut pas trop délicat. Le génocide au Rwanda fut un génocide populaire. Si les Allemands ont participé, comme autant de maillons d'une chaîne de la mort, au génocide des juifs, la contribution des Rwandais, spontanée ou non, fut d'une cruauté sans précédent. Des hordes de paysans hutus sont allées, machettes à la main, massacrer leurs voisins tutsis. Certains y étaient forcés, d'autres y ont pris part avec enthousiasme. Il y eut des fêtes champêtres après les tueries, lors desquelles on se saoulait et dégustait le butin – une vache, une chèvre. Jamais autant de gens ni militarisés ni politiquement engagés s'étaient ainsi couverts du sang de leurs concitoyens. *« Jamais un crime n'avait été puni au Rwanda. Il y a eu génocide parce qu'auparavant il y a eu impunité,* commente Alice Karekezi, une militante des droits de l'homme. *Certains racontent sans malice combien de personnes ils ont tuées. Ici on a tué ses voisins, les gens avec lesquels on partageait la boisson... Ce n'était pas le système nazi. Le crime était presque intégré au quotidien depuis des décennies. Certains savaient qu'ils allaient mourir et d'autres qu'ils allaient tuer. C'est le bilan de l'impunité. »*

« Ce n'était pas le système nazi. Le crime était presque intégré au quotidien depuis des décennies. Certains savaient qu'ils allaient mourir et d'autres qu'ils allaient tuer. C'est le bilan de l'impunité »

Des responsables du Front patriotique rwandais estiment que deux millions de Rwandais ont commis, durant le génocide, un crime de sang de leurs propres mains, ou pris part à un meurtre collectif. *« Le chiffre de deux millions est réaliste,* confirme un observateur du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme (HCDH). *Ça paraît fou... Le gouvernement ne peut pas criminaliser 30 % de la population, qui, pourtant, a commis des crimes abominables. »*

Le Rwanda se retrouve plus ethniquement divisé qu'auparavant. Non seulement la destruction d'un groupe d'individus n'avait jamais été envisagée de manière aussi radicale, mais les guerres du passé se déclaraient entre clans régionaux, sans connotation ethnique. Hutus, Tutsis et Twas (Pygmées) vivaient côte à côte en harmonie. Ils parlent la même langue. Les mariages mixtes étaient si fréquents que, bien que Hutus et Tutsis avaient et aient encore parfois une





هكذا من الاعلى



KABGAYI, MAI 1994 : *un Hutu, suspecté d'avoir sympathisé avec les rebelles tutsis, a été mutilé par les milices hutues (Interahamwe).*

PHOTOGRAPHIE DE JAMES NACHTWEY : né en 1948. Américain. Vit à New York. Rejoint l'agence Magnum en 1986. A effectué deux voyages au Rwanda en 1994. World Press 1994 pour ses photographies sur le Rwanda.

apparence physique différente, il est aujourd'hui difficile de déterminer à la physionomie l'origine ethnique d'une majorité de Rwandais.

« Les colons, et tout particulièrement les missionnaires, les évangélisateurs, ont semé les premiers germes de la division, accuse Denis Polisi, un idéologue du FPR. *Ils ont commencé à parler des origines lointaines des Tutsis. Ils ont institué la carte d'identité où figure la mention d'une ethnie, et ils ont donné tous les privilèges à ceux qu'ils appelaient les Tutsis. »*

> « Les miliciens l'ont forcée à enterrer son enfant vivant. Elle est hantée par ses dernières paroles : "Maman, arrête de jouer, arrête de me lancer de la terre sur le visage, maman, arrête de jouer !"... »

En 1925, le ministère belge des colonies, dans un *Rapport sur l'administration belge au Rwanda-Urundi*, dévoile ses schémas : « [Les Twas sont] *une race en voie de disparition... Le Mutwa réunit assez bien au physique l'aspect général du singe dont il hante les forêts* » ; « [Les Hutus sont] *petits, trapus, ont la figure joviale, le nez largement épaté, les lèvres énormes. Ils sont expansifs, bruyants, rieurs et simples* » ; « [Le Tutsi] *de bonne race n'a, à part la couleur, rien de nègre. Sa taille est très haute. Ses traits, dans la jeunesse, sont d'une grande pureté : front droit, nez aquilin, lèvres fines s'ouvrant sur des dents éblouissantes. D'intelligence vive, souvent d'une délicatesse de sentiment qui surprend chez des primitifs, possédant un extraordinaire empire sur lui-même, sachant sans effort se montrer bienveillant...* »

« Les Tutsis avaient une origine tout à fait distincte des "nègres", considérés comme appartenant à un ordre absolument inférieur », rappelle l'historien Gérard Prunier dans *Rwanda, le génocide* (Dagorno, 1997). *Ils venaient des Indes, ou même, comme le Père dominicain Etienne Brosse le suggéra, du Jardin d'Eden. Quelques années plus tard, un administrateur belge, le comte Renaud de Briey, avança froidement que les Tutsis étaient peut-être bien les derniers survivants du continent perdu de l'Atlantide. »*

La division ethnique commence ses ravages. Pour les Hutus opprimés, le Tutsi est devenu, outre le tyran allié des colons, l'étranger venu de contrées lointaines. Durant le génocide, il est tué parce qu'il est l'étranger. A Kabaya en 1992, Léon Mugesera, un cadre du MRND, prévient la population. Aux Hutus, il dit : *« Dites-moi, attendez-vous béatement qu'on vienne vous massacrer ? Nous devons agir. Il faut les liquider tous ! »* Aux Tutsis, il annonce : *« Votre pays, c'est l'Ethiopie, et nous allons trouver un raccourci en vous y expédiant par Yangorabo* [une rivière]. » Et les tueurs de Tutsis de 1994, qui prennent le temps de transporter les cadavres, vont les jeter dans les rivières qui coulent vers l'Afrique orientale...

Les colons et les missionnaires changent radicalement d'attitude en 1959 et soutiennent la « révolution sociale » hutue. Les Tutsis sont renversés et beaucoup partent en exil. Leurs enfants seront les soldats du FPR, qui seront les vainqueurs en 1994. Le Rwanda a connu, entre l'arrivée des premiers colons allemands à la fin du XIXe siècle et le génocide à la fin du XXe une lente évolution des mentalités qui a pesé dans la tragédie. L'Eglise en porte une lourde responsabilité. *« L'Eglise avait un grand impact sur la société. Elle imprimait au mode de vie africain une forte tendance moralisatrice. A défaut de devenir véritablement vertueuse, la société rwandaise devint hypocrite par convention,* note Gérard Prunier. *Une société ancienne, riche et complexe, fut modernisée, simplifiée et rigidifiée. »*

Le génocide fut relativement aisé à accomplir au Rwanda. La règle du silence, la foi en l'autorité, le devoir d'obéissance, la tradition d'impunité...

Des décennies d'apprentissage de la soumission et de la ferveur religieuse ont contribué aux comportements extrêmes de 1994. Des paysans hutus qui n'avaient pas l'âme de meurtriers n'ont pas refusé de participer au crime. Et les Tutsis, au lieu d'organiser une résistance dans les collines, se sont réfugiés devant les bureaux communaux et les églises, symboles de l'autorité, alors que les bourgmestres organisaient le génocide à l'échelon local et que les prêtres hutus s'y sont rarement opposés. Des agneaux sont allés à l'abattoir...

Les autres, qui tentaient de résister aux assauts, rejoignaient de toute façon les premiers. Mis en déroute, ils étaient, s'ils survivaient, forcés d'aller vers les lieux de regroupement. Et même ceux qui parvenaient à fuir finissaient souvent par y aller d'eux-mêmes. Au TPIR, la question a été posée à une femme – l'identité des témoins est protégée – qui racontait les tueries à Taba. Le juge : *« Vous saviez qu'on y tuait des gens. Pourquoi êtes-vous quand même allée au bureau communal ? »* Le témoin J.J. : *« Je me suis réfugiée là-bas car je savais que les personnes étaient tuées par les balles. Je ne voulais pas être tuée par les massues et les machettes. Je voyais que c'était très pénible d'être tué par des massues. »* Un autre témoin, N.N., raconte : *« Un Tutsi achetait une grenade 1 000 francs pour que les Interahamwes le tuent avec cette grenade, au lieu d'être tué avec des machettes, d'avoir son oreille coupée, les doigts... »*

Les mentalités n'ont pas changé. Un ordre est rarement discuté. Dans les collines, les villageois courbent l'échine. *« Dans ce pays, le chef est le chef,* confirme Denis Polisi. *Le respect de l'autorité doit rester fondamental, mais nous voulons inciter la population à participer aux décisions. Les gens vont choisir leurs délégués. Ce seront les jalons de la démocratie. »* En attendant la démocratie, qui n'a jamais existé et sur la voie de laquelle le FPR ne s'est pas engagé, les Rwandais continuent de s'enfermer dans le mutisme.

A cette obéissance, naturelle, voire sacrée, s'est ajouté le traumatisme du génocide. *« Chaque famille hutue recèle au moins un bourreau, comme il y a au moins une victime dans chaque famille tutsie »*, affirme Anastase Murumba, un responsable d'Ibuka.

« Ici, c'est une expérience traumatisante spécifique, constate Lincoln Ndogoni, un psychiatre de l'organisation américaine World Vision. *Les rescapés sont bien sûr traumatisés. Ils sont amers, en colère. Ils ont des crises de peur, de désespoir... Et les tueurs sont traumatisés. Ils se posent des questions : Pourquoi ai-je tué ? Suis-je coupable ? Si j'en ai tué cinq, aurais-je pu en tuer dix ?... Des enfants ont tué ! On leur a mis une machette dans la main et on leur a ordonné d'aller abattre le voisin. Des femmes ont tué ! Fait très rare dans une guerre, des femmes ont assassiné des enfants ! » « Je soigne une femme hutue qui était mariée avec un Tutsi et qui a jeté son propre enfant dans la rivière. Depuis trois ans, elle se rend chaque jour au bord de cette rivière et ne comprend pas ce qui est arrivé à son enfant,* raconte-t-il. *Je vois une autre femme qui avait déguisé son garçon en fille pour tenter de le sauver. Les miliciens ont découvert la supercherie et, pour la punir, l'ont forcée à enterrer son enfant vivant. Elle est hantée par ses dernières paroles : "Maman, arrête de jouer, arrête de me lancer de la terre sur le visage, maman, arrête de jouer..." Si rien n'est entrepris, ce pays sera un vaste hôpital psychiatrique dans dix à vingt ans. Les enfants du génocide seront des adultes traumatisés et asociaux. Car la leçon du génocide est qu'on ne peut pas avoir confiance en un gouvernement, une armée, ni en ses voisins, ses amis, voire ses parents. »*

Le silence du Rwanda... Où, ailleurs en Afrique ou dans le monde, peut-on trouver une place de marché presque silencieuse ? Le climat rwandais est empoisonné.

La guerre qui a repris l'an dernier dans le nord-ouest y contribue nettement. Chaque nuit, on meurt à nouveau au Rwanda. Les tueries s'enchainent. Chaque matin, les villageois comptent les disparus et les blessés. Les rebelles hutus, guidés par l'idéologie du génocide, tentent de déstabiliser le pays par tous les moyens. Et l'armée du FPR, devenue l'Armée patriotique rwandaise (APR), répond à ces violences avec, à chaque fois, davantage de brutalité. Kigali mène une guerre à sa propre population, aux Hutus du Nord, accusés de soutenir les combattants de l'ombre.

Le climat est aussi empoisonné parce que les tueurs continuent de nier, ou de justifier, le génocide. C'est le cas dans les collines rwandaises. C'est le cas à la prison de l'ONU à Arusha, où vingt-quatre prévenus, dont le colonel Théoneste Bagosora, attendent leur procès. Vingt prisonniers se sont réunis pour rédiger deux manuscrits confidentiels, dans lesquels ils racontent leur version des évènements, *Le Rwanda : quelques éléments pour comprendre le drame d'un peuple* et *Qui a peur de l'enquête sur l'assassinat du président Habyarimana ?*

Ils affirment que *« le conflit Hutu/Tutsi est un conflit ethno-politique séculaire de partage du pouvoir où la minorité tutsie cherche toujours à s'approprier le monopole du pouvoir par tous les moyens, y compris la voie des armes ». « Ceux qui disent que les Hutus et les Tutsis vivaient harmonieusement ensemble avant la période coloniale mentent »*, ajoutent-ils. Ils contestent la thèse d'un complot d'extrémistes hutus, assurant que *« l'Akazu, les escadrons de la mort et le Réseau Zéro sont des notions inventées pour discréditer, décourager et diaboliser tous les opposants au FPR »*.

Ils accusent le nouveau pouvoir rwandais d'avoir inventé le génocide. *« Pour asseoir son pouvoir, le FPR déploya tous les moyens pour coller sur le dos des Hutus ses crimes et pour faire du "génocide des Tutsis" son fonds de commerce en érigeant des monuments sur les grands sites de ce prétendu "génocide des Tutsis" et en y exposant des restes humains. Il le fit dans le but d'abuser la communauté internationale. Pourtant, l'exposition des crânes dans des endroits publics répond aux rites que les monarques tutsis d'antan pratiquaient. Les restes humains exposés aujourd'hui appartiennent aux seules victimes hutues du FPR. »*

Emmanuel Murangira, le survivant de Murambi, exclut une éventuelle réconciliation au Rwanda tant que ce discours persistera. *« La réconciliation ? Hum... Oui, si les gens reconnaissent leurs crimes, s'ils se confessent. »* Il s'énerve. *« Les Hutus d'ici refusent de témoigner. Ils n'ont rien vu ! Au printemps 1994, comme par miracle, aucun n'est sorti de sa maison ! » « Je connais un monsieur qui a brûlé une maison pendant le génocide,* dit-il. *Il est revenu voir la famille et reconstruire la maison après la guerre. Là, la réconciliation devient possible. »*

Emmanuel évoque aussi, parmi les maux du Rwanda, l'absence de soutien de la communauté internationale lors du génocide. Il déplore qu'elle ait gardé *« les yeux fermés »*. Puis le gardien des cadavres, le « fou », le « mort », s'en va en silence.

Rémy Ourdan

3 NOVEMBRE 1997

Audition du témoin NN devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)

Ils ont pris mon frère. Ils lui ont donné des coups de machette. Ils ont démoli les latrines et ils l'ont jeté dedans. Ils ont pris mon père et l'ont jeté dedans vivant.** (...) **Moi et ma sœur, ces hommes ont couché avec nous de force. Ma mère l'a supplié de nous tuer d'abord, au lieu de nous violer devant ses yeux. L'homme a répondu que leur principe, c'est de faire souffrir.** (...) **Deux autres sont venus. C'étaient nos voisins et ils venaient en cachette parce qu'ils avaient honte. Ils ont dit qu'on leur avait refusé le mariage et que, maintenant, ils vont coucher avec nous sans peine.** (...) **Notre maman nous a demandé de partir, qu'on ne devait pas continuer à être torturées devant ses yeux.** (...) **Un Hutu nous a cachées.** (...) **Il a dit que le bourgmestre avait cessé les tueries. Nous nous sommes dirigées au bureau communal.** (...) **Deux hommes m'ont un peu éloignée et ils ont commencé à me violer. Je ne pouvais plus bouger, parce que mon corps était... J'étais comme handicapée.** (...) **Les gens pouvaient voir, mais aucun n'avait pitié de nous. Ils venaient regarder.** (...) **J'ai retrouvé ma sœur en chemin, fatiguée. Ils l'avaient violée au bureau** [communal]. (...) **Quand elle me parlait, la voix ne sortait pas, parce qu'elle avait faim et qu'elle avait froid.** (...) **Moi, je ne pouvais rien faire pour elle.** (...) **Elle est restée là, elle avait froid, elle avait faim.** [Après la guerre], **quand nous sommes allés enterrer les restes des gens, elle avait été mangée par les chiens.

Prochain article : 2. Les yeux fermés

7 d'Or

Qui sera récompensé ?

Découvrez le résultat de vos votes avec Télé 7 Jours Lundi 30 mars sur France 2

Vos 7 d'Or seront remis à vos stars et émissions de télé préférées, lors de cette grande cérémonie.

France 2

Célébrez avec nous la grande fête de la Télévision en direct à 20h50.

1997

télé 7 JOURS

Programmes du 28 mars au 3 avril 1998

CÂBLE / SATELLITES

Régis Debray ou l'arrière-garde

par Michel Wieviorka

RÉGIS DEBRAY affiche ses inquiétudes et reproche au ministre de l'éducation (*Le Monde* du 3 mars) de jouer l'opinion contre l'institution, de livrer l'école au marché et de s'abandonner à la superstition technologique. Mais pose-t-il lui-même comme il convient les termes du débat, nécessaire, sur l'éducation, et y défend-il des positions recevables ?

A le *suivre*, le choix est *simple*. Veut-on le libéralisme débridé, la loi de l'argent et des marchés, la concurrence, les valeurs de l'univers Microsoft, la modernisation à l'*américaine*, et en définitive la fracture sociale, ou bien la raison, le bon sens cartésien, l'universel, la laïcité, bref, les principes d'une République assurant l'*« être-ensemble »* ?

Confronté à cette alternative, on ne saurait hésiter. Mais le choix proposé est fallacieux, car construit de façon à dénier le caractère républicain de toute pensée qui *s'écarte de la sienne*. *Régis* Debray assimile la pensée et les implications pratiques du néolibéralisme et l'immense ensemble de possibilités qu'offre l'action politique *lorsqu'elle refuse* aussi bien la soumission à des contraintes économiques supposées omnipotentes que l'intégrisme républicain. Il qualifie d'américaines les orientations qu'il combat de façon à *mieux les disqualifier et considère* qu'en dehors de la République telle qu'il la conçoit il n'y a pas de salut.

Mais le réformisme gouvernemental mérite-t-il d'être réduit à *l'image d'un cheval de Troie au service* des puissances de l'argent, aveuglé par l'utopie informatique ? Régis Debray enferme la discussion dans l'image d'une lutte implacable entre l'ouverture internationale à l'économie et à la technique et le *maintien républicain* de l'intégration nationale, alors que le propre de l'action gouvernementale, et en particulier celle du ministre qu'il interpelle, est de chercher à concilier les registres. Son analyse postule le choc frontal de deux orientations ennemies, là où en France, et partout en Europe – mais il saute au-dessus de ce niveau –, s'ouvrent des chantiers politiques et intellectuels où il s'agit de combiner, par la réforme, par la négociation, l'intégration nationale, dont l'école est effectivement un enjeu central, et la participation à des *échanges dont* l'espace est de plus en plus international, et surtout européen.

La rétraction intellectuelle dans laquelle il enferme la discussion est si inadaptée qu'elle devrait s'effondrer d'elle-même : entre le néolibéralisme et l'incantation *républicaniste*, ne voyons-nous pas se mettre en place une politique de gauche, des réformes, des projets, des programmes, qui méritent certes *discussion*, mais qu'il est injuste de plaquer sur un des deux pôles extrêmes du débat, tel que Régis Debray voudrait qu'il se pose ?

Il se projette vers l'avenir à reculons, les yeux rivés sur un modèle mythique dont la formulation abstraite est si éloignée des réalités concrètes que sa transcription pratique ne peut être que répressive

Sans s'attarder sur les faits, Régis Debray reconnaît la dégradation et les dysfonctionnements de l'école et évoque notamment le désarme*ment moral des enseignants*. A ses yeux, l'école va d'autant plus mal qu'elle cesse d'être une institution, rien qu'une institution ; elle est affaiblie par l'ingérence du politique, de l'économique et du *social*, sans *parler du religieux*, dont elle devrait être dissociée résolument.

Au fond, en reprochant au ministre de céder sur ce point, il témoigne d'une formidable hostilité à tout ce qui provient de la société. A le *suivre*, les acteurs *sociaux*, dès lors qu'ils estiment être concernés et souhaitent s'impliquer dans l'école, sont pour elle un danger, y compris les parents d'élèves. De plus, reconnaître la subjectivité des *élèves est pour lui un problème, et* il n'accepte pas le projet de mettre l'enfant au cœur du système éducatif.

Fidèle à une conception classique des institutions, Régis Debray considère que la socialisation des enfants, pour aboutir à leur émancipation personnelle, impose *de les extraire*, par l'école, *de leur famille, de leur quartier, de leur environnement*, qui sont autant de sources d'enfermement ou de limitation à leur construction personnelle, à l'affirmation de leur autonomie. Celles-ci ne peuvent être pour lui qu'un résultat de l'éducation, *elles ne se présentent pas* comme une condition de la relation pédagogique ou comme un élément favorable.

Cette position repose sur une représentation mythique de l'école républicaine, qui, *dans le passé*, a assuré en fait non pas tant l'égalité *des chances que la reproduction des inégalités*, associée à des possibilités, limitées, d'ascension sociale. Certes, ici, Régis Debray n'est pas seul. Parmi ceux qui, aujourd'hui, comme lui, encensent le modèle abstrait *de l'école* républicaine, il en est qui oublient les critiques qu'ils lui adressaient, dans les années 60 et 70, d'être au service du capital ou d'assurer par la violence symbolique le maintien de la *domination* sociale. Le mythe a pour fonction aussi d'escamoter ce qui fut une caractéristique essentielle de l'école républicaine : assurer la sélection des élites, qu'il s'agisse d'héritiers ou, en plus *faible partie, de boursiers*.

Le système éducatif français, jusque dans les années 60, a autorisé un élitisme qu'on peut qualifier de républicain, ne serait-ce qu'en *distinguant* les filières et en *réservant* le *lycée et les études* supérieures, pour l'essentiel, aux enfants des classes dominantes. Le modèle classique de l'institution que défend Régis Debray a eu de grandes qualités d'intégration dans la citoyenneté et dans la nation, mais il n'a pas été un facteur puissant d'égalité sociale. Souhaiter sa *pérennité, c'est d'une certaine façon* en appeler au maintien d'un mode de sélection et de formation des élites.

L'école de masse, aujourd'hui, n'est pas un ascenseur social. Ses *difficultés témoignent*, à trois niveaux principaux, de sa crise comme institution, mais aussi, plus largement, d'une mutation. En premier lieu, les enseignants, pour la plupart fonctionnaires protégés dans leur emploi, n'en éprouvent pas moins un sentiment de dégradation sociale et morale ; mais ils sont aussi des acteurs qui inventent, développent des projets, s'efforcent de tenir compte des particularismes *sociaux* ou *culturels* de leurs élèves. Le cas échéant, les moyens et les possibilités qu'apportent les ZEP, aussi insuffisants qu'ils puissent paraître, constituent une bouée qu'ils jugent essentielle.

Ensuite, le système d'éducation comme organisation est, à bien des égards, bloqué. Toute tentative de modernisation risque la collision avec une culture institutionnelle lourde, bureaucratique, inadaptée, dont les membres sont tentés parfois par le repli corporatiste. Mais les responsables, par exemple les chefs d'établissement, sont ca*pables d'entrer en partenariat* avec d'autres institutions – police, justice –, avec des entreprises, des travailleurs sociaux, etc., et pas seulement à des fins répressives, ou *préventives de la violence, ou qui* seraient imposées par le marché : il peut s'agir aussi de créer localement les conditions d'une meilleure éducation.

Enfin, le sens même de l'éducation est *brouillé*, les *références* à l'égalité et à la fraternité sont mises à mal par l'échec scolaire, massif, ou par le rôle de l'école dans l'accroissement des inégalités sociales. Les élèves en attendent *quelque chose (ou n'en attendent* plus rien) en s'interrogeant constamment sur l'utilité de leurs études.

Tout cela heurte la sensibilité de Régis Debray, qui se refuse à accepter l'intrusion de la société civile et de la culture autre que scolaire dans l'école. Or il y a là une réalité incontournable. Est-il pos*sible, est-il souhaitable* d'expulser le social hors de l'école ? Oui, dit Régis Debray, pour qui l'Etat, et ici plus précisément la République, est le seul garant possible de la liberté individuelle et de l'émancipation personnelle, tandis que *la société apparaît comme facteur de* corruption, de dégradation. Régis Debray s'inscrit en faux par rapport aux travaux sociologiques sur l'école, nombreux depuis une quinzaine d'années, et qui montrent, à l'opposé, que le *mouvement de* rencontre de la société et de l'école est irréversible et puissant, ce qui n'interdit pas de penser et de vouloir la capacité de l'école à maîtriser cette rencontre. Et il *ajoute* à son refus de considérer l'irruption de la société dans l'école autrement que comme une crise ou un malheur une conception très négative de *ladite* société, qui ne peut dès lors que préparer la décadence et le chaos de l'institution scolaire.

Régis Debray se projette vers l'avenir à reculons, les yeux rivés sur un modèle mythique dont la formulation abstraite *est si* éloignée des réalités concrètes que sa transcription pratique ne peut être que répressive. Il oppose le bien, l'Etat, au mal, la société ; la République et ses principes, à la *démocratie* et aux *opinions*. Le pouvoir l'intéresse plus que l'action politique, les principes et l'ordre plus que le débat démocratique. Il associe dans une même *critique* les propos *maladroits* du ministre de l'éducation sur les enseignants et le fait qu'il s'adresse à l'opinion pour tenter de réformer une institution bien en peine de se transformer d'elle-même, de l'intérieur.

Régis Debray vit à l'heure d'une *opposition entre République* et démocratie, alors que ceux qui sont aux affaires actuellement concilient l'une et l'autre avec des résultats non négligeables. Il n'accepte pas le projet d'articuler l'autonomie institutionnelle du *système d'éducation*, facteur d'intégration civique et culturelle, et l'ouverture de ce système aux réalités d'une société elle-même ouverte sur l'Europe. Avec un immense *talent*, il *incarne plus que quiconque* la figure du grand intellectuel. Mais une figure qu'inquiète le changement et qui se méfie des acteurs sociaux en dehors des enseignants qui se sentent agressés par le discours du ministre, et dont il se fait le porte-parole. Une figure qui n'a plus guère que le discours de l'ordre et de son maintien – républicains, *bien sûr* – à *nous proposer*. L'avant-garde est passée à l'arrière.

Michel Wieviorka *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

Une critique dérisoire

par Nelson Vallejo Gomez

AFIN d'aiguillonner sa thèse : changer l'enseignement reviendrait à faire du libéralisme – ce qui imputerait à Claude Allègre des penchants politiques cachés voire manipulateurs – Régis Debray s'inquiète, *dans le point de* vue que *Le Monde* a publié le 3 mars, de la place accordée aux idées de *« l'excellent Edgar Morin »*, dans la réflexion sur le thème *« Quels savoirs enseigner dans les lycées ? »*.

L'inquiétude se veut critique et, avant trêve, ironique. La critique est certes utile et nécessaire, mais il est bon qu'elle sache se distinguer d'une simple offensive médiologique. *Quant à la réduire à de l'ironie*, en confondant articuler les savoirs avec des confitures culturelles dans le supermarché de la connaissance scolaire, cela ne revient, en somme, qu'à faire un porridge de seules inquiétudes *épistémiques* – aussi justifiées soient-elles – et à rendre dérisoire sa propre critique.

On connaît un axe central de la réflexion d'Edgar Morin : articuler les savoirs. *Là-dessus, on entend* des voix qui lui reprochent, en substance, de faire le lit du libéralisme. Elles prétendent que cette articulation suit un itinéraire pédagogique *destiné à faire des esprits* polyvalents, très monnayables dans un *« marché aux disciplines »*, soit, en fait, dans un marché du travail. Ce n'est pas la pertinence de cette *critique qu'il conviendrait tout de* suite d'examiner, ce sont plutôt ses présupposés :

– Une articulation des savoirs produit immanquablement une polyvalence et une superficialité des esprits. Nietzsche *n'écrivait-il pas* déjà que les Grecs étaient *« superficiels par profondeur ? »*

– La pertinence des critères d'évaluation d'un enseignement ne pourrait porter que sur son degré de polyvalence ou de monovalence. *Dans le second présupposé, on voit que le sens de cette critique repose sur la question* : comment le savoir va-t-il se monnayer sur le marché *du travail d'une économie mondialisée ?* Dans le premier présupposé, on peut percevoir une crainte : que des savoirs chassés de leurs champs disciplinaires respectifs, et sommés de s'articuler, soient tous également coupés des exigences et des *méthodes qui sont propres à chacun* d'eux et qui font leur sérieux. Bref, on craint une sorte de hold-up, de détournement généralisé. Et ce soupçon de superficialité, naturellement, aura poussé à se demander : *à qui profite le crime ?*

La nouveauté, aujourd'hui, serait donc qu'on impose cette alternative : ou bien le respect des savoirs compartimentés, ou bien des esprits qui, comme des couteaux suisses, devront rester dans la poche et se plier sous la main des entrepreneurs.

Maintenir des champs disciplinaires dans leurs barrières propres n'est pas vraiment favoriser la vie de l'esprit ; c'est au contraire l'instrumentaliser, le rendre servile

Il est bien *légitime de craindre un* amalgame *« première droite – le souci consumériste »* avec *« deuxième gauche – la tendre écoute des âmes »* dans la mission de l'enseignement. Ce serait effectivement le cas si l'on résumait l'enseignement à un apprentissage technique, fût-il polyvalent.

Il est tout aussi légitime de s'inquiéter *du respect des exigences*, des méthodes et des principes particuliers à chaque discipline. Mais l'on s'aveugle en s'imaginant que l'entreprise de relier les savoirs a fatalement une telle issue. Au contraire, on pourrait indiquer aussi *bien qu'une présentation de* savoirs compartimentés et leur transmission sous cette forme aboutiraient mieux qu'une autre à ce qu'on pourrait appeler une *« technicisation »*, une *« commercialisation »* des esprits.

Toute une tradition philosophique, servie généralement par les savants eux-mêmes, enseigne qu'on reste encore dans les savoirs (voire qu'on y est plus que *jamais*) *quand on s'inquiète, justement, de* les articuler ou d'organiser les connaissances. Si la connaissance, dans sa définition la plus simple, consiste à *« mettre en rapport »*, si expliquer consiste à articuler, on *n'aura jamais compris (et on ne* pourra jamais faire comprendre à quiconque) en quoi il y a bien un savoir en mathématiques, un savoir en biologie, un savoir en philosophie, en histoire... si l'on omet de mettre en lumière quelle articulation de la connaissance s'opère dans chacun de ces domaines, *quelle stratégie organisatrice* les articulerait les uns avec les autres.

En revanche, refuser cette perspective et l'interdire aux élèves, c'est renvoyer l'esprit à accepter *passivement les principes et les méthodes* dans lesquels un savoir se différencie. Or, une telle soumission intellectuelle, n'est-ce pas cela précisément qui destinerait déjà *l'élève, quand bien même il deviendrait* un spécialiste brillant, à n'être qu'un pur serviteur d'un savoir ?

C'est ainsi que l'on décèle, chez certains élèves, cette pente fâcheuse qui consiste à croire que pour connaître bien une discipline, *il faut faire de son esprit l'instrument* de cette discipline. Comment se fait-il que l'on trouve des élèves qui, pour soi-disant garder leur « sensibilité » littéraire, ignorent les *mathématiques ? Veut-on des esprits qui ne sauraient pas se gouverner* ni s'orienter dans le champ du savoir ? Qui ne seraient jamais capables de s'élever au-dessus des réalités et d'y revenir dans leur *complexité ?*

Il y a du mathématique, du musical dans un poème : c'est pourquoi on peut sentir son harmonie. Comprenons donc que maintenir des champs disciplinaires dans leurs barrières propres n'est pas *vraiment favoriser la vie de l'esprit ; c'est au contraire l'instrumentaliser*, le rendre servile ; et c'est alors, plus que jamais, qu'une économie libérale y trouverait son compte.

Comprenons enfin qu'il ne s'agit *pas non plus de gommer les différences* dans lesquelles les savoirs trouvent le ressort de leurs évolutions propres, pas davantage de conditionner le devoir du maître à la logique interne d'une discipline, *fût-ce la sienne. Car c'est un autre* temps du travail intellectuel et du devoir de la vie de l'esprit, qui fait trouver d'autres lieux et d'autres objets de connaissances.

Et ce temps requiert de la constance et, justement, de la discipline. Tout savoir commande en ce sens une spécialisation, une différenciation. Mais on ne se spécialise *jamais mieux que lorsque l'on est* capable de dire en quoi il y a une différence ou une singularité.

Il serait fâcheux, en tout cas, que la spécialisation comme la disci*pline ne soient encore évaluées que* par le pouvoir et la compétence qui s'ensuivent et qui feront s'ouvrir les bourses sur le marché. Car il n'y aurait plus de désir de connaître, mais *seulement de l'intérêt de connaître*. Il n'y aurait plus non plus de *poésie*, ni d'amour dans la mission d'enseigner les savoirs eux-mêmes.

Nelson Vallejo Gomez *est chargé de mission au conseil scientifique de la consultation nationale du ministère de l'éducation « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? ».*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Tout dire sur le Rwanda

IL ne faut pas oublier le Rwanda. Il ne faut pas oublier le génocide qui fit près d'un million de victimes, en premier lieu parce que les événements de 1994 ne cessent pas de hanter ce *« pays des âmes mortes »*. Il faut avoir en tête non seulement ce chiffre et ce printemps maudit, mais les souffrances que continue d'endurer ce pays et ses difficultés à sortir de l'infernale spirale de la mort. Il ne faut pas oublier non plus la criminelle inertie dont fit preuve la communauté internationale devant la gigantesque tuerie de 1994, sauf à désespérer de tout pour l'avenir. On savait, on a laissé faire.

Après un long silence vient l'heure des repentirs et des autocritiques : Kofi Annan reconnaît que l'ONU, dont il est devenu le secrétaire général, a totalement failli à sa mission ; Bill Clinton lui emboîte le pas, allant faire son *mea culpa* à Kigali au cours de sa tournée en Afrique. Même si elles sont peu de chose, ces repentances sont nécessaires.

La France n'en est pas là, pour la simple raison que son rôle à l'époque ne fut pas de pure abstention et qu'il est par conséquent beaucoup plus complexe à démêler. Paris s'est félicité la semaine dernière de l'aveu de Bill Clinton, en l'interprétant comme un argument pour sa propre réhabilitation. Le ministère des affaires étrangères a rappelé que, dès le 6 avril 1994 (date de l'attentat contre le président rwandais Habyarimana qui allait donner le signal des massacres), la France fut la seule à plaider pour le maintien des « casques bleus » au Rwanda et à réclamer des renforts. Elle fut seule également à dépêcher des soldats au Rwanda pour l'opération Turquoise, dont l'objectif affiché était de mettre un terme au génocide, même si la façon dont l'intervention a été menée et dont elle a tourné n'est pas au-dessus de la critique.

Mais la France ne peut pas pour autant échapper à l'examen précis de ce que fut sa politique au Rwanda, beaucoup plus trouble en fait que ces généreuses déclarations d'intention. Pourquoi avait-elle pris à ce point parti en faveur d'un régime hutu dont elle connaissait la brutalité ? Pourquoi a-t-elle continué à le soutenir jusqu'au bout, alors qu'elle était informée du massacre qu'il préparait ? Jusqu'à quand a-t-elle continué de livrer des armes au Rwanda, au nom d'un accord de coopération militaire qui aurait dû être depuis longtemps dénoncé ? Pourquoi a-t-elle évacué de Kigali en avril 1994 une partie des responsables rwandais impliqués dans les massacres ? Pourquoi d'autres ont-ils pu s'enfuir ensuite grâce à l'opération Turquoise ? D'où venaient les instructions ? Qui commandait réellement les militaires français présents au Rwanda ? Ce sont quelques-unes des questions sur lesquelles la mission d'information parlementaire doit faire la pleine lumière.

Il lui faut, pour cela, l'appui du gouvernement. Si Lionel Jospin, comme il le devrait, recommande aux ministères concernés la plus grande transparence, pourquoi ne le fait-il pas publiquement savoir ? S'agissant du dernier génocide d'un siècle infernal, silence et précautions ne sont plus de mise.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une voix de source à l'ABC

MÊME compte tenu de ce crescendo qui doit mener un spectacle de variétés à son ou à ses points culminants selon qu'il comporte une seule vedette ou plusieurs étoiles d'égale grandeur, il est assez rare de retenir sans défaillance l'attention du public onze attractions durant. C'est pourtant cette gageure que tient le nouveau programme de l'ABC. Peu suspect à l'ordinaire d'excessive indulgence, nous n'en sommes que plus heureux aujourd'hui de pouvoir, sans réticence aucune, conseiller aux amateurs de music-hall d'y consacrer une soirée : ils ne la regretteront pas.

Impossible de s'expliquer à propos de chacun. On s'en excuse auprès des Soeurs Bordeaux, des Puposi et des Bel-Air, du prestidigitateur Clifton ; des extraordinaires Tom et Jerry dans un numéro de barre fixe éblouissant. Mme Marguerite Moréno, dont ce n'est pas tout à fait la place, évoque quelques souvenirs de sa vie d'artiste : tournées impécunieuses, soirs de trac, lapsus et catastrophes vite oubliés. Elle dit également, de Victor Hugo, *Stella*. On applaudit l'artiste aimée.

Je gardais pour la bonne bouche Mme Suzy Delair. Elle est tout simplement délicieuse de charme, de malice, d'abattage et de grâce. Une voix de source, un répertoire admirablement composé. Depuis Mme Yvonne Printemps on n'avait entendu détailler aussi joliment les couplets : diction parfaite, intentions bien mais pas trop soulignées. *Danse avec moi* (du film *Quai des Orfèvres*) et l'ancien *Femmes que vous êtes jolies* ne peuvent, entre autres, être mieux mis en valeur.

Henry Magnan
(31 mars 1948.)

Double transition périlleuse au Mexique

EN CE JOUR de décembre 1994, le président Ernesto Zedillo convoqua son directeur de cabinet : *« Vous connaissez quelqu'un à la Maison Blanche ? – Non, Monsieur le président. – Appelez quand même et demandez 20 milliards de dollars. »* Et Luis Tellez, qui a entre-temps été promu secrétaire à l'énergie, d'ajouter : *« Je suis devenu un ami de Leon Panetta* (secrétaire général de la présidence américaine) *quand nous avons remboursé les 20 milliards par anticipation en 1996. »* Le Mexique traversait sa plus grave crise depuis l'ouverture du pays sur le marché international grâce à l'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada (Alena). Il était en cessation de paiement, les créanciers réclamaient leurs avoirs, 29 milliards de titres libellés en dollars qui excédaient largement les réserves.

Le rétablissement a été spectaculaire. Après une dure année 1995, la croissance est repartie, l'inflation a été réduite de moitié. Les gardiens du néolibéralisme, qui s'est emparé de ce pays naguère voué au capitalisme d'Etat, peuvent être satisfaits. Les indicateurs macroéconomiques sont au vert. L'assainissement a coûté cher aux classes les plus défavorisées, aux paysans ; les écarts sociaux se sont creusés. *« Ce n'est pas le prix du rétablissement, mais celui de la crise »*, rectifie Guillermo Ortiz, gouverneur de la banque centrale mexicaine et ancien fonctionnaire international. Ce cours n'a été remis en cause ni par la crise asiatique ni par la baisse consécutive des prix du pétrole. Le gouvernement a immédiatement réagi dans la plus stricte orthodoxie. Deux milliards de dollars ont été rayés dans le budget de l'Etat pour compenser le manque à gagner des taxes sur le pétrole et les produits dérivés. La réglementation du secteur bancaire a été durcie (l'Etat a tout de même repris 45 milliards de créances douteuses) et la masse monétaire a été réduite.

UNE COHABITATION MAL GÉRÉE

« Ce n'est pas la première fois que nous sommes lancés dans une opération de redressement. On en a déjà eu beaucoup dans le passé, rapides mais éphémères, note un spécialiste financier. *Cette fois on a choisi une voie plus difficile et plus longue. C'est nouveau. Réduire les dépenses publiques avant des élections est chez nous inédit. »* Un observateur bien au fait des turpitudes politiques mexicaines reste toutefois sceptique : *« Cette vertu nouvelle pourrait bien cacher la constitution d'un trésor de guerre qui sera utilisé dans la prochaine campagne présidentielle. »*

Car ce passage d'une économie fermée, exportatrice de matières premières, où la distinction entre les milieux politiques et les affaires était inconnue, à un marché ouvert plongé brutalement dans le grand bain nord-américain s'accompagne d'une *transition* politique d'un système de parti-Etat vers, si l'on en croit Ernesto Zedillo, *« un système démocratique moderne où plusieurs partis participeront aux responsabilités »*. *« C'est une transition vers l'inconnu »*, répliquent les plus sceptiques. Car après soixante-dix ans d'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), il n'est pas facile d'inventer une vie politique pluraliste. La fédération des industriels mexicains invite des orateurs européens à venir leur parler de *« la transition »*. Felipe Gonzalez sera suivi par Margaret Thatcher.

En 1988, le candidat de la gauche à l'élection présidentielle, Cuauhtémoc Cardenas, n'a été privé de la victoire que par la panne du système informatique de comptage des voix ! Mais en juillet 1997, l'opposition, toutes tendances confondues, est devenue majoritaire au Congrès. Les Mexicains sont confrontés à une forme de cohabition sans vraiment savoir la gérer. Le gouvernement avait l'habitude de traiter le Congrès comme une chambre d'enregistrement. Il doit maintenant composer avec une opposition qui a tendance à confondre la rhétorique et la réforme.

Fils du légendaire Lazaro Cardenas qui, le 18 mars 1938, inscrivit la nationalisation du pétrole dans la Constitution (elle y est encore, malgré le vent de libéralisme), Cuauhtémoc Cardenas a enlevé la mairie de Mexico l'année dernière. La situation de la capitale, tentaculaire, bouillonnante, en proie aux gangs et à la petite criminalité, n'en a pas été bouleversée. *« Cardenas fait la planche »*, explique Vincente Fox, dirigeant du Parti d'action nationale (PAN, conservateur). Il reproche au chef du Parti de la révolution démocratique (PRD) de reculer devant les mesures impopulaires pour ne pas obérer ses chances de gagner la prochaine élection présidentielle. Les maux endémiques de la politique mexicaine, la corruption, le clientélisme, le détournement de la loi au profit d'intérêts privés, n'épargnent aucun parti. D'autant que nombre d'opposants d'aujourd'hui ont été façonnés par le moule du PRI. Et comment en serait-il autrement alors que ce parti a instauré, pendant plusieurs générations, ce que Mario Vargas Llosa a appelé *« une dictature parfaite »*, un pouvoir sans partage « légitimé » tous les six ans par les urnes ?

LE CHIAPAS ET LA BOURSE

Il n'est pas facile de rompre avec des décennies de mauvaises habitudes. Même pour les nouveaux riches mexicains, rejetons des étudiants qui, en 1968, défièrent la police sur la place des Trois-Cultures (bilan : plusieurs dizaines de morts), et qui, maintenant, fréquentent les meilleures universités américaines. Le capitalisme américain a son revers. Les actionnaires venus du nord du Rio Grande mettent leur nez dans les comptes ; ils veulent établir une nette distinction entre le patrimoine de l'entreprise et les biens de ses propriétaires, une incongruité même pour un Mexicain formé au MIT.

Les *gringos* ont, de surcroît, une conception moralisatrice des affaires. S'ils apprécient la stabilité politique, ils aiment bien qu'elle ait un vernis démocratique. S'ils n'ont pas toujours dans leur histoire manifesté une grand amour des Indiens, ils sont devenus sensibles au traitement que leur infligent leurs partenaires.

Le Chiapas pèse sur les cours de la Bourse. Ainsi l'ouverture au marché international et l'ouverture politique sont-elles étroitement liées, bien que la seconde ait pris du retard sur la première. Les technocrates qui peuplent aujourd'hui les allées du gouvernement, jusqu'au plus haut niveau, les jugent irréversibles. A deux conditions. Que les dirigeants soient capables de désamorcer les tensions sociales et que le PRI ne cherche pas à se maintenir au pouvoir par tous les moyens. Pour l'héritier de la révolution de 1910, c'est une conversion qui n'est pas encore assurée.

Daniel Vernet

Le doute *par Leiter*

La mémoire collective à l'épreuve de l'Histoire

Suite de la première page

Ce n'est pas la réalité des lois Ferry qui a fait leur succès, explique Jean-Michel Gaillard, mais la *« mystique de l'instruction »* qu'elles ont suscitée, c'est-à-dire la conviction qui s'est ancrée dans la population que le mérite et le talent rendaient désormais possibles la promotion sociale. Et, de fait, l'école publique a joué ce rôle d'ascenseur social en une, deux ou trois générations. La représentation que ces dernières se sont forgée de l'école a donc été bien plus importante que les lois elles-mêmes. L'innovation radicale était dans les têtes et non dans les faits...

C'est le mythe fondateur d'une autre République, la quatrième, que décrit la sociologue Dominique Schnapper. Il consiste à affirmer que la France entière était avec le général de Gaulle, dès le 18 juin 1940, et que tout ce qu'a pu faire ou promulguer le régime de Vichy était nul et non avenu. Les communistes, de leur côté, ne voulaient voir dans le PCF que le *« parti des fusillés »* et faisaient systématiquement silence sur la période allant du pacte germano-soviétique d'août 1939 à l'attaque allemande contre l'URSS en juin 1941. La vie politique, sous la IVe République, n'a été possible qu'au prix de ce double oubli.

La France vient de commémorer l'Edit de Nantes de 1598 qui accordait la liberté religieuse aux protestants. Mais ce document *« n'a pas trouvé la même place dans la mémoire des différents partenaires »*, constate l'historien allemand Rudolf von Thadden. En France même, les protestants ont gardé un souvenir très vif de l'Edit alors que les catholiques *« minoraient son importance parce qu'ils misaient sur le poids du plus grand nombre et sur le dynamisme d'une politique de réunion favorable à la religion privilégiée de l'Etat »*. Mais la divergence est plus grande encore entre Français et Allemands. Les premiers ont conservé avant tout l'idée d'une réconciliation, alors que les seconds *« connaîtront l'Edit de Nantes par les victimes de sa suppression, par les déçus qui cherchaient refuge chez eux »*, à Berlin en particulier, après la Révocation décidée en 1685 par Louis XIV.

Rudolf von Thadden propose un autre exemple de mémoire contrastée. La création de la République démocratique allemande après la seconde guerre mondiale s'accompagne d'une pétition de principe des nouvelles autorités communistes : *« Un citoyen de RDA n'a plus rien à voir avec l'Allemand des années 30, il ne souffre pas sous le poids du passé, il n'en est pas responsable. L'option pour le communisme le met aux côtés de ses "frères" soviétiques qui ont vaincu le fascisme, une fois pour toutes. »* Au contraire, à l'ouest, la République fédérale accepte d'assumer l'héritage nazi et se livre à un travail de réflexion et d'éducation sur le passé. *« S'ils ne tiennent pas compte de ces deux mémoires, les Allemands risquent de mettre en danger le processus de leur réunification intérieure »*, conclut l'historien.

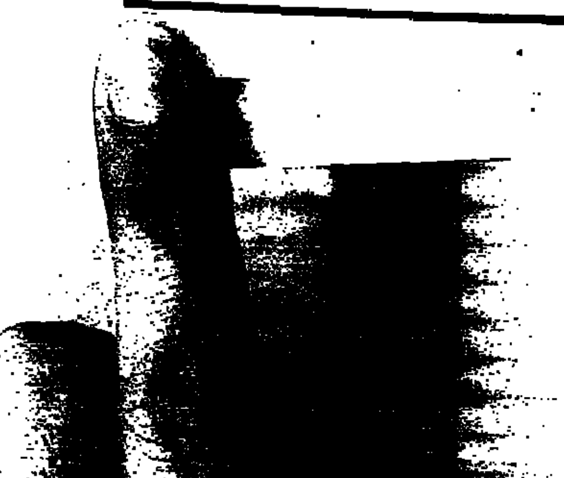
ÉCOUTER LES TÉMOINS

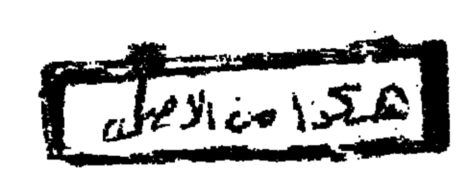
La France a longtemps vécu, comme on l'a vu, sur le mythe gaulliste d'une population d'emblée et massivement résistante. Mais le retour de mémoire sur la seconde guerre mondiale, depuis une vingtaine d'années, coïncide avec une montée de l'extrême droite. *« Y a-t-il un lien ? »*, s'interroge l'historien Henry Rousso. On doit en tout cas constater que le regain d'intérêt pour cette période, la publication d'ouvrages de référence sur l'occupation, la collaboration, les persécutions contre les juifs, n'ont nullement empêché la progression du Front national.

Plusieurs intervenants ont rappelé l'étrange aventure arrivée aux survivants des camps de concentration. Lorsqu'ils ont voulu faire état de leur expérience, immédiatement après la guerre, on ne les a pas écoutés. *« On nous disait : il faut oublier, tournez la page ! tâchez d'être heureux ! »*, raconte Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix et président de l'Académie universelle des cultures. Pour que la mémoire se transmette, il ne suffit pas que le témoin soit prêt à s'exprimer, il faut encore que l'esprit du temps permette qu'on l'entende. Des années ont passé avant que les récits des rescapés n'atteignent un large public.

Le philosophe Paul Ricoeur a donné un autre exemple de cette *« incrédulité »* face à l'*« inhumain »*, fondée, cette fois, sur des convictions idéologiques. Margarete Buber-Neumann, épouse d'un intellectuel communiste allemand, réfugiée en URSS après l'arrivée de Hitler au pouvoir, avait été envoyée au goulag après l'arrestation de son mari à Moscou en 1937. Livrée aux Allemands par Staline en août 1940, elle est passée directement des camps soviétiques à Ravensbrück. Les détenues tchèques de Ravensbrück, communistes comme elle, ne voulaient pas croire ce qu'elle leur racontait des camps soviétiques. Cela était incompatible avec l'image qu'elles avaient de la patrie du socialisme...

Dominique Dhombres





HAUTES TECHNOLOGIES

Le prochain programme cadre européen de recherche, qui couvrira la période 1998-2002, est l'objet d'un conflit profond entre la Commission européenne, qui souhaite continuer à augmenter les crédits, et le conseil des ministres des Quinze, qui veut les réduire. ● LE RATTRAPAGE du retard technologique par rapport aux Etats-Unis est nécessaire, estime Edith Cresson, membre de la Commission. Ce retard freine la création d'emplois dans les industries de l'information ou les biotechnologies. ● LA PLACE des PME dans la recherche et l'innovation est fondamentale. Elles sont les plus à même de créer des emplois dans ces nouveaux secteurs. ● LA FONDATION Steinbeis, créée à Stuttgart en 1971, est un exemple réussi de transfert de technologie aux petites entreprises. Des associations françaises souhaitent s'en inspirer.

L'Europe de la recherche ne doit pas baisser la garde face aux Etats-Unis

Dans un entretien au « Monde », Edith Cresson estime que l'Union doit se mobiliser pour rattraper son retard technologique, qui est un frein à l'emploi. Elle affirme la nécessité de renforcer le budget de la recherche tout en donnant une impulsion au capital-risque européen

EDITH CRESSON, ancien premier ministre, est, avec Yves Thibault de Silguy, l'un des deux membres français de la Commission européenne. Elle y est chargée, depuis 1994, de la science, de la recherche, du développement, de l'éducation et de la formation. Mme Cresson développe, dans cet entretien, les enjeux du prochain programme-cadre de recherche (1998-2002), objet d'un conflit ouvert entre la Commission et le Conseil.


EDITH CRESSON

« L'action de la Commission européenne en matière d'innovation s'oriente depuis peu vers l'aide à la création d'entreprises de hautes technologies. Pourquoi ?

– Cette orientation est justifiée par le retard de l'Europe par rapport aux Etats-Unis, où les nouvelles technologies sont devenues le principal moteur de l'activité économique. Les deux tiers des 10 millions de nouveaux emplois créés depuis quatre ans aux Etats-Unis l'ont été dans ce secteur, et ceci pour moitié par des PME. Les technologies de l'information représentent désormais 4,3 millions d'emplois outre-Atlantique, essentiellement des postes qualifiés.

» L'Europe ne bénéfice pas d'un tel dynamisme. Et le même fossé est en train de se créer dans les biotechnologies, qui occupent 17 200 personnes en Europe contre 108 000 aux Etats-Unis. Dans ce domaine, le chiffre d'affaires de ces industries en Europe n'a représenté que 1,2 milliard d'écus (près de 8 milliards de francs) en 1996, soit neuf fois moins qu'aux Etats-Unis. Or le marché mondial de ce secteur devrait passer de 70 à 250 milliards de francs au cours des dix prochaines années. Par rapport à ce double enjeu, les PME européennes ont un rôle décisif à jouer.

– Pourquoi mettre l'accent sur le capital-risque, et avec quel objectif ?

– Ce ne sont pas les fonds qui manquent, mais chacun sait qu'en Europe le capital-risque ne finance pas vraiment le risque. Il faut donc mobiliser l'argent disponible sur la création de *start-up*. Le projet pilote d'investissement dans l'innovation et la technologie (I-TEC) lancé en juillet 1997 participe de cet effort. En finançant des actions de conseil et de formation, il aide les sociétés de capital-risque à cibler leurs investissements sur les projets de haute technologie. Les neuf premiers fonds aidés, dont Sofinnova, ont déjà mobilisé 380 millions d'écus (2,5 milliards de francs), et quatre autres fonds vont être sélectionnés prochainement. Par ailleurs, une impulsion a été donnée aux Conseils d'Amsterdam et de Luxembourg pour que l'Europe puisse apporter des financements en fonds propres aux entreprises innovantes. Un troisième volet, issu de la proposition « initiative croissance-emploi » de la Commission, est en cours de discussion. Il prévoit la possibilité pour le Fond européen d'investissement de prendre directement des participations dans des fonds de capital-risque, à concurrence de 25 %.

– L'une des raisons du retard technologique de l'Europe est l'insuffisance des retombées de la recherche sur l'industrie. Avez-vous pris en compte cet aspect dans la préparation du 5e programme-cadre de recherche et de développement technologique (PCRD), en cours de discussion, qui couvrira la période 1998-2002 ?

– Nous avons intégré les centres d'intérêts des grandes entreprises, comme Aerospatiale et Daimler Benz Aerospace pour l'aéronautique, pour la préparation de ce programme. Parallèlement, ses actions-clés sont désormais beaucoup plus orientées vers l'aval que les précédents PCRD. Enfin, nous encourageons les PME à y participer. En 1995 et 1996, 3 600 entreprises petites ou moyennes ont participé au 4e PCRD, soit 30 % de plus que pendant tout le 3e PCRD. Et leur nombre devrait continuer à s'accroître. Dans le 5e programme-cadre, des actions sont spécifiquement prévues pour elles, concernant en particulier l'assistance en matière de propriété intellectuelle et le financement de l'innovation.

– La politique de recherche communautaire est souvent critiquée pour sa dispersion, source d'inefficacité. Le 5e PCRD corrige-t-il ce travers ?

– Le défaut le plus grave est effectivement la pléthore de priorités et le saupoudrage financier qui en découle. Aussi le prochain programme est-il recentré autour de priorités clairement affirmées, privilégiant la croissance, l'emploi et les besoins sociaux. Le nombre de programmes devrait être réduit à sept, dont quatre thématiques – qualité de la vie et des ressources vivantes, société de l'information conviviale, soutien à une croissance compétitive et durable, préservation de l'écosystème – et trois horizontaux : innovation et participation des PME, soutien au potentiel humain de recherche, coopération internationale.

– Le 5e programme-cadre est l'objet d'un conflit ouvert entre la Commission, qui propose un budget de 16,3 milliards d'écus (107 milliards de francs), tandis que le Conseil ne souhaite pas dépasser 14 milliards. Ferez-vous des concessions ?

– La position du Conseil des ministres ne peut pas être acceptée. Si elle l'était, on assisterait, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, à une régression de l'effort de recherche. En effet, la simple reconduction du budget du 4e programme-cadre conduirait, en tenant compte de l'inflation, à un montant de 14,5 milliards d'écus. Pour sa part, la Commission propose une évolution représentant la croissance du produit intérieur brut communautaire augmentée de 3 %. Cette hausse est très raisonnable. Le Parlement est allé au-delà, puisqu'il a proposé un budget de 16,7 milliards d'écus.

» Les citoyens européens comprendraient difficilement que l'Union renonce à se mobiliser pleinement pour renforcer sa compétitivité et créer des emplois au moment où le président Clinton annonce une augmentation sans précédent de l'effort public américain de recherche, avec la création d'un fonds doté dès cette année de 29 milliards de dollars (170 milliards de francs), et qui atteindra 38 milliards en 2003.

– Ce désaccord ne risque-t-il pas de retarder, voire de bloquer la mise en œuvre du 5e PCRD ?

– Le différend budgétaire entre le Parlement et la Commission d'une part, le Conseil des ministres d'autre part, est classique, même s'il est cette fois particulièrement important. Grâce aux efforts des parlementaires européens et d'un certain nombre d'Etats-membres, le budget pourra, je l'espère, être porté à un niveau correspondant aux besoins réels, dans le calendrier établi. Faute de quoi il ne faut pas exclure de supprimer une ou plusieurs actions. Des menaces pèsent notamment sur le Centre commun de recherche (CCR) dans sa configuration actuelle. Or le CCR, qui est réparti sur cinq sites, s'est illustré dans des domaines qui intéressent directement les citoyens, comme le traitement du cancer du cerveau, la technologie nucléaire ou la détection des mines antipersonnel.

– Certains ministres de la recherche, à commencer par Claude Allègre, en France, estiment leur contribution trop élevée au regard du bénéfice qu'ils en retirent.

– Ce reproche n'est pas fondé. La participation des équipes françaises aux programmes de recherche de l'Union européenne a triplé entre la période 1983-1987 et les années 1988-1993. La France totalise un nombre de participations équivalent à celui du Royaume-Uni et supérieur à celui de l'Allemagne. Les chercheurs français sont ainsi associés à un projet sur deux, et ont accès à des travaux correspondant à plus de 60 % du volume financier de l'ensemble du PCRD. Globalement, le « taux de retour » équivaut, pour la France, à sa contribution au budget communautaire. Mais l'avantage que les Etats-membres peuvent trouver à cette coopération dépasse les simples intérêts financiers.

Propos recueillis par Pierre Le Hir et Anne-Marie Rocco

Les aides européennes pour la recherche française

QUATRIÈME PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE 1994-1998

en millions d'écus

LES CENTRES DE RECHERCHE 347,8
LES GRANDS GROUPES 279
LES PME 98,5
AUTRES 54,2
LES UNIVERSITÉS 84,5

Entre 1994 et 1998, la France a reçu 864 millions d'écus, soit 5,7 milliards de francs pour la recherche. L'Europe veut désormais réorienter ses efforts vers les PME.

La Fondation Steinbeis donne l'exemple d'un système efficace de transfert technologique

COMMENT FAVORISER les transferts de technologie, notamment auprès des PME ? Alors que le rapport Guillaume vient de *dresser un constat sévère sur l'efficacité de* la recherche en France, soulignant l'absence de retombées dans le monde industriel, plusieurs associations sont en train de s'emparer du sujet (*Le Monde* du 13 mars). L'Association des centraliens, en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles, le Politecnico de Milan et le collège Churchill de Cambridge, a décidé d'en faire le thème central de ses assises le 31 mars et le 1er avril. Décidés à aller plus loin, des représentants de l'Union européenne, des grandes entreprises comme le CEA, EDF, des grandes écoles, des universités et des organisations régionales se sont réunies à Aix-en-Provence le 18 mars, à l'invitation du consultant Claude Neuschwander, pour réfléchir à l'instauration d'un réseau européen de transfert de technologie. Leur modèle : la Fondation Steinbeis de Stuttgart.

Cette fondation est devenue l'une des références européennes en matière de recherche et d'innovation. Chaque année, elle *passe plus de 20 000 contrats – payants –* avec des PME. Par le biais de 350 centres disséminés dans toute l'Allemagne, elle peut *intervenir dans tous les domaines*, de l'électronique à la biologie en passant par le design. Ses recettes, qui s'élevaient en 1996 à *156 millions de deustchemarks* (530 millions de francs environ), lui permettent d'autofinancer quasiment totalement son action : *les subventions qu'elle reçoit correspondent* désormais à 1,1 % de son budget. De plus, elle est parvenue à fidéliser les entreprises. *Satisfaites de l'efficacité du système*, qui leur permet un retour sur investissement, plus de 60 % des sociétés reviennent faire *appel aux services de la fondation*.

Tout a commencé en 1971. A l'époque, le dirigeant du Land de Bade-Wurtemberg, Lothar Spâth, *se demande si l'argent* de la région pour soutenir la recherche est bien investi. L'essentiel de l'effort public semble *profiter aux grandes entreprises*, alors que 90 % des salariés travaillent dans des PME. Il décide, avec l'appui d'un chercheur, le professeur Löhn, de réorienter les dépenses du Land consacrées à la recherche, afin de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux technologies.

La Fondation Steinbeis, qui existait auparavant, *devient le centre nerveux de ce projet*. Plutôt que de créer un établissement de recherche supplémentaire, les deux *hommes sont partis du principe qu'il fallait* d'abord utiliser les organisations existantes. *« Notre volonté est de prendre les savoir-faire là où ils sont et d'organiser les transferts à partir des besoins des PME. Mais nous n'avons pas un rôle d'intermédiaire. Nous veillons à mettre en œuvre les transferts à partir des procédés stricts »*, explique Uwe Haug, chargé du développement international de la fondation.

3 500 PERSONNES

Steinbeis ne possède pratiquement aucun laboratoire en propre mais loue les installations d'universités ou de laboratoires. De *même, elle n'emploie pas de chercheurs à* plein temps. Elle demande à des universitaires ou à des chercheurs volontaires de lui *consacrer une partie de leur temps*. 3 500 personnes ont accepté de travailler *sous contrat* avec la fondation. En échange d'une rémunération complémentaire, ils s'engagent à suivre personnellement des entreprises. *« Cette relation personnelle est un facteur essentiel dans le transfert de technologie. Les chercheurs travaillent à partir de la demande réelle des entreprises et non en fonction d'une offre technologique. Des contacts fréquents avec les entreprises leur permettent de répondre à leurs besoins, leurs difficultés et de les aider à mettre en œuvre de nouvelles technologies »*, souligne Uwe Haug.

Par souci de conserver la plus grande souplesse, la fondation ne cesse de faire évoluer ses structures. Chaque année, elle *ferme cinq à dix de ses antennes qui ne lui* paraissent plus correspondre aux attentes des chefs d'entreprise.

Dans le même temps, elle ouvre vingt à trente centres, avec d'autres chercheurs, pour répondre à des besoins nouveaux. Implantée *dans toute l'Allemagne de l'Ouest*, elle souhaite désormais étendre son réseau en Europe.

Martine Orange

La Camif crée des magasins pour s'affranchir en douceur de ses clients-sociétaires

Stratégie. Le numéro trois français de la vente par correspondance, en perte de vitesse, veut élargir sa clientèle au-delà de son fichier exclusif de six millions de fonctionnaires et de mutualistes

A L'HEURE où tous les grands distributeurs réfléchissent au meilleur moyen de faire de la vente à distance grâce à Internet, les ténors de la vente par correspondance (VPC) se mettent, eux, à ouvrir des magasins. Groupe Camif, numéro trois français de la VPC après La Redoute et les 3 Suisses, va créer d'ici trois ans, dans les principales métropoles françaises, *une vingtaine de magasins de* grande taille (3 000 mètres carrés) à l'enseigne « Les Maisonnables », pour vendre de l'équipement de la maison : meubles, linge, arts de la table, luminaire, électroménager, audiovisuel... Un programme de plusieurs centaines de millions de francs d'investissements, qui fait entrer l'ex-coopérative de fonctionnaires de plain-pied dans la distribution classique. C'est le point d'orgue d'une stratégie subtilement mise en place depuis quelques années.

« *Face à une concurrence de plus en plus structurée et agressive, le groupe Camif voit ses volumes et parts de marché s'effriter* », reconnaît, en préambule de la présentation du projet, l'entreprise localisée à Chauray, près de Niort (Deux-Sèvres). Sorte d'exception culturelle française, la Camif (à l'origine Coopérative des adhérents à la Mutuelle des instituteurs de France), créée en 1947, a accru, au fil des années, son chiffre d'affaires jusqu'à atteindre 5,3 milliards en 1997, grâce à l'élargissement du cercle de ses sociétaires dans le milieu des enseignants, fonctionnaires et mutualistes. Ils représentent aujourd'hui six millions de foyers, dont quelques dizaines de milliers de membres *parrainés ou « filleuls »*, issus d'autres milieux. Une stratégie qui culmine en 1993 avec l'« OPA » lancée sur l'économie sociale par la constitution du réseau Appartenance pour regrouper quarante-cinq organismes mutualistes et leurs 3,2 millions d'adhérents. Un *système de « club »* qui a fait ses preuves, mais qui apparaît quelque peu essoufflé, sinon archaïque, à l'heure de l'explosion de la distribution moderne.

« *La moitié des Français n'aiment pas faire appel à la VPC, ils préfèrent voir et toucher les produits qu'ils achètent. Nos adhérents n'échappent pas à la règle* », note Michel Grosjean, le nouveau directeur général de Camif Catalogue, à la tête de treize catalogues (deux généraux et onze spécialisés) représentant 70 % du chiffre d'affaires global du groupe.

SIX BRANCHES

Après quelques incursions dans le monde « capitaliste », avec le rachat de sociétés d'épicerie fine *comme Léon Fargues, en 1993*, ou du Savour Club (distributeur de vins), fin 1996, la coopérative procède à un big-bang juridique qui mène, le 1er janvier 1997, à la constitution du Groupe Camif. Cette société anonyme se voit dotée de six branches opérationnelles, qui sont autant de centres de profit, même si ce dernier mot reste *tabou dans la vieille maison* niortaise : le pôle « personnes physiques » (les catalogues) et celui des « collectivités-entreprises » représentent à eux deux 85 % du chiffre d'affaires total, la branche « produits et vins fins » génère 8 %, et le pôle « habitat » 5 %. Les *divisions « développement »* (nouveaux métiers, international) et « finance » (cartes privatives, financement) sont encore au stade du décollage. La Camif recrute ensuite des dirigeants venus de la grande distribution. Michel Grosjean, entré en novembre dernier, est un ancien de Docks de France. Le projet Maisonnables a été confié à Patrick Deffe, passé par Auchan, Euromarché et Eram.

Le lancement du réseau de points de vente est le dernier étage de la fusée. Il s'agit, officiellement, « *d'aller en priorité vers nos adhérents, en pérennisant en quelque sorte nos expositions temporaires, qui ont beaucoup de succès* », affirme M. Grosjean. « *Mais il est évident que nos nouveaux magasins ne pourront pas se permettre de fermer la porte à des clients qui ne seraient pas adhérents.* » Les Maisonnables visent théoriquement 30 % de clients hors Camif. En réalité, le concept et la superficie des magasins, à mi-chemin d'Habitat et de Conforama, sont définis pour toucher un vaste public.

La Camif marche cependant sur des œufs avec ses vieux fidèles. « *Nos sociétaires ont très peur que nous devenions un distributeur comme les autres*, reconnaît M. Grosjean. *Il n'en est pas question. L'objectif de la Camif n'est ni de vendre à tout crin, ni de faire du profit à tout prix. Nous devons garder notre originalité, c'est notre raison d'être.* » C'est aussi le principal atout marketing de l'enseigne. L'image Camif, « *proche de celle de la Fnac des années 70-80*, selon son directeur général, *demeure un véritable label de qualité* ». Et le fichier de six millions de sociétaires adhérant à l'esprit Camif fait rêver bien des concurrents « capitalistes » en quête de fidélisation de leur clientèle.

Maintenant que le pas est franchi, M. Grosjean a déjà des idées pour créer d'autres magasins, dans le multimédia notamment. La Fnac n'a qu'à bien se tenir...

Pascal Galinier

Sur le modèle de La Redoute

La stratégie de la Camif ressemble à celle déployée par le groupe Pinault-Printemps-Redoute, son principal concurrent dans la vente par correspondance (VPC). *Groupe Redoute – qui coiffe les catalogues* La Redoute, Cyrillus, Vert Baudet ou Somewhere – a choisi de doubler ses catalogues de VPC par un réseau de magasins. « *Notre stratégie est un peu différente de celle de la Camif*, explique Yann Löning, directeur de la stratégie et du développement du Groupe Redoute. *Eux sont à la recherche de relais de croissance, nous jouons la complémentarité entre les catalogues et les magasins.* »

Cyrillus, le plus avancé, dispose de 41 magasins en France et à l'étranger, qui génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'enseigne. La Redoute a 32 boutiques de vêtements, mais leur chiffre d'affaires – 861 millions de francs en 1996 – est modeste en regard des *9 milliards de francs que pèse la VPC. Le numéro un de la VPC a décidé* d'avancer prudemment : « *Un catalogue représente un investissement lourd, mais il peut évoluer rapidement et s'amortit rapidement. Ce n'est pas le cas d'un réseau de magasins*, observe M. Löning. *Le client qui a l'habitude d'avoir une offre très vaste dans nos catalogues peut être déçu de ne pas trouver la même palette dans les magasins.* »

Le spleen d'une banquière française à Londres

LONDRES
de notre correspondant
à la City

PORTRAIT

La déconvenue d'une célibataire qui s'est confiée au « Daily Telegraph »

« *A Paris, on me faisait couramment des compliments sur ma tenue vestimentaire, on me souriait, on flirtait parfois. A Londres, j'ai l'impression de ne pas exister en tant que femme. Tout est professionnel, froid, rapide* », déclare Chantal, le pseudonyme utilisé par cette banquière française travaillant depuis le début de l'année dans un gros établissement de la City, pour décrire sa cuisante déconvenue londonienne. Que n'a-t-elle sacrifié, cette célibataire de 31 ans, qui avait un bon job dans une grande banque parisienne, pour réaliser ce rêve actuellement bombardé à coup de chromos en France : une société audacieuse donnant à chacun sa chance, particulièrement aux jeunes, des émoluments confortables, un fisc anglais moins gourmand, la *ruée vers Londres*, la ville la plus *cool* de la planète selon les news-magazines,...

God Save London ? Demandez-le à notre expatriée économique dont la journée est désormais rythmée par douze heures de travail d'affilée, particulièrement stressantes, le nez collé à la console sans un regard pour l'extérieur, un sandwich avalé à son poste de travail pour tout déjeuner, de longs trajets dans des rames d'un métro vétuste et cher pour retrouver un appartement minuscule au loyer astronomique et la solitude. « *Je gagne beaucoup d'argent, mais je me sens mal* » : c'est pourtant moins ce parcours du combattant, supportable grâce à un emploi du temps se divisant en cinq jours passés à Londres et deux jours de week-end sacré à Paris, qui déprime le plus notre yuppie. Ce qui est intolérable, affirme-t-elle, c'est l'indifférence des traders hommes à son encontre. Visiblement à bout, Chantal-la-malheureuse se permet même de corriger la remarque mémorable d'Edith Cresson en 1991 selon laquelle un quart des Britanniques étaient homosexuels en qualifiant ses collègues d'« *asexués* ».

Ce parler-cru de la dame dans les colonnes du *Daily Telegraph* a mis en émoi le monde financier où la suprématie masculine continue de s'exercer avec une rigueur et un dédain inégalés. Lettres d'injures, insultes sexistes, envolées lyrico-xénophobes. Accablée, découragée, épuisée, brocardée, Chantal se terre dans son studio du centre de la capitale.

« *On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Si on vient travailler dans la City, il faut être prêt à sacrifier sa vie personnelle en échange de l'espoir de devenir riche et de faire autre chose sitôt fortune faite* », indique un responsable des relations humaines d'un fonds d'investissement. A l'évidence, l'arrivée des femmes n'a guère bouleversé les normes traditionnelles de la vie de salles de change gérées à la dure. « *Par crainte des procès, le harcèlement sexuel est sanctionné par le renvoi immédiat pour faute professionnelle grave, donc sans indemnités. L'amour au boulot est tabou. Ce n'est pas étonnant dans ces conditions que les hommes fuient tout contact avec l'autre sexe* », explique Ruth Lea, l'une des responsables de l'organisation patronale Institute of Directors, une ancienne de la banque Lehman Brothers. Un porte-parole de l'américain Goldman Sachs, théâtre il y a quelques années d'un *sex scandal* à Londres, se contente d'un laconique : « *Nous attendons de nos employés qu'ils se comportent de manière professionnelle.* »

BARRIÈRES À LA LIBIDO

Pour maintenir l'ordre moral – *celui de la performance* –, selon lequel « *il ne faut pas mélanger le labeur et les passions* », la finance londonienne entretient à grand prix des services de déontologie. Leur tâche est de circonscrire les tentations *créées par une ambiance* sous pression, mûre pour les *love stories* ou les promotions-canapé, comme on dit vulgairement. L'autre barrière à la libido de jeunes courtiers harassés est le *montant de la rémunération* : elle dépend en grande partie des primes de fin d'année calculées *d'après les résultats individuels.* Le cabinet conseil House of Colours, qui compte la crème de la haute banque parmi ses clients, conseille aux femmes qui veulent réussir d'adopter la couleur muraille pour ne pas effaroucher des *supermen* fortement motivés. Les bijoux trop voyants, le parfum, les chemisiers aux tons francs sont proscrits. Le port du tailleur-pantalon, asexué, est en revanche encouragé.

« *Dans le modèle anglo-saxon, la logique d'entreprise l'emporte sur la liberté individuelle. De plus, le bureau, source de complications inextricables, n'est pas un lieu pour se faire de vrais amis* » : pour cet observateur de la scène du Stock Exchange, l'affaire Chantal est aussi le résultat de différences culturelles entre la Grande-Bretagne et la France.

Marc Roche

L'administration ne doit plus ignorer le droit de la concurrence

Le Conseil d'Etat a opéré un revirement

LE DROIT français de la concurrence, issu de l'ordonnance du 1er décembre 1986, étend son emprise à de nouveaux secteurs économiques dont la libéralisation *a été exigée* par des directives communautaires. Il s'agit principalement des télécommunications, objet d'une loi particulière du 20 juillet 1996, et de l'électricité, pour laquelle *une loi* est en préparation en réaction à une directive adoptée à Bruxelles le 19 décembre 1996.

EXPERTISE

Le droit de la concurrence a principalement pour fin la sanction de l'entente et de l'abus de position dominante. Ayant pour objet le bon fonctionnement *du marché*, il régit les comportements en considération de leurs effets anticoncurrentiels. Il est en cela étranger aux normes juridiques traditionnelles, qui n'apprécient les actes qu'en eux-mêmes, par exemple en examinant la conformité d'un acte administratif par rapport à la loi.

Cela explique les rapports difficiles que le droit de la concurrence entretient avec le droit public. Dans ces conditions, le revirement opéré *le 3 novembre 1997 par le* Conseil d'Etat constitue une sorte de réconciliation. En effet, par trois arrêts, le Conseil a mis fin à sa jurisprudence antérieure selon laquelle les tribunaux administratifs n'avaient pas à connaître du droit français de la concurrence. Désormais, ceux-ci appliqueront aux personnes publiques, notamment aux municipalités, l'ordonnance du 1er décembre 1986.

S'opère ainsi la rupture avec une conception traditionnelle du droit public. *Celui-ci a trait à ce qui* touche l'Etat et les personnes publiques ; il est contrôlé par les tribunaux administratifs. Le droit privé régit les personnes ordinaires : il entraîne en principe la compétence des tribunaux judiciaires. Le droit de la concurrence, qui veille au respect du libre fonctionnement des marchés des biens et des services, s'insère difficilement dans cette opposition car les comportements économiques peuvent aussi bien être le fait des organismes publics que des opérateurs privés. Les deux perspectives sont ainsi mêlées, ce qui explique que, depuis 1987, les décisions du Conseil de la concurrence, de nature administrative, soient soumises au contrôle de la Cour d'appel de Paris, juridiction de l'ordre judiciaire.

Mais la jurisprudence a été contrainte d'opérer des qualifications en considération de l'opposition du *droit privé et* du droit public. Cela a été particulièrement crucial dans le cas d'une personne *publique* qui prend des mesures d'organisation de service public, en opérant par exemple une délégation de celui-ci au profit d'un opérateur privé. Il peut s'agir d'actes par lesquels *une municipalité* accorde à une entreprise une concession en matière de pompes funèbres *ou passe un contrat* avec un opérateur privé pour la distribution de l'eau dans la commune.

Désormais un acte, ou un contrat administratif, qui constituerait un comportement anticoncurrentiel serait de ce fait illégal

En 1988, les deux ordres de juridiction sont entrés en conflit, le juge judiciaire et le juge administratif estimant chacun être compétent pour apprécier la conformité de ces actes au droit. *Le tribunal des conflits* a *tranché* en 1989, en estimant que ces actes administratifs ayant pour objet *l'organisation des services publics*, cœur du droit public, cela impliquait la seule compétence des tribunaux administratifs.

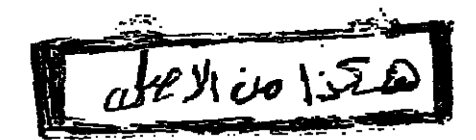
Cette répartition des compétences juridictionnelles n'aurait pas eu une incidence décisive si, par ailleurs, les tribunaux administratifs n'avaient refusé d'appliquer le droit de la concurrence. L'idée sous-jacente était que l'organisation par la puissance publique des services publics est a priori conforme à l'intérêt général, l'acte de dévolution de ces services à des opérateurs privés n'étant d'ailleurs pas en lui-même susceptible d'affecter la concurrence.

Mais, comme l'a souligné le Commissaire du gouvernement sous l'arrêt du 3 novembre 1997, il ne s'agit là que d'un postulat « *selon lequel la dévolution du service public serait étrangère au droit de la concurrence, presque par nature, par hypothèse ou par construction* ».

En réalité chacun sait que des municipalités, par de tels actes de délégation de service public, peuvent avoir un *comportement* anticoncurrentiel : donner effet à une entente avec un partenaire privé ou se rendre coupable d'un abus de position dominante pour exclure d'une façon injustifiée d'autres opérateurs. Dès lors, l'état du droit confinait à un déni de justice puisque le juge judiciaire qui applique le droit de la concurrence n'était pas compétent tandis que le *juge administratif* qui est compétent ne l'appliquait pas.

Le Conseil d'Etat a achevé l'évolution de sa jurisprudence, après avoir admis en 1996 l'application du traité de Rome par le juge administratif. Désormais un acte, ou un contrat administratif, qui constituerait un comportement anticoncurrentiel serait de ce fait illégal, car contraire aux *dispositions* de l'ordonnance du 1er décembre 1986, laquelle a valeur de loi. *Par le biais du classique* contrôle de légalité, le droit de la concurrence trouvera donc application, *non seulement* par le juge judiciaire, mais encore par le juge administratif. Cette cohérence retrouvée permet d'envisager avec plus de sérénité les extensions prochaines du droit de la concurrence.

Marie-Anne Frison-Roche



Les magazines d'histoire cherchent à rajeunir leur public

A l'instar du mensuel « L'Histoire », partenaire de la chaîne de télévision thématique et créateur d'un CD-ROM, les titres du secteur jouent la diversification et déclinent leur formule avec des numéros spéciaux et des hors-séries

FRIANDS d'histoire, les Français apprécient les magazines consacrés à cette discipline. Ils se partagent une clientèle essentiellement composée d'étudiants qui y trouvent une partie de la matière nécessaire à leurs études, et de retraités, qui ont le temps de lire. En multipliant les numéros spéciaux et les hors-séries, ces revues cherchent à se rajeunir et à trouver de nouveaux lecteurs.

Alliée aux éditions du Seuil et à *La Recherche*, *L'Histoire*, qui fête ses vingt ans, est sans doute la plus prestigieuse. Créée par Michel Chodkiewicz, elle affiche un illustre comité éditorial, regroupé autour de Michel Winock. L'objectif de cette revue mensuelle est *« d'informer le plus grand nombre des acquis les plus récents de la recherche historique »*.

« Nous essayons de faire un magazine beau et rentable, avec les mêmes exigences professionnelles qu'ailleurs », explique Stéphane Khémis, directeur de *L'Histoire*. Avec une équipe de cinq personnes, dont Valérie Hannin, professeur de lycée, il a récemment modifié la maquette. Si toutes les périodes et toutes les zones géographiques sont traitées, ce sont les sujets proches de l'histoire contemporaine qui attirent le plus les lecteurs. Stéphane Khémis fait aussi une grande place aux thèmes de société. Le numéro de mai sera consacré à l'homosexualité, et celui qui s'est le mieux vendu traitait du racisme. Avec sa participation à la chaîne Histoire et la mise sur CD-ROM de toute la collection, cette revue est une des plus avancées dans le multimédia. *« La télévision apporte de nouveaux lecteurs »*, assure Stéphane Khémis.

La plus ancienne et la mieux diffusée est *Historia*. Ce mensuel de petit format, créé par les éditions Tallandier en 1946, a été la première tentative de vulgarisation historique. André Castelot en fut longtemps l'auteur vedette, symbolisant cette histoire des grands événements et des grands hommes un peu méprisée par les universitaires. Depuis 1976, *Historia* a multiplié les numéros thématiques sous le titre d'*Historia spécial* où sont traitées les *« révélations des archives soviétiques »* ou les *« grandes inventions »*.

Historia est sans doute celui qui a poussé le plus loin la déclinaison de son titre. *« On a fait l'analyse que le marché se développe si on évolue vite »*, explique François de L'Espée, directeur de la rédaction. Le dernier né est *Historia découvertes*, dont le numéro d'avril est consacré à la ville de Saint-Pétersbourg. Grand format, papier glacé, maquette élégante, iconographie nombreuse, ce numéro de 140 pages traite de la ville et de la vie des tsars, de l'architecture, de l'environnement culturel, mais aussi de la décadence du régime. Il fournit quelques conseils touristiques de base.

Parallèlement à ces deux magazines qui constituent l'essentiel du marché, deux revues plus spécialisées s'adressent à une clientèle plus étroite. Appartenant au groupe des Publications de la Vie catholique, *Notre histoire*, qui va fêter ses quatorze ans, est un mensuel dont l'objectif est de traiter l'histoire religieuse de l'humanité. Ses dossiers sont, par exemple, consacrés à l'histoire du suaire de Turin, la France romane, mais aussi l'Egypte. Elle réalise trois numéros thématiques par an : les croisades, l'Inquisition, les jésuites, ainsi que des chronologies.

Le plus récent, créé par des proches de l'extrême droite, est *Enquête sur l'histoire*. Fondé en 1992, ce bimestriel a volontairement choisi une maquette en noir et blanc. *« Notre intention est de nous situer dans l'histoire chronologique et les sujets suscités par l'actualité au sens large »*, explique Dominique Venner, rédacteur en chef.

Même s'ils les abordent différemment, tous ces magazines traitent à peu près les mêmes sujets. De Gaulle, Bonaparte, les deux grandes guerres et les années de la collaboration, la guerre d'Algérie, les protestants au moment de l'anniversaire de l'édit de Nantes garantissent de bonnes ventes.

Leur autre point commun est de s'entourer d'historiens renommés qui donnent à leurs publications une caution scientifique. Les plus médiatiques des universitaires se retrouvent dans leurs comités éditoriaux. La mieux lotie est sans doute *L'Histoire*, à laquelle Georges Duby, Jean Favier, Jacques Le Goff, René Rémond, Jean-Noël Jeanneney et de nombreux autres ont collaboré ou collaborent. Plus conformiste, *Historia* s'assure les conseils de Pierre Chaunu et d'André Castelot. Naturellement, *Notre histoire* travaille avec Jean Delumeau, spécialiste de l'histoire des religions, et avec René Rémond.

Françoise Chirot

Lecteurs consultés

Avec 80 200 exemplaires pour *Historia* et 62 600 pour *Historia spécial*, les revues du groupe Tallandier arrivent en tête des ventes de ce secteur. Elles sont suivis par *L'Histoire*, avec 68 300 exemplaires, et *Notre histoire* avec 24 300. Le dernier-né, *Enquête sur l'Histoire*, dont la diffusion n'est pas contrôlée par l'OJD, revendique 6 000 abonnés et un tirage de 40 000 exemplaires. Les prix de ces revues, qui comptent de nombreux abonnés, varient entre 30 et 38 francs. *Toutes prétendent équilibrer leur budget et certaines gagner un peu d'argent.*

Les responsables de ces magazines suivent de près les centres d'intérêt de leurs lecteurs, qui sont régulièrement consultés, soit par des sondages réalisés par des instituts spécialisés, soit de manière plus informelle. *Historia* teste même chacun de ses sommaires avant de le réaliser.

M 6 se découvre des ambitions internationales

UNE NOUVELLE chaîne thématique entièrement dédiée au téléachat et, pour la première fois, des ambitions internationales. Tels sont les projets du groupe de télévision M 6 pour l'année 1998. Jean Drucker, PDG de la chaîne, a dévoilé, vendredi 27 mars, le prochain lancement d'une cinquième chaîne thématique, baptisée Le club du téléachat. Filiale à 100 % de HSS (elle-même détenue par M 6 à plus de 66 %), cette chaîne sera diffusée au mois de mai sur le bouquet numérique TPS. *« En raison d'un assouplissement de la réglementation sur le téléachat, qui permettra à M 6 de diffuser davantage ce type de programmes et donc d'augmenter son chiffre d'affaires, la nouvelle chaîne ne devrait pas peser sur les comptes 98 de HSS »*, a souligné Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6.

Phénomène très nouveau, M 6 a, pour la première fois, examiné le dossier d'une entrée éventuelle dans le capital d'une chaîne de télévision étrangère, Tele Cinco, en Espagne, notamment détenue par la Fininvest de Silvio Berlusconi et l'Allemand Leo Kirch. *« Nous voulons désormais nouer des partenariats avec des chaînes européennes qui ont le même format que nous »*, a expliqué Jean Drucker, en faisant allusion à Tele Cinco, mais aussi à Pro Sieben en Allemagne ou à Channel Five en Grande-Bretagne. *« M 6 n'a pas forcément besoin d'être présent capitalistiquement, il peut s'agir d'accords dans les régies, les droits... En tout cas, nous ne prendrons pas de participation dormante »*, a-t-il prévenu.

HAUSSE DE LA PART DE MARCHÉ

M 6 prévoit également d'augmenter sa participation de 33 % à 40 % dans la société de droits cinématographiques TCM, en rachetant notamment des parts à CLT-UFA.

De plus, la chaîne étudiera l'éventuelle reprise de participations minoritaires de Lyonnaise-Suez dans des chaînes thématiques, comme Canal J. Enfin, M 6 devrait ajouter cette année deux nouveaux décrochages locaux à son réseau hexagonal déjà établi dans dix villes.

Pour l'année 1997, M 6 a annoncé des résultats en baisse de 12,3 %, à 311,3 millions de francs, en raison des investissements dans le bouquet numérique TPS qui a pesé pour 116 millions de francs dans les comptes de la chaîne. Hors TPS (dont M 6 détient désormais 25 % depuis le reclassement des parts de CLT-UFA) et la hausse de l'impôt, le résultat net de M 6 s'établit en hausse de 23,2 %. Le chiffre d'affaires a franchi le cap des 3 milliards de francs (+ 26,4 %), grâce aux efforts de diversification. *« Au vu des bons résultats d'audience (13,4 % de part de marché, contre 12,5 % en 1996) et de sa trésorerie importante (750 millions) »*, a expliqué Jean Drucker, un dividende exceptionnel d'un montant équivalent au dividende ordinaire (15 francs hors avoir fiscal) sera proposé à l'assemblée générale.

Assez confiant, le président de M 6 a estimé qu'*« une audience de 15 % en part de marché national est à notre portée. Tout comme une part de 20 % du marché publicitaire. Pour cela, nous nous hâterons lentement, en prenant des risques calculés »*. L'entrée de M 6 dans la télévision payante est à cet égard récente. La diversification dans TPS a été *« réussie »*. *« Nos ambitions étaient d'atteindre 175 000 abonnés l'an dernier, le cap des 340 000 a été franchi et TPS compte aujourd'hui 400 000 abonnés. »* C'est sur l'exercice 1997 que TPS, qui a perdu 960 millions l'an dernier, pèsera le plus sur les comptes de M 6. *« Nous marquerons désormais une décélération des investissements »*, a précisé le président de la chaîne.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **AFFICHAGE : le groupe français de mobilier urbain Jean-Claude Decaux** envisage de lancer *une offre publique d'achat* (OPA) sur la société britannique d'affichage *More Group*, *déjà l'objet* d'une OPA de l'américain Clear Channel Peoples. *L'offre de celui-ci* étant de 428 millions de livres, Decaux devrait proposer, selon la réglementation britannique, au moins 5 % de plus, soit 450 millions de livres (4,6 milliards de francs). More Group emploie plus de 1 000 personnes dans 22 pays et possède plus de 19 000 panneaux d'affichage. *Decaux ne détient que* 2 à 3 % du marché britannique.

■ ***CÂBLE : la Compagnie générale des eaux va céder*** au groupe britannique Telewest sa participation de 40,1 % dans le câblo-opérateur britannique General Cable. Dans un communiqué, dimanche 29 mars, la Générale des eaux précise que l'accord signé avec Telewest prévoit la cession de *146,7 millions de titres de General* Cable, pour un prix global de *264 millions de livres* (2,7 milliards de francs).

■ **PRESSE : Gruener und Jahr, filiale de Bertelsmann, a pris le contrôle** du groupe autrichien Fellner, qui publie l'hebdomadaire à grand tirage *News* et le magazine *TV Media*. – *(AFP.)*

■ **Media presse informations (MPI), *éditeur du mensuel Satellite TV Magazine*** (60 000 exemplaires, Diffusion contrôle 1996), a annoncé, vendredi 27 mars, le rachat de *La Lettre, premier quotidien de l'audiovisuel*, diffusée par fax auprès de ses abonnés.

■ **Repris par Gonzague Saint-Bris, *Femme* propose une nouvelle formule.** *Le mensuel, vendu* 20 francs, et diffusé à 75 535 exemplaires, avait *été créé* par Hachette Filipacchi. *Femme* veut devenir *« le leader féminin sur le segment haut de gamme d'ici l'an 2000 »*.

■ **RADIO : Bill Clinton a annoncé**, dimanche 29 mars à Gaborone (Botswana), la prochaine création de Radio Democracy for Africa, *un nouveau service de la radio* d'Etat Voix de l'Amérique (VOA) dont le but, a-t-il dit, sera *« d'encourager les progrès vers la liberté et la démocratie, le respect pour les droits de l'homme et des médias indépendants et objectifs »*. Cette nouvelle division de la VOA diffusera 22 heures et demie de programmes par semaine en 9 langues à destination de 19 pays. – *(AFP.)*

AGENDA

MARDI 31 MARS

● **France** : chiffres du chômage en février.
● **Grande-Bretagne** : déficit public et dette 1997.
● **Etats-Unis** : réunion du Conseil monétaire de la Réserve fédérale.
● **Air Liquide** : résultats annuels.
● **Eridania Béghin-Say** : résultats annuels.
● **Bouygues** : résultats annuels.
● **Cogema** : résultats annuels.
● **Banques populaires** : résultats annuels.

MERCREDI 1er AVRIL

● **Japon** : marché automobile en mars et pour l'année fiscale 1997.
● **France** : marché automobile en mars.
● **Etats-Unis** : indice composite des principaux indicateurs économiques en février.
● **Dexia** : résultats annuels.

JEUDI 2 AVRIL

● **France** : indices des prix de vente industriels en février.
● **Allemagne** : conseil central de la Bundesbank.
● **Europe/Asie** : 2e sommet à Londres (jusqu'au 4 avril).
● **Etats-Unis** : commandes industrielles de février.
● **Seita** : résultats annuels.
● **CGIP** : résultats annuels

VENDREDI 3 AVRIL

● **Allemagne** : la commission des finances du Bundestag débat des rapports de convergence sur l'euro.
● **Etats-Unis** : taux de chômage et créations d'emplois en mars.
● **CIC** : date limite de la remise des offres définitives.

LUNDI 6 AVRIL

● **G 10** : réunion mensuelle des banquiers centraux.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROLLS-ROYCE : la société britannique** est cédée au groupe allemand BMW (*lire page 32*).

● **DIAGEO : le géant britannique des spiritueux** a annoncé, lundi 30 mars, la vente des marques de whisky Dewar's et de gin Bombay au groupe Bacardi-Martini, basé aux Bermudes, pour 1,1 milliard de livres (11 milliards de francs). La vente de ces deux marques avait été demandée par les autorités de la concurrence aux Etats-Unis et en Europe pour autoriser la fusion entre GrandMet et Guinness, qui a donné naissance à Diageo.

● **AT&T : l'opérateur américain** a perdu 900 millions de dollars (5,4 milliards de francs) en 1997 avec son activité de téléphonie locale aux Etats-Unis.

● **MARREL : le Consortium de réalisation (CDR) du Crédit** lyonnais a cédé le groupe d'équipements Marrel au holding financier Caravelle.

FINANCE

● **MEDIOBANCA : la première banque d'affaires italienne** a annoncé, samedi 28 mars, qu'elle avait abandonné sa participation dans Olivetti et avait accru sa participation dans l'assureur Generali de 6,93 % à 7,15 %.

● **CREDISUEZ : la filiale immobilière du groupe Suez-Lyonnaise des Eaux** a conclu, lundi 30 mars, un accord avec l'américain Bankers Trust pour lui vendre sa participation de 78 % dans ISM.

RÉSULTATS

■ **DEVANLAY : le groupe textile** a annoncé, lundi 30 mars, une hausse de 32,6 % de son bénéfice net part du groupe en 1997, à 150,3 millions de francs, contre 113,3 millions en 1996.
■ **LABINAL : l'équipementier automobile et aéronautique** a annoncé, lundi, un doublement de son bénéfice net en 1997, à 412 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 12,8 milliards.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

3789,36

3818 · 3557 · 3297 · 3036 · 2775 · 2514 — 2 AVRIL · 29 SEPT. · 30 MARS

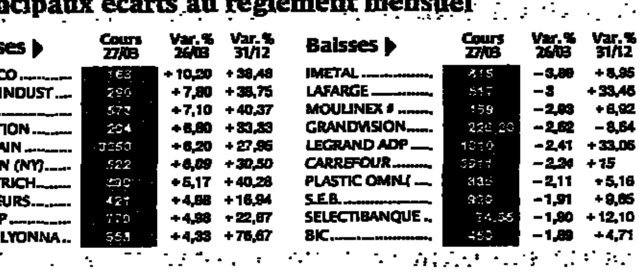
M 3738,54 · M 3818,71 · J 3783,78 · V 3810,23 · L 3789,36

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 30/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3789,36	−0,55	28,36
- SBF 120	2571,32	−0,64	26,33
- SBF 250	2446,93	−0,08	25,81
- SECOND MAR.	2218,09	−0,19	22,61
- MIDCAC	1904,72	−0,04	19,91
LONDRES FT100	5902,80	−0,88	14,89
AMSTERDAM AEI	1135,07	−0,68	24,01
BRUXELLES BEL	2975,75	−0,27	23,05
FRANCFORT D30	5046,17	−0,89	18,79
MADRID IBEX35	10155,50	−0,58	40,39
MILAN MIB30	34291	0,09	37,48
SUISSE SMI	7505,90	0,07	20,29
STOXX 666	285,54	−0,40	—
EURO STOXX 326	287,18	−0,54	—
STOXX 50	3258,84	−0,46	—
EURO STOXX 50	3102,37	−0,59	—

Monde	Cours 27/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8796,08	−0,57	11,23
- SP 500	1095,44	−0,48	12,88
- NASDAQ	1823,52	−0,27	16,13
BUENOS-AIRES M.	710,29	−0,46	3,31
JOHANNESBURG	5510,70	−0,15	17,30
MEXICO BOLSA	322,47	1,68	−3,61
SANTIAGO IPSA	105,64	−0,33	−8,28
SAO PAULO BOU.	11609	−0,38	16,70
TORONTO FSE I.	7622,55	0,70	13,78
ASIE 10h15	30/03	27/03	31/12
BANGKOK SET	34,00	−0,12	31,18
HONGKONG H.	11309,76	−1,97	7,28
SÉOUL	35,44	−2,46	30,94
SINGAPOUR ST.	1644,56	−0,66	7,51
SYDNEY ALL O.	2741	−0,79	4,78
TOKYO NIKKEI	16263,04	−2,84	6,58

Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses	Cours 27/03	Var. % 26/03	Var. % 31/12	Baisses	Cours 27/03	Var. % 26/03	Var. % 31/12
INGENICO	163	+10,20	+38,48	IMETAL	815	−3,89	+8,95
LEGRIS INDUST.	290	+7,80	+38,75	LAFARGE	517	−3	+33,45
VALEO	572	+7,10	+40,37	MOULINEX #	159	−2,83	+6,92
DYNACTION	254	+6,80	+33,33	GRANDVISION	222,20	−2,62	−8,64
BONGRAIN	3250	+6,20	+27,95	LEGRAND ADP	1210	−2,41	+33,05
NORDON (NY)	522	+6,09	+30,50	CARREFOUR	3911	−2,24	+15
DE DIETRICH	290	+5,17	+40,28	PLASTIC OMNI.	835	−2,11	+5,16
CHARGEURS	421	+4,88	+16,94	S.E.B.	930	−1,91	+9,65
TECHNIP	770	+4,98	+22,87	SELECTIBANQUE	74,55	−1,90	+12,10
CREDIT LYONNA.	551	+4,33	+76,67	BIC	450	−1,89	+4,71

PARIS SBF 250 — 3 mois

2446,93

2451 · 2335 · 2220 · 2104 · 1988 · 1873 — 2 JANV. · 13 FÉV. · 30 MARS

NEW YORK Dow Jones 3 mois

8796,08

9702 · 9154 · 8696 · 8178 · 7669 · 7161 · 6653 · 6145 — 2 JANV. · 13 FÉV. · 27 MARS

LONDRES FT100 3 mois

5900,30

6199 · 5901 · 5603 · 5305 · 5008 · 4711 · 4413 · 4115 — 2 JANV. · 13 FÉV. · 30 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois

5048,17

5279 · 4955 · 4631 · 4307 · 3983 · 3659 · 3335 — 2 JANV. · 13 FÉV. · 30 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois

16263,04

16468 · 16946 · 15425 · 15142 · 11620 — 31 DÉC. · 13 FÉV. · 30 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

La Bourse de Paris a débuté la semaine avec une séance de prise de bénéfice. A l'ouverture du marché, le lundi 30 mars, l'indice CAC 40 a hésité entre le rouge et le vert, avant de plonger *résolument sous la barre de* 3 800 points, en baisse de 0,60 %. Les volumes de transactions sont relativement faibles avec 3,4 milliards de francs échangés. Certaines valeurs comme Cap Gemini ou Dassault Systems, qui se négocient à des niveaux très élevés, font l'objet de quelques prises de bénéfice. L'action LVMH est également en repli après l'annonce des difficultés de sa filiale de duty free DFS. Du côté des hausses, l'action Jean-Lefebvre grimpe de 5 %. Guyenne et Gascogne, qui a annoncé *une hausse de son bénéfice* net de 12,2 %, à 154 millions de francs, est également en hausse.

TOKYO

Nouveau plongeon à la Bourse de Tokyo. Lundi 30 mars, pour l'avant-dernière séance de l'année fiscale, l'indice Nikkei a abandonné 2,84 %, à 16 263,04 points. Ce recul, comme celui de vendredi *27 mars (−1,4 %), traduit la réac*tion négative des opérateurs à la présentation du plan de relance du gouvernement. Les investisseurs sont déçus de l'absence de réduction d'impôt.

NEW YORK

Le marché américain s'est accordé une pause, vendredi 27 mars. A la clôture, l'indice Dow Jones a reculé de 0,57 %, à 8 796,08 points, légèrement en dessous des 8 800 points. Les prises de bénéfice se multiplient à l'approche de la *fin d'un trimestre particulièrement* faste. Les opérateurs redoutent également un relèvement des taux d'intérêt de la Fed.

FRANCFORT

Le marché électronique Xetra a ouvert la semaine sur un léger repli de 0,07 %, à 5 063,56 points. Le vendredi 27 mars, la Bourse de Francfort avait terminé la semaine sur une hausse de 0,86 %, à *5 083,16 points*.
Le marché a été animé par la compétition que se sont livrés les deux constructeurs automobiles Volkwagen et BMW pour acquérir Rolls Royce. C'est finalement BMW qui l'a emporté.

LONDRES

La place britannique a progressé de 0,57 %, à 5 939,30 points, vendredi 27 mars. La fin de l'année fiscale approchant (le 31 mars), la tendance évolue au rythme des aménagements de portefeuilles *opérés par les investisseurs*. Ces derniers sont toujours préoccupés par une éventuelle hausse des taux de la Banque d'Angleterre.

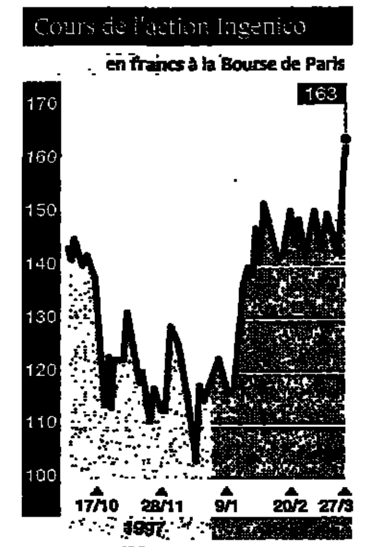
Valeur du jour : Ingenico change de dimension

VENDREDI 27 MARS, l'action Ingenico a bondi de 10,2 %, à 163 francs. Ce jour-là, le groupe a diffusé un communiqué qui a mis fin aux diverses spéculations qui ont animé le marché du titre depuis plusieurs mois. Vendredi, l'avenir du leader français des terminaux de paiement a été scellé. Jean-Jacques Poutrel, le président fondateur d'Ingenico, a troqué l'indépendance de son groupe contre une place de numéro deux mondial du secteur derrière l'américain Hewlett-Packard – Verifone. Au terme de l'accord signé avec la société britannique De la Rue (éditeur de billets de banque et fabricant de cartes à puce), Ingenico a acquis la division terminaux de paiement de ce dernier.

Grâce à cette opération, le groupe français a complété son implantation mondiale en accrochant l'Allemagne et la Grande-Bretagne à son tableau de chasse. Cet accord lui permettra de changer radicalement de dimension. Encore exsangue en 1995, Ingenico a opéré un redressement rapide en profitant de la diffusion de la technologie de la carte à puce à travers le monde. De 1995 à 1997, son chiffre d'affaires a pratiquement doublé pour atteindre 400 millions de francs. Depuis deux ans, Ingenico a poursuivi une politique de croissance externe très active. En 1997, il a pris pied sur le continent américain en rachetant une partie du capital du canadien International Verifact (IVI). Puis, de concert avec son nouvel allié, il a acquis un autre producteur de terminaux de paiement, l'américain Checkmate. Aujourd'hui, grâce à l'acquisition des activités de De la Rue, le groupe ajoute encore 250 millions de chiffre d'affaires. Il espère atteindre son objectif de 1 milliard de ventes d'ici à 1999. En rémunération de l'apport de ses activités, De la Rue bénéficiera d'une augmentation de capital réservée qui lui permettra de détenir 20 % d'Ingenico. Il deviendra ainsi le deuxième actionnaire derrière Jean-Jacques Poutrel et sa famille, dont la participation sera diluée de 35 % à 20 %. La Caisse des dépôts et consignations, qui détient toujours 11 % du capital, devrait s'effacer progressivement. Surtout, le groupe britannique a la possibilité de prendre la majorité du capital (50,01 % des titres), dans un délai de deux à cinq ans, grâce à l'exercice de warrants (bons de souscription) à un prix qui sera indexé sur la croissance des ventes et des profits futurs d'Ingenico.

En acquérant une nouvelle dimension internationale, le groupe français tente de faire fructifier son avance dans la technologie de la carte à puce. Un marché en pleine expansion depuis que, sous l'impulsion de Visa et de Mastercard, les Etats-Unis ont décidé d'adopter cette technologie.

Enguérand Renault



MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine s'est renforcée face au yen, lundi 30 mars, les achats d'investisseurs institutionnels locaux annulant les effets des prises de bénéfice. *« La demande en dollars de la part des investisseurs institutionnels reste forte »*, avant le début de la nouvelle année fiscale au 1er avril, a indiqué un courtier opérant pour une banque japonaise. Le billet vert est monté jusqu'à 130,70 yens, mais des prises de bénéfices ont stoppé son ascension et il est redescendu autour de 130,50 yens.
« Jusqu'à l'approbation du budget [japonais] *pour l'année fiscale allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999, le dollar devrait rester ferme. D'autant plus que le prochain rapport de Tankan va sans doute souligner les faiblesses de l'économie japonaise »*, a expliqué un courtier. La Banque du Japon doit publier son rapport trimestriel mardi. Le billet vert restait aussi ferme face au franc à 6,1237 francs et au deutschemark à 1,8272 deutschemark.

Cours de change

30/03 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,11	6,66	10,29	4,10	2,97	4,72	0,34	3,35	....
DM	1,83	1,99	3,08	1,22	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1807,05	1959,37	3038,12	1201,51	874,70	1373,06	....	985,98	294,21
YEN	131,62	142,71	221,27	87,49	63,70	....	7,28	71,81	21,43
FLORIN	2,07	2,24	3,47	1,37	....	1,57	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,63	2,53	....	0,73	1,14	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,59	0,64	....	0,40	0,29	0,45	0,03	0,32	0,10
ECU	0,92	....	1,56	0,61	0,45	0,70	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,08	1,68	0,66	0,48	0,76	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,45	4,94	5,50
ALLEMAGNE	3,50	3,45	4,89	5,47
GDE-BRETAG.	7,69	7,44	5,94	5,74
ITALIE	5,89	5,18	5,12	5,65
JAPON	0,53	0,48	1,91	—
ÉTATS-UNIS	5,50	5,22	5,69	5,96
SUISSE	1,12	1,44	2,89	—
PAYS-BAS	3,31	3,39	4,91	5,47

Matif

Cours 12h30	Volume 30/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	14232	103,98	104,04
Pibor 3 mois			
JUIN 98	2535	96,29	96,29

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 27/03	Achat 27/03	Vente 27/03
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	348
AUTRICHE (100)	47,60	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,83	16,78
CANADA	4,32	4,01	4,61
DANEMARK (100)	87,87	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	6,10	5,79	6,39
FINLANDE (100)	110,42	104	115
GDE-BRETAGNE	10,22	9,86	10,71
GRÈCE (100)	1,92	1,70	2,20
IRLANDE	8,41	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,61	4,51	4,86
NORVÈGE (100)	81,22	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,54	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	77,30	71	81
SUISSE (100)	408,32	396	420

Matières premières

En dollars	Cours 27/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1754	—
ALUMINIUM 3 MOIS	1456	−0,14
PLOMB 3 MOIS	561	0,35
ETAIN 3 MOIS	5545	−0,09
ZINC 3 MOIS	1111,5	−0,13
NICKEL 3 MOIS	5510	−0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	6,56	1,08
PLATINE A TERME	75590	−17,82
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	323	0,23
MAÏS (CHICAGO)	264	0,67
SOJA GRAINE (CHG.)	643,5	0,50
SOJA TOURTEAU (CHG.)	159,6	0,80
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1656	0,48
CAFÉ (LONDRES)	1750	0,80
SUCRE BLANC (PARIS)	264,1	0,80

Pétrole

En dollars	Cours 27/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	16,27	0,66
LIGHT SWEET CRUDE	16,25	−0,27

Or

En francs	Cours 27/03	Var % 26/03
OR FIN KILO BARRE	59650	+1,02
OR FIN LINGOT	60250	+2,12
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	340	+0,29
PIÈCE SUISSE 20 F	340	+0,29
PIÈCE UNION LAT. 20 F	341	+0,59
PIÈCE 20 DOLLARS US	2460	−1,59
PIÈCE 10 DOLLARS US	1550	−6,06
PIÈCE 50 PESOS MEX	2280	+0,48

TAUX

● **France** : le contrat notionnel du Matif, le marché à terme des obligations françaises, a entamé la journée du lundi 30 mars sur une note stable. Il perdait un centième à 104,03. Vendredi, le Matif avait terminé en baisse de 10 centièmes et le contrat notionnel échéance juin avait terminé à 104,04 points en compensation, avec un marché très peu actif de 41 000 lots. Le rendement de l'OAT dix ans s'était établi à 4,94 %.
● **Etats-Unis** : le rendement moyen sur le marché obligataire américain des bons du Trésor à trente ans est remonté la semaine dernière à 5,951 % contre 5,878 % sept jours auparavant. Cette semaine devrait être marquée par la publication de nombreuses statistiques importantes sur l'économie américaine et par la réunion du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui ne devrait pas, selon la quasi-totalité des économistes, relever le loyer de l'argent aux Etats-Unis.

ÉCONOMIE

Le chômage va doubler en Asie

LE CHÔMAGE va presque doubler cette année dans les principaux pays asiatiques en raison de la crise financière qui touche la région, selon le cabinet de recherches de Dai-Ichi Mutual Life Insurance Co. Les chômeurs seront au nombre de 21,58 millions en 1998, soit 8,9 millions de plus qu'en 1997, selon l'étude portant sur Hongkong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Philippines, la Corée du Sud, Singapour, Taiwan et la Thaïlande.

■ **JAPON : la production industrielle** japonaise a chuté de 3,3 % en février, par rapport à son niveau de janvier, selon une estimation publiée lundi 30 mars par le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Ce chiffre se situe dans la fourchette basse des attentes du marché, qui s'étalaient entre −2,4 % et −3,3 %.

■ **EUROPE : les négociations pour l'adhésion à l'Union européenne** de six nouveaux membres commenceront mardi à Bruxelles (*lire page 2*).
■ **Le gouvernement allemand** a annoncé, vendredi 28 mars, qu'il était favorable au lancement de l'euro dans onze pays en 1999 après avoir reçu un aval pourtant réticent de sa banque centrale.
■ **Le gouvernement néerlandais** a fait part de ses inquiétudes samedi sur la dette publique de la Belgique et celle de l'Italie qui, excédant 120 % du produit national brut (PNB), dépassent largement le critère de 60 % exigé. Les Pays-Bas approuvent néanmoins le lancement de l'euro avec onze pays.
■ **Le ministre français de l'économie** et des finances Dominique Strauss-Kahn a estimé vendredi à Athènes que la Grèce avait les moyens de rejoindre *« assez rapidement »* les critères qui lui permettront d'intégrer l'euro.

■ **ESPAGNE : le déficit de la balance commerciale** a progressé de 84,6 % en janvier 1998 par rapport à janvier 1997 pour atteindre 201,3 milliards de pesetas (8,1 milliards de francs).

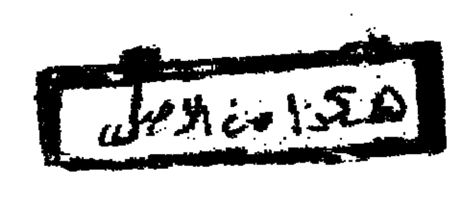
■ **ITALIE : le chef du gouvernement, Romano Prodi,** s'est dit, *samedi 28 mars devant le patronat, « convaincu que les conditions existent pour la poursuite »* d'un dialogue entre le gouvernement, les parties sociales et le patronat, malgré le différend sur les 35 heures.

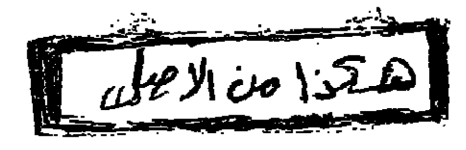
■ **FRANCE : le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière,** devait être reçu lundi 30 mars pour la première fois officiellement par le premier ministre Lionel Jospin à propos des 35 heures (*lire page 7*).
■ **L'industrie manufacturière** devrait connaître une accélération dans les mois à venir selon les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee. Les industriels restent inquiets devant l'évolution négative des prix. Les carnets de commandes globaux se sont remplis et sont jugés très étoffés, alors que la diminution des commandes de l'étranger a cessé depuis l'enquête de janvier.

■ **SUÈDE : le produit intérieur** brut (PIB) devrait progresser de 2,7 % en 1998, de 2,9 % en 1999 et de 2,9 % en l'an 2000, selon des prévisions trimestrielles publiées vendredi à Stockholm par la S-E Banken, l'un des premiers établissements bancaires de Suède.

■ **ÉTATS-UNIS/AFRIQUE : le président Bill Clinton** a plaidé, lors d'une visite en Afrique du Sud, samedi 28 mars, pour l'intensification des échanges entre l'Amérique et l'Afrique noire. Il a annoncé 650 millions de dollars d'investissements pour les pays qui joueront la carte du libéralisme économique et a proposé d'annuler les dettes à très bas taux d'intérêt de certains pays pauvres d'Afrique noire vis-à-vis des Etats-Unis à hauteur de 1,6 milliard de dollars.

■ **PÉTROLE : les onze ministres de pétrole de l'OPEP** devaient ratifier lundi 30 mars à Vienne la baisse de production décidée par des gros producteurs de brut mais ne modifieront pas leur plafond de production de 27,5 millions de barils.





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,72 %
CAC 40 : 3782,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1031	1040	+ 0,87	+ 2,21
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	931	− 0,95	+ 1,19
Renault (T.P.)	2290	2285	− 0,21	+ 27,65
Rhone Poulenc(T.P)	2525	—	—	+ 18,74
Saint Gobain(T.P.)	1273	1270	− 0,23	− 0,78
Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—	+ 45,26
Accor	1520	1507	− 0,85	+ 34,67
AGF	344	354,90	+ 3,16	[illegible]
Air Liquide	1049	1067	+ 1,71	+ 13,26
Alcatel Alsthom	1116	1101	− 1,34	+ 43,97
Altran Techno. #	799	797	− 0,25	+ 73,26
Atos CA	1064	1064	—	+ 37,11
Axa	620	609	− 1,77	+ 30,77
Bail Investis.	893	897	+ 0,44	+ 12,26
Bazar Hot. Ville	705	—	—	+ 18,28
Bertrand Faure	440	444	+ 0,90	+ 3,76
BIC	460	461	+ 0,21	+ 4,93
BIS	579	583	+ 0,69	+ 18,85
B.N.P.	496	489	− 1,41	+ 52,86
Bollore Techno.	966	940	− 2,69	+ 24,66
Bongrain	3250	3200	− 1,53	+ 25,38
Bouygues	1009	995	− 1,38	+ 45,89
Bouygues Offs.	266,50	267,60	+ 0,41	+ 6,34
Bull#	65	64	− 1,53	+ 0,94
Canal +	1180	1174	− 0,50	+ 4,91
Cap Gemini	748	722	− 3,47	+ 50,82
Carbone Lorraine	2272	2250	− 0,96	+ 19,66
Carrefour	3611	3593	− 0,49	+ 14,42
Casino Guichard	413,20	412,90	− 0,07	+ 23,25
Casino Guich.ADP	299	296,50	− 0,83	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	981	967	− 1,42	+ 32,46
C.C.F.	516	509	− 1,35	+ 23,80
Cegid (Ly)	895	890	− 0,55	+ 45,38
Cerus Europ.Reun.	38,55	38,55	—	+ 11,33
CGIP	2795	2779	− 0,57	+ 28,65
Chargeurs	421	412	− 2,13	+ 14,44
Christian Dalloz	763	764	+ 0,13	+ 10,88
Christian Dior	831	811	− 2,40	+ 31,44
Ciments Francais	323	317,10	− 1,82	+ 57,27
Cipe France (Ly) #	213,90	210	− 1,82	+ 3,24
Clarins	574	570	− 0,69	+ 23,37
Club Mediterranee	535	529	− 1,12	+ 36,59
Coflexip	770	777	+ 0,90	+ 16,84
Colas	1100	1098	− 0,18	+ 26,93
Comptoir Entrep.	15,60	15,55	− 0,32	+ 25,40
Comptoirs Mod.	3190	3175	− 0,47	+ 3,08
CPR	476,30	478,80	+ 0,52	− 2,28
Cred.Fon.France	125	124	− 0,80	+ 31,91
Credit Lyonnais CI	553	550	− 0,54	+ 75,71
CS Signaux(CSEE)	320	331	+ 3,43	+ 77
Damart	3820	3825	+ 0,13	+ 7,83
Danone	1453	1443	− 0,68	+ 34,23
Dassault-Aviation	1781	1790	+ 0,50	+ 31,61
Dassault Electro	637	635	− 0,31	+ 6,72
Dassault Systemes	249,50	244,80	− 1,88	+ 33,40
De Dietrich	390	396	+ 1,53	+ 42,44
Deveaux(Ly)#	930	903	− 2,90	+ 29
Dev.R.N-P.Cal Li #	70	70	—	+ 34,18
Dexia France	813	823	+ 1,23	+ 16,07
DMC (Dollfus Mi)	136,40	137,50	+ 0,80	+ 28,50
Dynaction	204	202	− 0,98	+ 32,02
Eaux (Gle des)	1001	1013	+ 1,19	+ 20,59
Ecia	1570	1580	+ 0,63	+ 30,57
Eiffage	453	463,90	+ 2,40	+ 62,48
Elf Aquitaine	812	795	− 2,09	+ 13,57
Eramet	249	248	− 0,40	+ 8,77
Eridania Beghin	1190	1192	+ 0,16	+ 26,67
Essilor Intl	2090	2089	− 0,04	+ 16,05
Essilor Intl.ADP	1934	1931	− 0,15	+ 14,05
Esso	592	603	+ 1,85	+ 22,06
Eurafrance	3035	3015	− 0,65	+ 23,06
Euro Disney	9,95	9,80	− 1,50	+ 40
Europe 1	1579	1580	+ 0,06	+ 39,78
Eurotunnel	4,99	4,95	− 0,80	− 4,25
Fimalac SA	694	708	+ 2,01	+ 48,11
Finextel	122	116,30	− 4,67	+ 8,18
Fives-Lille	434,70	435,40	+ 0,16	+ 18,96
France Telecom	311	312,10	+ 0,35	+ 42,96
Fromageries Bel	4850	4900	+ 1,03	+ 13,90
Galeries Lafayette	4300	4290	− 0,23	+ 29,21
GAN ex.dt sous	176	175,20	− 0,45	+ 18,94
Gascogne (B)	561	558	− 0,53	+ 14,31
Gaumont #	430	428,40	− 0,37	− 2,08
Gaz et Eaux	3250	3230	− 0,61	+ 24,47
Geophysique	815	815	—	+ 5,84
G.F.C	590	593	+ 0,50	+ 12,95
GrandVision	226,20	231,90	+ 2,51	− 6,34
Groupe Andre S.A.	778	754	− 3,08	+ 24,83
Groupe GTM	479,40	481,50	+ 0,43	+ 18,88
Gr.Zannier (Ly) #	179,70	179	− 0,38	+ 33,38
Guilbert	1052	1042	− 0,95	+ 27,84
Guyenne Gascogne	2000	2046	+ 2,30	+ 10
Hachette Fil.Med.	1670	1636	− 2,03	+ 30,88
Havas	513	516	+ 0,58	+ 19,16
Havas Advertising	937	941	+ 0,42	+ 20,64
Imetal	815	819	+ 0,49	+ 9,49
Immeubl.France	465	451	− 3,01	+ 24,93
Infogrames Enter.	244	244	—	+ 36,75
Ingenico	163	164,60	+ 0,98	+ 99,84
Interbail	162,90	157,50	− 3,31	− 0,50
Intertechnique	1479	1490	+ 0,74	+ 12,87
ISIS	688	684	− 0,58	+ 3,63
Jean Lefebvre	420	445	+ 5,95	+ 38,49
Klepierre	995	990	− 0,50	+ 30,95
Labinal	2112	2140	+ 1,32	+ 38,24
Lafarge	517	503	− 2,70	+ 29,83
Lagardere	249	247,60	− 0,56	+ 24,42
Lapeyre	447,90	439	− 1,98	+ 32,42
Lebon	293	—	—	+ 1,73
Legrand	1621	1601	− 1,23	+ 33,52
Legrand ADP	1010	1015	+ 0,49	+ 33,72
Legris indust.	290	285,80	− 1,44	+ 36,74
Locindus	835	850	+ 1,79	+ 14,70
L'Oreal	2818	2795	− 0,81	+ 18,68
LVMH Moet Hen.	1315	1276	− 2,96	+ 27,72
Marine Wendel	1140	1110	− 2,63	+ 62,28
Metaleurop	67,40	67,10	− 0,44	+ 8,75
Metrologie Inter.	14,40	14,75	+ 2,43	− 7,81
Michelin	372	374,20	+ 0,59	+ 23,49
Moulinex #	159	160,50	+ 0,94	+ 7,93
Natexis	420	—	—	+ 19,65
Nord-Est	130,50	130	− 0,38	+ 8,33
Nordon (Ny)	522	508	− 2,68	+ 27
NRJ #	1130	1105	− 1,33	+ 31,66
Olipar	69,60	69,50	− 0,14	+ 3,73
Paribas	630	623	− 1,11	+ 19,12
Pathe	1308	1290	− 1,37	+ 10,44
Pechiney	273,50	271,60	− 0,69	+ 14,30
Pernod-Ricard	430	425	− 1,16	+ 20,05
Peugeot	1048	1032	− 1,52	+ 35,96
Pinault-Print.Red.	4392	4407	+ 0,34	+ 37,24
Plastic Omn.(Ly)	835	833	− 1,45	+ 3,65
Primagaz	540	539	− 0,18	+ 7,15
Promodes	2915	2898	− 0,58	+ 16,05
Publicis # ■	680	680	—	+ 38,49
Remy Cointreau	119	119,10	+ 0,08	+ 6,05
Renault	266,50	265,30	− 0,45	+ 56,70
Rexel	2275	2262	− 0,57	+ 20,64
Rhone Poulenc A	301,90	304,70	+ 0,92	+ 13,01
Rochette (La)	27,50	28	+ 1,81	+ 12
Rue Imperiale(Ly)	7000	7130	+ 1,85	+ 58,95
Sade (Ny)	244,50	241	− 1,43	+ 23,58
Sagem SA	4030	4031	+ 0,02	+ 50,41
Saint-Gobain	1006	993	− 1,29	+ 16,14
Salvepar (Ny)	530	534	+ 0,75	+ 14,96
Sanofi	707	705	− 0,28	+ 5,22
Sat	2370	2354	− 0,67	+ 41,80
Saupiquet (Ns)	545	546	+ 0,18	− 4,21
Schneider SA	460,80	457,40	− 0,73	+ 39,96
SCOR	348,30	347,40	− 0,25	+ 20,70
S.E.B.	920	912	− 0,86	+ 8,70
Sefimeg CA	421	424	+ 0,71	+ 41,33
SEITA	254	250	− 1,57	+ 15,74
Selectibanque	74,55	74,60	+ 0,06	+ 12,18
SFIM	1130	1151	+ 1,85	+ 15,10
SGE	220,50	220	− 0,22	+ 41,02
Sidel	449,90	449,10	− 0,17	+ 12,55
Silic CA	983	970	− 1,32	+ 19,75
Simco	499	492	− 1,40	+ 21,48
S.I.T.A.	1360	1359	− 0,07	+ 18,17
Skis Rossignol	121,90	121	− 0,73	+ 12,66
Soc.Fonc.Lyonnai.#	921	920	− 0,10	+ 30,12
Societe Generale	1239	1236	− 0,24	+ 50,73
Sodexho Alliance	4150	4183	+ 0,79	+ 29,78
Sogeparc (Fin)	418,90	419	+ 0,02	+ 6,07
Sommer-Allibert	266	267	− 0,37	+ 27,81
Sophia	249	249	—	+ 8,97
Spir Communic. #	465	466	+ 0,21	+ 23,28
Strafor Facom	490	489,50	− 0,10	+ 17,95
Suez Lyon.des Eaux	895	888	− 0,78	+ 33,33
Synthelabo	832	838	+ 0,72	+ 11,43
Technip	779	762	− 2,18	+ 20
Thomson-CSF	247	245,60	− 0,56	+ 29,46
Total	759	746	− 1,71	+ 13,89
UIF	441	432	− 2,04	− 1,14
UIS	219,20	219	− 0,09	+ 3,79
Unibail	767	758	− 1,17	+ 26,12
Union Assur.Fdal	1005	994	− 1,09	+ 25,82
Usinor	101	100,90	− 0,09	+ 16,11
Valeo	573	566	− 1,22	+ 38,65
Vallourec	478,50	468,10	− 2,17	+ 30,38
Via Banque	218	219,40	+ 0,64	+ 26,96
Worms & Cie	381	382	+ 0,26	− 14,15
Zodiac ex.dt divid	1490	1503	+ 0,87	+ 7,28
Elf Gabon	1137	1147	+ 0,87	+ 16,80

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	145,60	144	− 1,09	+ 22,08
Adecco S.A.	2253	2210	− 1,90	+ 30
Adidas AG #	1083	1083	—	+ 37,06
American Express	578	566	− 2,07	+ 7,60
Anglo American #	267,50	275	+ 2,80	+ 12,24
Vaal Reefs #	251	258	+ 2,78	+ 5,73
Amgold #	254	269	+ 5,90	+ 16,95
Arjo Wiggins App.	19,65	19,65	—	+ 23,58
A.T.T. #	406,20	405,30	− 0,22	+ 9,21
Banco Santander #	307,60	309,80	+ 0,71	+ 55,36
Barrick Gold #	132	133,40	+ 1,06	+ 20,18
B.A.S.F. #	265	266,60	+ 0,60	+ 25,69
Bayer #	277,10	279,40	+ 0,83	+ 24,17
Crown Cork ord.#	329	323,20	− 1,76	+ 8,52
Crown Cork PF CV#	299	299	—	+ 19,60
Daimler Benz #	569	574	+ 0,87	+ 34,96
De Beers #	132,70	140	+ 5,50	+ 13,54
Deutsche Bank #	463	456,60	− 1,38	+ 7,03
Diageo PLC reg.#	74,70	73,80	− 1,20	—
Dresdner Bank	289,10	287,90	− 0,41	+ 4,69
Driefontein #	38,80	39,50	+ 1,80	− 0,37
Du Pont Nemours #	420,50	422	+ 0,35	+ 17,51
Eastman Kodak #	385	399,90	+ 1,52	+ 9,21
East Rand #	1,32	1,32	—	+ 7,31
Echo Bay Mines #	13,80	14,70	+ 6,52	+ 0,68
Electrolux #	515	516	+ 0,19	+ 24,33
Ericsson #	293	292,10	− 0,30	+ 28,17
Ford Motor #	400	398	− 0,50	+ 35,14
Freegold #	28,60	29,10	+ 1,74	+ 9,61
Gencor act.regr.	11,20	11,45	+ 2,23	+ 20,52
General Elect. #	509	513	+ 0,78	+ 14,25
General Motors #	416,10	422,60	+ 1,56	+ 19,95
Gle Belgique #	807	800	− 0,86	+ 42,34
Harmony Gold #	20	20,85	+ 4,25	+ 50
Hitachi #	47	45,50	− 3,19	+ 4,95
Hoechst #	240	235,50	− 1,87	+ 10,82
I.B.M #	641	640	− 0,15	+ 2,40
I.C.I #	110,20	110	− 0,18	+ 18,27
Ito Yokado #	332,60	331,50	− 0,33	+ 9,95
Kingfisher plc #	119,50	120	+ 0,41	+ 37,93
Matsushita #	99,50	97,55	− 1,95	+ 11,23
Mc Donald's #	358	351,10	− 1,92	+ 23,27
Merck and Co #	792	784	− 1,01	+ 22,30
Mitsubishi Corp.#	50,05	49,85	− 0,39	+ 10,77
Mobil Corporat.#	476,80	472,50	− 0,90	+ 7,38
Morgan J.P. #	820	822	+ 0,24	+ 23,79
Nestle SA Nom. #	11870	11710	− 1,34	+ 30,98
Nipp. MeatPacker #	79,60	78,60	− 1,25	− 4,14
Nokia A	665	665	—	+ 54,65
Norsk Hydro #	317	316	− 0,31	+ 8,21
Petrofina #	2250	2249	− 0,04	+ 2,69
Philip Morris #	263,50	260,30	− 1,21	− 3,34
Philips N.V #	465	457	− 1,72	+ 23,88
Placer Dome Inc #	81,70	85	+ 4,03	+ 15,64
Procter Gamble #	529	514	− 2,83	+ 6,86
Quilvest	360	372	+ 3,33	+ 23,54
Randfontein #	11,80	12,15	+ 2,96	+ 41,27
Rio Tinto PLC #	86,90	82,60	− 4,94	+ 10,87
Royal Dutch #	357	352	− 1,40	+ 8,24
Sega Enterprises	117,40	—	—	+ 6,72
Schlumberger #	482,60	480,30	− 0,47	− 1,75
SGS Thomson Micro.	464	462,50	− 0,32	+ 24,16
Shell Transport #	46,15	45,40	− 1,62	+ 3,77
Siemens #	415	415	—	+ 15,59
Sony Corp. #	535	519	− 2,99	− 3,53
Sumitomo Bank #	64	62,75	− 1,95	− 6,89
T.D.K #	466,90	468	+ 0,23	+ 5,93
Telefonica #	273,80	272,10	− 0,62	+ 51,16
Toshiba #	26,40	26,25	− 0,56	+ 7,80
Unilever act.Dv.#	418	419	+ 0,23	+ 12,78
United Technol. #	568	558	− 1,76	+ 26,81
Volkswagen A.G #	4674	4802	− 2,73	+ 47,25
Volvo (act.B) #	202,20	200,50	− 0,84	+ 23
Western Deep #	118	133	+ 12,71	+ 26,06
Yamanouchi #	138	135,80	− 1,59	+ 7,77
Zambia Copper	12,90	13,15	+ 1,93	+ 2,33

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : *compensation*
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

LUNDI 30 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117	3,674
CEPME 9% 89-99 CA#	106,39	3,573 o
CEPME 9% 92-06 TSR	124,10	6,978
CFD 9,7% 90-03 CB	121,55	1,488
CFD 8,6% 92-05 CB	121,60	3,202 d
CFF 10% 88-98 CA#	103,16	4,438
CFF 10,25%90-01CB#	115,02	8,585 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,16	7,535 ↓
CNA 9% 4/92-07	127,01	8,211
CRH 8,6% 92/94-03	117,30	6,527
CRH 8,5% 10/87-88#	104,04	0,652 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,70	3,084
EDF 8,6% 92-04 #	—	8,485 ↓
Finansder 9%91-06#	127,27	3,132 d
Finansd.8,6%92-02#	113,90	1,532 d
Floral9,75% 90-99#	106,95	6,732 d
OAT 9/85-98 TRA	—	2,338 o
OAT 9,50%88-98 CA#	101,33	7,574
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	0,643 o
OAT 8,125% 89-99 #	104,67	6,945 ↓
OAT 8,50%90/00 CA# ■	108,37	0,716 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	101,90	3,044
OAT 10%5/85-00 CA#	111,82	8,493 o
OAT 89-01 TME CA#	100,40	0,794
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,959
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,45	5,358
OAT 8,5% 91-02 ecu	114	0,419
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,61	4,981
OAT 8,50% 89-19 #	140,30	3,703 o
OAT.8,50%92-23 CA#	—	7,964
SNCF 8,8% 87-94CA	105,75	8,422 d
Suez Lyon.Eaux 90	1000	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	53	49,20
Baccarat (Ny)	800	800
Bains C.Monaco	672	685
Bque Transatlant. ◆	259,90	259,90
B.N.P.Intercont.	1247	1200
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	
Centenaire Blanzy	540	557
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	585	580
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	2810	2810
Generali Fce Assur	1485	1486
Continental Ass.Ly	605	604
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	864	865
Eaux Bassin Vichy	2940	2950
Ent.Mag. Paris ◆	1390	1390
Fichet Bauche ◆	42	42
Fidei	38,05	39
Finalens ◆	285	285
F.I.P.P. ◆	230,10	230,10
Fonciere (Cie) ◆	800	800
Foncina #	571	571
Francarep	315	315
France S.A. ◆	1382	1382
From. Paul-Renard	1050	1000
Gevelot ◆	1300	1300
G.T.I (Transport)	380	375
Immobail	210	218
Immobanque	749	732
Lucia ◆	56,10	56,10
Monoprix	403	405
Metal Deploye	400,50	400,50
Mors	9,10	8,80
Navigation (Nle) ◆	150	150
Optorg	428	435
Paluel-Marmont ◆	451	451
Exa.Clairefont(Ny)	1002	1003
Parfinance	425	420,90
Paris Orleans	305	302,50
Promodes (CI) ◆	2068	2068
PSB Industries Ly	610	620
Rougier #	350	345
Saga ◆	149,50	149,50
S.I.P.H. ◆	280	280
Sofragi	4999	5220
Taittinger	3780	3790
Tour Eiffel ●	370	365
Vicat	565	600
Caves Roquefort ◆	2000	2000
Elyo ◆	348,10	348,10
Finaxa	508	485
Gaillard (M)	1550	1579
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	280	252,70 o
Gd Moul.Strasbourg ◆	2010	2010
Hotel Lutetia ◆	440	440
Hotels Deauville	750	750
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	574	574
L.Bouillet (Ly) ◆	315	315
Lloyd Continental ◆	10490	10490
Matussiere Forest.	54,40	55,10
Moncey Financiere	3050	3010

SECOND MARCHÉ

Une sélection ***Cours relevés à 12 h 30***

LUNDI 30 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	42	43,05
AFE #	748	725
Aigle #	466	474,50
Albert S.A (Ns)	220	213
Arkopharma#	420	419
Montaignes P.Gest. ◆	1996	1996
Assystem #	322	320
Bque Picardie (Li)	860	862
Bque Tarneaud(B)#	403,10	403
Bque Vernes	180	180
Beneteau CB#	500	500
B I M P	137	137
Boiron#(Ly)	434	434,40
Boisset (Ly) #	454	454
But S.A.	321	315
C.E.E #	85	85
Change Bourse (M)	236	237
CNIM CA#	241	240
Codetour #	354,90	350
Comp.Euro.Tele-CET	305,40	304
Conflandey #	320	330
C.A. Hte Normandie	339	348
C.A. Paris IDF	880	870
C.A.Ille & Vilaine	305	306
C.A.Loire Atl.Ns #	296	295
C.A.Pas de Calais	555	553
C.A.du Nord#(Li)	500	498
C.A. Oise CCI	329	329
C.A. Somme CCI	348	347
C.A.Toulouse (B)	425	428
Devanlay ◆	715	715
Devernois (Ly)	580	579
Ducros Serv.Rapide	40	40
Emin-Leydier (Ly)#	409	412
Europ.Extinc.(Ly)	514	518
Expand s.a	985	979
Factorem ◆	735	735
Faiveley #	251	250,10
Finacor ◆	67,10	67,10
Fininfo	875	880
Assur.Bq.Populaire	665	659
Gautier France	344	341
Gel 2000	36	37
GEODIS #	392	400
GFI Industries #	1388	1408
Girodet (Ly) #	25,50	25
GLM S.A.	229	230
Gpe Guillin # Ly	252	250
Kindy #	184	185
Guerbet	228	228
Hermes Internat.1#	466	469,90
Hurel Dubois	855	868
ICBT Groupe # ◆	216,30	216,30
I.C.C. #	[illegible]	[illegible]
ICOM Informatique	[illegible]	[illegible]
Idianova	[illegible]	[illegible]
Int. Computer #	[illegible]	[illegible]
IPBM	[illegible]	[illegible]
M6-Metropole TV	[illegible]	[illegible]
Manitou #	[illegible]	[illegible]
Manutan	[illegible]	[illegible]
Marie Brizard #	[illegible]	[illegible]
Maxi-Livres/Profrance	[illegible]	[illegible]
Mecelec (Ly)	[illegible]	[illegible]
MGI Coutier #	[illegible]	[illegible]
Monneret Jouet	[illegible]	[illegible]
Naf-Naf #	[illegible]	[illegible]
Norbert Dentressangle	[illegible]	[illegible]
NSC Groupe Ny	[illegible]	[illegible]
Onet #	[illegible]	[illegible]
Paul Predault	[illegible]	[illegible]
P.C.W.	[illegible]	[illegible]
Petit Boy #	90,95	90
Phyto-Lierac #	263	265,70
Pochet ◆	879	879
Poujoulat Ets (Ns)	222	222
Radiall #	720	720
Robertet #	1270	1250
Rouleau-Guichard ◆	253,50	253,50
Securidev #	107,60	106,20
Smoby (Ly)#	580	576
[illegible]	[illegible]	11
[illegible]	[illegible]	368
[illegible]	[illegible]	1515
[illegible]	[illegible]	79,10
[illegible]	[illegible]	679
[illegible]	[illegible]	215
[illegible]	[illegible]	730
[illegible]	[illegible]	386,50
[illegible]	[illegible]	127
[illegible]	[illegible]	1465
[illegible]	[illegible]	781
[illegible]	[illegible]	180
[illegible]	[illegible]	575
[illegible]	[illegible]	538

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

LUNDI 30 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47,95	48
Belvedere	962	971
BVRP	290	291
Coil	168	166
Electronique D2	131	132,70
FDM Pharma n.	143	143
Genset	521	523
Guyanor action B	9,95	9,95
High Co.	241	241
Infonie	90	89,50
Joliez-Regol	98	98
Mille Amis	63	61
Naturex	95	94
Olitec	1101	1088
Picogiga	234	236,90
Proxidis	22	29,10
R21 Santé	540	520
Stelax	6,25	6,35

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

LUNDI 30 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	886	886
Générale Occidentale ◆	160	160
Ste lecteurs du Monde ◆	188	152,30
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	164,13	156,31
Agipi Actions (Axa)	148,40	141,33
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14507	14507
Natio Epargne	2278,49	2255,93
Natio Oblig. M.T. C/D	891,14	882,32
Natio Ep. Croissance	4091,11	4010,99
Natio Ep. Patrimoine	170,98	167,63
Natio Epargne Retraite	197,16	193,29
Natio Epargne Trésor	11588,65	11565,52
Natio Euro Valeurs	1388,32	1361,10
Natio Euro Oblig.	1068,28	1057,70
Natio Euro Opport.	1437,75	1409,56
Natio Inter	1155,89	1133,23
Natio Opportunités	239,30	234,61
Natio Revenus	1132,15	1120,94
Natio Sécurité	11384,78	11384,78
Natio Valeurs	1751,39	1717,05
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94490,83	94490,83
Oblig. tres caté.	291,13	286,83
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1088,02	1056,33
Nord Sud Dévelop. C ◆	2720,69	2715,26
Nord Sud Dévelop. D ◆	2570,75	2565,62
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	321,54	315,24
Patrimoine Retraite D ◇	311,81	305,20
Sicav Associations C ◆	2463,79	2463,79
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ◇	20100,34	20100,34
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19727,95	19708,34
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	366,25	359,07
Écur. Capitalisation C ◇	268,35	268,35
Écur. Expansion C ◇	84979,46	84979,46
Écur. Géovaleurs C ◇	4345,10	4259,90
Écur. Investis. D PEA ◇	291,78	286,06
Écur. Monépremière ◇	11582,41	11582,41
Écur. Monétaire C ◇	13271,99	13271,99
Écur. Monétaire D ◇	12301,72	12301,72
Écur. Trésorerie C ◇	325,68	325,68
Écur. Trésorerie D ◇	305,37	305,37
Écur. Trimestriel D ◇	2098,06	2098,06
Éparcourt-Sicav D ◇	198,59	188,59
Géoptim C ◇	13646,41	13444,74
Géoptim D ◇	12534,77	12349,53
Horizon C ◇	2820,84	2765,53
Prévoyance Écur. D ◇	110,12	110,12
Sensipremière C ◇	14218,95	14183,49
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12448,26	12428,41
Écur. Sécuripremière C ◇	12286,59	12274,32
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	122224,17	122224,17
Atout Amérique	222,72	217,29

CIC BANQUES — **CIC PARIS** — **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** — **LEGAL & GENERAL BANK** — **LA POSTE** (Sicav Info Poste) — **CRÉDIT LYONNAIS** — **Crédit Mutuel** — **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT**

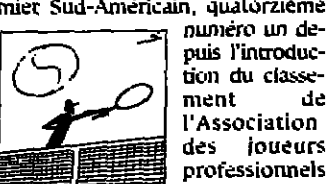
SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Marcelo Rios est devenu le nouveau numéro un du circuit masculin, dimanche 29 mars, grâce à sa victoire au tournoi de Key Biscayne (Floride). Le Chilien, qui était troisième joueur mondial au début de l'épreuve, a battu l'Américain Andre Agassi (7-5, 6-3, 6-4). ● QUATORZIÈME JOUEUR à atteindre le sommet depuis le début du classement de l'association des joueurs professionnels en 1973, le gaucher Marcelo Rios a su tirer profit de la baisse de forme de Pete Sampras qui était numéro un depuis cent deux semaines. ● LE CHANGEMENT est aussi de rigueur dans le tennis féminin, où les joueuses sont de plus en plus nombreuses à prétendre à la succession de Martina Hingis. ● LES DEUX RIVALES les plus sérieuses de la Suissesse se sont retrouvées, samedi, en une finale inédite, qui a vu l'Américaine Venus Williams dominer la Russe Anna Kournikova (2-6, 6-4, 6-1).

Marcelo Rios entrouvre une nouvelle ère du tennis masculin

Le Chilien est devenu numéro un mondial à la suite de sa victoire sur Andre Agassi, en finale du tournoi de Key Biscayne. Chez les femmes, le renouveau se confirme également avec la victoire de l'Américaine Venus Williams sur la Russe Anna Kournikova

IL EST CHILIEN, il a vingt-deux ans, il est gaucher et s'appelle Marcelo Rios. Il est le nouveau n° 1 mondial du tennis masculin. Premier Sud-Américain, quatorzième numéro un depuis l'introduction du classement de l'Association des joueurs professionnels (ATP), en 1973, il succède à l'Américain Pete Sampras, qui était le patron du circuit depuis 102 semaines et avait été terminé à ce rang chaque année depuis 1993. Dimanche 29 mars, Marcelo Rios a accédé au poste en battant l'Américain Andre Agassi – ancien numéro un mondial – en finale du tournoi de Key Biscayne (7-5, 6-3, 6-4).



TENNIS

Au debut du tournoi, il y a dix jours, Pete Sampras savait son rang menacé. Les contre-performances de l'Américain depuis le début de la saison avaient effrité ses positions. Quatre hommes pouvaient prétendre à sa succession à Key Biscayne : Marcelo Rios, Petr Korda, Greg Rusesdki et Patrick Rafter. L'élimination de Sampras dès le premier tour a aiguisé les appétits. Rios était le mieux placé.

Régulier tout au long de la saison 1997, le Chilien n'avait pas fait moins bien qu'une place en quarts de finale depuis le début de la saison 1998. Une finale – perdue – aux Internationaux d'Australie, en janvier, l'avait installé dans la catégorie des prétendants au sommet. Dimanche, en Floride, dans une ambiance de Coupe Davis, le stade rempli de supporteurs chiliens enfiévrés, il a montré une nouvelle fois l'étendue de son talent de gaucher, celui qui lui fait mériter la place de n° 1. Marcelo Rios a dépassé Andre Agassi dans toutes les phases de jeu : service, retour de service, échanges marathons du fond du court ou bagarres à la volée. Il a opposé sa jeunesse et cet incroyable poignet pour trouver des angles impossibles. Andre Agassi, de retour au plus haut niveau deux semaines, a fait pâle figure.

Marcelo Rios n° 1, c'est la victoire d'un talent certain. Un toucher de balle et une précision d'orfèvre : le Chilien a su tirer parti de sa vision du court pour créer ce que le jeu de gaucher sait faire de mieux. Il devient le plus petit numéro un mondial de l'histoire (il mesure 1,73 m), ce qui est une forme de revanche sur les gros, grands serveurs du moment à qui le tennis de demain est entièrement dévolu. A l'issue de sa victoire, il a déclaré : « Je n'ai pas servi fort mais j'ai servi intelligemment. » Marcelo Rios est aussi réputé pour son arrogance.

UN VENT DE FRAÎCHEUR

Du talent et de la volonte, bien sûr, et un poil d'opportunisme. Car le Chilien doit également son avènement à la grande fatigue de ses rivaux. Pete Sampras traverse une crise de confiance ; Patrick Rafter (3e) ne se remet pas de sa victoire aux Internationaux des Etats-Unis, en septembre 1997 ; vainqueur des Internationaux d'Australie en janvier, Petr Korda (2e) est à plat ; Michael Chang, lui, a disparu des dix premiers mondiaux après avoir été un dauphin de Pete Sampras, et Greg Rusesdki (5e) n'a pas encore trouvé une panoplie de coups suffisamment large pour suivre efficacement son service, le plus rapide du circuit.

« Marcelo devra gagner un tournoi du grand chelem pour apparaître vraiment comme un numéro un aux yeux des joueurs », a estimé Andre Agassi. Rios le sait bien, sa marge de manœuvre au sommet est ténue : « Peut-être qu'en ce moment je joue mieux que quiconque, mais je ne considère pas que je joue extraordinairement bien pour être à cette place, dit-il. Je sens que tout le monde à une chance de me battre. » Il est le deuxième joueur à devenir n° 1 sans gagner une seule des épreuves du grand chelem. Le premier s'appelait Ivan Lendl. La place lui avait donné du tonus. Il avait ensuite gagné huit titres majeurs.

Chez les dames, le vent de fraîcheur a encore pris de la force à Key Biscayne. Les jeunes arrivent en force et Martina Hingis n'est plus tranquille. Eliminée en demi-finales par Venus Williams. La Suissesse, n° 1 mondial, n'était pas de la finale, samedi 28 mars. Celle-ci mettait aux prises deux postulantes à sa succession : l'Américaine Venus Williams et la Russe Anna Kournikova, toutes deux dix-sept ans, comme Martina Hingis. C'est Venus qui a gagné au terme d'une très belle partie (2-6, 6-4, 6-1). Elle entre ainsi parmi les dix meilleures joueuses du monde, Anna Kournikova rejoignant les vingt meilleures. Jamais les deux jeunes filles n'étaient allées aussi haut. Venus Williams a clamé qu'elle était bien le futur n° 1 mondial. Mais, a elle seule, la Russe a symbolisé le renouveau. En dix jours, elle a effacé la vieille garde – Monica Seles, Arantxa Sanchez-Vicario, deux anciens n° 1 mondial, et Conchita Martinez. A l'issue de la finale, malgré la défaite, elle a déclaré : « J'étais un peu fatiguée, mais je suis plus forte que Venus. »

Martina Hingis, elle, va très bien, et c'est le plus intéressant. Certes, la demoiselle est amoureuse et a montré moins de motivation que de coutume en Floride, mais son niveau de jeu reste exceptionnel. Et même si ses adversaires haussent le ton, la Suissesse possède, pour un petit moment encore, une confortable avance au classement. En dix jours, le circuit féminin a toutefois acquis la certitude que les prétendantes à la succession de la souveraine suissesse ne sont pas que deux. Derrière Venus Williams et Anna Kournikova viennent Serena Willams, la cadette, qui a manqué d'éliminer Martina Hingis en quarts de finale, ou bien la jeune Croate Marjana Lucic.

Pour les deux circuits, qui faisaient une halte ensemble en Floride, vient maintenant l'Europe et la saison sur terre battue avec son sommet, les Internationaux de France de Roland-Garros, du 25 mai au 7 juin. De nouveaux héros, de vieux champions, des revanches à prendre, des espoirs à donner, des palmarès à bâtir, des réputations à restaurer. La saison s'annonce palpitante.

Bénédicte Mathieu

Toujours plus vite

VITESSE DES SERVICES AU TENNIS — en km/h

Joueur	Tournoi	Année	Vitesse
GORAN IVANISEVIC	WIMBLEDON	1994	218,8
MICHAEL STICH	WIMBLEDON	1997	215,6
JONATHAN STARK	INDIAN WELLS	1997	222
RICHARD KRAJICEK	U.S. OPEN	1997	223,7
JULIAN ALONSO	LONG ISLAND	1997	225,3
MARK PHILIPPOUSSIS	[illegible]	1997	229
GREG RUSEDSKI	INDIAN WELLS	1998	239,7

Des joueurs puissants, des raquettes faites d'alliages de carbone sophistiqués, le service s'accélère. Greg Rusedski estime qu'il pourra atteindre les 250 km/h. Aujourd'hui, le héros est celui qui retourne de telles mises en jeu.

Jan-Michael Gambill, l'espoir américain

MICHAEL CHANG vieillit, Pete Sampras déprime. Qu'a cela ne tienne, le tennis américain se porte plutôt bien. Andre Agassi effectue le énième retour de sa carrière et la relève prend corps. Tom Gullickson, le capitaine de Coupe Davis, a eu l'embarras du choix pour sélectionner l'équipe qui rencontre la Russie du 3 au 5 avril. Le petit nouveau de la bande s'appelle Jan-Michael Gambill. Il a vingt ans, il est blond et très beau gosse, il mesure 1,88 m pour 78 kilos. Il est droitier, joue son revers à deux mains, comme son coup droit, le plus souvent. Il a fait sensation, le 12 mars, en éliminant Andre Agassi en quarts de finale du tournoi d'Indian Wells avant d'être éliminé par Marcelo Rios. En janvier, le jeune homme n'était que 227e joueur mondial, il est aujourd'hui 81e.

Dans les cœurs et à la Fédération américaine de tennis (USTA), il a supplanté en tête de la cohorte des espoirs le beaucoup moins médiatique Justin Gimelstob. Mais sa place n'est pas volée et sa réputation pas vraiment usurpée. Jan-Michael Gambill a du talent et son tennis sait se faire sensible. C'est son père, Chuck, qui l'entraine avec la collaboration de Nick Saviano, un technicien de l'USTA. Coup de chance pour la fédération, longtemps accusée de ne rien faire pour la détection de jeunes pousses : le garçon a été repéré par ses cadres.

Il y a quelques semaines encore, Jan-Michael Gambill n'était connu que dans sa ville natale, Spokane, dans l'Etat de Washington, au nord de la côte ouest américaine. Et puis, les Américains l'ont découvert. Son prénom ? Une marotte de sa maman qui était fan de Jan-Michael Vincent, acteur de séries télévisées célèbre un peu plus tard en France pour sa prestation dans Supercopter. Où s'entraîne-t-il ? Chez lui, sur un court en ciment, installé à l'arrière du ranch familial, car il n'a pas voulu rejoindre une de ses académies où s'inculquent les finesses du jeu. Jan-Michael Gambill est casanier.

LA RELÈVE S'ÉTOFFE

Venu au tennis grâce à son père, il apparaît comme un junior plutôt doué et devient professionnel en janvier 1997. Il oscille autour de la 500e place. Son quotidien, ce sont les challengers, ces tournois de la deuxième division du circuit ATP. Il y croise ses compatriotes Chris Woodruff, un court instant placé comme l'une des relèves possibles, ou Justin Gimelstob. Surtout, il rencontre Andre Agassi, perdu dans les tréfonds du classement, qui se bat pour retrouver une place parmi l'élite. Au cours de ces voyages incessants, de ces matches joués aux quatre coins de l'Amérique ou d'ailleurs, les deux hommes sont devenus presque amis. Battu à Indian Wells, Andre Agassi a téléphoné à Tom Gullikson pour lui demander de sélectionner Jan-Michael Gambill en Coupe Davis. C'est chose faite.

A Key Biscayne, la même aventure est arrivée à un autre Américain, Steve Campbell. Issu des qualifications, 105e joueur mondial, il s'est hissé jusqu'en quart de finale, où il s'est incliné devant l'Espagnol Alex Corretja. Steve Campbell a gagné le droit d'être le partenaire d'échauffement de l'équipe. La relève s'étoffe. Mais pour quelles performances ? Avec ses coups à deux mains, Jan-Michael Gambill n'a pas l'envergure d'un Pete Sampras, avec sa jeunesse, il n'a pas encore l'expérience d'un Michael Chang, et malgré sa belle gueule, pas le bagout d'un Andre Agassi. Steve Campbell, lui, a admis qu'il n'avait pas l'étoffe d'un numéro un mondial. Avec eux, l'Amérique du tennis espère. Mais elle ne peut pas rêver.

B. M.

Les entraîneurs sur le terrain

C'EST une petite révolution : le joueur de tennis ne connaîtra peut-être plus, seul, l'angoisse de perdre un match. Le comité des joueurs de l'Association des joueurs professionnels (ATP) a récemment décidé de permettre à l'entraîneur de soutenir le joueur dans un match, comme le font les capitaines lors de la Coupe Davis. En fait de collaboration, l'entraîneur disposera de deux minutes lors du changement de côté qui suit immédiatement la fin d'un set.

La décision reste, pour l'heure, au stade de l'expérimentation. Elle concerne six tournois : Hongkong, qui commence le 6 avril, Atlanta, Munich, Gstaad et Los Angeles. Le règlement prévoit que les joueurs désigneront leur coach en début de tournoi. Le choix de celui-ci sera avalisé par le directeur du tournoi. Le conseiller devra porter des vêtements en accord avec les règles intimées aux joueurs, en clair, pas de costume de ville.

« UN MÉTIER TRÈS DIFFICILE »

Cette décision est un nouveau pas de l'ATP en faveur de plus de spectacle dans le tennis. On estime en effet qu'un joueur mieux conseillé peut servir un meilleur jeu. En France, l'exemple le plus frappant est celui de Guillaume Raoux. Le joueur n'a cessé d'expliquer qu'il doit une partie de sa carrière individuelle à son aventure en Coupe Davis et à Yannick Noah, le capitaine de l'équipe de France, qui a su le conseiller.

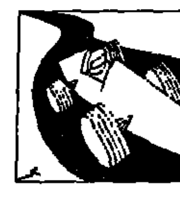
« Le coaching est un métier très difficile, explique Patrice Hagelauer, entraîneur national. Dans la communication entre l'entraîneur et son joueur, on considère que les mots représentent 7 % du langage. Les gestes du corps, le visage, le regard, le comportement, équivalent à 93 %. Il faut donc savoir comment être avec le joueur et pas simplement comment se comporter et comment lui parler. Par exemple, il vaut parfois mieux ne rien dire que s'exprimer. Si cette expérience est généralisée, il va falloir que le fonctionnement et la formation du joueur et de l'entraîneur changent en fonction de ce nouveau besoin. »

Le coaching peut-il aider le jeu ? « Il faut que le joueur ait une confiance totale envers sont entraîneur, assure Patrice Hagelauer. Et que celui-ci reste simple. S'il est trop directif, il peut casser la créativité de son joueur. Ce qui me gène, c'est que l'on retire un petit quelque chose au joueur. Lui qui a toujours appris à se débrouiller tout seul va laisser un peu de son initiative. » Et, dans la victoire, il faudra bien être partageur. Assumer une défaite à deux ne devrait pas être plus facile. L'équilibre d'une vie de couple est fragile.

B. M.

Aucun coup de frein ne ralentit les McLaren-Mercedes sur la route de la victoire

CE QUE REDOUTAIENT de nombreux amateurs de sport automobile a finalement eu lieu ; dimanche 29 mars, sur la piste du circuit d'Interlagos, où se courait le Grand Prix du Brésil de formule 1 : les deux McLaren-Mercedes conduites par Mika Hakkinen et David Coulthard ont reproduit, à l'identique, la course qu'elles avaient effectuée trois semaines plus tôt à Melbourne pour l'ouverture de la saison, pour s'adjuger les deux première places. Seule différence : aucun pilote n'eut, cette fois, à laisser passer l'autre à quelques tours de l'arrivée, comme ce fut le cas sous le soleil australien, au nom de la stratégie d'équipe.



FORMULE 1

Dimanche, Mikka Hakkinen est sorti en tête au premier virage – un grand S portant le nom d'Ayrton Senna ; David Coulthard lui succéda. Soixante-douze tours plus tard, le drapeau à damier saluait, dans le même ordre, le passage du Finlandais et de son coéquipier écossais. Cinq secondes les séparaient, autant dire pas grand-chose. Une minute plus tard arrivait la Ferrari de Michael Schumacher, autant dire une éternité.

Qui pourra donc désormais arrêter les McLaren-Mercedes ? Tout semble déjà avoir été fait pour mettre des bâtons dans les roues trop rapides des voitures à la robe argentée. Au matin du samedi 28 mars, soit un peu plus de vingt-quatre heures avant le départ de la course, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) rendait illégal le système de freins directionnels secrètement élaboré par l'écurie dans son usine de Woking (Surrey), après que plusieurs écuries eurent porté plainte. Il est pourtant acquis que Ron Dennis, le directeur général de McLaren, avait reçu l'assentiment des commissaires de la FIA, au sujet de ce même dispositif, voilà quelques mois, avant que ne débute la saison.

UN SPORT GÉNIAL

Mais la formule 1 est un sport génial : l'interprétation de ses règlements est évolutive dans le temps. Ce qui est vrai un jour ne l'est pas forcément le lendemain. Qu'à cela ne tienne. Même privée de ses freins magiques, l'écurie a donné une nouvelle leçon de technologie avancée, dimanche, sur le circuit d'Interlagos. L'épisode de la polémique étant clos, observateurs et adversaires vont pouvoir maintenant se livrer à un tout autre loisir : comprendre d'où vient – vraiment – la supériorité des McLaren-Mercedes. Si l'on s'en tient aux rares informations publiées çà et là, la conjonction d'un certain nombre de facteurs serait la clé du succès des « flèches d'argent ».

Il en irait ainsi de la légèreté du moteur Mercedes – 105 kilos, soit 15 à 20 de moins que les autres. Est évoqué également le « talent » d'Adrian Newey, l'ancien ingénieur de Williams pendant ses années de gloire et qui passa à l'ennemi l'été dernier. Il se dit aussi qu'aurait été mis au point un « autre » système révolutionnaire, qui permettrait, celui-ci, de ré-injecter dans la machine l'énergie a priori perdue pendant une course (comme l'énergie des freinages). Ajoutez à cela 12 000 heures de travail en soufflerie, 8 000 kilomètres d'essais à l'intersaison, un pilote expérimenté de vingt-neuf ans (Mikka Hakkinen) et un parfait second rôle de deux ans son cadet (David Coulthard) et voilà composé le fameux « good package » dont rêvent toutes les écuries.

Sans doute est-il trop tôt pour comparer la suprématie de McLaren avec celle que l'écurie afficha il y a exactement dix ans. Les monoplaces anglaises étaient à l'époque motorisées par Honda et conduites par deux des plus grands pilotes de l'histoire, Alain Prost et Ayrton Senna. En 1988, l'écurie de Ron Dennis avait gagné tous les grands prix, à l'exception d'un seul. L'opposition Prost-Senna, coéquipiers et rivaux magnifiques, avait alors rendu exceptionnelle une saison pourtant courue d'avance. Ce n'est pas leur faute, mais l'actuel duo n'a pas le charisme de leurs adversaires. Pis, ils sont aussi de parfaits gentlemen, respectueux des consignes de course, comme on le vit en Australie.

Un vent d'effroi souffle, du coup, sur la F1 et sur son grand business : qu'en serait-il si, cette saison, les McLaren survolaient les débats comme elles l'avaient fait voilà dix ans ? Ne risquerait-on pas l'ennui ? Pourrait-on se satisfaire très longtemps de la bataille pour les places d'honneur à laquelle vont se livrer, faute de mieux, les autres écuries ? Le 12 avril prochain, le Grand Prix d'Argentine devrait logiquement nous en dire un peu plus.

Frédéric Potet

Les classements

● **Grand Prix du Brésil** : deuxième épreuve comptant pour le championnat du monde de formule 1 : 1. Mika Hakkinen (Fin/McLaren-Mercedes), les 309,024 km en 1 heure 37min 11 sec 747 (moyenne : 190,763 km/h) ; 2. David Coulthard (G-B/McLaren-Mercedes), à 1 sec 1 ; 3. Michael Schumacher (All/Ferrari), à 1 min 0 sec 5 ; 4. Alexander Wurz (Aut/Benetton-Mecachrome), à 1 min 7 sec 4 ; 5. Heinz-Harald Frentzen (All/Williams-Mecachrome), à un tour ; 6. Giancarlo Fisichella (Ita/Benetton-Mecachrome), à un tour ; 7. Jacques Villeneuve (Can/Williams-Mecachrome), à un tour ; 8. Eddie Irvine (Irl/Ferrari), à un tour ; 9. Jean Alesi (Fra/Sauber-Petronas), à un tour ; 10. Damon Hill (G-B/Jordan-Mugen Honda), à deux tours ; 11. Jan Magnussen (Dan/Stewart-Ford), à deux tours ; 12. Johnny Herbert (G-B/Sauber-Petronas), à cinq tours. (Les autres concurrents ont abandonné et n'ont pas été classés.)

● **Championnat du monde des pilotes** : 1. Mikka Hakkinen (Fin), 20 points ; 2. David Coulthard (G-B), 12 pts ; 3. Heinz-Harald Frentzen (All) 6 pts ; etc.

● **Championnat du monde des constructeurs** : 1. McLaren-Mercedes, 32 points ; 2. Williams-Mecachrome, 8 pts ; 3. Ferrari, 7 pts ; etc.

Le RC Lens prétend au titre de champion de France

L'indiscutable victoire (2-0) signée par les Nordistes sur le terrain du leader messin met en valeur le travail de l'entraîneur Daniel Leclercq et consacre les ambitions du président Gervais Martel

Le championnat de France de football de première division a un nouveau leader. Après sa victoire (2-0) à Metz, dimanche 29 mars, grâce à deux buts de l'attaquant monténégrin *Anto Drobnjak*, le Racing Club de Lens a pris la tête du classement provisoire à quatre journées de la fin de la compétition. Les Nordistes *comptent maintenant* deux points d'avance sur leurs rivaux de l'Est. Ce succès, le dix-huitième des Lensois au cours de la saison 1997-1998, leur assure *pratiquement* une place dans la prochaine Ligue des champions, désormais ouverte aux deux premiers du classement national. Il couronne également le travail du nouvel entraîneur, Daniel Leclercq, et celui du président, Gervais Martel, aux commandes depuis dix ans.

METZ
de notre envoyé spécial

Lorsqu'il était joueur, Daniel Leclercq avait l'habitude de prendre le jeu à son compte. En dix-sept ans d'une carrière bien remplie ponctuée par 357 matches en première division, ce pur Nordiste n'aura connu que trois clubs : Valenciennes, l'Olympique de Marseille et le RC Lens. C'est avec le maillot *sang et or sur les épaules* que cet homme, qui s'est toujours défini comme un « *bosseur perfectionniste* », a laissé les souvenirs les plus vivaces. Aujourd'hui, c'est encore avec le *Racing que Daniel Leclercq*, quarante-neuf ans, refait parler de lui. Il n'a fallu que quelques *mois pour que l'ancien joueur* se révèle au grand public en tant que technicien compétent et *novateur*.

FOOTBALL

En juillet dernier, alors que le club sortait d'une saison diffi*cile, Gervais Martel, président* emblématique depuis une dizaine d'années, décide de faire *confiance à l'ancienne vedette* locale, responsable des équipes de jeunes. Le pari est risqué, *mais Daniel Leclercq, qui cache* sous une apparence débonnaire une réelle ambition et quelques idées bien arrêtées *en matière* tactique, tente l'aventure. Neuf mois plus tard, le résultat est là : « son » Racing se retrouve seul en tête du championnat de première division à quatre journées de la fin en développant un jeu efficace, original et séduisant.

« *Aligner trois attaquants à l'extérieur, cela vous étonne ? Pour moi, c'est tout naturel !* » En *une phrase, prononcée dans la* moiteur d'un vestiaire, dimanche 29 mars, à l'issue d'une *splendide victoire (2-0) obtenue* à Metz, Daniel Leclercq a résumé une partie de sa philosophie *du jeu. Que son équipe joue* à domicile ou sur terrain adverse, son système ne varie pas. Le Ra*cing va de l'avant tout en sa*chant parfaitement protéger ses arrières. Et même sur la pelouse messine, où tous les supposés gros bras de ce championnat *fou* ont été battus cette saison, l'entraîneur reste fidèle à sa ligne de conduite en alignant *trois attaquants* de pointe (Anto Drobjnak, Tony Vairelles, Vladimir Smicer).

UNE LEÇON TACTIQUE

Si impressionnants à domicile depuis quelques *mois*, les joueurs de Joël Muller ressemblaient, dimanche soir, à des élèves impuissants. *Perdant* tous les duels, se heurtant à un bloc défensif remarquable, dépassés par des contres rapides, ils ont pris une leçon tactique. En un peu plus d'une demi-heure de jeu, les Lensois ont réussi le coup parfait : deux buts du Monténégrin Anto Drobjnak sur deux centres du Tchèque Vladimir Smicer. Partout ils se sont montrés supérieurs, qu'il s'agisse du face-à-face des gardiens (Lionel Letizi fébrile, Guillaume Warmuz rassurant), *des meneurs de jeu* (Robert Pires timoré, Stéphane Ziani intenable) ou des buteurs (Bruno Rodriguez maladroit, Anto Drobjnak efficace).

« *Depuis l'arrivée de Daniel aux commandes, la notion de groupe est une réalité et tout le monde tire dans le même sens* », indique Guillaume Warmuz, gardien trop méconnu. Avant d'ajouter, les yeux brillants d'excitation : « *Si nous emportons le titre, je pense que le mois de mai sera férié dans toute la région !* » Après la démonstration réalisée à Metz, les ambitions lensoises ne se cachent plus. Le titre, tout le monde désormais l'envisage. « *Si le Racing gagne, l'impact social sera réel*, assure Gervais Martel. *Car, à travers ce club, c'est toute une région qui a retrouvé une identité forte et un formidable motif de fierté.* »

Sous les yeux du sélectionneur Aimé Jacquet et d'une multitude de managers venus *faire leur marché*, les hommes de Daniel Leclercq ont donc frappé un grand coup. Il reste *quatre rencontres pour savoir si* cet étonnant Racing Club de Lens peut remporter le titre de champion de France. Avec un calendrier intéressant (Rennes et Bastia à domicile, Cannes et Auxerre à l'extérieur), les joueurs de Daniel Leclercq sont désormais maîtres d'un destin qui peut s'avérer glorieux.

UN PUBLIC EN OR

« *Pour le dernier match de championnat, à Auxerre, nous avons l'intention de demander 10 000 places pour nos supporteurs* », annonçait un dirigeant lensois, dès dimanche. Car, avec 26 831 spectateurs de moyenne à domicile depuis le début de saison, Lens a un public en *or*. Mais, au-delà des résultats et de la ferveur populaire, les dirigeants lensois bâtissent du solide. Il y a quatre mois, un grand projet a été ficelé : faire passer le budget de fonctionnement, qui est actuellement, avec près de 125 millions de francs, *le* huitième du championnat, à 200 millions d'ici trois ans. Une progression qui s'accompagnerait d'un changement de statut, le Racing devenant une société *anonyme à objet sportif* (SAOS) avec de puissants actionnaires régionaux.

D'ores et déjà, l'ambitieuse politique de marketing (770 places de loges VIP au *stade* Félix-Bollaert, une immense boutique où les fans pourront acheter les produits dérivés...) porte ses fruits. Daniel Leclercq, lui, continue sa route. A la tête d'un groupe à la mentalité exceptionnelle où l'on retrouve une quinzaine de *joueurs ayant signé* au Racing Club de Lens leur première licence professionnelle. Et *comme le dit Guillaume Warmuz* : « *Ce club est en train de grandir, de prendre une autre dimension. Mais une chose est sûre : il fait plus que jamais partie du patrimoine du Nord.* »

Alain Constant

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Match	Score
Monaco-Guingamp	1-0
Paris SG-Lyon	3-0
Auxerre-Strasbourg	1-2
Bordeaux-Toulouse	3-1
Bastia-Le Havre	2-0
Châteauroux-Nantes	1-2
Rennes-Montpellier	2-0
Cannes-Marseille	3-3
Metz-Lens	0-2

CLASSEMENT

	Points	J.	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Lens	58	30	18	4	8	+16	▲	PGGGG
2 Metz	56	30	16	8	6	+16	▼	GPGGP
3 Marseille	54	30	16	6	8	+21	=	GPPGN
4 Monaco	52	30	16	4	10	+15	=	GPPPG
5 Paris-SG	49	30	14	7	9	+11	=	PNNPG
6 Bordeaux	49	30	13	10	7	+9	=	GPGGG
7 Lyon	46	30	14	4	12	0	=	GNNGP
8 Auxerre	45	30	13	6	11	+9	=	NNGGP
9 Bastia	43	30	11	10	9	+7	=	NGPPG
10 Nantes	39	30	11	6	13	-4	▲	GPNPG
11 Montpellier	37	30	9	10	11	-7	▼	PNGPP
12 Le Havre	36	30	8	12	10	+1	▼	PGNGP
13 Strasbourg	32	30	8	8	14	-6	▲	PGPGG
14 Rennes	32	30	8	8	14	-9	▲	PGNPG
15 Toulouse	32	30	8	8	14	-19	▼	PGNPP
16 Guingamp	29	30	7	8	15	-13	=	PNPNP
17 Cannes	28	30	7	7	16	-20	=	NNGPN
18 Châteauroux	27	30	7	6	17	-27	=	GNPNP

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Metz	0	38
2 Marseille	0	48
3 Guingamp	0	60
16 Toulouse	5	60
17 Bordeaux	7	53
18 Bastia	8	66

[illegible] 1 Auxerre 49 buts • 2 Marseille 45 buts • 2 Lens, Bordeaux 44 buts

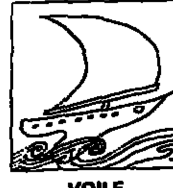
[illegible] 1 Bastia 23 buts • 2 Marseille 24 buts • 3 Metz 26 buts

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 20 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 15 buts • 3 Laslandes (Bordeaux), Ikpeba (Monaco) 13 buts

31e JOURNÉE : Mardi 7 avril : Lens-Rennes, Nantes-Monaco, Lyon-Bordeaux, Le Havre-Auxerre, Montpellier-Cannes, Strasbourg-Bastia, Toulouse-Châteauroux • Mercredi 8 avril : Guingamp-Metz, Marseille-Paris SG.

Paul Cayard conforte sa première place lors de la sixième étape de la Whitbread

Paul Cayard bougonne pour la forme. *Avec son équipage d'EF-Language*, il aurait dû gagner cette sixième étape de la Whitbread *qui a ramené dimanche* 29 mars les premiers de la flottille de neuf voiliers de Sao Sebastiao (Brésil) au port américain de Fort Lauderdale (Floride). Compétiteur-né, le Franco-Américain enrage d'avoir dû céder, dimanche 29 mars, la victoire à *Silk-Cut*, skippé par le Britannique Lawrie Smith.



VOILE

Mais en larguant les amarres *au Brésil, Smith s'est montré* prudent. Grâce à une route proche des côtes, il a « grignoté » les milles qui le séparaient des premiers. Pour enfin asperger ses 10 hommes de champagne, dimanche, à Port Everglades, après 4 700 milles *(environ 9 000 kilomètres)* de course. « *Je ne suis pas content qu'on ait perdu cette étape*, a expliqué Paul Cayard, *mais l'issue de la course nous sourit de plus en plus puisque nous avons battu à la fois* Swedish-Match *et* Merit-Cup [ses adversaires les plus *dangereux au classement géné*ral provisoire]. *On mène largement...* »

Au fond, le skipper moustachu n'est pas vraiment furieux que l'équipage du voilier anglais ait pu descendre à terre consommer de la bière et des hamburgers environ une *heure vingt* avant lui. Et il a plusieurs bonnes raisons de se satisfaire de sa deuxième place. D'abord, il est de retour *sur ses terres* plus tôt que prévu. Le pot au noir, qui enferme l'équateur dans sa zone *de mer d'huile désertée* par les vents, a surpris tous les concurrents en leur dispensant de bonnes brises. Ainsi *EF-Education*, et son équipage entièrement féminin, dernier de l'étape, a franchi la ligne d'arrivée avec trois bons jours d'avance sur le tableau de marche *établi par les* organisateurs.

Cayard profitera de cette *avance sur le calendrier* pour passer plus de temps avec l'équipe qui travaille à San Francisco autour de son « défi ». Le compte à rebours pour la prochaine Coupe de l'America est bien entamé, et il s'est promis de rapporter « *à la maison* » en l'an 2000 la vieille aiguière dérobée par les Néo-Zélandais lors de la dernière édition. D'autre part, *Silk-Cut* ne l'effraie pas. Disqualifié de la cinquième étape après avoir utilisé son moteur à cause d'un problème de mât, *son équipage ne remonte* – grâce à la victoire de dimanche – que de la septième à la *sixième* place au classement général provisoire. Le seul exploit dont pouvait se prévaloir le voilier anglais jusqu'ici est un record de vitesse sur 24 heures amélioré pendant l'étape reliant Le Cap (Afrique du Sud) à Fremantle (Australie).

UN « SANS-FAUTE »

Depuis le départ, *Silk-Cut* a collectionné les ennuis. Avant le sacre de Fort Lauderdale, il s'est classé deux fois quatrième, une fois septième et une fois sixième avant d'abandonner sur disqualification. Une suite de camouflets pour son équipage, donné parmi les favoris au départ. *D'autant plus cuisant pour* Smith, qui dispute sa quatrième Whitbread, quand un Cayard, spécialiste de la régate et du match-racing et novice de cette épreuve, réalise un « sans-faute » pour son premier passage *dans les mers du Sud*.

A la fin de la quatrième étape (Sydney-Auckland), Lawrie Smith a pourtant tapé du poing sur la table et embarqué un nouveau navigateur. Mais sa présence et la déclaration d'intention du maître du bord n'ont pas opéré immédiatement. *Silk-Cut* a démâté peu après le départ d'Australie, comme avant l'arri*vée à Sao Sebastiao (Brésil)*.

A ce stade de la course, lancée depuis le 21 septembre 1997, les équipages n'ont plus qu'une hâte dès qu'ils prennent la mer : *franchir la ligne d'arrivée*. Ils ont toutes les peines du monde à guérir les irritations causées par *le sel et les frottements inces*sants sur toutes les parties de leur corps.

Trois victoires d'étapes et la deuxième place de Fort Lauderdale ont installé *EF-Language* en solide leader aux commandes de cette course autour du monde en équipage et *avec escales*. *Le* prochain départ – un « sprint » – en direction de Baltimore (Ma*ryland), dimanche* 19 avril, ne devrait pas désavantager le voilier au pavillon suédois.

Si Paul Cayard évoque avec modestie les pièges de la remon*tée de la baie de Chesapeake, il* n'en est pas moins un grand stratège de la navigation côtière. *Ensuite, il retrouvera* l'Atlantique : une traversée jusqu'à La Rochelle. Avant de parvenir fin mai au terme de la longue et folle quête, pour faire de son « *coup d'essai* » un coup de maître.

Patricia Jolly

Le catamaran « Royal-and-SunAlliance » proche du Chili

Depuis le 18 mars, *Royal-and-SunAlliance*, le catamaran skippé par la Britannique Tracy Edwards et mené par un équipage féminin, fait route sous gréement de fortune vers les côtes chiliennes, qu'il devrait atteindre vers le milieu de semaine. Après avoir brisé leur mât peu avant le cap Horn (*Le Monde* du 20 mars), les dix femmes lancées à l'assaut du Trophée Jules-Verne (record du tour du monde) tentent de ramener l'ancien *Enza*, le bateau du Néo-Zélandais Peter Blake, à Puerto Montt (Chili). De là, elles espèrent l'embarquer sur un cargo pour l'Angleterre, leur point de départ.

***Les navigatrices* ont perçu les premiers signes de vie humaine – depuis qu'elles ont coupé, le 3 février, la ligne de départ imaginaire du phare d'Ouessant (Finistère) – avec *la* « visite » d'un avion de la Royal Air Force, vendredi 27 mars, qui leur a largué des vivres. Le vent faible à l'approche de la terre pourrait les contraindre à des manœuvres périlleuses compte tenu de l'état du catamaran.**

Un supporteur anglais tué d'un coup de couteau

***UN JEUNE SUPPORTEUR DE FULHAM**, un club anglais de foot*ball de troisième division, a été assassiné d'un coup de couteau, samedi 28 mars, à l'issue du match Gillingham-Fulham. Plusieurs *spectateurs mêlés à la bagarre qui a accompagné la rencontre* dans les tribunes ont été hospitalisés. Des actes de violence ont émaillé le même jour deux matches comptant pour le championnat de première division anglaise : des supporteurs sont entrés sur le terrain pour s'en prendre à l'arbitre du match Barnsley-Liverpool, qui a eu recours à la protection des forces de l'ordre pour quitter le terrain ; un incident de même nature s'est produit durant le match Everton-Aston Villa.

Ce regain de violence fait resurgir le spectre du hooliganisme à quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde de football. Le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, a prévenu que *ce « hooliganisme absurde (...) renforce la détermination des autorités à débarrasser le football du problème »*.

Le gouvernement britannique a également demandé aux organisateurs français du Mondial de retirer de la vente des couteaux ornés du logo de la Coupe du monde de football 1998. Le couteau incriminé par Londres, en vente dans les magasins français, a une lame de 10,16 centimètres et est à même de tuer, selon les autorités britanniques.

Pluie de records en patinage de vitesse

LA PATINEUSE DE VITESSE ALLEMANDE ANNI FRIESINGER est devenue la première femme à franchir la barrière des 1 min 57 sec *aux* 1 500 m, *en établissant un nouveau record du* monde à 1 min 56 sec 93/100, dimanche 29 mars, aux championnats du monde de Calgary (Canada). Anni Friesinger, vingt et un ans, cinquième de la même épreuve aux Jeux olympiques de Nagano, a amélioré l'ancien record établi par la Néerlandaise Marianne Timmer, médaillée d'or des Jeux. « *Je pensais que la victoire serait au prix d'un record du monde, mais je ne m'attendais pas à ce que ce soit moi qui l'établisse* », a déclaré Anni Friesinger, militaire de carrière.

La championne, qui patine depuis qu'elle a neuf ans, a amélioré son record personnel de plus de deux secondes. Comme à Nagano, les nouveaux patins à lame articulée (patins clap) ont permis une amé*lioration générale des performances : le Néerlandais Gianni* Romme a battu son propre record du 10 000 m de plus de six secondes, en 13 min 08 sec 71/100 après avoir conquis le record et le titre du 5 000 m. *Le Japonais Hiroyasu Shimizu est pour sa part* l'auteur de trois records du monde sur les neuf établis en dix épreuves à Calgary. – (*AFP*.)

DÉPÊCHES

■ **AVIRON : Cambridge a remporté la 144e édition de la course qui l'oppose chaque année à Oxford**, samedi 28 mars. Les étudiants de Cambridge ont obtenu leur sixième succès consécutif en battant le record de l'épreuve, disputée sur un parcours de 4,25 miles sur la Tamise : 16 min 19 sec.

■ **BASKET-BALL : en s'inclinant à Cholet (74-71)**, samedi 28 mars, lors de la 27e journée du championnat de France, Pau-Orthez n'a pas su profiter du faux pas du leader, Villeurbanne, nettement battu à Dijon (50-65). A trois journées de la fin de la saison régulière, *les Villeurbannais conservent trois points d'avance sur les Palois*.

■ **RUGBY :** le Stade toulousain s'est assuré la première place de la poule 1 du championnat de France de rugby grâce à sa victoire sur *Montferrand (35-20), tandis que Colomiers, vainqueur à Béziers* (18-16), a également fait un grand pas vers la qualification pour les quarts de finale de la compétition. Dans la poule 2, Castres, auteur d'un précieux succès contre Perpignan (18-17), et Bègles-Bordeaux, qui a obtenu le match nul à Toulon (25-25), devraient accompagner le Stade français, victorieux de Pau (28-23) en quarts de finale.

■ **CYCLISME : le Français Christophe Moreau** (Festina) a gagné, dimanche 29 mars à Castres, le Critérium international de la route. Vainqueur de la dernière étape, un contre-la-montre de huit kilomètres, il devance l'Américain Bobby Julich.

■ **FOOTBALL : vainqueur (3-2) à Lorient**, samedi 28 mars, lors de la 36e journée du championnat de France de deuxième division, l'AS Nancy a pris la tête du classement avec trois points d'avance devant les « Merlus ». Lille a conforté sa troisième place en dominant Laval (3-0).

■ **Les demi-finales de la Coupe de France** opposeront, le 11 avril, le Paris-Saint-Germain à Guingamp et Lens à Lyon.

■ **En donnant une leçon de réalisme (4-1) au Milan AC**, la Juventus Turin conserve la tête du championnat d'Italie, après la 27e journée. Les coéquipiers de Zinedine Zidane comptent toujours une et deux longueurs d'avance sur l'Inter Milan et la Lazio Rome, respectivement vainqueurs de Vicence (2-1) et à Udinese (2-0).

■ **Le FC Barcelone a encaissé un sérieux revers à Vigo** contre le Celta (1-3), dimanche 29 mars, lors de la 31e journée du championnat d'Espagne. Le Barça possède toujours une confortable avance *sur son principal poursuivant, le Real Madrid, tenu en échec à Val*ladolid (1-1).

■ **Kaiserslautern, leader du championnat d'Allemagne, a lourdement chuté (0-3)**, *samedi 28 mars, face* au Bayer Leverkusen. Dans le même temps, le FC Bayern Munich a dû concéder un match nul (1-1) face à Karlsruhe.

■ **GYMNASTIQUE : l'Ukrainienne Inga Shkarupa et le Français Dimitri Karbanenko** ont remporté le concours général des Internationaux de France, dimanche 29 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Egalement vainqueur de l'exercice au sol, le Français d'origine russe a prouvé sa grande forme à quelques semaines des *championnats d'Europe de Saint-Pétersbourg (Russie)*. Eric Poujade s'est imposé aux arçons.

■ **JEUX OLYMPIQUES : le président Jacques Chirac a reçu samedi 28 mars à l'Elysée**, pour une remise collective de décorations, les médaillés olympiques et paralympiques français de Nagano, auxquels il a remis les insignes dans l'ordre national de la Légion d'honneur et dans l'ordre national du Mérite.

■ **NATATION : le nageur anglais James Hickman a établi un nouveau record d'Europe** *du 100 mètres papillon (51 s 46), en petit* bassin, dimanche 29 mars, lors de la dernière étape de la Coupe du monde 1998. La veille, il avait déjà battu le record du monde du 200 mètres papillon.

■ **LOTO : les tirages n° 25** effectués samedi 28 mars ont donné les résultats suivants :

Premier tirage : 8, 9, 12, 29, 45, 48, numéro complémentaire 19 ; rapport pour 6 bons numéros : 7 344 125 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 85 750 F ; pour 5 bons numéros : 5 905 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 244 F ; pour 4 bons numéros : 122 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 24 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.

Second tirage : 7, 20, 23, 27, 32, 41 numéro complémentaire : 28 ; rapport pour 6 bons numéros : 15 862 200 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 187 500 F ; pour 5 bons numéros : 6 975 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 292 F ; pour 4 bons numéros : 146 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 30 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.

Toujours la douceur

UN VASTE SYSTÈME dépressionnaire peu actif restera installé sur l'Océan Atlantique et l'ouest de l'Europe. Dans un léger flux de sud-ouest, la France sera toujours sous l'influence d'une masse d'air très douce. Des masses nuageuses continueront à intéresser la moitié ouest du pays mais les précipitations restent dispersées. La façade est de l'hexagone gardera, mardi, un temps très agréable.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera doux et nuageux. De petites pluies éparses seront possibles du Cotentin aux Pays-de-Loire. Courtes éclaircies en Bretagne. Il fera de 13 à 16 degrés.

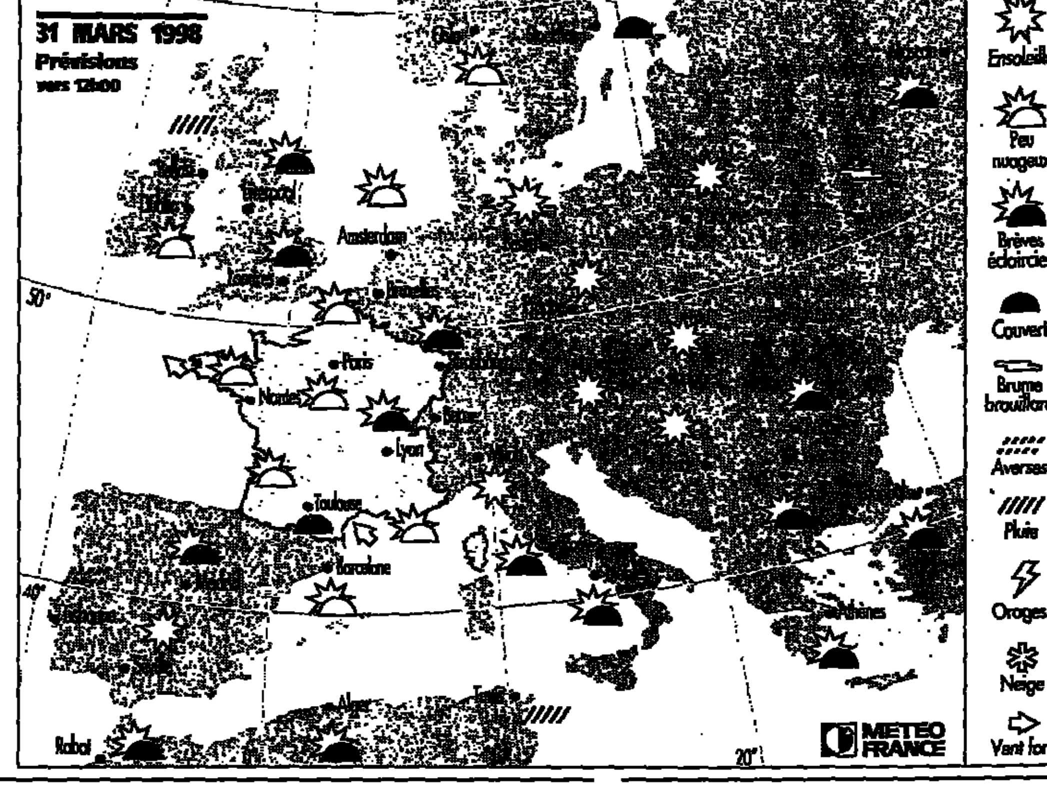
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera encore bien agréable. Le voile de nuages restera discret. Les nuages seront toutefois un peu plus présents près de la Manche et sur le Centre. Il fera de 18 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les rares brumes et la petite fraîcheur matinale seront vite balayées. Il fera plus de 20 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel aura du mal à se dégager. La dominante restera nuageuse malgré de timides éclaircies passagères. De petites pluies éparses sont possibles surtout le matin. Il fera de 17 à 20 degrés l'après-midi.

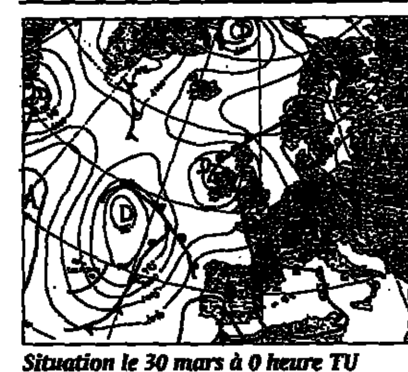
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Auvergne et en Limousin, les nuages laisseront peu de place au soleil. Un beau soleil persistera toute la journée en Rhône-Alpes. Il est prévu 17 à 22 degrés d'ouest en est l'après-midi.

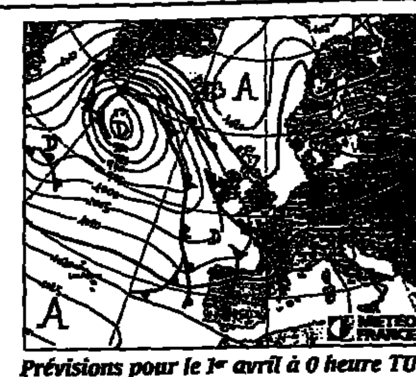
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Languedoc-Roussillon et en Corse, la grisaille dominera. Quelques pluies faibles sont attendues surtout l'après-midi. Ailleurs, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Il fera au mieux 15 à 18 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/32 N	KIEV	2/11 C	VENISE	6/16 N	LE CAIRE	11/19 N
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	11/16 P	VIENNE	3/17 S	MARRAKECH	13/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/29 N	LIVERPOOL	8/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/26 S
				EUROPE		LONDRES	7/15 S	BRASILIA	22/30 N	PRETORIA	19/25 P
				AMSTERDAM	11/16 N	LUXEMBOURG	12/19 N	BUENOS AIR.	13/23 N	RABAT	13/21 S
FRANCE métropole		NANCY	7/23 S	ATHENES	7/14 S	MADRID	8/17 S	CARACAS	24/27 C	TUNIS	15/20 P
AJACCIO	10/17 N	NANTES	6/16 N	BARCELONE	10/17 N	MILAN	7/21 S	CHICAGO	8/16 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/20 N	NICE	10/17 N	BELFAST	9/13 P	MOSCOU	2/6 N	LIMA	23/28 N	BANGKOK	25/37 N
BORDEAUX	8/20 N	PARIS	9/20 C	BELGRADE	3/17 S	MUNICH	6/19 S	LOS ANGELES	10/13 P	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	6/20 C	PAU	8/19 N	BERLIN	7/20 S	NAPLES	9/19 S	MEXICO	11/30 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	7/15 N	PERPIGNAN	10/16 P	BERNE	5/19 N	OSLO	1/11 N	MONTREAL	1/9 P	DUBAI	20/30 C
CAEN	9/17 P	RENNES	7/15 N	BRUXELLES	11/17 N	PALMA DE M.	8/19 S	NEW YORK	14/21 S	HANOI	19/23 C
CHERBOURG	7/16 P	ST-ETIENNE	6/20 N	BUCAREST	2/14 S	PRAGUE	3/18 S	SAN FRANCS.	8/12 P	HONGKONG	18/24 C
CLERMONT-F.	6/20 N	STRASBOURG	7/23 S	BUDAPEST	4/16 S	ROME	10/19 S	SANTIAGO/CHI	8/28 S	JERUSALEM	11/17 N
DIJON	5/21 S	TOULOUSE	7/18 C	COPENHAGUE	7/13 C	SEVILLE	12/21 S	TORONTO	5/12 P	NEW DEHLI	16/34 S
GRENOBLE	6/22 S	TOURS	7/19 C	DUBLIN	8/12 N	SOFIA	1/10 N	WASHINGTON	16/28 S	PEKIN	7/11 C
LILLE	9/19 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/22 S	ST-PETERSB.	0/9 *	**AFRIQUE**		SEOUL	5/11 S
LIMOGES	9/18 C	CAYENNE	26/32 C	GENEVE	5/18 N	STOCKHOLM	4/11 C	ALGER	8/21 S	SINGAPOUR	28/33 P
LYON	7/21 S	FORT-DE-FR.	24/30 P	HELSINKI	2/9 P	TENERIFE	15/18 S	DAKAR	21/27 S	SYDNEY	20/26 S
MARSEILLE	6/17 C	NOUMEA	23/28 N	ISTANBUL	5/8 S	VARSOVIE	1/16 S	KINSHASA	24/34 N	TOKYO	11/16 N


Situation le 30 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 1er avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MALTE.** Du 19 avril à la fin du mois d'octobre, les vols de la compagnie Air Malta au départ et au retour de Lyon et Marseille, les jeudis et dimanches, seront directs. Ainsi sera doublée la capacité aérienne sur ces deux lignes desservant La Valette. Au départ de Paris, la compagnie programme six vols par semaine, du jeudi au dimanche, dont trois le samedi. Renseignements chez Air Malta, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 01-44-86-08-40.

■ **ROUMANIE.** La liaison ferroviaire directe entre Bucarest et Paris sera rouverte prochainement, après un accord signé à Bucarest entre la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et les chemins de fer roumains. Elle avait été suspendue il y a dix ans, car les wagons roumains ne correspondaient pas aux normes européennes en termes de vitesse et de confort.

PRATIQUE

Des jumelles au laser détrônent le radar des gendarmes

TOULON
de notre correspondant

Démodés, les radars masqués par un taillis ou une voiture banalisée. Aujourd'hui, les contrôles de vitesse ne sont plus qu'un problème de vue. Ou, plus exactement, de longue vue, grâce à la télémétrie et au rayon laser. S'il vous arrive de croiser un gendarme une paire de jumelles entre les mains, il est déjà trop tard : vous venez de doubler Eurolaser, dernier-né des moyens de lutte contre les excès de vitesse. Ce redoutable mouchard a été testé d'abord dans le sud de la France avant d'équiper rapidement les forces de l'ordre de tout le pays.

Produit par la Société de fabrication des instruments de mesure (SIM), un important groupe français travaillant depuis cinquante ans dans les capteurs de mesure et l'optronique civile et militaire, ce nouvel instrument se présente sous forme d'une simple paire de jumelles. Dotées d'un fort grossissement, elles permettent de contrôler les plaques minéralogiques, le port de la ceinture de sécurité, les vignettes fiscales et d'assurance jusqu'à 400 mètres de distance.

Mais ce ne sont pas seulement des instruments destinés à améliorer le champ de vision des policiers. Ces jumelles d'un nouveau type sont, surtout, munies d'un système de télémétrie par rayon laser grâce auquel il est possible d'enregistrer simultanément la vitesse en un temps record : 0,36 seconde !

UNE SOIXANTAINE DÉJA VENDUE

Il suffit de presser une touche se trouvant sur le corps d'Eurolaser pour figer l'indication de la vitesse sur le viseur. Le fabricant a prévu une certaine marge, puisqu'il est possible d'enregistrer les contrevenants jusqu'à 320 kilomètres/heure.

Le temps d'arriver à la hauteur de l'agent de la force publique, l'infraction aura été enregistrée. Et si vous étiez tenté de fuir en accélérant de plus belle, autant savoir qu'il suffit de faire pivoter les jumelles pour enregistrer à nouveau la vitesse de votre véhicule qui s'éloigne.

« Eurolaser est aussi efficace en rapprochement qu'en éloignement, précise le capitaine Jean-Luc César, directeur autoroutier de la CRS 59 basée à Toulon et correspondant pour le sud de la France de la Sécurité routière. *Au cours des essais, nous avons pu en éprouver la fiabilité, la maniabilité et la facilité de mise en place et d'utilisation, avec ou sans pied télescopique. »*

Homologué en juin 1997, cet instrument est en cours de test dans toute la France. La CRS 59 a eu le privilège de pouvoir le tester pendant trois semaines. Essais concluants selon le capitaine César, pour qui l'appareil est *« particulièrement adapté aux zones de travaux, aux entrées et sorties de ville, aux péages de bretelle d'autoroute, aux lieux encombrés et d'accès difficile. Léger, maniable, il peut être mis en place facilement par une seule personne alors que les précédents appareillages exigent deux personnes à la réception et de deux autres au contrôle »*, ajoute-t-il. Le rayon laser est, par ailleurs, plus fiable que le système radar Doppler, et les systèmes antiradar employés par certains conducteurs ne l'affectent pas.

Jusqu'en 1990, les gendarmes ont utilisé des appareils Mesta 206, baptisés « barbecue » en raison de leur forme et de leur encombrement, ils occupaient tout le coffre d'un véhicule et exigeaient une mise en service assez longue. Ils ont aujourd'hui cédé la place aux Mesta 208, miniaturisés et plus discrets, mais qui demeurent toujours encombrants, et aux LRP 90.

Les Eurolaser ne valant que 60 000 francs environ contre 350 000 francs pour les radars conventionnels, leur succès semble assuré. Une soixantaine ont déjà été vendus (80 % aux services de police et 20 % à des municipalités).

Mais ils ne remplaceront jamais totalement les bons vieux radars : ces derniers peuvent, en effet, fonctionner en totale autonomie, reliés à un écran embarqué à bord d'un véhicule. Ils permettent ainsi, sur autoroute par exemple, un contrôle systématique qui serait beaucoup plus fastidieux à l'aide des jumelles Eurolaser. Ces dernières, du fait de leur petite taille, vont sans doute être réservées par les administrations aux mesures plus ponctuelles des motards de la gendarmerie ou des CRS se déplaçant fréquemment sur les grands axes.

José Lenzini

DÉPÊCHES

■ **BACCALAURÉAT 98.** Dès les premières pages du *Guide du bac 98* un calendrier récapitule les différentes épreuves, avec tous leurs coefficients. Trois parties sont ensuite consacrées aux méthodes de travail (mémoire, fiches, lecture de l'énoncé, dissertation, oral), aux révisions matière par matière, et au jour « J » (Comment choisir le sujet ? Conseils pour l'oral de rattrapage). Un dernier chapitre concerne les épreuves anticipées de français qui ont lieu en classe de première. Le *Guide du bac 98* (éditions Bayard Presse-Phosphore, 106 p., 35 F).

■ **MALVOYANTS.** Le CIC Paris, en partenariat avec l'Association Valentin-Haüy, offre deux nouveaux services aux aveugles et aux malvoyants en leur proposant un distributeur automatique de billets à synthèse vocale avec lecture en braille et écran à gros caractères. Ce distributeur est situé dans le hall de l'association, 5, rue Duroc, 75 007 Paris. Pour obtenir son relevé de compte en braille, un numéro vert est mis à disposition des intéressés : 0-800-501-901.

■ **HÔTELS.** La nouvelle édition des Logis de France 1998 présente, carte routière à l'appui, les 3 700 établissements classés un, deux ou trois cheminées, qui sont ancrés dans le terroir français (95 F). A vocation familiale, les trois quarts sont établis dans des villes de moins de 5 000 habitants. Prix moyen de la chambre : 227 à 323 F. Menus de 80 à 200 F. Centrale de réservation, tél. : 01-45-84-83-84.

■ **LICENCIEMENT.** Dans son numéro de mars, *Le Particulier* consacre un dossier à « La rupture du contrat de travail ». Il passe en revue les différentes causes de licenciement (économique, pour motif personnel, ou disciplinaire). Il explique la procédure, en cas de licenciement individuel ou collectif, économique ou non. Les lecteurs trouveront aussi des informations sur l'indemnisation du licenciement irrégulier, le départ négocié, la mise à la retraite, et la démission.

■ **BRUIT.** Saviez-vous qu'un chien peut aboyer sept heures d'affilée et émettre jusqu'à 90 *« ouaf ! »* à la minute ? Un numéro spécial de *Que choisir ?* informe sur les moyens de lutter contre les bruits de voisinage (aboiements, instruments de musique, son des appareils hi-fi et de la télévision). Il s'intéresse aussi aux normes acoustiques dans les bâtiments, aux bruits de chantier, de restaurants, de discothèques, de sirènes d'alarme, et à celui des avions qui décollent, pour les riverains des aéroports. A chaque bruit son remède, avec la jurisprudence, et des adresses. « Lutter contre le bruit » (n° 35, 45 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98077

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III			■								
IV					■						
V			■								
VI		■					■		■		
VII						■					
VIII					■					■	
IX									■		
X			■					■			
XI					■						

HORIZONTALEMENT

I. Soutient le propos. – II. Un métier où l'on peut faire son beurre. Bon rapport. – III. Interjection. A suivi le rock and roll. – IV. Grave pour une femme. Peut se manifester à tout moment. – V. Note. Essayai de jouer. – VI. Employé pour chasser. Un peu de répit. – VII. Travaille aux poils. Parfuma à la badiane. – VIII. Fit la course en tête. Résout les problèmes. – IX. Rongés par le mal. Soldat US. – X. Aux bouts de la nuit. S'ouvrent sur le large. Echange simultané. – XI. Tube au succès persistant. Surveille l'ouverture en façade.

VERTICALEMENT

1. Même médical, il est insupportable. – 2. Manque de résistance. Facile à descendre surtout si elle est mauvaise. – 3. Symbole chimique. Passé à l'huile. – 4. Qui sera difficile à faire passer. – 5. Grande dans les westerns. Baie nippone. Démonstratif. – 6. Plus large qu'épais. Gris la nuit. – 7. Artiste accumulateur. Ne touche pas les bords de l'écu. – 8. Cousines germaines. – 9. Un bout de la partie. Attend les retours en cave. Départ musical. – 10. Remuais le chef. Parasite porte-bonheur. – 11. Coup d'œil chez le pigeon.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98076

HORIZONTALEMENT

I. Homéopathie. – II. Item. Epient. – III. Sommelier. – IV. Troupe. Rapt. – V. Oh. RER. Curi (cuir). – VI. Rimer. Bêtes. – VII. INA. Viol. Ta. – VIII. Eon. Intérêt. – IX. Amer. Te. – X. Nageras. Pro. – XI. Emets. Essen.

VERTICALEMENT

1. Historienne. – 2. Oto-rhino. Am. – 3. Mémo. Manage. – 4. Emmuré. Met. – 5. Eperviers. – 6. Peler. INRA. – 7. Api. Bot. SE. – 8. Tiercelet. – 9. Héraut. Reps. – 10. In. Prête. Ré. – 11. Etatisation.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 63

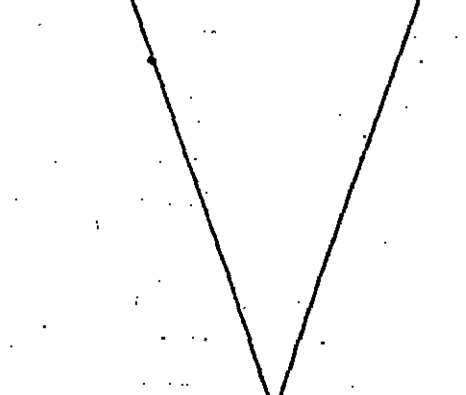
Le fanion du club

LE CLUB de La Balance est passionné de justice. Tout y est placé sous le signe de l'équilibre, jusqu'à la conception du fanion qui décore la tribune lors de chacun des rassemblements.

Ce fanion a la forme d'un triangle découpé en deux parties, évidemment de même aire, l'une noire et l'autre blanche, par une frontière rectiligne.

Le dessin vous indique l'un des points de cette frontière, situé sur le bord du triangle, mais plus près du sommet que de la pointe basse.

Sauriez-vous, avec des considérations simples de géométrie, reconstituer la décoration du fanion ?



Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans *Le Monde* du 7 avril.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 62 paru dans *Le Monde* du 24 mars

Le coffre doit comporter onze serrures.

La *« clé »* (c'est le cas de le dire) consiste à imaginer une serrure par *« groupe insuffisant »* pour ouvrir le coffre. Ainsi, deux quelconques des détectives forment un *« groupe insuffisant »* : la clé de la serrure correspondant à ce groupe sera donnée aux quatres autres protagonistes, mais ces deux-là, seuls, ne pourront ouvrir puisqu'il leur manque cette clé. Il y aura de même une serrure correspondant au directeur seul, dont la clé sera donnée à chacun des cinq détectives. *Total :*

– 10 serrures pour les 10 choix possibles de 2 détectives parmi 5.
– 1 serrure pour le directeur

Soit un total de 11 serrures. Le directeur en possédera 10 clés, chacun des détectives 7 (toutes sauf les 4 associées aux quatre groupes insuffisants dont le détective fait partie).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

EXPOSITIONS L'apparition de la pornographie dans l'art n'est pas nouvelle, et ses manifestations ont souvent suscité réprobation et censure. Mais depuis quelques années l'intérêt pour le sexuel, le corps et ses passions augmente : des expositions consacrées à Louise Bourgeois à Bordeaux, à Dinos et Jake Chapman, une manifestation collective franco-américaine, intitulée « Hygiène », en témoignent. ● EN JUIN, des vidéastes, des photographes, des sculpteurs, des peintres et des dessinateurs, âgés de trente à quarante ans, rendront hommage, dans une exposition, à *L'Objet-dard*, un phallus coudé, modelé par Marcel Duchamp. ● L'ARTISTE romain Alberto Sorbelli, né en 1964, a choisi d'en montrer plus que l'usage ne le tolère, au propre et au figuré. Il se travestit, intervient dans des vernissages et des expositions, provoque tout en suscitant la réflexion.

L'art saisi par la société pornographique

La création contemporaine, depuis un peu moins d'une décennie, est gagnée par la fascination du corporel, de l'organique et du sexuel, dans des manifestations et des œuvres de plus en plus brutalement obscènes. Plusieurs expositions en portent témoignage.

DINOS ET JAKE CHAPMAN, galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. De 10 heures à 19 heures ; fermé le dimanche. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. Jusqu'au 25 avril.
HYGIÈNE, Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Mo Charonne. Du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures ; fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-48-06-36-70. Jusqu'au 14 mai.

En 1972, à Avignon, Picasso présenta ses tableaux récents, *Mousquetaires, Baisers*. La critique fut embarrassée. Que faire de ces tableaux parsemés de sexes féminins et masculins, de ces étreintes, de ces fureurs ? Et d'abord, pourquoi Picasso les avait-il peints ? Pourquoi avait-il gravé les eaux-fortes de la suite dite 347 parce qu'elle contient 347 scènes de bordel, de possession, d'exhibitionnisme, de voyeurisme ?

Il y eut alors des esprits qui se crurent généreux en se proposant de pardonner à Picasso – comme s'il s'agissait d'une faute... – en raison de son grand âge. Ultimes fantaisies d'un vieillard qui trouve dans le dessin et la peinture des substituts aux plaisirs que son corps, probablement, lui refuse. Là-dessus, on n'en parla plus. Commode – mais éphémère – manière de régler la question. Celle-ci est revenue, et les tableaux, et les gravures. Il y eut une exposition à New York, puis à Paris en 1988. Il commençait alors à se dire que ces œuvres étaient parmi les plus intéressantes de leur auteur, que le lâché de l'exécution, sa sauvagerie convenaient admirablement au sujet. Il n'est plus de musée qui évite de montrer ces Picasso-là.

Ce préambule pour rappeler deux points : l'apparition de la pornographie dans l'art n'est pas nouvelle, et ses manifestations suscitent réprobation et censure. Aux Etats-Unis, les œuvres du photographe Robert Mapplethorpe ont été l'objet de campagnes de dénonciation parce qu'elles célèbrent l'érotisme homosexuel, quoique dans un style néoclassique. En France, en 1997, la présence à la Biennale de Lyon des dessins d'après Sade et des *Origines du monde* de Vincent Corpet a inquiété des élus locaux. A Paris, parce que la rétrospective Gilbert and George contenait quelques images hard, l'administration culturelle municipale s'est émue.

De plus en plus, l'art contemporain se prend de passion pour le corporel, l'organique, le sexuel. Se tiennent simultanément des expositions dont le corps et ses passions sont le principal sujet. A Bordeaux, Louise Bourgeois présente ses œuvres récentes, dominées par l'étreinte, la grossesse, la castration, le sang, les humeurs du corps, les vêtements qui les enveloppent et tombent (*Le Monde* daté 22-23 février). Or, si ces thèmes sont les siens depuis un demi-siècle, sa reconnaissance française et internationale est beaucoup plus récente, pas plus d'une décennie.

A Paris, les Britanniques Dinos et Jake Chapman, qui ont été les assistants de Gilbert and George, présentent leurs sculptures récentes, des mannequins monstrueux et obscènes. Ils confectionnent avec le soin que l'on réserve à la fabrication des figures pour magasins de confection des créatures nues, lisses, roses, coiffées de perruques.

VISITEURS PERPLEXES

Premier désordre : elles sont hybrides, siamoises, trois têtes et six jambes, bouquets de bras sans torse, agrégats de ventres acéphales. Deuxième désordre : la plupart affectent l'apparence d'adolescentes ou d'adolescents, tous uniformément chaussés de baskets. Troisième et plus grave trouble : sur ces corps sont greffés des anus, des sexes féminins ou masculins. Sur les visages, ils prennent la place du nez, des oreilles ou de la bouche. Sur les abdomens et les dos, ils prolifèrent comme les yeux sur le corps de Janus. Le résultat peut déplaire. A coup sûr, il arrête. Dans l'exposition « Sensation », à l'automne 1997 à Londres, les œuvres des frères Chapman, présentées un peu à l'écart, provoquaient des attroupements de visiteurs perplexes.

A Paris encore, une exposition collective intitulée « Hygiène » rassemble des installations, des photographies, des peintures et une vidéo d'Alberto Sorbelli. Les dix invités sont américains et français. Leurs travaux oscillent entre l'allusion, rarement innocente, et l'exhibition, nullement innocente. Sorbelli présente la vidéo *Silver Mist*, qu'il définit comme une bande-annonce publicitaire, recueil de ses activités et initiatives de 1992 à 1997. Olivier Richon détourne les flacons des produits de beauté pour en faire les accessoires d'une vanité d'aujourd'hui. La salle de bains de Sandy Skoglund, d'un rose écœurant, est tapissée de coquilles d'œuf, peuplée de serpents et de femmes nues qui n'ont pas été choisies pour leur sveltesse et leur légèreté. Une autre exposition collective s'est achevée récemment, « Biomorphies : la beauté organique ». Aquarelles et sculptures d'Anne Rochette, fleurs sexuées de Maxine Hayt, photographies et dessins de six autres artistes y affirmaient la présence du corps dans tous ses replis, toutes ses fonctions. Voilà pour les manifestations. Resterait à expliquer le phénomène, cette passion renouvelée pour les anatomies du désir. Il est des rapprochements nécessaires. Ces recherches, ces audaces appartiennent à l'âge du sida, du plaisir qui tue, des discours moralisateurs qui prolifèrent à son propos et du moralement correct. Les œuvres de Louise Bourgeois dénoncent, en le mettant crûment en scène, le puritanisme américain, qui fait de l'ignorance volontaire – et naturellement hypocrite, voyez les aventures de Bill et Monica – une règle de bienséance sociale.


D.R.
« To Be Titled » (1997), de Dinos et Jake Chapman.

LA SUITE DE COURBET

Elles relèvent d'une volonté acharnée de rendre visible la vérité des sentiments et des pulsions qui animait déjà Picasso, Brancusi, les surréalistes, tous ceux qui dans le siècle, prenant la suite de Courbet, ont transgressé les interdits de la représentation pour que, si l'on peut dire, les choses soient claires et clairement montrées pour ce qu'elles sont. En 1995, au Centre Pompidou, l'exposition « Féminin/masculin », sous-titrée « Le sexe de l'art », a raconté leur histoire et leurs déboires en détail. Elle a rendu justice aux plus résolus, aux plus inventifs, à Man Ray et à Bellmer, à Masson et à Duchamp.

Mais cette explication ne suffit plus, parce que la situation a changé depuis l'entre-deux-guerres ou les années 50. Ces manifestations prennent forme au moment où la biologie se donne la manipulation génétique pour sujet d'étude et le clonage pour terrain de jeu. Les hybrides obscènes des Chapman relèvent d'un imaginaire de l'organique dont on serait à peine surpris d'apprendre qu'il n'a, en vérité, rien que de très réalisable, « grâce aux techniques actuelles », selon la formule habituelle. Dans ce cas, leurs mannequins n'en seraient que plus insupportables, préfigurations d'une inhumanité scientifiquement « viable ».

D'autre part, les interdits de la représentation ont, à la longue, perdu de leur virulence. Le cinéma et la vidéo pornos sont devenus des objets de consommation courante. Il est possible, sans grand scandale, de montrer tout, ou presque tout – avec pour conséquence rapide la banalisation, la récupération, l'affaiblissement de toute image dans une esthétisation bon marché, pauvrement spectaculaire. Les frères Chapman, interrogés sur leur démarche, refusent toute interprétation psychanalytique. *« Notre travail ne diagnostique pas l'inconscient. Il n'est pas censé être une représentation de l'inconscient – nous espérons que c'est plus antispontané que ça. »*

A l'inverse, ils se déclarent « *intéressés par la manière dont même les objets les plus abjects sont récupérés à leur valeur d'usage. Nous avons des fantasmes de production de choses d'une valeur culturelle nulle, pour produire l'inertie esthétique – une série d'œuvres d'art à consommer puis à oublier.* » Leurs mannequins pornographiques seraient, en somme, à l'image de la société d'aujourd'hui, spectacle permanent et démagnétisé, exhibition sans fin et sans fond. Pourquoi tant de pornographie dans l'art contemporain ? Parce que la société télévisuelle est elle-même, essentiellement, épouvantablement, obscène.

Philippe Dagen

« L'Objet-dard »

***Sous ce nom*, Marcel Duchamp a modelé en 1951 un phallus coudé. Son symétrique féminin, en plâtre galvanisé comme lui, s'appelle *Coin de chasteté*. Duchamp l'offrit en cadeau de mariage à son épouse Teeny. A *L'Objet-dard*, un hommage sera rendu en juin sous forme d'une exposition collective – encore une – dont le corps ne saurait être absent. La liste des participants suffirait à vérifier quelle importance la question sexuelle a prise dans l'art d'aujourd'hui. Il y aura là – entre autres – Miquel Barcelo, Sylvie Blocher, Sophie Calle, Vincent Corpet, Sylvie Fleury, Ange Leccia, Pierre et Gilles, Philippe Ramette, Alberto Sorbelli et Christophe Vigouroux. Tous sont âgés de trente à quarante ans. Ils sont vidéastes, photographes, sculpteurs, peintres, dessinateurs. Leurs pratiques et leurs techniques sont fort variées. Un seul point commun les réunit : ils ont un corps et ils le savent.**

Esthétique de la prostitution

À LA QUESTION *« Que faites-vous ? »*, Alberto Sorbelli répond d'ordinaire : *« Je fais la pute. »* Il peut ajouter : *« Je fais l'artiste, aussi, comme une bonne pute satisfait le désir du client. S'il lui demande de se mettre à quatre pattes sur le tapis et de faire miaou, elle le fait. Moi, c'est pareil. »* Métaphore, figure de style d'un discours critique ? Pas seulement. Sorbelli se prend lui-même au mot, quels que soient les risques et les confusions.

Ses débuts ont été cependant ceux d'un artiste. Né à Rome en 1964, il étudie la danse avant de venir à Paris, en 1986. A l'Ecole des beaux-arts, il s'inscrit dans un atelier de peinture, plus par commodité que par ambition. *« En 1990, l'Ecole a organisé une expo portes ouvertes, tout le monde pouvait exposer n'importe quoi n'importe où dans le bâtiment. Longtemps à l'avance, j'ai réservé mon emplacement, dans le couloir où tous les visiteurs passaient. J'y ai installé un bureau, que j'ai appelé "secrétariat du secrétaire de M. Sorbelli". J'expliquais aux gens que M. Sorbelli était un grand peintre, un homme très célèbre et que je le représentais à Paris. Comme personne ne me connaissait, c'était facile. Certains s'arrêtaient à peine, d'autres restaient, ils parlaient, ils en avaient envie. Après cette expérience, Jan Voss, qui était mon professeur de peinture, m'a dit que c'était très bien, mais qu'avec des manifestations semblables je n'aurais jamais rien à vendre. Il m'a fait réfléchir. Qu'avais-je à vendre ? Mon temps. Ma capacité à satisfaire le désir de l'autre, à le passionner. Donc j'étais une pute. »* De ce moment, Sorbelli a cherché à mettre en pratique directement son esthétique de la rencontre et de la séduction. Il a d'abord diffusé son numéro de téléphone sur de petites cartes qu'il distribuait dans la rue. *« Mais c'était encore équivoque. Donner ma carte, était-ce un projet artistique ? Etait-ce une annonce sexuelle ? Pour éviter le brouillage, il fallait que ce soit explicite. Donc, en donnant ma carte, il fallait que je montre mon cul, comme une prostituée. »*

LE TRAVESTI DES VERNISSAGES

Une minijupe en latex, des bas résille, des talons hauts, des boucles d'oreilles : dans les boutiques de la rue Saint-Denis, il s'est acheté l'uniforme de la prostituée et, ainsi travesti, a commencé à fréquenter non les trottoirs, mais les vernissages et les musées. Résultat prévisible et prévu : des difficultés, des inconvénients, dont des expulsions brutales hors du Louvre ou de telle galerie chics des Champs-Elysées par gardiens et vigiles insensibles à ses arguments et à son ironie. Son tort ? En montrer plus que l'usage ne le tolère, au propre et au figuré.

La rumeur s'est emparée de ces événements, prenant ses déclarations et attitudes au pied de la lettre et le faisant passer pour un prostitué professionnel. *« J'ai été rejeté de l'exposition "L'hiver de l'amour" pour cette raison, à quatre jours du vernissage – parce qu'"on" avait découvert que je faisais vraiment ce que je disais. Personne n'en savait rien, il n'y avait aucun témoignage évidemment, mais puisqu'"on" l'avait dit... »*

Ces provocations trop efficaces s'accompagnent dès le début d'une part réflexive. En 1993, dans la chapelle des Beaux-Arts, Sorbelli organise un symposium, « Esthétiques de la prostitution ». Le sous-titre précise le propos, « De l'art comme prostitution et de la prostitution comme art ». L'endroit avait été aménagé avec des fauteuils, des canapés, des tapis, un buffet. On y entendit des historiens très compétents parler de Baudelaire, de Mirbeau, de Ledoux, de Degas. La journée finit par un banquet.

Depuis, Sorbelli, tout en poursuivant ses promenades érotiques dans les lieux publics de l'art, accepte d'intervenir en « qualité » d'artiste, non sans hésitations parce que *« devenir artiste, c'est être protégé par l'aura »*. En 1994, il met en scène une toile de Paul Baudry et ses spectateurs, aux Beaux-Arts, et fait l'expérience des rapports gênés du public et de la peinture. *« Quand ce rapport devient trop étroit, il y a une réaction de malaise ou de couleur. Rester trop près d'un tableau trop longtemps est jugé indécent. Il vaut mieux passer vite. »*

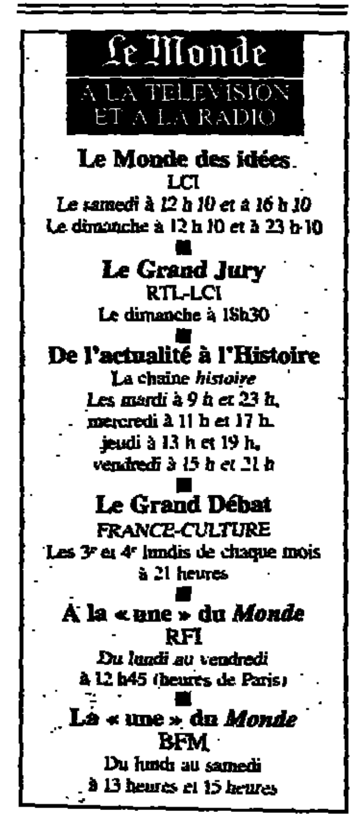
LE REFUS DE TOUTE FORMULE

Invité par le Centre Pompidou à l'occasion de « Féminin/masculin », il réalise avec des visiteurs bénévoles un faux magazine pour jeunes filles, en en reprenant et détournant les rubriques. Pour l'exposition « L'art au corps », à Marseille en 1996, il enregistre et fait diffuser dans les salles l'enregistrement d'un coït anal dont le rythme est déterminé par la sonate pour piano à quatre mains de Schubert, opus posthume 140. L'enregistrement vient d'en paraître sous le titre *Grand Duo* (éd. Le Massacre des innocents).

Deux réflexions reviennent dans ses propos. D'abord le refus de toute formule, de toute répétition, de tout ce que serait la production signée d'un objet d'art au sens ordinaire du terme – déclaration aux accents lointainement dadaïstes. *« Je veux échapper à toute connotation artisanale, ne pas m'enfermer dans un support. S'il y a de l'art dans ce que je fais, il vient malgré moi, pas d'une manière déterminée, volontaire. Je laisse aux autres le soin d'interpréter un geste spontané – qui est juste ma manière de vivre. Elle laisse des traces, mais c'est un travail qui naît tout seul. »*

Le doute, ensuite. *« Devant un crucifix de Cimabue, jadis, les gens venaient et priaient. Il y en avait peut-être deux ou trois qui savaient que c'était un chef-d'œuvre de la peinture. Pour les autres, ils subissaient un effet réel et concret, religieux. Ils réagissaient en conséquence. Je me demande quel art, aujourd'hui, pourrait produire un tel impact. Sûrement pas la plupart des expos d'art contemporain, dont les gens ne savent que faire. Mais aujourd'hui, pour transporter une foule, qu'y a-t-il ? La publicité, dans laquelle entrent des idées artistiques, diffusée par le médium le plus distribué, la télévision. C'est là qu'il faut intervenir aujourd'hui. »*

Ph. D.



Pam Grier, l'actrice de l'émancipation de la femme noire américaine

La vedette sensuelle et indépendante des années 70 revient en force dans « Jackie Brown », le nouveau film de Quentin Tarantino

QUATRE FEMMES NOIRES américaines ont marqué dans les années 70 l'histoire de leur communauté. Angela Davis, la leader du Parti communiste américain et du Black Panther Political Party. Aretha Franklin, la plus grande voix féminine de l'histoire de la soul music, la première femme noire à apparaître en couverture de l'hebdomadaire *Time*. Toni Morrison, dont la parution de *L'Œil le plus bleu*, en 1970, allait sonner comme un coup de grisou dans une mine de charbon et résoudre une équation auparavant inconnue : être une femme, noire, américaine, romancière. Et Pamela Grier, la plus grande star noire de l'histoire du cinéma, dont les entrées au box-office étaient, à son apogée, entre 1973 et 1976, seulement surpassées par celles de Barbra Streisand et de Liza Minnelli.

Pam Grier a tourné dans quinze films entre 1971 et 1975, pratiquement tous produits par American International Pictures, une maison de production spécialisée dans les séries B et Z, où elle fait ses débuts au standard avant de se faire très vite remarquer grâce à sa plastique avantageuse. Elle sera la vedette de films aux titres aussi évocateurs que *Hit Man* (Pam mangée par les lions), *Naked Warriors* (Pam en gladiatrice), *The Big Bird Cage* (Pam en prison), *Bucktown* (Pam en cow-boy), *Scream, Blacula, Scream* (Pam victime du vampire Blacula), et bien sûr *Coffy* et *Foxy Brown*.

En quelques années, Pam Grier a réussi à imposer à l'écran l'image d'une femme indépendante, intelligente, sûre d'elle, forte et courageuse. Mais, surtout, son pouvoir et son charme s'imposaient aussi hors de sa salle à manger. Pam Grier contredisait la fameuse chanson de James Brown, *It's a Man's Man's Man's World*. Elle rendait enfin obsolète tout ce que pouvait raconter Alice Walker dans *La Couleur pourpre* et son concert de jérémiades sur des femmes réduites au rang de paillassons et de défouloirs pour des maris ivrognes. Pam Grier est l'incarnation de ce qu'Aretha Franklin appelait en 1967 de tous ses vœux, et qui tenait en un seul mot : « Respect », à l'origine une chanson écrite par un homme, Otis Redding. L'actrice aura été un choc pour le monde blanc, mais aussi pour toute la société noire masculine, empêtrée dans un sexisme atavique où la femme était assimilée à une esclave.

Comme le raconte Elaine Brown, l'une des dirigeantes du Black Power, dans *Sortie du ghetto*, son autobiographie (Nil Editions, 1997), une femme *« dans le mouvement révolutionnaire noir est, au mieux, incongrue. Celle qui s'affirme est une paria. Si elle essaie de prendre les commandes, elle fait alliance, aux yeux des frères, avec les* "salopes blanches féministes, lesbiennes et contre-révolutionnaires". *Elle viole le principe non écrit du Black Power. Si, enfin, elle assume un rôle dirigeant, elle porte atteinte à la virilité des Noirs et gêne le progrès de la race. Elle devient une ennemie du peuple noir »*. Même si l'histoire des mouvements de libération noirs dans les années 70 demeure très fournie, il reste à lui adjoindre un chapitre sur l'émancipation de la femme noire, qui s'écrira avec Pam Grier en tête. *« J'aurais tellement souhaité posséder dans la vie la même force que Pam Grier à l'écran »*, écrivait Jamaica Kincaid dans un long portrait de l'actrice, publié en 1975 dans le magazine féminin *Ms.*

Ce n'est pas son écorce de superwoman, doublée d'un sex-appeal dévastateur et d'une sensualité affolante, qui aura marqué les femmes noires. Dès 1974, *Playboy* exposait Pam Grier nue, à l'attention d'un public blanc très attentif. *Players*, l'équivalent noir de cette revue, sortait à son tour les précieuses photos. Mais le corps de playmate de Pam Grier révèle autre chose, qui se veut la banalité même. Tout le sens de la « blaxploitation » est d'avoir réussi à dépasser ses propres stéréotypes de supermen et de superwomen noirs, pour inventer l'homme et la femme noirs ordinaires du cinéma, qu'Hollywood avait jusque-là soigneusement délaissés. Le spectateur américain découvre un « spécimen inconnu » de Noir à l'écran, différent du gangster, du dealer ou du maquereau : le *middle class man*, l'homme ou la femme des fins de mois difficiles avec une famille à élever. Quentin Tarantino l'a, mieux qu'un autre, parfaitement saisi en faisant de Pam Grier, dans *Jackie Brown*, une hôtesse de l'air de quarante-quatre ans confrontée à son propre vieillissement et à une existence minable où les échecs ont fini par s'accumuler, la conduisant à servir de convoyeur pour un trafiquant d'armes à l'intelligence incertaine.

« Aucune actrice blanche ne lui ressemblait »

Pour Quentin Tarantino, *« elle a été la première, et, pendant longtemps, la seule femme à pouvoir tenir le rôle vedette dans des films d'action. Lorsque la « blaxploitation » a commencé à produire ses premières stars, il fallait toujours leur trouver un équivalent blanc. On pouvait facilement tomber sur un article de magazine décrivant Jim Brown, la star de* Slaughter *comme* le "black Clint Eastwood", *comparant le Fred Williamson de* Black Caesar *à Burt Reynolds, ou Jim Kelly, le héros de* La Ceinture noire, *à Bruce Lee. Il était impossible de dresser de telles comparaisons avec Pam. Elle était tout à fait unique, aucune actrice blanche ne lui ressemblait. Je n'ai jamais vu une actrice d'une telle stature depuis.*

» Elle a eu bien sûr son lot de productions minables, mais elles n'ont jamais entamé son aura. Il n'y a pas si longtemps, je me suis retrouvé à la télévision avec Whoopi Goldberg. Dans les coulisses, elle m'a dit à quel point elle était fière de me voir refaire tourner Pam et qu'elle faisait regarder les cassettes de ses films à ses propres enfants. »

« Je voulais montrer aux mecs ce qui les attendait s'ils voulaient nous marcher dessus »

« Les années 70 ont été une très chouette époque, explique Pam Grier. *Elles sont la récompense des luttes menées dans les deux décennies précédentes. Mais, surtout, les années 70 ont défini la notion d'"héroïne". Des femmes s'assumant, en paix avec elles-mêmes. Il ne s'agissait pas de castrer les bonshommes ou de se dire "je vaux mieux qu'un mec" ou "je dois être en compétition avec lui". Mais s'il n'est pas à la maison, nous n'allons pas laisser la maison s'écrouler pour autant. Je voulais montrer aux mecs ce qui les attendait s'ils voulaient nous marcher dessus. Nos hommes commençaient, dès 1974, à se retrouver au chômage, à cause de la crise économique – une des raisons, en passant, pour lesquelles la « blaxploitation » a commencé à battre de l'aile : sans argent, comment les Noirs allaient-ils se payer une place de cinéma ou un disque – et il aurait fallu que nous restions là les doigts de pied en éventail ? Il y avait des milliers de femmes noires comme Coffy ou Foxy Brown, aussi fortes qu'elles, aussi indépendantes, et elles prenaient sur elles pour dire "Je dois travailler mon chéri. Ça fait trop longtemps que tu cherches un boulot". »*

L'existence de Pam Grier est facile à résumer. Il suffit de faire le compte des difficultés, des déceptions, des claques reçues dans la figure, et de bien observer que derrière le personnage de Jackie Brown il n'y a aucun secret enfoui. Simplement, une femme qui aura, comme elle le dit si bien dans le film de Tarantino, passé toute sa vie à toujours recommencer. Et ce depuis le plus jeune âge, où, à cause d'un père mécanicien de l'US Air Force, elle avait pris l'habitude de déménager tous les six mois. Sa vie amoureuse ressemble à une longue série de coups pour rien, dont la presse aura su se faire l'écho. Dans le paradis hollywoodien, les stars finissent toujours par convoler ensemble, comme un joyeux club où les élus du ciel doivent frayer entre eux. Dans celui de la « blaxploitation », l'enfer se débrouille toujours pour garder sa place au premier rang. Pam Grier a d'abord été fiancée à Kareem Abdul Jabaar, le fameux pivot de l'équipe de basket des Milwaukee Bucks et des Los Angeles Lakers durant les années 70 et 80, dont le bras-roulé semblait actionné par une pompe à air chargée d'additionner ostensiblement les paniers. *« Il m'a demandée en mariage, mais il fallait que je me convertisse à l'islam. Je l'aimais plus que la religion, mais il mettait la religion au-dessus de moi. »*

D'autres fiançailles annoncées avec Richard Pryor, la plus grosse star noire au box-office, ressemblaient à l'une de ces unions bénies par les anges. Pryor était un comique de génie et un écrivain. Ses sketches, la manière dont il saisissait la pathologie du *junkie* et toutes les formes de dépendance (à la drogue, à l'alcool, au sexe) baignaient dans un mélange de réalisme dur et de fantaisie baroque proche de Ralph Ellison et de Chester Himes. Pryor et Grier tourneront ensemble un film, en 1977, *Greased Lightning*, une pantalonnade incohérente, puis Pryor tombera dans les bras d'un deuxième grand amour : la cocaïne. *« C'était l'homme de ma vie, mais il n'était pas question de sombrer avec lui. Je voulais bien jouer les profs, mais il me fallait un mec. »* Depuis, Pryor poursuit ses numéros de *stand-up comedian* cloué sur un fauteuil roulant, victime d'une sclérose en plaques. Il a également pris le temps d'écrire une autobiographie, *Pryor Convictions*, où il règle violemment ses comptes avec son ancienne fiancée. *« C'était moi la star*, y écrit-il, *mais Pam ne le supportait plus. Il y avait un seul numéro 1 dans ma tête et ce n'était pas elle. »*

Après cet épisode, Pam Grier a encaissé, à la fin des années 70, un passage à vide de près de dix ans, comparable à celui rencontré par tous les comédiens noirs de l'époque, à l'exception d'Eddie Murphy. *« Je me suis levée de bonne heure, et j'ai bossé comme une folle au théâtre, j'ai pensé reprendre mes études de médecine. J'ai aussi vaincu un cancer. Cela fait une existence très remplie. »* Avant de faire son grand come-back dans *Jackie Brown*, Pam Grier avait hérité d'un petit rôle dans *Mars attacks !*, de Tim Burton. Elle était une mère de famille autoritaire qui bottait les fesses de ses enfants lorsqu'ils séchaient l'école pour jouer aux jeux vidéo. *« Pam était la mère que je rêvais d'avoir, gamin, quand je regardais ses films »*, expliquait Burton pour justifier son choix. Un mot lui revenait sans cesse pour décrire la star, le même que dans la bouche de Tarantino, de Whoopi Goldberg, de la rappeuse Foxy Brown, et de toute une génération qui a grandi dans les bras de Pam Grier : « Respect ».

Samuel Blumenfeld



DARREN MICHAELS

Pam Grier, héroïne de « Jackie Brown ».

« Blaxploitation », le cinéma du ghetto

PAM GRIER était la reine incontestée de la « blaxploitation », le terme accolé à ces films interprétés, réalisés (pour une partie d'entre eux), et écrits par des Noirs américains. Cette vague définissait une nouvelle esthétique, fondée sur un montage rapide, l'importance capitale de la bande-son, un tournage en extérieurs, une violence crue, et une sexualité affichée, dont Tarantino, entre autres, reprendra, dès *Reservoir Dogs*, les principes, et avec *Jackie Brown* (qui sort en France le 1er avril), sa star principale en la personne de Pam Grier. La « blaxploitation » allait secouer en profondeur Hollywood, qui n'avait rien vu venir, si ce n'est la promesse de revenus colossaux. *Shaft*, de Gordon Parks, le deuxième film du genre, après *Sweet Sweetback Baadasssss Song*, de Melvin Van Peebles, en 1971, sauvait la MGM de la faillite.

Auparavant, dans les studios ignifugés de Burbank ou de Beverly Hills, les Blancs régnaient comme jamais, et la Belle au bois dormant noire dormait. On peut dater précisément l'instant de son réveil : les émeutes de Watts, le quartier noir de Los Angeles, en 1965, le meurtre de Malcolm X la même année, celui de Martin Luther King en 1968, et les bavures permanentes des forces de police dans les ghettos.

La « blaxploitation » va apporter une réponse fantasmatique à cette situation, et créer une batterie de justiciers chargés de nettoyer Harlem et Watts de la gangrène blanche. Ceux-ci ont pour nom à l'écran Shaft, Hammer, Slaughter, Black Belt Jones, Coffy et Foxy Brown, les deux personnages qu'interprète, pour la postérité, Pam Grier. Ils restaurent avec violence, dans la psyché noire américaine, l'utopie suscitée par le mouvement des droits civiques.

Dans *Foxy Brown* (1974), Pam Grier fait face à une trafiquante de drogue gangrénant le quartier de Watts, et lui apporte en représailles à la fin du film, dans un bocal à cornichons, le sexe de son partenaire. Dans *Coffy* (1973), elle sort un rasoir de sa coupe afro, et se met à taillader les prostituées de l'écurie d'un maquereau responsable du décès par surdose de sa sœur.

« ON M'ATTENDAIT AU TOURNANT »

« Quoi qu'on puisse dire, raconte Pam Grier, *la blaxploitation a été un moment unique et précieux pour montrer la société noire. Des classes ouvrières aux élites, en passant par les classes moyennes. Je sais bien que les Black Panthers étaient très hostiles à ces films, auxquels ils reprochaient de véhiculer des stéréotypes. Ils ont même pensé faire leur propre film, avec Bobby Seale* [un des leaders du mouvement] *en vedette. Personnellement, je ne voyais rien de négatif dans tout cela. Et que l'on n'aille pas me dire que ce que mes films montraient était inexact, car j'ai participé à l'écriture des scénarios de* Coffy *et de* Foxy Brown. *Jack Hill, le réalisateur des deux films était blanc, il ne connaissait rien du ghetto, et moi tout. J'y vivais, et, croyez-moi, il valait mieux que je ne me trompe pas, car on m'attendait au tournant là-bas. »*

S. Bd



Le mont Blanc en couleurs, du milieu du XVIIIe siècle à l'abstraction

Le Musée de Grenoble organise une ambitieuse exposition consacrée à la montagne

Comment faire retrouver aux Grenoblois le chemin des salles de musée ? En y amenant les montagnes, évidemment. Serge Lemoine, le directeur du Musée de Grenoble, est parti en expédition à travers les collections du monde entier. Sa pêche est miraculeuse : du milieu du XVIIIe siècle à l'abstraction, la montagne a gagné l'imaginaire des artistes avec une intensité difficilement concevable.

« LE SENTIMENT DE LA MONTAGNE ». Musée de Grenoble, 5, place Lavalette, 38000 Grenoble. Tramway ligne B, arrêt Notre-Dame-Musée. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 1er juin. Catalogue, coédition Musée de Grenoble, Réunion des musées nationaux et Glénat, 288 p., 295 F.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Soit un beau et récent musée, aux collections remarquables et aux accrochages temporaires très performants, mais plus connu à l'étranger et à l'échelon national que de ses voisins immédiats. Question : comment faire retrouver aux Grenoblois, qui préfèrent crapahuter dans les cimes qu'arpenter les salles du musée, le chemin des cimaises ? Réponse : amener les montagnes au musée.

Serge Lemoine, le directeur du musée de Grenoble, est parti en expédition à travers l'Himalaya des collections du monde entier, pour en rapporter une sélection de tableaux et de dessins qui tous tutoient les sommets. Certes, il s'est trouvé devant quelques impasses, des refus de prêt. Mais sa pêche est miraculeuse : du milieu du XVIIIe siècle, quand l'Anglais Windham découvre une vallée alors nommée Chamoigny ou Chamouny, à la naissance, ou plutôt la conception, des abstractions, du côté de Murnau, dans les Alpes bavaroises, la montagne a gagné l'imaginaire des artistes avec une intensité difficilement concevable.

Qu'aurait pensé Denis Diderot, si prompt à reprocher aux peintres leurs paysannes trop richement vêtues pour espérer une traite efficace, devant les improbables baigneuses de Caspar Wolf, pateaugeant dans un torrent glacé, ou face aux bergères badines de Joseph Vernet ? C'est la montagne accueillante, donc mythique, celle où folâtrent les nymphes. Il en est une autre, qui apparaît très tôt, âpre, méchante et belle, faite de cascades furieuses, de gorges profondes et de glaciers imposants : c'est la montagne « sublime » chère aux romantiques, qui domine l'homme et l'écrase. Il y a aussi celle que certains savent conquérir : Napoléon Bonaparte franchissant les Alpes, son nom s'ajoutant à ceux, à demi-effacés, de Charlemagne et de Hannibal. David le peint glorieux, son cheval fringant surfant sur la crête : c'est le temps de l'épopée.

Quand Delaroche s'empare du sujet, un demi-siècle plus tard, le héros est fatigué, monté sur un baudet, engoncé dans sa vareuse, tout gris de froid. C'est le temps des engelures. Il y a aussi la montagne vaporeuse de Turner ou Ruskin, la montagne tragi-comique de Carle Vernet, la montagne sacralisée de Friedrich ou Dahl, la montagne topographiée par Eugène Viollet-le-Duc ou Franz Schrader, la montagne carte postale de Gustave Doré. La montagne éblouissante, aveuglante, blanche et bleue, d'un presque inconnu (en France tout du moins), Toussaint-Gabriel Loppé (1825-1913), un alpiniste chevronné qui n'hésitait pas à taquiner les glaciers pour les croquer sur le vif.

« TOUJOURS PLUS HAUT »

Il est un mot qui peut résumer tout cela : ascension. C'est le naturaliste Benedict Saussure qui lui donne son sens aujourd'hui le plus courant, désignant l'action de gravir une pente raide. Avant lui, le terme s'employait essentiellement dans un sens spirituel. Certains alpinistes, sans doute, mais aussi des artistes, vont s'employer à ne pas le galvauder. Ainsi l'ascension que fit Cézanne de la Sainte-Victoire, qu'il ne gravit jamais si bien que du bout de son pinceau, guidé par sa seule « petite sensation ». Avec pour devise un ronflant « Toujours plus haut », le Suisse Hodler n'était pas dénué d'aspirations spirituelles. Comme Kandinsky : enfonçant le clou, il lui adjoint une église, et la peint en bleu, la couleur céleste. Son ami Jawlensky les aime bleues, lui aussi, mais flanquées de pylônes électriques.

Bleues également pour Erick Heckel, elles affectent des formes de mamelons doux : tout le contraire des pics que peint Kirchner, retiré près de Davos. En 1917, loin de la guerre, il peint *La Vie dans les Alpes*, dans une gamme de couleurs stridentes, dont il attribue la virulence à *« l'air pur des montagnes »*. Avis partagé par Jean-Jacques Rousseau, pour qui *« la subtilité de l'air rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche les points de vue... »*

Ce qu'a fait aussi Serge Lemoine, en donnant une suite à l'exposition : à quelques mètres du dernier tableau expressionniste, dans la tour habituellement réservée au cabinet des dessins, il a installé des œuvres de cinq artistes contemporains : Gloria Friedmann est représentée par une *Mer de glace*, faite de vitres d'automobile ; Andreas Gursky défigure le paysage, Axel Hütte le déréalise, Suzanne Lafont le déifie, et Walter Niedermayr l'enfouit sous les signes d'une présence humaine. Un choix sympathique, mais bien arbitraire. D'autres étaient possibles, mais ceux-là ont le mérite d'être, pour certains, peu connus en France. Ils confirment cependant ce que l'inventaire de la partie historique de l'exposition laissait présager : aujourd'hui, comme hier, le sentiment de la montagne hante le cœur des artistes. Mais si l'endroit était hostile et bien moins policé que de nos jours, il était aussi plus propre. *Heureux temps que celui* où Chamonix recensait dix visiteurs, en dix ans. C'était en 1770. Il n'y avait pas, dit Saussure, *« d'auberge logeable »*, mais déjà des guides, et des souvenirs locaux.

Harry Bellet

Un pari humaniste sous forme de messe satirique

Bernard CAVANNA : *Trio avec accordéon ; Messe, un jour ordinaire*. Edgar VARESE : *Octandre*. Pascal DUSAPIN : *Cascando* (création française). Susan Narucki et Isa Lagarde (sopranos), Ian Honeyman (ténor), trio Allers-Retours, Dix de Chœur, ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction). Maison de la Musique, Nanterre (92), le 28 mars.

Principalement consacré au compositeur Bernard Cavanna (né en 1951), le concert inaugural de la première saison de T&M-Nanterre (institution au service du théâtre musical conçue par Antoine Gindt dans la descendance de l'ATEM de Georges Aperghis, *Le Monde* du 26 avril 1997) a présenté en création française une œuvre récente de Pascal Dusapin (né en 1955). Destiné au même effectif qu'*Octandre* d'Edgar Varèse (interprété auparavant avec quelque flottement par l'ensemble Ars Nova), *Cascando* fascine de bout en bout par un débit qui alterne avec magie, flux extrêmement mesuré (sur pulsation de notes répétées) et écoulement vagabond (parfois jazzy) d'une matière hybride mais sensuelle. Le *Trio avec accordéon* de Bernard Cavanna produit un semblable envoûtement dans la saturation d'une activité débridée comme dans l'extinction décantée de sons jouant (au violon et au violoncelle) avec la charge mélancolique du timbre de l'accordéon (celui, raffiné, de Pascal Contet).

La longue ovation réservée à Cavanna en fin de concert lui a sans doute rappelé celle reçue en décembre 1992 non loin de là (au Théâtre des Amandiers) pour *La Confession impudique*, rare réussite contemporaine dans le genre de l'opéra. La *Messe, un jour ordinaire* (disponible avec le *Trio* sur un disque MFA-Radio France) ne saurait toutefois passer pour une tentative de renouvellement de la musique religieuse.

DU CONDITIONNEMENT COMMUNAUTAIRE

Les textes sacrés (*Kyrie*, *Gloria* et *Credo*) qui constituent sa vigoureuse armature volent en éclats sous la discrète impulsion du prosaïque monologue de Laurence, une SDF en quête d'aide sociale. Tournés en dérision immédiate (*« Ça sonne mais ça ne répond pas »*, déclare Laurence en écho à l'*« Eleison »* entonné par les choeurs comme un slogan publicitaire), puis vidés de leur sens sur un mode fanatique (le ténor aux allures d'officiant crie *« Rex ! »* comme pour appeler un chien, et les choeurs lui répondent en aboyant *« Roi-Roi ! »*), quelques paroles-clés de la liturgie catholique se muent en catalyseurs d'une hystérie collective qui ne s'arrête pas à l'évocation des sectes religieuses, mais pousse sur un terrain miné (citation de l'unique phrase prononcée par Barbie à son procès, amalgame des exclamations germaniques *« Heilig ! »* et *« Heil ! »*...), jusqu'à la satire de toute forme de conditionnement communautaire.

L'œuvre de Cavanna, qui, par son principe de fusion des esthétiques, rappelle un peu la *Sinfonia* de Luciano Berio et, beaucoup, le *Requiem pour un jeune poète* de Bernd Aloïs Zimmermann (où figure également une symbolique confrontation de l'orgue et de l'accordéon), repose sur une écriture d'une remarquable efficacité : dans le détail cinglant comme dans l'organisation dramatique, dans l'usage des timbres instrumentaux comme dans le traitement vocal (en particulier pour Laurence, qui évolue entre parler-chanter passe-partout et expression mélismatique très inspirée). Dirigés avec conviction par Philippe Nahon, l'enthousiaste formation estudiantine Dix de Chœur, le très plastique ensemble Ars Nova et les trois solistes emblématiques (le ténor inquisiteur Ian Honeyman, la soprano imprécatoire Susan Narucki et l'humble Isa Lagarde, Laurence ennoblie dans l'errance soumise) attestent que le pari humaniste de Cavanna valait bien une messe.

Pierre Gervasoni

La Comédie-Française présente « Rodogune », de Corneille pour la première fois depuis trente ans

RODOGUNE, de Pierre Corneille. Mise en scène : Jacques Rosner. Avec Catherine Samie, Martine Chevallier, Jean-Pierre Michaël, Cécile Brune, Pierre Vial, Laurent d'Olce, Roger Mollien. COMÉDIE-FRANÇAISE-SALLE RICHELIEU, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Tél. : 01-44-58-15-15. Mº Palais-Royal. De 30 F à 225 F. Durée : 2 h 30.

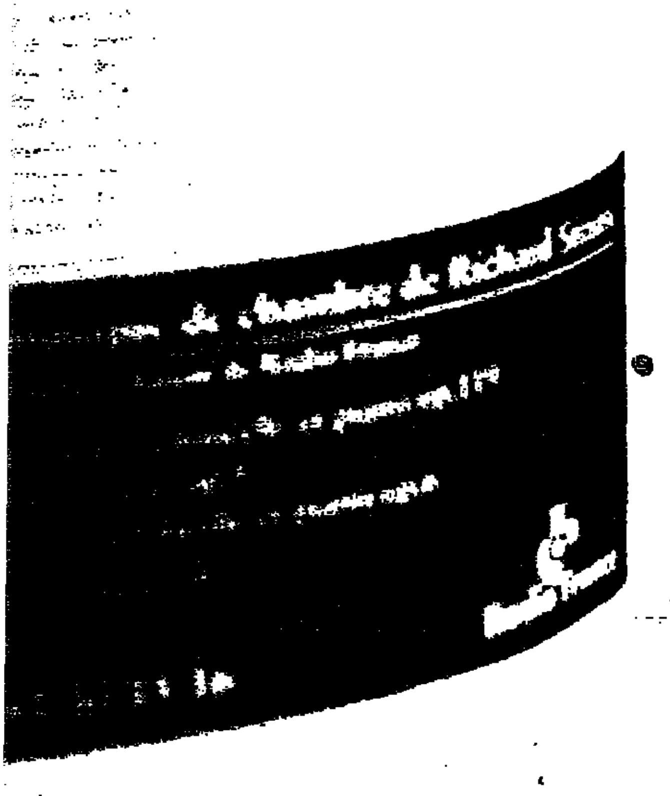
Rodogune ou *Cléopâtre ?* Corneille en fait l'aveu : la pièce se serait appelée *Cléopâtre*, tant sa figure écrase celle de Rodogune, s'il n'y avait eu risque de confusion entre cette reine de Syrie et celle d'Egypte. L'auteur du *Menteur* ne cessa de manifester un attachement particulier à cette œuvre, par une de ces *« inclinations aveugles qu'ont beaucoup de pères pour quelques-uns de leurs enfants plus que pour les autres »*. Et c'est en publicitaire, aussi maître de lui que de l'univers, qu'il lui accorde tout ensemble *« la beauté du sujet, la nouveauté des fictions, la force des vers, la facilité de l'expression... »* et une ribambelle de qualités que ne surpassent pas à ses yeux ceux réunis de *Cinna* et du *Cid*.

Dans son élan vers Cléopâtre, vient même un moment où Corneille se trouble au point de paraître tourner sa veste. Quinze ans après la création de *Rodogune*, dans son *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* (1660), il s'incline à nouveau devant sa créature : *« Tous ses crimes sont accompagnés d'une grandeur d'âme qui a quelque chose de si haut, qu'en même temps qu'on déteste ses actions, on admire la source dont elles partent. »* Excès d'amour sans doute pour un personnage qui ne laisse percer rien d'autre que son amour du mal.

Est-ce suffisant pour expliquer l'engouement dont *Rodogune* bénéficia durant le XVIIIe siècle avant de s'effacer doucement des scènes (la Comédie-Française ne l'avait pas montée depuis trente ans) ? Corneille y apparaît, comme jamais, entre drame élisabéthain et tragédie romantique. Ses poignards brandis, son meurtre dans les coulisses, sa coupe de poison et son agonie sur scène, ouvrent largement à l'outrance, que le metteur en scène Jacques Rosner se contente de traduire par une pompe convenue et une gestuelle stéréotypée. Le rideau se lève sur une Cléopâtre (Martine Chevallier) agitée de ronflements sonores. Digestion difficile du crime précédent ? La reine cauchemarde, affalée sur le trône, lâche une bouillie d'alexandrins avant de se ressaisir, et de proclamer ce qui l'attache à la vie : la haine.

Le retournement de veste, c'est l'hypothèse solidement argumentée de Serge Doubrovsky (*Corneille ou la Dialectique du héros*) qui dénote la véritable inversion des sexes à laquelle se livre Corneille. *Les frères jumeaux* (fils de Cléopâtre et prétendants de Rodogune) incarnant une attitude « féminine », tandis que les femmes adoptent des comportements « masculins ». Rien ne paraît ici contredire cette analyse, et les généreux élans des garçons sont laminés par deux femmes de tête. Sur la scène du Français, l'affrontement de Cléopâtre et de Rodogune (Cécile Brune) devient en outre celui de deux générations de comédiennes, de deux styles tranchés. L'une exploitant à fond la rhétorique cornélienne, sans crainte de déclamation, avec son goût de trompette. L'autre cherchant les modulations du sous-texte, joue plutôt des anches, dans la famille des clarinettes. La puissance du vers contre la prose qu'il contient. Les amants, Rodogune et Antiochus (Jean-Pierre Michaël), en sortent doublement vainqueurs. Beau décor orientaliste de Roberto Plate.

Jean-Louis Perrier



SORTIR

PARIS

Nicolas Repac
Ceux qui suivent à la trace Arthur H. connaissent les talents de mise en son de ce guitariste. Il a un rôle essentiel dans l'invention des climats musicaux du chanteur. Depuis la sortie récente de son premier album (*La Ville*/Label bleu), ils n'ignorent pas non plus qu'il est aussi un habile faiseur de chansons anguleuses, croquant avec justesse les ombres et les noirceurs de la ville.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 70 F.

Anne Sylvestre
En 1957, elle présentait pour la première fois ses chansons. C'était dans des cabarets où l'on pouvait également croiser Boby Lapointe, Brigitte Fontaine, Pierre Perret. Quarante ans plus tard, elle continue d'être l'une des grandes dames de la chanson française. Tendre, ironique, généreuse avec son public, elle fête à l'Olympia quatre décennies vouées à son art favori et la sortie d'un nouvel album, *Les Arbres verts* (EPM).
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mº Opéra. Du 30 mars au 4 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 130 F à 170 F.

Ballet Atlantique Régine Chopinot
Régine Chopinot présente *Paroles du feu*, création pour treize danseurs. La chorégraphe s'attache à démonter les apparences, à déchiffrer les symboles en s'inspirant de *La Psychanalyse du feu*, de Gaston Bachelard. Ce feu qui, nous dit le philosophe, *« brille au paradis et brûle en enfer. Il est douceur et torture »*. Tôn-Thât Tiêt a écrit une musique originale, et l'espace est animé par la plasticienne Florence Gourier, qui a conçu un tapis de cendres.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du 31 mars au 4 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Compagnie IDA/Mark Tompkins
Deux des personnages principaux de *Gravity*, dernière création du chorégraphe américain Mark Tompkins, ont pour nom Adam et Eve. Cette pièce pose la question de l'identité : comment on la construit, pour soi et pour les autres. Pour leurs solos, Mark Tompkins a travaillé avec chacun des danseurs sur l'image qu'il a de lui-même ; ce qu'il veut bien montrer, ce qu'il cache.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Du 31 mars au 4 avril, à 21 heures ; le 5, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ados Amor
de Zarina Khan et François Stuck (France, 2 h 05), avec Karima Bénichou, Sabrina Radde.
Anniversaires
programme de courts métrages d'Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette (France, 1 h 25), avec le concours de l'équipe technique de la Compagnie d'Eric Rohmer.
Le Cercle des pouvoirs
de Daniel Kamwa et Jules Takam (France-Cameroun, 1 h 55), avec Daniel Kamwa, Ambroise Mbia.
La Dame de Windsor
de John Madden (Grande-Bretagne, 1 h 43), avec Judi Dench, Billy Connolly.
Devarim
d'Amos Gitaï (France-Israël-Italie, 1 h 50), avec Assi Dayan, Amos Gitaï.
Irish Crime
de Paddy Breathnach (Irlande, 1 h 45), avec Brenda Gleeson, Peter McDonald.
Les Rebelles du Dieu néon
de Tsai Ming-liang (Taïwan, 1 h 46), avec Chen Chao-jung, Wang Yu-wen.
Les Seigneurs de Harlem (*)
de Bill Duke (Etats-Unis, 2 h 10), avec Laurence Fishburne, Tim Roth.
Sphere
de Barry Levinson (Etats-Unis, 2 h 13), avec Dustin Hoffman, Sharon Stone.
Trop (peu) d'amour
de Jacques Doillon (France, 1 h 59), avec Lambert Wilson, Alexia Stresi.
1 Chance sur 2
de Patrice Leconte (France, 1 h 50), avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Vanessa Paradis.
Violent Cop (**)
de Takeshi Kitano (Japon, (1 h 38), avec Takeshi Kitano, Haku Ryu.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Plante humaine
Dessin animé de Pierre Hébert (Canada, 1996, 1 h 15).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues a moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. *De 12 h 30 à 20 heures, du mardi* au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Thomas Quasthoff (baryton)
Justus Zeyen (piano)
Œuvres de Brahms, Liszt, Debussy et Ravel.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Michèle Prélonge, Pascale Houbin
Quelques minutes d'insomnie ; Rhizome.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Le 30, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.

Jazz Exchange Orchestra
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 30, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Jean Bonal Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 30, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Marc Buronfosse Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Le 30, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Kevin Mahogany Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 30, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Worlds Apart
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 30, à 19 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 160 F.

Le Music-Hall du lundi
Avec le Cabaret Achille Tonic (chansons, claquettes, contes et trapèze).
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. Le 30, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16.

RÉSERVATIONS

Roger Muraro (piano)
Œuvres de Beethoven, Messiaen et Liszt.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Le 3 avril à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F a 220 F.

Louise Attaque
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Carolyn Carlson
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Du 14 au 19 avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.

Brigitte Fontaine
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Les 17 et 18 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Compay Segundo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Les 23 et 24 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 175 F à 230 F.

Julien Clerc
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Les 24 et 25 avril à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 190 F à 260 F.

Rachid Taha
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 25 avril à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

DERNIERS JOURS

1er avril :
Objets d'amour ; Une envie de tuer sur le bout de la langue
de Claire Simon (Objets) et Xavier Durringer (Envie), mise en scène de Claire Simon (Objets) et David Géry (Envie).
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 130 F.

3 avril :
Anne Deguelle, Isabelle Waternaux
Centre d'art contemporain, 2, place Jean-Jaurès, 92 Rueil-Malmaison. Tél. : 01-47-08-30-35. Entrée libre.

4 avril :
Le Jour et la Nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 50 F à 130 F.

5 avril :
Tati – 50 ans, 50 photographes
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-55-57-50. Fermé lundi. 20 F.

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 50. 50 F.

Le Régisseur de la chrétienté
de Sebastian Barry, mise en scène de Stuart Seide.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 95 F et 140 F.

EN VUE

■ Une Italienne hospitalisée à Lugo en Italie, paralysée, plongée dans un coma profond il y a six mois, quelques semaines après être tombée enceinte, a versé une larme, jeudi 26 mars, en accouchant de son bébé.

■ Les grands prêtres du temple des mandéens, officiant dans un quartier huppé de Bagdad, adorateurs de saint Jean Baptiste et du « principe humide », qui, depuis l'embargo, manquent de pression pour alimenter leur piscine des baptêmes, sont allés immerger, vendredi 20 mars, des centaines de néophytes dans le Tigre vaseux.

■ Huit cents pompiers et des hélicoptères luttent en vain pour éteindre un gigantesque incendie près d'Apiau, dans l'Etat du Roraima, au Brésil : les Indiens Yanomamis, déçus, angoissés par la progression des flammes, ont fait appel à deux sorciers de la tribu des Kaiapos pour tenter le « *rituel de la pluie* ».

■ Les concurrents de la chaîne texane Canal 18 se frottent les mains, soulagés, depuis que des milliers de Taïwanais, fidèles de la Vraie Voie, venus, mercredi 25 mars, à Dallas, écouter Dieu leur annoncer la fin du monde « *en direct* », sont repartis privés de scoop.

■ **Christian Briend**, conservateur des collections du XXe siècle au Musée des beaux-arts de Lyon, émet de sérieux doutes sur l'authenticité d'un tableau de **Modigliani**, un nu « *au cou bizarrement enfoncé dans les épaules* », estimé à 25 millions de francs. « *Ou alors, si c'est un vrai, il n'est pas très réussi* », ajoute l'iconoclaste.

■ En sélectionnant pour une prestigieuse exposition d'avant-garde, inaugurée, samedi 26 mars à Copenhague, parmi 2 517 peintures, trois tableaux de **Virtus Rytter Peterson**, intitulés *Intégrité I, II, III*, les experts du musée de Charlottenborg ignoraient que l'artiste, âgé de cinq ans, s'était amusé à barbouiller des toiles blanches de taches de couleurs.

■ Le bambin de quatre ans, qui, après avoir fait irruption, jeudi 26 mars, dans son école maternelle de Cleveland dans l'Ohio, en brandissant un calibre 9, avec une balle dans le canon et treize autres dans le chargeur, qui a menti ensuite – il n'avait pas « *trouvé* », mais volé le pistolet à un marchand de la ville –, est un récidiviste. « *C'est la seconde fois qu'il m'en rapporte un* », a témoigné la maîtresse.

■ L'Argentine, qui détient le record mondial de piétons écrasés – 11 000 en 1997 –, vient d'interdire la vente du jeu vidéo **Carmaggedon**, dans lequel les joueurs marquent des points en écrasant des femmes enceintes.

Christian Colombani

« Le Temps » se veut « journal romand de portée nationale »

Né de la fusion du « Journal de Genève » et du « Nouveau Quotidien de Lausanne », ce titre en langue française de la presse suisse se réclame de l'héritage de ses prédécesseurs

APRÈS une laborieuse gestation assortie de rebondissements et de vives résistances, le nouveau titre de la presse helvétique de langue française, *Le Temps*, a enfin vu le jour, le 18 mars, alors que son lancement avait été initialement prévu début janvier. Pas moins de neuf mois auront été nécessaires depuis l'annonce de la fusion entre le vénérable *Journal de Genève* et le jeune *Nouveau Quotidien* de Lausanne pour concrétiser l'ambitieux projet.

Dans un pays encore fortement compartimenté comme la Suisse, l'entreprise pouvait tenir de la gageure tant elle paraissait relever du « *mariage de la carpe et du lapin* ». Au-delà de la traditionnelle rivalité entre Genève et Lausanne et des différences de styles entre les deux titres aujourd'hui disparus, les organisateurs de la fusion avaient cependant fait valoir que le marché des cantons francophones, avec à peine 1,5 million d'habitants, ne pouvait plus guère se permettre le luxe d'entretenir deux quotidiens à prétentions analogues et tirant chacun à un peu plus de 30 000 exemplaires.

Le rédacteur en chef du Temps, Eric Hoesli, estime que, « *même si ses institutions n'en donnent pas des signes tangibles tous les jours, la Suisse de 1998 est un pays qui s'ouvre, un pays qui bouge* (...) ; *neutralité, fédéralisme, démocratie directe, il n'est plus un élément du*

LE TEMPS

L'euro avance à Bruxelles, l'adhésion piétine à Berne

"modèle suisse" qui ne soit profondément remis en cause ». *Le Temps* souhaite à la fois « *accompagner, observer et éclairer ce mouvement historique* ». Se voulant également de référence comme les deux titres dont elle est issue, la nouvelle publication éditée à Genève propose de dépasser les frontières cantonales pour devenir « *un journal romand de portée nationale* ». Son rédacteur en chef reconnaît néanmoins que « *le pari n'est pas gagné d'avance car la Suisse (et la Suisse romande a fortiori) reste un bien petit pays pour faire vivre un quotidien francophone tel que* Le Temps ».

Tiré à plus de 100 000 exemplaires pour son lancement, *Le Temps* mise à terme sur 50 000 ventes quotidiennes pour atteindre son équilibre financier. Son capital se répartit à raison de 47 % respectivement pour le puissant groupe Edipresse de Lausanne et l'ancienne société du *Journal de Genève*, 6 % étant réservés à la société des rédacteurs. Sur 142 employés, à temps complet ou partiel, le quotidien compte quelque 90 journalistes. De format berlinois avec un titre couleur bordeaux, *Le Temps* comprend une soixantaine de pages réparties en quatre cahiers, le premier s'ouvrant sur un dossier suivi par l'actualité internationale et suisse ; le deuxième est consacré aux régions et à la société, le troisième à l'économie et le dernier à la culture et aux sports. Son prix est de 2 francs suisses et de 9 francs en France.

Le nouveau venu espère évidemment satisfaire les lecteurs de ses deux prédécesseurs et en séduire d'autres dans les cantons francophones et ailleurs. Soucieux de dissiper certaines réticences, surtout parmi les fidèles de l'ancien *Journal de Genève*, le président du conseil d'administration, David de Pury, un ancien coprésident de la multinationale helvético-suédoise ABB, s'est engagé à assurer « *une grande liberté et indépendance rédactionnelles* ». Ce qui va sans dire allant encore mieux en le disant, il a tenu à faire savoir que « *ce journal sera indépendant et libre, d'aucune manière inféodé à un parti ou un groupe d'intérêts. Il sera basé sur l'ouverture, la démocratie, la libre entreprise et un profond respect de l'homme* ».

L'avenir dira si, sur la base de cet engagement, le tout nouveau *Temps* réussit à rassurer pleinement certains nostalgiques des deux titres défunts.

Jean-Claude Buhrer

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Samedi, on attendait le peuple : il ne fut pas au rendez-vous. Quelques cortèges malingres donnèrent aux organisateurs l'agréable illusion de n'avoir pas tout à fait manqué leur mobilisation (...) Peut-être faut-il s'interroger sur l'extraordinaire spectacle qu'offre la France politique. Tout se passe comme si elle avait choisi de se crisper sur son propre passé (...) Faute d'imaginer l'avenir, les Français mâchonnent leur passé ; ou tout au moins l'idée qu'ils s'en font. Peut-être l'absence de manifestants, samedi, annonce-t-elle la fin de cette morosité indéfinie.

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ L'autre lundi, dans *Le Monde*, Jean-Marie Colombani publiait, sous le titre « *Séisme* », un article fort, consacré à l'insupportable « *légitimité* » que vient d'acquérir le parti néofasciste français. Cet article avait au moins trois mérites : il était clair, courageux et moralement impeccable. Il en avait un quatrième : pour peu qu'on refuse de se couler passivement dans un moule, il provoquait le débat. Or justement, bien que nous partagions les mêmes valeurs que lui, nous sommes, sur un point essentiel, en désaccord avec l'analyse développée par le directeur du *Monde*. A partir d'une intention similaire, il y a, à l'évidence, deux lignes (...).

Nous refusons d'abandonner aux néofascistes le monopole de deux revendications légitimes que sont l'aspiration à la sécurité (en particulier par le travail) et à l'identité (en particulier celle que forge une histoire commune). Nous entendons mobiliser contre le FN le concept de respect (...). Et nous refusons d'autant plus de cautionner les « *détournements* » qu'affectionne l'extrême droite qu'à nos yeux les néofascistes, qui nous proposent aujourd'hui un cocktail de Mme Thatcher et du maréchal Pétain, sont des tenants de la précarité et de l'anti-France. En revanche, nous rejoignons Colombani pour souhaiter que « *l'insécurité* » cesse de servir d'enjeu pourri à un débat politicien entre gauche et droite républicaine. Elle nous concerne tous.

RTL
Michèle Cotta

■ Raymond Barre n'a plus rien à perdre, rien non plus à gagner. Il l'a dit hier au *Grand Jury* (...). L'ancien premier ministre, dont la langue n'est jamais de bois, dit les choses comme il les sent, approuvant l'action du gouvernement quand il la juge positive, sur l'Europe et la réduction des déficits publics par exemple, la condamnant s'il trouve qu'elle va dans le mauvais sens. L'incroyable est que cette attitude, le contraire de l'esprit de système, fait scandale, ou presque, dans l'univers en noir et blanc des partis, où l'oxygène se fait rare. Raison de plus pour se délecter des propos iconoclastes de cet ancien universitaire que la politique n'a pas fait roi, de cet homme politique resté libre de ses idées.

namida.animanga.com

Un e-zine encyclopédique en français sur la bande dessinée japonaise

« *LES MANGAS n'ont rien à voir avec les dessins animés. Le terme est employé à toutes les sauces, alors qu'il ne désigne que la bande dessinée japonaise.* » René-Gilles Deberdt, 23 ans, clame haut et fort sa passion pour la culture nippone sur Internet. Sous le pseudonyme de Haga Naoki (tiré des mangas *Tôkyô Daigaku Monogatari* et *Futari*), il anime depuis deux ans *Cyber Namida*, l'un des tout premiers sites web français indépendants. Ce e-zine consacré à la culture asiatique est la version électronique d'un fanzine sur la littérature manga et l'univers des séries animées qu'il avait créé lorsqu'il était encore étudiant. Au dixième numéro, Naoki a découvert Internet et les sites très pointus consacrés à l'univers de ses BD préférées : *Tôkyô Babylon*, *Black Jack* ou *Futari*. Pris dans la frénésie des forums de discussions spécialisés, il s'est fait vite une réputation sur le réseau et lorsqu'il fut contraint d'arrêter sa publication papier, l'idée lui vint de réaliser son propre site pour continuer à communiquer sa passion : « *Le Net m'a libéré de toutes les contraintes qu'impose une publication traditionnelle, qui en plus coûte cher.* »



Désormais, Naoki tient régulièrement ses lecteurs informés de ce qui se trame sur le continent asiatique. A raison de trois heures par jour en moyenne, il enrichit et anime son site, vivant avec passion le sacerdoce du webmestre indépendant et bénévole. *Cyber Namida* propose ainsi une série d'articles sur des thèmes aussi variés que la comparaison entre les cultures française et japonaise, le mythe de l'homme-femme ou l'homosexualité dans les mangas. Une encyclopédie en ligne présente les grandes figures de l'histoire des mangas. Des fiches détaillées parlent des auteurs-culte, comme Osamu Tezuka, qui créa après-guerre les canons esthétiques du genre. Plus loin, un « sanctuaire » passe au peigne fin les séries animées préférées de l'auteur – *Saint Seiya, Samurai Troopers* –, propose des dossiers sur la culture populaire asiatique, du rock *(Luna Sea, X-Japan)* au cinéma de Hongkong (John Woo, Jacky Chan). Pour permettre aux passionnés de profiter de toute cette documentation sans trop alourdir leur facture de téléphone, Naoki a mis en place une version téléchargeable de son site. Et ce n'est pas fini : il projette d'enrichir son encyclopédie de mille fiches supplémentaires et d'en porter le contenu sur une base de données. Un coup à ne pas mettre le nez dehors avant l'hiver prochain.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

KIOSQUE INTERNET

■ Le 25 mars, France Télécom a mis en service à Toulouse trois bornes à écran tactile permettant aux passants de se connecter à Internet avec une télécarte au prix d'une communication locale.

COMMERCE EXTÉRIEUR

■ Le secrétariat d'Etat au commerce extérieur vient d'ouvrir son site sur Internet. On y trouve des informations sur les dispositifs d'aide à l'exportation ou sur les statistiques détaillées des douanes. Certaines données sont payantes (150 francs par mois pour l'abonnement de base).
www.commerce-exterieur.gouv.fr

VISITE DE L'UNESCO

■ Plus la peine de se rendre à l'Unesco pour admirer les œuvres de Moore, Calder, Giacometti ou Picasso exposées dans les jardins de l'organisation, à Paris. L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture reproduit ces 17 œuvres contemporaines sur son site. On y trouve également les plans de construction des bâtiments du siège conçus par l'Américain Breuer, l'Italien Nervi et le Français Zehrfuss.
www.unesco.org

La conscience de M. Millon

par Alain Rollat

M. MILLON a la conscience tranquille. M. Millon regarde les Français « *en face* ». M. Millon est « *bien dans ses baskets* ». M. Millon agit « *par conviction* ». M. Millon fait son devoir citoyen. M. Millon est homme de parole. M. Millon est un parfait démocrate. M. Millon se moque du qu'en-dira-t-on. M. Millon ne cède pas à la pression de la rue. M. Millon est un précurseur incompris. M. Millon ne s'allie pas. M. Millon ne pactise pas. M. Millon ne transige pas. M. Millon ne se compromet pas. M. Millon est un héros méconnu. Car M. Millon, en vérité, ne craint qu'une chose : « *La montée de l'extrême droite* ». C'est ce qu'il a dit, dimanche soir, à Christine Ockrent dont il était l'invité sur France 3. Car M. Millon se veut gardien de « *l'intégrité de la République* ». Contrairement à ses adversaires socialistes qui, dans sa chère région Rhône-Alpes, osent ouvrir une brèche dans l'unité nationale en acceptant le renfort d'un indépendantiste savoyard...

Moyennant quoi M. Millon baisse les yeux devant la caméra quand il regarde les Français « *en face* ». Moyennant quoi M. Millon combat l'extrême droite en faisant sien le programme du Front national. Moyennant quoi M. Millon récuse les voix de l'extrême droite en acceptant celles des conseillers régionaux du Front national favorables à son programme. Moyennant quoi M. Millon rejette le soutien de l'extrême droite en organisant, à la proportionnelle, la participation du Front national à la gestion de sa région sur la base de ce programme commun. Moyennant quoi M. Millon réfute les thèses racistes et xénophobes de l'extrême droite en s'accommodant de sa cohabitation avec ceux qui les incarnent au Front national. Moyennant quoi M. Millon se porte garant de la nation en se montrant charitable avec les partisans de l'abolition de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

M. Le Pen le dit : « *Le gouvernement n'a pas pour mission de défendre les droits de l'homme, mais les droits de la France.* » M. Millon ne le dit pas ; il le sous-entend. Le Front national nie l'unité de l'espèce humaine et l'universalité des droits de l'homme. M. Millon ne les nie pas ; il collabore avec ceux qui les nient. L'extrême droite française rêve depuis 1789 d'effacer le message humaniste de la révolution des Lumières qui refusait d'introduire la moindre hiérarchie entre les civilisations et les individus. Le très chrétien M. Millon, *lui*, passe l'éponge en toute « *sérénité* ». Son raisonnement se tient si l'on considère que la meilleure façon de préserver la République est de l'abattre. La conscience tranquille de M. Millon est surtout élastique.

LUNDI 30 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Agent trouble ■ ■
Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 90 min). Cinéstar 1
19.30 La Femme en bleu ■ ■
Michel Deville (France, 1972, 100 min). Cinétoile
20.30 Les Bonnes Femmes ■ ■ ■
Claude Chabrol (France, 1959, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.45 Belle de Jour ■ ■ ■
□ Luis Bunuel (France - Italie, 1966, 95 min). Arte
21.55 La 317e Section ■ ■
Pierre Schoendoerffer (France, 1964, N., 95 min). Festival
22.05 La Source ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1959, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
22.20 Chamanka ■ ■
Andrzej Zulawski (Pologne, 1997, v.o., 115 min). Canal +
22.30 Salam cinéma ■ ■
Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 75 min). Arte
22.30 Sierra torride ■ ■
Don Siegel (Etats-Unis, 1969, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
22.30 Sac de nœuds ■ ■
Josiane Balasko (France, 1985, *85 min*). *Cinéstar 2*
22.50 La Mouche ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 100 min). RTL 9
23.05 Ombre et lumière ■ ■
Henri Calef (France, 1950, N., 90 min). Cinétoile
23.20 ▶ **J'ai pas sommeil** ■ ■ ■
Δ Claire Denis (France, 1993, 110 min). France 3
23.20 Henry V ■ ■
Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1989, v.o., 140 min). Paris Première
0.15 Au travers des oliviers ■ ■
Abbas Kiarostami (Iran, 1995, *100 min*). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : NTM, Sean Penn, Jean-Hugues Anglade. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. La guerre de l'eau. Droit de regard sur une exécution. *P-S : La voiture de l'an 2000.* TV 5
20.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Avec Geneviève Fraisse, Blandine Barret-Kriegel. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
21.00 Top bab. Avec Ahmet Ertegun. Canal Jimmy
23.10 Y a pas photo ! Géniale éprouvette. J't'ai sur la peau. Ces gestes qui nous trahissent : Bill Clinton. Les tests en caméra cachée. Les vidéos du cœur. Le photovision. Invités : Maureen Dor, Mouss Diouf. TF 1
23.30 Cinéma étoiles. Festival
0.35 Le Cercle des arts. Autour de *Bernard Sobel, metteur en scène.* Invités : Bernard Sobel, Jacques Lasalle, Sandrine Bonnaire, Bruno Bayen, Denis Chabroullet, Marion Bierry, Robert Cantarella, Angélique Ionatos. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Variations. *L'Indonésie* - Ramayana, des dieux, des hommes et le singe blanc. Mezzo
18.55 L'Ouest américain. *[1/8]. Les hommes.* Planète
19.00 Yehudi Menuhin : Le Violon du siècle. [1/2]. Histoire
19.00 Australie, le parc national de Lawn Hill. Odyssée
19.50 Dernier amour d'un Casanova. Odyssée
20.00 Reportage. Les Hommes de l'ombre, la lutte contre le crime organisé. Arte
20.35 Robert Oppenheimer et la bombe atomique. Planète
20.40 Anastasia Romanov ou Anna Anderson. Odyssée
20.55 Une fille contre la Mafia. Téva
21.00 Les Camps du silence. Histoire
21.35 La Danse des baleines à bosses. Odyssée
22.05 Nomades du Pacifique. [1/5]. Paradis lointain. Planète
22.10 Les Gnous ou la Migration du siècle. Disney Channel
22.30 Rubans d'acier. [11/13]. Au pays de la ruée vers l'or. Odyssée
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Sur la piste d'un virus mortel. Planète
22.55 Le Prince de Galles. Un siècle de scandales. Odyssée
23.35 Michel Portal. Muzzik
23.50 Robert Van Gulik : sous le charme de l'Orient. Odyssée
0.20 Les Pessinois sont parmi nous. Planète

SPORTS EN DIRECT

4.15 Basket NCAA. Championnat Universitaire américain. Finale : Kentucky-Utah. Canal +

MUSIQUE

18.00 Sclavis, Drouet, Frith. Muzzik
19.40 Cecil Taylor. Muzzik
21.00 Eugène Onéguine. *Mise en scène de Graham Vick.* Dir. d'Andrew Davis. Muzzik
23.45 Repères. Manuel De Falla, nuits dans les jardins d'Espagne. Mezzo
0.05 La Sonate de César Franck. Muzzik
0.35 Elvis Presley. Honolulu, le 4 janvier 1973. Canal Jimmy
0.50 Jazz 6. *Djavan & Grupo.* M 6

THÉATRE

20.35 *Une folie. De Sacha Guitry. Mise en* scène. Jacques Echantillon. TMC

TÉLÉFILMS

20.35 Pieds nus dans la jungle des studios. Susan Seidelman. Disney Channel
22.13 *Silhouette. Carl Schenkel.* *13e Rue*
23.00 La Rose blanche de Tallien. Didier Grousset. Histoire

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. La séparation. RTL 9
19.20 Deux flics à Miami. Et alors, on est sourd ? 13e Rue
21.00 Drôle de chance. Au tour d'Angie. Série Club
21.45 New York Police Blues. La vérité est ailleurs. Canal Jimmy
22.05 Millennium. TSR
22.55 New York Police Blues. On a tiré sur Martinez. TSR
23.45 American Gothic. Amours incendiaires. 13e Rue
0.30 La Chambre secrète. Que la mort nous sépare (v.o.). 13e Rue

NOTRE CHOIX

● 20.55 Teva
Une fille contre la Mafia

Elle n'avait que dix-sept ans quand elle a osé briser la loi du silence et s'opposer à la Mafia. Rita Atria faisait partie de ces familles siciliennes où tout le monde est lié à l'Organisation. Mais après que son père, puis son frère, furent successivement assassinés (suite à *des guerres de clan), la jeune fille* décide, en 1991, de collaborer avec la justice italienne. Dans la clandestinité, elle va donner suffisamment de renseignements pour permettre l'arrestation d'une vingtaine de mafieux de sa ville natale. Marco Amenta a mis trois ans pour reconstituer le parcours de cette Antigone reniée par sa mère et qui finit par se suicider en 1992. Il fallut avoir accès au journal intime de la jeune femme, convaincre juges et carabiniers de parler. Films de famille, images du procès de Palerme et extraits du *journal de Rita font revivre ce des*tin dramatique, intelligemment resitué dans le climat psychologique d'une société. Un portrait construit à la manière d'une tragédie antique qui a été primé au Festival international de télévision de Monte-Carlo 1998. – *C. H.*

● 22.30 Ciné Cinémas
Sierra torride

Au siècle dernier, pendant l'occupation française au Mexique, un Américain à la solde des rebelles sauve une jeune religieuse d'une tentative de viol. Celle-ci, recher*chée par l'armée française,* collecte des fonds pour les partisans de Juarez. Film d'aventures brillamment mené par Don Siegel. L'interprétation de Clint Eastwood se ressent encore de l'influence de Sergio Leone. Shirley MacLaine est étonnante. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.55 Basic Instinct ■
Film Δ. Paul Verhoeven.
23.10 Y a pas photo !
0.45 F 1 magazine.
1.20 Football.
1.50 CD Tubes.
1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 Image du jour : rugby.
20.45 A cheval.
21.00 Les 7 d'or. En direct.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle des arts.
Autour de Bernard Sobel, metteur en scène.
1.55 Histoires courtes.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Geronimo ■
Film. Walter Hill.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 ▶ J'ai pas sommeil ■ ■ ■
Film Δ. Claire Denis.
1.10 Aléas.
1.55 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
Invités : NTM, Sean Penn, Jean-Hugues Anglade.
20.30 Pas si vite. Cumier.
20.35 Le Plus Beau Métier du monde
Film. Gérard Lauzier.
22.15 Flash infos.
22.20 Chamanka ■ ■
Film. Andrzei Zulawski (v.o.).
0.15 The Van ■
Film. Stephen Frears (v.o.).
1.55 L'Ile de la terreur ■
Film. Terence Fisher (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. L'élargissement de l'Union européenne : Chypre.
20.00 Reportage.
Les Hommes de l'ombre, la lutte contre le crime organisé.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Belle de Jour ■ ■ ■
Film □. Luis Bunuel.
22.20 Kinorama.
22.30 Salam cinéma ■ ■
Film. Mohsen Makhmalbaf (v.o.).
23.45 Court-circuit.
0.15 Au travers des oliviers ■ ■
Film. Abbas Kiarostami (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Le Gendarme et les Gendarmettes.
Film. Jean Girault.
22.45 Pouic-Pouic.
Film. Jean Girault.
0.20 Culture pub.
0.50 Jazz 6. Djavan & Grupo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Alain Blottière (*St-Amonn*).
21.00 Cameroun. Les interrogations fondamentales d'un pays atypique.
22.10 Fiction.
Termini Roma, de Thierry Debroux.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.30 Concert. Concerts baroques de la saison Euroradio. Donné par Ars Camerlis, dir. Lukas Matousek.
22.30 Musique pluriel.
Œuvres de Nigg, Arnold.
23.07 Le Bel aujourd'hui.
Pionniers américains du XXe siècle.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Arthur Honegger.
22.35 *Les Soirées... (suite).*
Œuvres de Bach.

MARDI 31 MARS

FILMS DU JOUR

13.35 Fargo ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal +
16.20 La Folie du roi George ■ ■
Nicholas Hytner (GB - EU, 1995, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
16.30 Jude ■ ■
Michaël Winterbottom (GB, 1996, 120 min). Canal +
17.10 Border Line ■ ■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min). Cinéstar 1
17.25 La Source ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1959, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
17.45 Devine qui vient dîner ? ■ ■
Stanley Kramer (Etats-Unis, 1967, 105 min). Cinétoile
17.50 The Snapper ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Cinéstar 2
18.10 Conte d'hiver ■ ■
Eric Rohmer (France, 1991, 115 min). Ciné Cinémas
19.25 Le Journal du séducteur ■ ■
Danièle Dubroux (France, 1995, 95 min). Cinéstar 2
20.30 La Belle Noiseuse (version courte) ■ ■
Jacques Rivette (France, 1991, 130 min). Ciné Cinémas
20.35 Les 101 Dalmatiens ■ ■
Walt Disney (Etats-Unis, 1961, 75 min). Disney Channel
20.40 Harem ■ ■
Arthur Joffé (France, 1985, 120 min). RTL 9
22.30 Hope and Glory ■ ■ ■
John Boorman (Etats-Unis, 1986, v.o., 110 min). Paris Première
22.40 Petits meurtres entre amis ■ ■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.05 Les Bonnes Femmes ■ ■ ■
Claude Chabrol (France, 1959, N., 95 min). Ciné Cinéfil
0.10 La Dernière Tentation du Christ ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1988, 160 min). *Ciné Cinémas*
0.30 My Own Private Idaho ■ ■
Gus Van Sant Jr (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min). Cinéstar 2
0.40 Joies matrimoniales ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Question d'Histoire. Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

12.30 ▶ Tout va bien. Les Nouvelles Solidarités. Canal +
13.40 Parole d'Expert. Invitée : Odette Ventura. France 3
15.00 L'Hebdo. Des jeux sans pains. L'école de la dernière chance. TV 5
15.10 ▶ Le Grand Forum. Les Nouvelles Solidarités. Canal +
16.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Avec Geneviève Fraisse, Blandine Barret-Kriegel. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Ferrari. Calcutta. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Histoire de famille. Invités : Michel de Castillo, Jean-Marc Roberts, Jérôme Garcin, Daniéla Lumbroso, Jorge Semprun. Paris Première
21.20 Les Années belges. Médecins en colère. RTBF 1
22.20 Télécinéma. Au cinéma. En télévision. Invité : Patrice Leconte. RTBF 1
22.20 Sud. Invités : Gérard Gelas, Claude *Bertrand, Patrick Berhault.* TMC
22.35 Bouillon de culture. Portraits d'inconnus qui vont devenir célèbres. Invités : Alain Corbin, Jean Courtin, Jean-Marc Roberts, Jean Rouaud, Jean Tulard. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le phénomène El Nino. La tournée de Clinton en Afrique. Invités : Hervé Bourges, Steven R. Ekovich. *Histoire*
23.05 Ça se discute. Jusqu'où une rencontre peut-elle changer une vie ? France 2
23.15 Si j'ose écrire. L'amour... en toutes lettres. RTBF 1
23.25 Comment ça va ? Poids et démesure. SOS mains à *reconstruire*. Pilule : trente ans d'évolution. Des trous dans le cœur. Comment ça marche ? : La vascularisation du cœur. France 3
23.50 Viva. Femme et chefs d'orchestre. TV 5
0.20 Zone interdite. *Les voyageurs du quotidien.* M 6

DOCUMENTAIRES

18.05 Sur la route des épices. La Cinquième
18.15 Amérique latine, un continent déraciné. [6/6]. Réconciliation *avec les dieux mayas.* Odyssée
18.30 Mezzo junior : L'animation. L'Opéra imaginaire. Mezzo
18.40 Le Mur du silence. Planète
18.55 Bach at the Pagoda. Muzzik
19.00 Le Monde des chevaux. [8/13]. Le cheval de tri. Odyssée
20.00 Africa. [8/8]. L'héritage. Histoire
20.00 Robert Casadesus. Une dynastie de pianistes. Muzzik
20.15 Dinosaures. [3/4]. L'origine de la bête. Odyssée
20.40 L'Ouest américain. [1/8]. Planète
20.45 La Vie en face. Mésanges aux boucles grises. Arte
21.00 Yehudi Menuhin. [2/2]. Le violon du siècle. Histoire
21.40 Soirée thématique. Passion poissons. Arte
22.00 Dernier amour d'un Casanova. Odyssée
22.20 Robert Oppenheimer et la bombe atomique. Planète
23.50 La Danse des baleines à bosses. Odyssée
23.55 Nomades du Pacifique. *[1/5]. Paradis lointain.* Planète
0.10 Birdland. [3 et 4/7]. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

18.00 Patinage artistique. Championnats du monde. Programme imposé de danse sur glace. A Minneapolis (Minnesota). Eurosport
20.30 Football. En duplex. Coupe de l'UEFA. Demi-finales aller : Inter Milan - Spartak Moscou. 21.30 Atletico Madrid - Lazio Rome. Canal +
2.00 Basket NBA. Chicago Bulls - Detroit Pistons. Canal +

MUSIQUE

19.25 Mezzo junior : L'animation. *Pierre et le loup.* Mezzo
21.00 L'Année Beethoven avec Robert Casadesus. Muzzik
21.50 Repères : Le quatuor. Le Raphael Quartet hollandais. Mezzo
21.50 L'Année Beethoven. La Sonate à Kreutzer. Muzzik
22.15 Repères : Le quatuor. Le Panocha Quartet. Mezzo
22.30 La Musique religieuse. Le Requiem de Verdi. Mezzo
22.55 L'Année Beethoven. Casadesus et Francescatti jouent la *10e sonate* de Beethoven. Muzzik

THÉATRE

22.40 Le Père Noël est une ordure. De la troupe du Splendid. Mise en scène de Philippe Galland. RTL 9

TÉLÉFILMS

19.00 A deux pas du paradis. Michel Vianey. Festival
20.30 Libérez mon fils. Roberto Malenotti. Festival
22.13 Contre toute évidence. Michael Switzer. 13e Rue
22.25 Des toques et des étoiles. Roger Pigaut [2/2]. Festival
22.45 Ingalo. Asdis Thoroddsen. Arte

SÉRIES

17.30 Docteur Quinn, femme médecin. Thanksgiving. Série Club
17.35 Magnum. Illusion et réalité. RTBF 1
17.40 Super Jaimie. La Sœur de Jaimie. 13e Rue
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. A cœur ouvert. RTL 9
19.20 Deux flics à Miami. Coucou, qui est là ? *13e Rue*
20.13 New York Undercover. Le plus offrant. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. The Promise (v.o.). Téva
21.00 New York Undercover. Pour l'amour d'une belle. 13e Rue
21.30 Twin Peaks. Episode 25. Série Club
21.40 Relativity. Histoires de pères. Téva
22.25 Seinfeld. La grande salade. Canal Jimmy
22.40 Perry Mason. Formule magique. TF 1
22.50 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Transfigurations (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Galactica. La main de Dieu. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ *Public adulte* ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une* sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 9.50 La Cinquième
« Vie et mort des langues »

Les cendres du yiddish

CE N'EST PAS une langue morte, c'est une langue assassinée. Elle ne s'est pas éteinte de vieillesse ou d'une longue maladie. Elle a été exterminée, anéantie, éradiquée. Le yiddish a été fauché par le génocide alors qu'il était en pleine force, en pleine ébullition, en plein *élan. Alors qu'il criait et qu'il chan*tait – une musique, le *Klezmer*, en est indissociable – sa créativité, sa souffrance, ses joies, ses questions à jamais sans réponse. Avec cet humour impayable fait d'autodérision et d'un sens immense de l'absurde, dénué de tout apitoiement sur soi.

Les juifs ont longtemps été trilingues : ils parlaient l'araméen – la langue liturgique –, la langue du pays d'accueil et une « judéo*langue* ». *Le yiddish était la langue* des juifs ashkénazes, une langue fusion, métissée, « *bâtarde* » même. On y trouvait tous les moments forts de son existence, par couches, au fur et à mesure des déplacements d'un peuple poussé par les persécutions. A travers une presse foisonnante et multiforme, c'était devenu une langue littéraire d'une richesse infinie, le reflet, l'expression, l'espoir de onze millions de personnes disséminées en Europe puis aux Etats-Unis. Une langue qui hurle encore « *dans un silence assourdissant* ».

Pour Rachel Ertel, inlassable traductrice et historienne du yiddish, il ne reste plus que la traduction pour sauvegarder encore quelque chose, pour effectuer cette « *métempsycose* » qui permet de continuer, même s'il n'y a quasiment plus d'espoir après l'anéantissement. La culpabilité des survivants, qui en a conduit beaucoup au suicide, s'est reportée aussi sur la langue qui, de toute façon, n'avait plus ni écoute, ni filiation. Aujourd'hui le yiddish n'est plus parlé que par quelques ultra-orthodoxes et par ceux qui essaient de se le réapproprier. Pour retrouver « *le mythe d'origine, pour se réenraciner dans le passé vivant et foisonnant de l'entre-deux-guerres* ». Pour ceux qui n'ont pas cette mémoire, c'est « *une langue greffée, une langue lacunaire qu'ils n'ont jamais connue* ». Le yiddish a disparu dans les camps de la mort. Mais ses cendres nous recouvrent tous.

Martine Silber

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 et 1.10 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses.
20.55 Presidio base militaire, San Francisco ■
Film. Peter Hyams.
22.40 Perry Mason. *Formule magique.*
0.20 Le docteur mène l'enquête. O.
1.15 et 1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 Image du jour : rugby.
20.45 A cheval.
20.55 Un fauteuil pour deux ■
Film. John Landis.
23.05 Ça se discute. *Jusqu'où une rencontre peut-elle changer une vie ?*
1.20 Journal, Météo.
1.30 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... L'hépatite C.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Bouvard du rire... spéciale.
23.05 Soir 3.
23.25 Comment ça va ?
0.25 Magazine olympique.
0.50 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Fargo ■ ■
Film. Joel et Ethan Coen.
15.10 Le Grand Forum.
16.15 C Net. Neige.
16.30 Jude ■ ■
Film. Michaël Winterbottom.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs 1.
20.15 Football. En direct.
20.30 Inter Milan - Spartak Moscou.
21.30 Atletico Madrid - Lazio Rome.
23.30 Flash infos.
23.35 Barb Wire.
Film. David Hogan (v.o.).
1.10 Rions un peu avec nos amis anglais.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
13.55 Destination. Bali.
14.30 La Cinquième rencontre...
14.35 Le Cerveau : Subconscient et créativité.
15.25 Entretien avec Jean-Pol Tassin, neurobiologiste.
16.00 Fête des bébés. L'enfant à l'hôpital.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.05 Sur la route des épices.
18.30 Les Ecureuils d'Hokkaido.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La réforme de la Politique agricole commune.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face.
Mésanges aux boucles grises.
21.40 Soirée thématique.
Passion poissons.
21.45 Plonger dans les abysses.
22.45 Ingalo. Téléfilm. A. Thoroddsen.
0.15 L'Histoire d'Henri Hering.
0.45 Le Poisson rouge. Court métrage.
0.50 Les Passionnés des poissons.
1.40 Le Poisson du chancelier.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Trois Américaines à Rome.
Téléfilm. Tony Wharmby.
15.15 Code 003. O.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 Junior.
20.50 Salut l'ami, adieu le trésor !
Film. Sergio Corbucci.
22.45 L'homme qui nous a trahies.
Téléfilm. Sam Pillsbury.
0.20 Zone interdite.
Les voyageurs du quotidien.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Jean-Pierre Le Goff (*Mai 68, l'héritage impossible*).
21.00 Poésie studio.
Spécial Ghérasim Luca.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Rolland (*Guérir du mal d'aimer*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Donné le 6 février, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre de Montpellier Languedoc-Rousillon, dir. Martyn Brabbins : *Six études d'après Piranèse pour piano*, de Boucourechliev, Claude Helffer, piano ; *Yell*, de De Chizy ; *Triptyque, concerto pour violoncelle*, de Gagneux, Anne Gastinel, violoncelle ; *Birtzschlag*, de Dillon, Pierre-Yves Artaud, flûte.
22.30 Musique pluriel.
Œuvres de Constant, Rodrigo.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Christophe Coin.
Œuvres de de Brossard, Graun, de Nebra, Scarlatti, Haydn, R. Schumann, Mendelssohn, Schubert.
22.35 Les Soirées.. (suite). *Symphonie nº 2*, de Bruckner, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Chailly ; *Klavierübung III*, extraits, de Bach. Koopman, orgue.

Adultères

par Pierre Georges

CELA PARTAIT, à n'en pas douter, d'une charitable intention. En choisissant de faire, dimanche, un sermon sur le thème de l'adultère, le bon père Ramadius Magubane, curé de l'église Regina Mundi, à Soweto, n'entendait certainement pas accabler le présumé pécheur. Mais parfois, bien involontairement, au nom de la croix, on peut enfoncer le clou.

Bill Clinton assistait à cette messe. Sagement assis au troisième rang. Bien que baptiste lui-même, il avait choisi de participer à cet office catholique et obtenu la possibilité d'y communier grâce à une décision spéciale de la conférence épiscopale sud-africaine. Ce qu'il fit.

Mais auparavant, dans ce lieu devenu, par la présence du fidèle illustre, comme l'église du village planétaire, le père Magubane tint à faire connaître son sentiment sur ces quelques affaires subalternes qui agitent le vaste monde judiciaire, politique et médiatique américain. En ce domaine, l'Eglise dispose d'un argumentaire bien établi. Et, notamment, de ce passage de l'Evangile consacré à la femme adultère arrachée à la lapidation par Jésus-Christ.

« Que celui qui n'a commis aucun péché lui jette la première pierre. » Ainsi s'exprima aussi le père Magubane dans un sermon assurément plus charitable que diplomate. *« Nous sommes tous des pécheurs. De quel droit condamnons-nous ? »* ajouta-t-il sans que l'on sache ici si, prononçant ces paroles, il fixa du regard le villageois concerné.

Bref, l'absolution fut publique si la confession, en cette douloureuse affaire, reste délicate. Bill Clinton communia à crédit. Il dit l'honneur qu'il avait ressenti à se trouver en cette église, en *« ce grand temple de la liberté »*. Et il s'en fut au Botswana pour, notamment, y effectuer un safari photos, activité notablement moins périlleuse.

Car il restera de ce passage en Afrique du Sud que le président américain y aura pris une leçon par Nelson Mandela sur les *« vrais amis »* de ce pays et un sermon par le père Magubane sur le pardon de l'adultère. Sans même parler de l'opposition totale de Pretoria à l'orientation prise par la politique américaine en Afrique. Voici donc une entreprise de séduction qui, manifestement, n'a pas tout à fait atteint son but.

En ce domaine de la séduction, mais de la séduction du mieux-disant, les gens de BMW ont réussi, eux, un fameux coup. C'est pour ainsi dire une affaire d'Etat : Rolls-Royce, cette vieille et magnifique chose anglaise vient de passer sous contrôle de la firme de Munich.

La facilité serait d'écrire qu'il s'agit là d'un Munich de la tradition et du luxe automobiles. Rien ne semblait plus intimement lié à l'âme britannique, à une insularité fleurant bon le cuir, le savoir-faire et la culture – assumée – de classe que la fabrication de ces carrosses automobiles, Bentley et Rolls. Rien ne semblait, hors une atteinte prodigieuse au patrimoine, pouvoir faire que la légendaire marque passe au continent, comme à l'ennemi. Et pourtant, c'est fait. Rolls-Royce s'est vendue au plus offrant, vieille dame indigne et adultérine.

Le gouvernement souhaite une « large concertation » pour accomplir la réforme hospitalière »

Aux Assises nationales de l'hospitalisation, Mme Aubry défend la « mission sociale » des établissements

C'EST à l'occasion de l'inauguration, lundi 30 mars, des XVIIe Assises nationales de l'hospitalisation, qui se tiennent à Paris, que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont présenté les *« axes de la politique hospitalière »* du gouvernement. *« Après neuf mois de rencontres, de concertation et d'écoute »*, a précisé Mme Aubry. Neuf mois qui ont paru parfois bien longs pour les milieux concernés. Neuf mois pendant lesquels les hôpitaux publics ne semblaient avoir comme perspective que les contraintes financières.

Mme Aubry a reconnu *« l'importance des traumatismes qu'a connus le secteur de santé »*. *« Comme si le doute s'était installé sous le coup d'une rigueur budgétaire myope et d'une gestion autoritaire de la nécessaire évolution du système hospitalier »*, a-t-elle poursuivi, critiquant implicitement la mise en place de la réforme d'Alain Juppé. Lors du vote, à l'automne 1997, de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, le gouvernement avait un peu desserré les contraintes budgétaires : il accordait une augmentation globale de 2,2 % aux hôpitaux, alors que le précédent gouvernement s'en était tenu, pour 1997, à plus 1,25 %. Il modifiait aussi sensiblement les modes de répartitions des dotations afin de réduire les inégalités flagrantes entres les régions.

Mais ces mesures ne pouvaient suffire à déterminer une politique. Dans son intervention devant les Assises nationales de l'hospitalisation, Mme Aubry a défini la philosophie de l'action gouvernementale. Elle s'appuie sur la déconcentration, la décentralisation, donc la *« concertation »*. En anticipant la révision des Schémas régionaux d'organisation sanitaires (SROS), dont les précédents devaient venir à échéance en 1999, la ministre et son secrétaire d'Etat souhaitent *« améliorer la prise en compte des besoins de santé »*, *« promouvoir la coordination des soins »* et *« accélérer la recomposition du tissu hospitalier »*.

Mais, dans une circulaire qui vient d'être adressée aux directeurs des agences régionales de l'hospitalisation, le gouvernement insiste sur *« la légitimité démocratique et professionnelle »* des prochains SROS, qui doivent être élaborés, à chaque étape de la procédure, avec les professionnels de la santé, les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales) et les associations concernées. En clair, le gouvernement souhaite un *« débat transparent »*, car *« la politique de recomposition du tissu hospitalier ne peut être faite dans le secret d'une administration »*, répète Mme Aubry.

« Le malade doit être au cœur de la réforme hospitalière », a encore indiqué Mme Aubry qui souhaite que l'élaboration des SROS *« s'appuie notamment sur les bassins de vie » : « C'est à ce niveau que peuvent s'organiser bien des services sanitaires afin de garantir un haut niveau technique, la sécurité des soins et la proximité des prises en charge »*. Néammoins, *« la proximité se maintient parfois aux dépens de la qualité »*, a expliqué Mme Aubry, qui prône de *« promouvoir les indispensables complémentarités entre les établissements hospitaliers »*. Cette complémentarité peut être mise en pratique, selon M. Kouchner, pour les maladies chroniques, *« là où la distance compte moins »*, a-t-il dit.

Pour que *« l'hôpital public poursuive son adapation »*, les deux ministres préconisent une *« évolution des pratiques »*, *« transparence et équité en matière d'activité libérale des praticiens à l'hôpital »*, mais aussi *« l'affirmation de la mission sociale de l'hôpital »*. Mme Aubry a voulu aussi rassurer les personnels. *« Il n'y aura pas de menace pesant globalement sur l'emploi*, a-t-elle déclaré. *L'activité sanitaire et médico-sociale est une activité d'avenir »*. Souhaitant une réflexion sur l'organisation du travail à l'intérieur des établissements et sur l'actualisation des compétences professionnelles, elle estime que *« l'évolution vers les 35 heures »* sera l'occasion de *« réduire les cloisonnements internes, de mieux valoriser les énergies, de mieux reconnaitre les compétences »*.

Elle a annoncé la constitution de quatre groupes de travail sur l'hôpital : le premier traitera des réseaux et des relations entre l'hôpital et la médecine de ville : le deuxième des adaptations *« nécessaires »* à la participation du personnel aux différentes instances des établissements de santé ; le troisième groupe s'intéressera à *« l'évolution et aux perspectives d'évolution de l'offre hospitalière privée »* ; le quatrième sera consacré à la recherche *« d'une meilleure évaluation des activités hospitalières pour affecter de manière plus équitable les ressources »*.

Bruno Caussé

La carte Vitale expérimentée en Bretagne

La généralisation de la carte à puce Vitale, qui doit remplacer les feuilles de soins papier, va entrainer des *« bouleversements importants »* des habitudes des patients et des médecins, selon un rapport remis vendredi 27 mars, à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le *« nomadisme médical »* (multiplication de consultations de médecins différents) *« pourra ainsi être suivi à la trace »*, et les pratiques médicales seront rendues *« plus transparentes »* pour les caisses d'assurance-maladie.

La carte Vitale 1, qui sera diffusée à partir d'avril en Bretagne, permet la seule télétransmission des feuilles de soins. Des données médicales ne seront intégrées qu'à la carte Vitale 2, prévue d'ici à l'an 2000, ce qui soulève d'*« évidents problèmes de confidentialité »*. Côté patient, la carte Vitale *« présente un intérêt certain »* dans la mesure où elle *« simplifiera et accélérera considérablement les procédures de remboursement »*.

Des passagers empêchent la reconduite de sans-papiers vers Bamako

L'APPROCHE du terme de l'opération de régularisation de certains étrangers en situation irrégulière, fixé par le gouvernement au 30 avril, suscite une crispation parmi les sans-papiers déboutés de la circulaire Chevènement. Depuis dimanche, une quatrième église est occupée par des Africains, des *« célibataires »* pour l'essentiel, qui dénoncent la rigueur avec laquelle les préfectures appliquent ce texte et réclament la régularisation de tous. Après la cathédrale d'Evry (Essone), l'église Saint-Pierre au Havre, et un local paroissial de la cathédrale Notre-Dame à Créteil (Val-de-Marne), c'est l'église Saint-Paul de Nanterre (Hauts-de-Seine) qui a été investie par une soixantaine de sans-papiers.

La fin de l'opération de régularisation est aussi marquée par la multiplication des reconduites à la frontière, qui touchent notamment certains sans-papiers interpellés lors des récentes manifestations et évacuations d'églises. A l'aéroport de Roissy, plusieurs associations et collectifs proches de l'extrême gauche, dont le mouvement Jeunes contre le racisme en Europe, manifestent quotidiennement, distribuant des tracts et scandant des slogans incitant les passagers des vols à destination de Bamako (Mali) à refuser de voyager aux côtés de sans-papiers reconduits à la frontière, avec un certain succès.

Dans l'après-midi du samedi 28 mars, douze Maliens qui avaient été interpellés lors de l'évacuation, à la mi-mars, des églises Notre-Dame de la Gare et Saint-Jean de Montmartre, à Paris, et avaient été menottés pour être conduits sous escorte à l'avion, ont dû en redescendre devant l'hostilité des autres passagers. Le même scénario, qui s'était déjà joué vendredi, s'est répété dimanche matin, empêchant le départ de deux Maliens. A chaque fois, les intéressés ont été poursuivis devant la justice correctionnelle pour refus d'embarquement.

Le sort des cent dix boat-people chinois échoués en Nouvelle-Calédonie et menacés de renvoi dans leur pays puis libérés et placés dans des familles d'accueil (*Le Monde* du 28 mars) mobilise, d'autre part, la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Dans une lettre adressée, lundi 30 mars, à Lionel Jospin, le président de la CNCDH, Jean Kahn, exprime son *« inquiétude »* et assure le premier ministre de la vigilance de la commission quant au sort de ces demandeurs d'asile.

Philippe Bernard

La droite renonce à présenter un candidat en Haute-Normandie

ALAIN LE VERN (PS), député de Seine-Maritime et maire de Saint-Saëns, devait être élu, lundi 30 mars, président de la région Haute-Normandie, face à Dominique Chaboche (FN) et Gisèle Lapeyre (LO). Les élus RPR et UDF ont en effet annoncé, lundi matin, avant le premier tour de scrutin, que la droite ne présentait pas de candidat à ce poste. Le maire RPR de Sainte-Agathe-d'Aliermont, Jean-Paul Gauzès, avait donné sa démission, le 23 mars, après avoir été élu président grâce aux voix du Front national. M. Gauzès avait obtenu 30 voix au 3e tour : 19 UDF-RPR, 1 CPNT, ainsi que les 10 voix du Front national. M. Le Vern, candidat de la gauche *« plurielle »*, avait rassemblé les 23 voix du PS, du PCF et des Verts. En milieu de matinée, l'entrée du conseil régional était sévèrement contrôlée par la police et des vigiles.

Tirage du *Monde* daté dimanche 29-lundi 30 mars : 591 523 exemplaires 3

BMW rachète Rolls-Royce

ROLLS-ROYCE sera à BMW. Après Harrods, Sotheby's ou Jaguar, le dernier joyau de la couronne britannique passe sous contrôle étranger. L'annonce en a été faite lundi 30 mars au matin par sa maison mère, Vickers. BMW, qui a déposé son offre en fin de semaine dernière, l'a emporté en proposant 340 millions de livres sterling (3,5 milliards de francs) pour les deux marques mythiques que sont Rolls-Royce et Bentley.

BMW avait un avantage de taille : ses moteurs V 12 équipent la nouvelle génération de voitures qui sortent de l'usine de Crewe, près de Manchester. Mais le constructeur de Munich était loin d'être le seul intéressé par les voitures à l'emblème ailé. Volkswagen, pourtant peu habitué des voitures de grand luxe, était un concurrent de taille. Le premier constructeur européen, qui s'était initialement déclaré intéressé uniquement par Bentley, avait finalement déposé, lui aussi, une offre sur l'ensemble du groupe la semaine dernière. Les Bentley et les Rolls sont construites sur la même plateforme, mais les premières sont destinées à une clientèle plus jeune, et moins riche, que les secondes. Elles représentent 60 % des ventes du groupe.

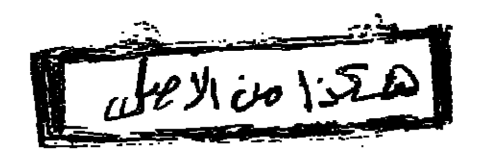
1 918 VOITURES EN 1997

Deux autres candidats, l'investisseur Doughty Hanson et un groupe d'amoureux des Rolls-Royce mené par un ancien directeur de Rover, Kevin Morley, s'étaient également manifestés, sans que leurs offres aient jamais été réellement prises au sérieux. Si seule l'offre du vainqueur BMW est aujourd'hui connue, on peut imaginer qu'elle était la plus élevée. Vickers avait, en effet, déclaré que ses activités automobiles iraient au plus offrant. Les analystes prévoyaient que les prix pourraient monter jusqu'à 500 millions de livres. Le constructeur de moteurs pour avions Rolls-Royce plc a probablement joué un rôle dans la décision de Vickers. L'ancien actionnaire du constructeur d'automobiles du même nom a un droit de veto sur la vente de Rolls-Royce : toujours propriétaire de la marque, il peut refuser à l'acquéreur de l'utiliser. Or, Rolls-Royce plc connaît bien BMW pour avoir une société commune avec lui dans l'aéronautique.

Rolls-Royce, qui est revenue aux bénéfices en 1994 après trois ans de pertes, a vendu 1 918 voitures en 1997, soit 7 % de plus que l'année 1996, et prévoit que les ventes progresseront de 10 % par an dans les trois prochaines années. La sortie de nouveaux modèles, le plan d'économies et la réorganisation de l'usine devraient en accroître la rentabilité. Reste à savoir ce que BMW fera de la célèbre marque.

Virginie Malingre





CONJONCTURE
Le monde turco-persan sous le choc de la crise asiatique
page IV

IDÉES
Le paradoxe de l'investissement public
page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

ENQUÊTE
Les quatre « M » de la mutation magyare : monnaie, marché management et... *mafia*
page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

MARDI 31 MARS 1998

La Pologne s'efforce de séduire l'Union

D O S S I E R

VARSOVIE
de nos envoyés spéciaux

Le nouveau processus d'élargissement de l'Union européenne a été officiellement inauguré lundi 30 mars à Bruxelles avec dix pays d'Europe orientale, plus le cas à part qu'est Chypre. Mardi, les négociations devaient s'ouvrir avec six de ces pays, y compris Chypre, ceux que l'on considère comme les mieux préparés économiquement, institutionnellement, à se couler dans le moule européen.

De la petite Slovénie à la grande Pologne, tous aspirent à boucler ces négociations le plus vite possible et s'efforcent de montrer leur meilleur visage pour y parvenir. Mais l'affaire est trop complexe pour que l'on puisse prévoir les premières adhésions avant plusieurs années. Malgré les réformes courageuses entreprises dans les jeunes démocraties de l'Est, l'héritage des années soviétiques pèse encore lourd sur leur société, leurs structures économiques et sociales.

L'Europe a pu, en 1981, prendre la responsabilité d'absorber un pays comme la Grèce, malgré les difficultés que posait son adaptation aux lois du Marché commun. L'enjeu aujourd'hui est d'une autre dimension, puisqu'il s'agit à terme d'intégrer plus d'une centaine de millions d'habitants, dont les niveaux de vie sont dans la majorité des cas très inférieurs à *ceux de l'Ouest du continent*. Des précautions sont à prendre

▼ Europe
Les négociations avec le principal candidat à l'élargissement s'annoncent difficiles

pour ne pas mettre en péril l'équilibre de l'édifice fragile qu'est encore l'Union européenne, obligée de mener de front un double processus d'élargissement et de consolidation de ses propres structures.

En venant affirmer solennellement devant la Diète polonaise (Chambre basse du Parlement), fin 1996, qu'il souhaitait voir la Pologne entrer dans l'Union en l'an 2000, le président Jacques Chirac avait surtout voulu donner un signal, celui du sérieux de l'engagement des Français et des *Européens de l'Ouest* à l'égard de l'Est. On était alors encore en pleine négociation entre l'Alliance atlantique et la Russie pour savoir comment étendre à ces pays la garantie de sécurité occidentale.

Les Polonais n'ont pas tenu rigueur au chef de l'Etat français de cette promesse un peu hâtive, comme il l'a reconnu du reste lui-même au dernier sommet européen de Luxembourg, en *décembre 1997. Maintenant* que l'on passe aux choses sérieuses, il est clair à Varsovie qu'une trop grande précipitation ne serait de l'intérêt de personne. *Les plus raisonnables* dans la capitale polonaise tablent sur un processus de négociations qui durerait deux à trois ans, suivi d'un processus *de ratification qui durerait* encore autant. C'est l'objectif en tout cas que se donne Jan Kulakowski, nommé en février dernier responsable des négociations pour la partie polonaise, avec rang de secrétaire d'Etat.

La Pologne est de loin le pays le plus significatif politiquement et économiquement de la nouvelle configuration continentale qui se met en place. Même si le rythme des réformes n'y a pas été aussi rapide qu'en Hongrie ou en Slovénie, elle représente, avec ses 40 millions d'habitants, le marché le plus important de tous les pays de l'ancienne *Europe communiste. Et, stratégiquement*, elle occupe une place charnière entre l'Union européenne et la Russie. Les Polonais ont fortement conscience de cette situation et ils revendiquent que les Européens de l'Ouest en tiennent compte pour se montrer accommodants avec eux.

Henri de Bresson
et Natalie Nougayrède

Suite page II

CHRONIQUE

par Serge Marti

L'appel du pied latino-américain

Un rendez-vous chasse l'autre. A peine la Banque interaméricaine de développement (BID) avait-elle rangé les tréteaux de son assemblée générale, qui s'est tenue, du 16 au 18 mars à Carthagène, en Colombie, qu'il fallait déjà songer à préparer la suivante. Celle-ci se déroulera l'an prochain à Paris, du 15 au 17 mars 1999. *Avec un ordre du jour un peu plus chatoyant* que les thèmes préoccupants – chômage, pauvreté, violence – abordés dans la magnifique cité coloniale colombienne. Dans la Ville Lumière, on parlera surtout, de « *culture latino-américaine* » ; ainsi l'ont voulu Jacques Chirac et Enrique Iglesias, le président de la BID, lorsque la candidature de Paris a été retenue.

D'ores et déjà, l'Unesco a été mobilisée pour accueillir un séminaire des ministres de la culture des 28 pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes, qui viendront plancher sur le sujet, *en présence de leur homologue* français. Parallèlement, à Bercy, on s'active pour organiser au mieux, durant cette période, un « service après vente » euro, le baptême de la monnaie unique européenne ayant lieu quelques semaines auparavant, le 1er janvier 1999. La France entend bien profiter de cette présence de l'ensemble du continent sud-américain pour promouvoir à la fois l'euro et l'Europe auprès des latinos. *D'autant que ces derniers, toujours un peu mal* à l'aise par rapport à « l'amicale pression » exercée par les Etats-Unis sur « leur » Amérique du Sud, cherchent à se rapprocher du Vieux Continent afin de rééquilibrer l'éventail de leurs relations économiques. Un appel du pied en direction des investisseurs et des milieux d'affaires européens aisément perceptible à Carthagène.

Placé en première ligne depuis qu'il a signé l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) qui le lie aux Etats-Unis et au Canada, le Mexique s'efforce de desserrer l'emprise de Washington au profit d'autres débouchés. Sans tenter de rompre pour autant un lien *devenu organique. A l'heure actuelle, 80 % des* exportations mexicaines sont dirigées vers « le grand frère » nord-américain. Peu après la chute du mur de Berlin, déjà, le président mexicain de l'époque, Carlos Salinas, avait entrepris une tournée en Europe pour inciter le Vieux Continent à (re)découvrir les attraits du Nouveau Monde en général et de son pays en particulier. Las ! Eblouis par l'effondrement du monde communiste, les Européens n'avaient d'yeux que pour ce soleil radieux qui, assuraient-ils, allait se lever à l'Est. Dépité, M. Salinas, de retour à Mexico, allait consacrer la fin de son mandat – politiquement agité – à négocier avec George Bush les termes de l'Alena, *entré en vigueur en janvier 1994*.

Quatre ans plus tard, son successeur, Ernesto Zedillo, revient à la charge. « *Les Mexicains sont décidés à construire de nouveaux liens avec l'Union européenne* », a-t-il déclaré lors d'un récent colloque consacré au nécessaire rééquilibrage des échanges mexicains (*Le Monde* du 25 mars). Son pays n'est pas seul à vouloir prendre un peu d'air. Les pays du Mercosur qui, depuis 1991, regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay en zone de libre-échange (à laquelle participent, en associés, la Bolivie et le Chili), adoptent la même attitude. Cet ensemble régional est non seulement *une incontestable réussite* commerciale (le volume des échanges y a triplé en dix ans pour atteindre 24 milliards de dollars), mais aussi une plate-forme politico-économique qui compte. Avec un PIB combiné de plus de 1000 milliards de dollars, les pays du Mercosur et leurs 200 millions d'habitants assurent 70 % de l'économie sud-américaine. Un dynamisme qu'ils entendent consolider – et étendre – en pratiquant un « régionalisme ouvert » dont *l'Europe ferait bien de tirer davantage profit*. A commencer par la France, qui ne réalise que 2 % de ses échanges avec l'Amérique latine.

en pourcentage

8, 6, 4, 2, 0, -2

1970, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96

Source : BID (Banque interaméricaine de développement)

Evolution du PIB de l'Amérique latine, 1970-1997

Le monde latino mérite mieux. En 1997, la région a connu une augmentation de son PIB de 5,7 %, le deuxième taux de croissance le plus important depuis le début des années 80, largement supérieur aux 3,6 % enregistrés l'année précédente. Les exportations ont *progressé de 10 %, à prix constants, autant que les* investissements réels. Après avoir payé son tribut à la crise asiatique et aux aléas climatiques consécutifs au passage d'*El Nino*, l'Amérique latine verra certes sa croissance ramenée à 3,3 % en 1998 et ses investisse*ments étrangers directs réduits à 43,2 milliards de dol*lars (contre 49,7 milliards l'année précédente), mais de réelles opportunités demeurent. Les banques espagnoles l'ont bien compris, elles qui ont pénétré en force les marchés sud-américains, notamment en Colombie et au Venezuela. A qui le tour ?

FICHE PRATIQUE du 31.03.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Six mois de plus pour investir en Périssol

Bonne nouvelle pour ceux qui investissent dans le neuf : le gouvernement a annoncé la prorogation de l'amortissement Périssol jusqu'au 30 juin 1999.

Instauré au printemps 1996 par le gouvernement Juppé, l'amortissement Périssol est aujourd'hui *le seul mécanisme d'incitation* fiscale à l'investissement locatif dans le neuf. Il permet de déduire des loyers perçus 10 % du prix d'achat du logement chacune des quatre premières années de détention et 2 % chacune des vingt suivantes. Au total, le bien peut être amorti à hauteur de 80 % de sa valeur sur vingt-quatre ans. En réduisant le montant de ses revenus, ce dispositif permet donc à l'investisseur de payer moins d'impôt. Seule obligation pour lui : acheter un logement neuf et le louer pendant neuf ans.

Cette mesure fiscale est particulièrement appréciée par les familles de cadres, lesquelles sont nombreuses à investir pour leurs enfants. Elle a également entraîné une dynamique de reprise : les ventes de logements neufs ont augmenté en 1997 de 11 % par rapport à 1996 et de 28 % par rapport à 1995. En 1998, le dispositif devrait concerner environ 40 000 logements, soit *grosso modo* une vente sur deux.

■ Une prorogation bienvenue

Tel que prévu initialement, l'amortissement Périssol devait prendre fin *au 31 décembre 1998*. Plus précisément, vous deviez acheter (c'est-à-dire signer l'acte de vente) avant cette date. Rien n'était prévu pour « l'après-Périssol ». Compte tenu des délais de réalisation des programmes neufs, les promoteurs avaient d'ores et déjà en ce début d'année freiné leur activité. Aussi, pour ne pas stopper la reprise instaurée par l'amortissement, le gouvernement a *déposé* un amendement au projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (loi DDOEF) qui sera *présenté fin mars*. Ainsi, pour bénéficier de la faveur fiscale, les logements devront simplement être mis en chantier, et non acquis, avant le 31 décembre 1998. La date d'achat devra intervenir avant le 30 juin 1999. Le dispositif est donc tout simplement prorogé de six mois.

■ Du temps pour prévoir un autre mécanisme

Le gouvernement veut ainsi éviter une cassure trop nette. Il se donne aussi le temps de réfléchir à la mise en place d'un nouveau dispositif d'incitation à l'investissement locatif. A cet égard, il serait question, non pas de supprimer l'amortissement, mais d'instaurer un système à deux vitesses. D'une part, l'amortissement serait réduit pour le secteur dit libre. D'autre part, il serait plus important pour le secteur conventionné. Mais en contrepartie, les loyers seraient dans ce dernier cas plafonnés. Rappelons que feu le dispositif fiscal Quilès-Méhaignerie fonctionnait déjà de la même façon.

V. S.

Jan Kulakowski, secrétaire d'Etat chargé des négociations avec l'Union européenne

« Il ne faut pas craindre de déferlement de la main-d'œuvre polonaise »

Agé de soixante-sept ans, Jan Kulakowski est le responsable polonais chargé des négociations entre son pays et l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'élargissement de cette dernière. Il a le titre de secrétaire d'Etat rattaché auprès du premier ministre. Emigré en Belgique après la seconde guerre mondiale, diplômé en droit de l'université catholique de Louvain (UCL), il a été, dans les années 80, secrétaire général de la Confédération mondiale du travail (CMT). Très engagé alors dans les actions de soutien à Solidarité, il est devenu en 1990, après la chute du communisme, ambassadeur de Pologne auprès des Communautés européennes.

« Vous avez annoncé que vos pourparlers avec les Quinze débuteraient par des questions relativement faciles, avant d'en arriver à celles qui posent problème. Quelles sont ces questions faciles ?

– La politique étrangère commune ou la sécurité ne posent pas de problèmes sérieux, pas plus que la conformité de nos statistiques avec les statistiques communautaires ou les transports aériens. Notre droit des sociétés est aussi pratiquement conforme aux normes de l'Union, et il le sera entièrement avec le vote prévu prochainement d'une nouvelle loi sur les sociétés. Nous ne prévoyons pas non plus de difficultés sérieuses en ce qui concerne la pêche.

» Ce ne sont là que quelques exemples. Nous avons quatre-vingt mille pages de législation communautaire. Il faut parcourir cet ensemble, le comparer avec notre législation. Les problèmes techniques d'interprétation ou d'ajustement peuvent être réglés rapidement. Pour les problèmes réellement difficiles, il faudra une véritable négociation.

– L'agriculture fait partie des dossiers compliqués. Ne craignez-vous pas de devoir lutter sur deux fronts : d'une part, contre vos interlocuteurs bruxellois et, de l'autre, contre le lobby paysan polonais ?

– Je devrai tenir compte des positions de nos agriculteurs, c'est clair, et ce sera certainement un sujet difficile et important dont nous devrons discuter avec l'Union. Il y aura, d'une part, un gros problème de restructuration de notre secteur agricole, lié à la question de l'aide de l'UE sur laquelle nous pourrons compter. Il y a, d'autre part, le problème de savoir comment nous allons pouvoir adopter la politique agricole commune. Il est d'autant plus difficile à résoudre que nous tirons sur une cible mouvante : la PAC est en pleine évolution, et on ignore encore ce qu'elle sera quand nous serons membre de l'Union.

– Quel est l'espoir pour l'industrie lourde polonaise ? Comment amortir le choc social de la fermeture de mines et d'aciéries vétustes ?

– C'est un problème que les pays de l'Union ont affronté eux aussi. Sans doute, ce problème se pose de manière plus difficile encore chez nous, parce que nous sortons de plus de quarante ans d'économie centralisée. Nous allons essayer de nous inspirer de ce qui a été fait ailleurs et nous comptons sur une aide européenne. Vous savez qu'il y a eu un grand débat avec Bruxelles sur l'acier, que nous avons un problème de droits de douane, lié à celui de la restructuration. Nous préparons actuellement un plan de restructuration dont le projet sera probablement prêt en avril et qui doit être finalisé en juin ; là encore, nous espérons que l'Union européenne coopérera avec nous pour la mise en œuvre de ce plan. Cette question se posera aussi bien pour les aciéries que pour les mines de charbon et les chantiers navals.

– Vous avez dit que la Pologne ne souhaitait pas un traitement de faveur de la part de l'UE. Pourquoi ?

– Si nous demandions de longues périodes d'adaptation, dans de nombreux secteurs, cela nous mettrait en position de citoyens de seconde catégorie par rapport à l'Union européenne, et nous devons faire le maximum pour adopter l'acquis communautaire et améliorer notre position au sein de l'UE. Il y a aussi une deuxième raison : dans les négociations, rien n'est gratuit. Il y a des domaines où l'Union est intéressee par des exceptions. Si nous demandions beaucoup de périodes transitoires, ou beaucoup d'exceptions, elle nous demanderait alors de marchander.

– Comment apaiser certaines craintes des pays de l'UE de voir déferler la main-d'œuvre polonaise bon marché ?

– Vous savez que, de part et d'autre, nous avons un chômage comparable. Je ne crois pas qu'il faille craindre un déferlement de la main-d'œuvre polonaise dans l'Union européenne, parce que les gens savent qu'il y a du chômage. D'autres freins – sociaux, psychologiques, culturels – empêcheront également un déferlement. Nous voulons donc défendre le principe de cette libre circulation.

– Comment concilier la bonne protection de la frontière orientale polonaise avec l'ouverture que la Pologne souhaite vis-à-vis de ses voisins de l'Est : la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine ?

– Lorsqu'on entre dans un club, à savoir l'Union européenne, il faut jouer le jeu. Nous comprenons la préoccupation de l'UE concernant la protection de cette frontière qui deviendra sa frontière de l'est. Nous comprenons qu'après la ratification du traité d'Amsterdam l'accord de Schengen deviendra un acquis communautaire et il devra, comme tout acquis communautaire, être accepté par nous.

» Cela ne veut pas dire du tout que nous voulons affaiblir nos relations avec les pays situés à l'est de nos frontières. L'Union européenne souhaite, au contraire, que nous les maintenions, que nous soyons un pont vis-à-vis des pays de l'Est. Nous allons donc essayer de maintenir le maximum d'ouverture et de collaboration, tout en jouant le jeu des règles de l'UE.

– Pensez-vous coordonner, de quelque manière que ce soit, vos pourparlers d'adhésion avec les autres candidats à l'UE, comme la Hongrie ou la République tchèque ?

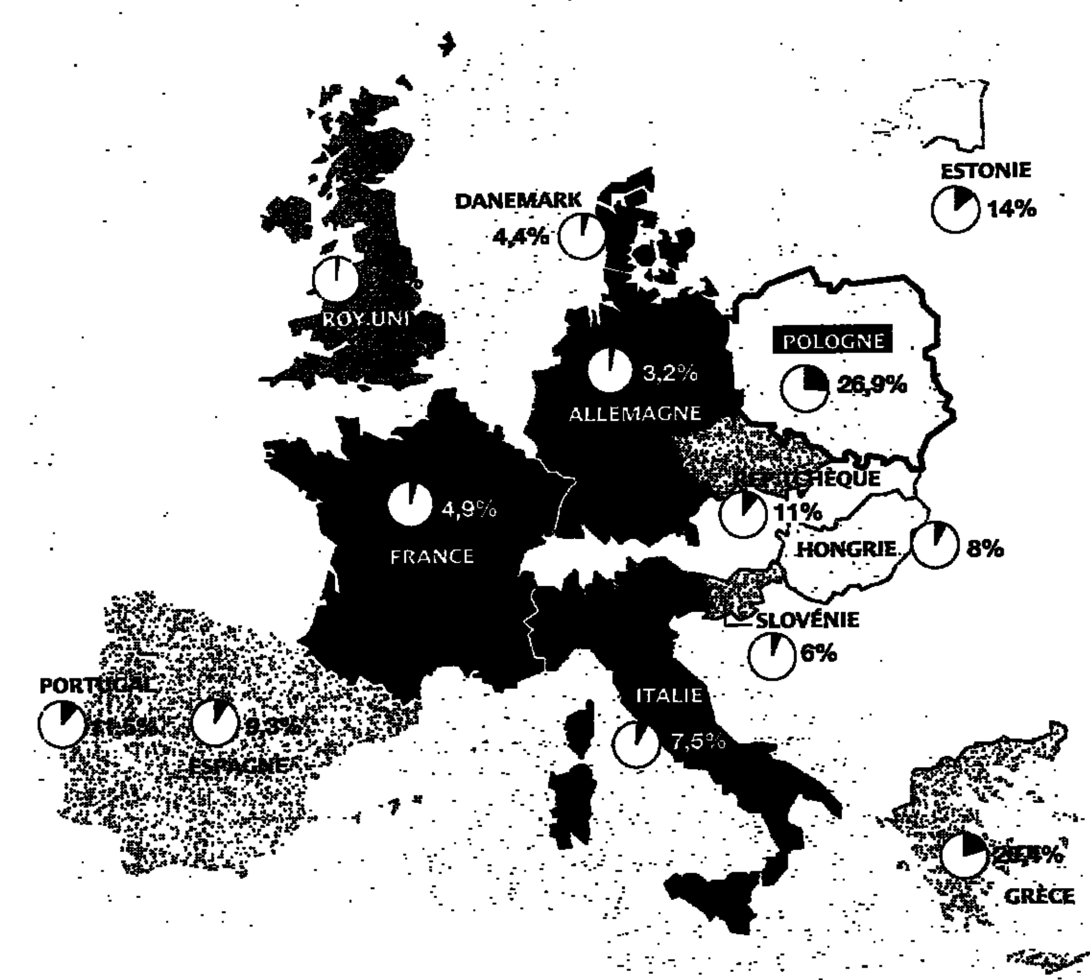
– Je crois qu'il est indispensable que nous ayons une information mutuelle. Bien sûr, une vraie coordination ne me paraît pas possible, parce que chacun négocie pour son pays. Mais je crois que nous devons éviter des situations dans lesquelles Bruxelles nous dirait : *"Ecoutez, n'insistez pas sur tel sujet, les Hongrois ou les Tchèques l'ont déjà accepté.* "Nous devons être bien informés, de part et d'autre.

» Nous voulons maintenir de bons contacts avec les cinq premiers candidats, mais aussi avec ceux qui n'ont pas été retenus pour le premier groupe, voire avec d'autres pays. L'Estonie est dans le premier groupe, la Lituanie et la Lettonie sont dans le deuxième. L'Ukraine ne fait partie d'aucun groupe, mais les relations avec ce pays sont l'une des priorités du gouvernement polonais. »

Propos recueillis par Michel Gara

Les candidats de l'Est plus pauvres et plus ruraux

▼ PIB et population agricole



PIB PAR HABITANT (en % de la moyenne européenne)

22-49 | 49-80 | 80-102 | 102-116

POPULATION AGRICOLE (en % de la population totale)

11,5%

Sources : Commission européenne, OCDE

▼ Pologne : indicateurs

▼ Croissance du PIB en volume

90	91	92	93	94	95	96	97
-11,6	-7	2,6	3,8	5,2	7	6,1	6,9

▼ Taux moyen d'inflation en %

90	91	92	93	94	95	96	97
585,8	70,3	43	35,3	32,2	27,8	19,9	14,9

▼ Balance commerciale en milliards de dollars

90	91	92	93	94	95	96	97
2,2	0,08	0,5	-2,3	-0,8	-1,8	-8,2	-11,3

▼ Dette extérieure en % du PIB

90	91	92	93	94	95	96	97
83,4	70	57,5	52,6	40	35,0	32,2	33,6

▼ Taux de chômage en %

90	91	92	93	94	95	96	97
6,3	11,8	13,6	16,4	16	14,9	13,6	10,5

Sources : FMI, JP Morgan, OCDE, Banque nat. de Pologne, Ministère des finances, DREE

La Pologne s'efforce de séduire l'Union

Suite de la page I

Pour les Espagnols, après les années de dictature qui les avaient coupés de l'évolution du reste du continent, l'entrée dans le Marché commun, en 1986, représentait une consécration de leurs efforts pour asseoir leur toute jeune démocratie, retrouver le contact avec la modernité. Depuis, l'Espagne n'a cessé de prouver, à force de résolution, qu'elle avait la volonté d'assumer ses responsabilités dans l'Union.

Les Polonais comparent volontiers leur sort à celui de l'Espagne, en raison de la taille des deux pays, de leur position périphérique par rapport à l'Union. Mais ils abordent leur intégration avec un état d'esprit sensiblement différent. Soucieux d'affirmer leur existence après les années de domination allemande et russe, fiers d'avoir été le fer de lance de la résistance anti-soviétique avec le mouvement Solidarité, ils exigent que l'Union européenne leur reconnaisse le rôle de puissance régionale qu'ils estiment jouer dans la partie orientale du continent et qu'elle en tienne compte dans la négociation.

Les deux principales alliances politiques du pays se reconnaissent pour le moment dans l'objectif de l'intégration à l'Union. Qu'il s'agisse de l'Alliance démocratique de gauche (SLD), dirigée par le président de la République, Alexandre Kwasniewski, qui draine les anciens milieux communistes reconvertis à l'économie de marché, depuis 1997 dans l'opposition ; ou de l'Action électorale de Solidarité (AWS), un mouvement qui réunit une myriade de formations se réclamant de Solidarité, allant des milieux syndicaux jusqu'à la droite nationale et catholique intégriste. L'AWS, présidée par Marian Krzaklewski, dirige actuellement le pays en coalition avec les libéraux pro-européens de l'Union de la liberté, qui dispose de deux ministères clés, celui des finances, avec Leszek Balcerowicz, et celui des affaires étrangères, avec Bronislaw Geremek.

Ce front commun ne doit cependant pas occulter que le premier ministre, Jerzy Buzek, et les responsables de la négociation vont se trouver sous une pression permanente de tous ceux, au sein de la coalition et au-dehors, qui redoutent le processus d'intégration pour des raisons diverses, les agriculteurs notamment.

Symboliquement, les ouvriers de la firme de tracteurs Ursus, l'un des anciens fleurons de l'industrie communiste polonaise, sont venus brûler le drapeau européen jeudi 19 mars à Varsovie, devant la Diète, lors d'une manifestation organisée à l'occasion d'un débat parlementaire consacré aux négociations d'élargissement.

Les obscurantistes agitent en outre le spectre d'une Pologne dépossédée de son identité nationale et catholique. *« Nous ne sommes pas pour l'Europe de l'avortement, ni pour celle qui légalise toutes les dépravations. Nous sommes pour l'Europe des cathédrales »*, a déclamé le député Michal Kaminski lors du débat de la Diète. Lequel Kaminski est membre du Parti chrétien-national, auquel appartient le ministre Ryszard Czarnecki, un jeune loup nationaliste que le président de l'AWS a imposé à la tête du comité d'intégration européenne, avec pour tâche de coordonner la préparation des ministères à l'intégration.

Ces opposants de tous bords ne représentent pas, pour le moment, un danger tel que l'adhésion de la Pologne puisse être remise en cause. Mais ils témoignent d'un climat manquant de sérénité pour accompagner des négociations qui s'annoncent difficiles. Le danger d'exploitation politique de ces difficultés ne peut être écarté. D'autant que, de manière générale, beaucoup de responsables polonais sont fiers d'avoir réussi à remettre l'économie sur des rails relativement solides ; ils ne comprennent pas toujours les demandes faites par Bruxelles pour accélérer la mise à niveau de leurs institutions, de leurs structures économiques, et permettre, le moment venu, une entrée dans l'Union sans le risque d'un choc désastreux.

QUERELLES

Lundi 30 mars, à la veille de l'ouverture proprement dite des négociations, la Commission a conclu avec chaque pays candidat un partenariat d'adhésion destiné à l'aider à se préparer sans attendre l'évolution des négociations. Il s'agit de rassembler, dans un cadre unique, l'ensemble des formes d'aide disponibles pour faciliter la reprise par les gouvernements de *« l'acquis communautaire »*, c'est-à- dire tout le substrat législatif et réglementaire qui s'est sédimenté tout au long de la construction européenne pour en assurer le fonctionnement.

La négociation de ce partenariat avec Varsovie ne s'est pas avérée aussi facile que prévu, les autorités polonaises se montrant réticentes à accepter des règles trop strictes sur l'utilisation des fonds mis à leur disposition. Le souhait de la Commission de voir la gestion de ces fonds centralisée par le ministère de M. Balcerowicz, le père des grandes réformes du début des années 90, qui bénéficie de la confiance des Quinze, s'est heurté à une vive résistance. Ce dont se justifie le négociateur, M. Kulakowski. *« La Commission*, estime-t-il, *n'a pas à dire comment l'administration doit s'organiser. C'est à l'Office du Comité d'intégration européenne de discuter de la répartition de ces fonds avec les ministères. »*

Le problème est que les représentants de Bruxelles ont parfois été échaudés dans le passé par la difficulté d'obtenir de Varsovie le plein respect de ses engagements. Des querelles ont alourdi l'atmosphère, comme sur les quotas d'exportation d'acier ou les règles sanitaires en matière de produits laitiers. Ces engagements étaient liés à des plans de restructuration, de réforme – dans l'industrie lourde, les mines, l'agriculture –, promis sous l'ancien gouvernement de gauche, mais qui tardent à voir le jour.

Le nouveau gouvernement a promis de faire le nécessaire pour rattrapper le retard, mais on ne liquide pas du jour au lendemain quarante ans d'histoire communiste. L'administration doit s'adapter à des tâches pour elle entièrement nouvelles, comme l'application de normes sanitaires, d'environnement. Il lui faut améliorer son efficacité. Une importante réforme territoriale est en cours pour permettre une plus grande décentralisation.

UN MARCHÉ PROMETTEUR

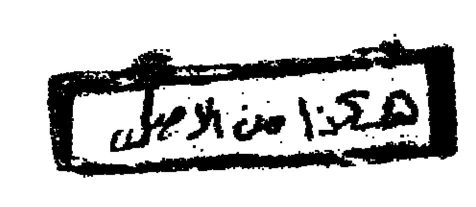
Le premier ministre a tenté de rassurer les Européens sur les intentions de son gouvernement en recevant, le vendredi 20 mars, leurs ambassadeurs. Malgré la difficulté des restructurations, Varsovie peut se prévaloir de données macroéconomiques solides. Les taux de croissance sont parmi les plus élevés d'Europe, l'inflation est à peu près sous contrôle. Les investissements étrangers en Pologne n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, ils ont dépassé l'an dernier pour la première fois ceux qui étaient réalisés en Hongrie. C'est un signe de la confiance qui se renforce en un pays considéré comme le marché le plus prometteur de toute la zone.

La crainte des Quinze est que le gouvernement polonais ne cherche à temporiser les réformes, en estimant qu'il sera toujours temps de les poursuivre une fois dans l'Union européenne. Ce n'est pas l'opinion de l'Union de la liberté, dont les dirigeants ne cessent de rappeler qu'Union européenne ou non, ces réformes sont indispensables. Mais la crainte des Européens se nourrit des divisions entre les responsables gouvernementaux chargés du dossier de l'intégration, qui risquent de s'envenimer au moindre problème si les conséquences des réformes s'avéraient plus difficiles que prévu, en matière d'emploi par exemple.

Le premier ministre, qui ne dispose pas de l'autorité du président de l'AWS, aurait fort à faire pour arbitrer les conflits de pouvoir qui pourraient surgir entre le président du Comité d'intégration, M. Czarnecki, et les ministres de l'Union de la liberté, notamment Leszek Balcerowicz. Bien que la hiérarchie catholique se soit officiellement distanciée des mouvements intégristes antieuropéens, la tentation serait grande à l'aile droite de la coalition de prendre les négociations en otage par une surenchère nationaliste, s'appuyant aussi bien sur la tradition catholique que sur la nostalgie d'une époque lointaine où la Pologne exerçait une influence régionale au-delà de ses frontières, notamment sur l'Ukraine.

Trop de désunion et de tergiversations sur les réformes nécessaires exposerait toutefois les Polonais à un risque : celui de se voir dépassés, dans la course à l'admission dans l'Union européenne, par d'autres pays postulants, de taille plus petite. Chaque candidature sera en effet examinée séparément, l'idée d'une quelconque adhésion groupée ayant été écartée par Bruxelles. Le facteur temps sera décisif, comme le soulignait le libéral Leszek Balcerowicz dans « Le Monde Economie » (27 janvier 1998) : *« Les réformes fondamentales, soit on les fait rapidement, soit on les rate. »*

Henri de Bresson et Natalie Nougayrède



UN PAYS EN TRANSITION

Questions-réponses

1 Quel est le volume des investissements étrangers directs en Pologne ?

Il s'est élevé à 20,6 milliards de dollars à la fin de 1997, selon l'agence gouvernementale polonaise pour la promotion des investissements. Ce montant place la Pologne en tête des pays de l'Est. En 1997, le pays a absorbé 6,6 milliards de dollars, contre 5,7 milliards l'année précédente.

A la fin de 1997, les investissements étrangers en Hongrie s'élevaient à 17,5 milliards de dollars, et en République tchèque à 8,2 milliards. L'an dernier, le groupe sud-coréen Daewoo est devenu le premier investisseur étranger en Pologne, avec 709 millions de dollars placés dans le pays, surtout dans la production de voitures.

Les pays qui ont investi le plus en Pologne depuis 1990 sont les Etats-Unis (3,98 milliards de dollars) et l'Allemagne (2,1 milliards de dollars.

2 Quel est le rythme de *croissance* de l'économie polonaise ?

Selon l'Office central des statistiques, la croissance du PIB polonais en 1997 a été de 6,9 % (6,1 % en 1996). Les prévisions sont de 6 % pour 1998. Ce niveau élevé a fait craindre, fin 1997, un risque de « surchauffe » de l'économie, pouvant mener à une crise monétaire semblable à celle traversée par la République tchèque. Ce scénario ne s'est pas réalisé.

L'inflation s'est établie en 1997 à 14,9 % (19,9 % en 1996). Le chômage est de 10,5 %.

La balance commerciale a enregistré en 1997 un déficit de plus de 11 milliards de dollars, et la balance courante un déficit de 4,5 milliards de dollars. Depuis l'entrée en vigueur, en 1992, des accords d'association entre Varsovie et les Quinze, les relations commerciales de la Pologne avec l'Union européenne ont accumulé un important solde négatif. Les pays de l'Union ont, en 1996, représenté 65 % des échanges extérieurs de la Pologne. L'Allemagne est de loin le premier partenaire commercial, avec 28 % de la totalité de ses échanges.

3 *En quoi consiste* la réforme territoriale ?

Le gouvernement polonais a adopté en mars un projet de réforme administrative prévoyant une diminution du nombre des voïvodies (préfectures). Celles-ci passeraient de 49 à 12. Une nouvelle unité administrative serait par ailleurs créée, le *« powiat »* (sorte de canton), qui serait gouverné par une administration élue localement. Il y aurait 300 powiats.

Cette réforme vise à faciliter la mise en place d'administrations régionales capables de gérer les fonds structurels dont la Pologne bénéficiera après son intégration dans l'Union européenne.

La réforme doit encore être votée par la Diète, la chambre basse du Parlement. Elle provoque des réticences dans plusieurs régions où les voïvodies doivent être supprimées, notamment à Opole (sud). Les chrétiens-nationaux (droite ultranationaliste) ont dénoncé le projet en estimant que la création de régions puissantes risquait d'affaiblir l'unité de l'Etat polonais.

4 Quelles mesures la Pologne a-t-elle prises pour renforcer les contrôles à sa frontière orientale ?

Cette frontière, longue d'environ 1 300 kilomètres, est amenée à devenir la limite extérieure de l'Union européenne au lendemain de son élargissement. Sous la pression de Bruxelles, la Pologne a entrepris de la « consolider », alors qu'elle est réputée pour sa perméabilité à de nombreux trafics. Des centaines de milliers de migrants clandestins, originaires des Républiques ex-soviétiques ou d'Asie, se pressent vers ces régions, dans l'espoir que leur voyage, par des filières de passeurs, les mène en Europe de l'Ouest.

Au 1er janvier 1998, un nouveau régime de visas a été imposé par la Pologne aux ressortissants russes et biélorusses. Les citoyens d'Ukraine et de Lituanie n'ont pas été affectés par ces mesures, car leurs pays avaient conclu des accords de réadmission de clandestins avec la Pologne, a-t-on expliqué à Varsovie. La nouvelle réglementation stipule notamment qu'un Russe doit être muni d'un reçu attestant qu'il dispose d'une réservation d'hôtel payée pour son séjour en Pologne.

Ces restrictions ont provoqué une chute importante du commerce transfrontalier, souvent effectué par des *tchelnoki*, personnes multipliant les voyages aller-retour sous couvert de « tourisme » pour importer, dans leurs bagages, des biens de consommation. A Varsovie, le marché du stade, un vaste bazar de vêtements, appareils électroniques, disques, ustensiles, etc., animé depuis des années par des ressortissants ex-Soviétiques, a vu son activité se réduire brusquement. Aux frontières russes et biélorusses ont eu lieu des manifestations de voyageurs mécontents d'être bloqués.

La fermeture de la frontière orientale n'est pas une idée particulièrement populaire en Pologne, où l'on redoute que cela nuise aux liens avec les minorités polonaises vivant plus à l'est, ainsi qu'aux échanges commerciaux. Le chef de la diplomatie, Bronislaw Geremek, a évoqué à plusieurs reprises la volonté polonaise de servir de « modèle » et d'aider les voisins orientaux dans leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. La frontière orientale ne devrait pas devenir une *« barrière culturelle, économique ou militaire »*, a déclaré M. Geremek.

La Pologne prête une attention particulière aux événements en Biélorussie voisine, république tombée sous le joug du dictateur Alexandre Loukachenko, et aux développements en Ukraine, un Etat dont Varsovie a été la première capitale à reconnaître l'indépendance après la chute de l'URSS.

5 Quel est, dans l'opinion publique, le degré de soutien à l'intégration dans l'Union européenne ?

Un sondage réalisé en février, à la demande de l'Institut des affaires publiques de Varsovie, indique que les premières *« euro-craintes »* sont apparues en Pologne, même si le soutien à l'intégration reste relativement élevé. Si un référendum avait lieu actuellement sur l'adhésion de la Pologne à l'Union, indique cette étude, 64 % des Polonais voteraient pour (ils étaient 72 % en 1997). En comparaison, les Hongrois sont 56 % à accepter l'adhésion, les Tchèques sont 49 % et les Estoniens 35 %.

En Pologne, les agriculteurs, les sympathisants du Parti paysan et ceux du parti populiste ROP constituent les principaux opposants à l'adhésion. Celle-ci trouve des partisans parmi les jeunes, les diplômés de l'enseignement supérieur, les cadres et les fonctionnaires.

Selon ce sondage, 55 % des personnes interrogées s'attendent à ce que, après l'adhésion, la Pologne joue un rôle de *« membre de seconde catégorie, faible, occupant une position inférieure »*. Plus de 40 % considèrent que le gouvernement polonais est trop conciliant vis-à-vis des exigences de l'Union. A la veille du lancement des négociations avec Bruxelles, 38 % des Polonais s'affirment convaincus que les relations Pologne-Union européenne ont jusqu'à présent plus bénéficié à cette dernière (ils étaient, voici un an, 31 % à partager cet avis).

Une agriculture en mal de modernisation et des campagnes surpeuplées

VARSOVIE
de nos envoyés spéciaux

Une vieille charrue tirée par un cheval, une étable où les vaches sont traites à la main... les images de l'agriculture polonaise pourraient correspondre à ce qu'ont connu en France nos grands-parents. C'est ce retard qui fait redouter les effets de l'intégration du pays, l'un des plus ruraux du continent, dans l'Union européenne. Combien d'argent devra être consacré par Bruxelles aux agriculteurs et à la transformation des zones rurales en Pologne ?

Les paysans polonais, eux, s'inquiètent de leur manque de compétitivité : une fois livré à la concurrence, le marché national ne sera-t-il pas « envahi » par des produits alimentaires occidentaux, déjà très présents dans les épiceries et supermarchés de Pologne ?

L'agriculture polonaise présente une particularité dans l'ancien bloc de l'Est : elle n'a été que peu collectivisée. La propriété privée de la terre a survécu durant quarante ans d'économie planifiée, même si les paysans étaient loin de pouvoir commercialiser leur production comme ils l'entendaient.

MORCELLEMENT DES TERRES

Ce passé explique le morcellement des terres et la présence d'environ 2 millions de « micro-exploitations ». Ces fermes familiales de quelques hectares à peine se consacrent le plus souvent à une agriculture de subsistance. Elles remplissent un rôle d'amortisseur social, en masquant une partie du chômage induit par la transformation économique postcommuniste. Des milliers d'ouvriers ou d'employés licenciés ont ainsi opéré un « retour à la terre » pour échapper à l'austérité.

Les campagnes polonaises sont surpeuplées. Près de 40 % de la population y vit. L'agriculture représente environ 25 % des actifs, contre une moyenne de 5,7 % dans l'Union européenne. La question de la reconversion des habitants des régions rurales, de la diversification de leurs activités, est perçue comme intimement liée à la réussite de l'adaptation polonaise à l'Union européenne.

> ▼Les paysans représentent environ 25 % des actifs, contre une moyenne de 5,7 % dans l'Union européenne

« Nous voulons mener une politique cohérente de développement des zones rurales, affirme le vice-ministre polonais de l'agriculture, Jerzy Plewa. *Notre stratégie doit être dirigée vers la création d'emplois nouveaux, non agricoles, dans ces régions. Pour cela, il faut mener un effort de formation, car le niveau d'éducation est insuffisant, et investir dans les infrastructures – routes, transports, équipements, canalisations – afin d'attirer des investisseurs étrangers. »* A terme, ajoute M. Plewa, la Pologne devra moderniser le secteur de la transformation des produits agricoles, *« afin d'être concurrentielle sur les marchés mondiaux »*.

« Sans l'aide de l'Union européenne, il sera très difficile, sur une période courte, de financer tout cela », souligne-t-il. Le vice-ministre fournit une évaluation du montant des *« investissements urgents qui seraient nécessaires dans les zones rurales sur une période de trois années de pré-adhésion »* : 1 milliard d'écus. Une somme qui dépasse largement les 12 millions d'écus alloués par le programme européen Phare à l'agriculture polonaise pour l'année 1998.

La réforme de l'agriculture polonaise s'annonce difficile et longue. Le dossier a longtemps été gelé : la présence au gouvernement, pendant des années, de représentants du Parti paysan (PSL), une formation hostile à tout changement, a servi d'alibi à l'immobilisme de la classe dirigeante sur la question. Le PSL a toutefois enregistré un net recul lors des élections législatives de septembre 1997, marquées par le retour au pouvoir de la mouvance Solidarité.

A Varsovie, il est coutumier de s'ébaudir de façon un peu naïve sur la *« qualité »* des produits agricoles polonais, qui n'ont, souligne-t-on, *« pas de problèmes d'hormones, ni de vache folle, ni d'excès d'utilisation des engrais »*, ce qui faciliterait leur exportation. Le manque de marketing et l'insuffisance des normes sanitaires posent toutefois des problèmes, comme l'a illustré le blocage par l'Union européenne de certaines importations de lait polonais à la suite de tests de qualité.

NORMES SANITAIRES

En réalité, estime un expert français, *« les prix de certaines denrées sont, à qualité égale, supérieurs aux prix français. Si demain les barrières douanières entre la Pologne et l'Union européenne devaient être abaissées, y aurait-il un déferlement de produits agricoles polonais sur nos marchés ? La réponse est non »*, souligne-t-il.

Les syndicats professionnels agricoles français, qui s'étaient battus pour obtenir des garanties lors de l'entrée de l'Espagne dans le marché commun, ont d'ailleurs compris depuis longtemps que l'agriculture française avait plus d'intérêts que de craintes à avoir devant l'entrée de la Pologne dans l'Union. A la fois parce qu'ils saluent en elle un futur allié sur les questions agricoles, mais aussi parce qu'ils y voient un débouché pour leurs productions agroalimentaires.

L'agriculture polonaise, en quête de rentabilité, connaît un début de concentration. Dans le nord-ouest du pays, où les propriétés étaient historiquement plus étendues, des fermes collectives privatisées, reprises par des hommes d'affaires parfois diplômés d'instituts d'agronomie, se lancent dans une logique d'efficacité économique. *« Ceux qui ont plus de 50 hectares et une ferme efficace n'ont pas peur de la concurrence dans l'Union européenne »*, dit le vice-ministre Jerzy Plewa. Mais le nombre de ces exploitations est encore restreint.

L'intégration dans l'Union européenne continue de susciter bon nombre d'inquiétudes chez le paysan traditionnel, pour lequel les termes de la négociation avec Bruxelles restent flous et mal expliqués. Seuls 25 % des agriculteurs se disent favorables à l'adhésion, selon un récent sondage effectué par l'Institut des affaires publiques à Varsovie.

« L'idée que le pays est mal préparé aux négociations avec Bruxelles se répand, écrit la sociologue Lena Kolarska-Bobinska, directrice de l'institut, dans les colonnes du quotidien *Rzeczpospolita*. *Sur des questions comme les exportations de cerises ou de lait, l'opinion s'attend à des conflits avec l'Union européenne. »*

Les craintes ne touchent pas que la population paysanne. Dans l'opinion publique, beaucoup se demandent s'il sera possible d'échapper, après l'adhésion, à une hausse des prix alimentaires que prédisent certains analystes : une famille polonaise moyenne consacre 40 % de son budget à la nourriture. En outre, l'entrée dans l'Union pose le problème du droit des étrangers à acheter des terres. Un sujet tabou s'il en est dans ce pays où l'attachement au sol reste fort, où la peur irraisonnée subsiste de voir *« les Allemands »* récupérer les terres en les achetant à bon marché.

H. de B. et N. No.

La Silésie redoute la restructuration de l'acier et du charbon

KATOWICE
de notre envoyée spéciale

Le délai a été fixé : avant le 30 juin, la Pologne devra présenter un plan de restructuration *« sérieux »* pour son industrie sidérurgique. Après d'âpres négociations, Bruxelles a posé cette condition au maintien temporaire de certaines taxes douanières protégeant le marché polonais d'importations d'acier en provenance de l'Union européenne.

Le dossier de l'acier sera l'un des plus difficiles des négociations d'adhésion. Le commissaire européen chargé des relations avec les pays de l'Est, Hans van den Broek, a récemment résumé le problème en ces termes : *« Nos Etats membres se sont attelés très sérieusement à la restructuration de leurs sidérurgies, avec toutes ses conséquences économiques et sociales. Il est raisonnable que la Pologne, en tant que candidat à une adhésion rapide à l'Union européenne, fasse de même. »*

A Katowice, sur ces terres silésiennes recouvertes de mines de charbon et d'acieries géantes héritées de l'ère communiste, on ne l'entend pas de la même oreille. A un arrêt de bus devant les grilles de Huta Katowice, la plus grande usine sidérurgique d'Europe centrale, deux ouvriers d'un atelier de réparation expliquent comment ils perçoivent l'entrée de leur pays dans l'Union européenne. *« Pour nous, ce n'est pas bon. La moitié des emplois vont disparaître*, disent-ils. *On va être débordés par une vague de produits sidérurgiques importés de l'Union européenne. Nos patrons s'en mettent plein les poches, tandis que pour nous, les gens simples, ça va de mal en pis. On nous supprime les primes et les avantages sociaux. »* L'un précise qu'il gagne 540 zlotys par mois, soit environ 1 000 francs, et qu'il complète ce maigre revenu par les produits d'un lopin de terre familial.

> ▼Des réductions d'effectifs de l'ordre de 50 % sont à prévoir dans la sidérurgie, qui emploie aujourd'hui 90 000 personnes

Concentrée dans la région de Katowice, la sidérurgie polonaise emploie aujourd'hui 90 000 personnes, contre 147 000 en 1990, avant qu'elle ne perde ses marchés soviétiques. Les réductions d'effectifs à prévoir seront de l'ordre de 50 %, évalue le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Katowice, Tadeusz Torz. *« En France, en Allemagne et en Espagne, la restructuration de l'acier a pris une bonne quinzaine d'années*, souligne-t-il, *alors que nous sommes contraints d'agir dans des délais plus courts, et avec moins de moyens. »*

La sidérurgie polonaise a échappé, jusqu'à présent, à toute privatisation. Son endettement vis-à-vis de l'Etat est énorme. Elle a du mal à payer ses impôts, ses cotisations sociales, et engloutit d'importantes subventions.

Le délai du 30 juin pourra-t-il être tenu ? Le « lobby silésien », axé sur les secteurs de l'acier et du charbon, est fortement représenté au sein du gouvernement, ce qui, selon certains, augure mal d'une accélération du processus de transformation. Le premier ministre, Jerzy Buzek, l'influent ministre du Trésor Emil Wasacz, et le chef de l'Action électorale de Solidarité, la principale composante de la coalition, Marian Krzaklewki, ne sont-ils pas tous élus ou originaires de Silésie ? Pour peser de tout leur poids, les grands patrons d'acieries ont récemment entrepris de se regrouper au sein d'un Conseil sidérurgique. Le but : s'assurer les conditions d'entrée dans l'Union européenne les plus favorables.

PRODUCTION INADAPTÉE

Les sidérurgistes polonais s'élèvent contre une libéralisation trop brutale, qui ne se ferait pas au même rythme que les restructurations et l'arrivée d'aides européennes substantielles. Ils notent que les importations de produits sidérurgiques en provenance de l'UE ont fortement augmenté ces dernières années. Au cœur du problème, se trouve l'inadaptation de la production polonaise, en mal de modernisation et donc incapable de satisfaire les demandes du marché national. *« Les industriels polonais sont concurrencés chez eux par les aciers espagnols et allemands »*, note un expert à Varsovie.

Pour trouver les fonds nécessaires à la modernisation, une solution principale est envisagée, en période d'austérité budgétaire : la recherche d'« *investisseurs stratégiques* » pour certaines grandes aciéries. Les autorités polonaises ont ainsi la difficile tâche de trouver un nombre suffisant de repreneurs, une stratégie qui, dans le cas de l'ex-RDA notamment, n'a pas été sans ratés.

Au-delà des négociations avec l'Union européenne, c'est tout l'avenir de Katowice qui se joue, l'une des régions les plus densément peuplées de Pologne. Les premières réductions d'effectifs dans l'industrie lourde se sont faites par le truchement des départs à la retraite, ou par la reconversion de certains employés dans les services (maisons de vacances, cantines, transports). *« Les étapes suivantes seront plus difficiles*, note, à la Chambre de commerce, M. Torz, *car elles concerneront des ouvriers et des mineurs trop jeunes pour la préretraite, et difficiles à requalifier. »*

Mais pour le Français Jean-Claude Ebel, un spécialiste de la Silésie, qui a travaillé pendant quatre années sur place comme conseiller du programme européen Phare, la région ne manque pas d'atouts dans le grand chamboulement qui s'annonce. *« Elle est le deuxième pôle d'attraction d'investissements étrangers dans le pays, après Varsovie »*, indique-t-il. Opel et General Motors ont établi des usines de montage automobile. Représentant permanent à Katowice de la région Nord-Pas-de-Calais, M. Ebel tient aussi à souligner l'utilité de projets d'échanges entre régions européennes : le Pas-de-Calais et la Rhénanie-Westphalie peuvent faire partager aux Polonais leur *« expérience en matière de restructuration industrielle »*.

« A un moment donné, les Polonais rêvaient d'implanter des technopoles, raconte-t-il. *Mais on ne fait pas une Silicon Valley comme ça, à Katowice. Ils voyaient arriver des masses d'informations en provenance de l'Ouest et ne se rendaient pas compte que ce qui a été accompli ailleurs en matière de restructuration était le fruit de trente années de gestation. »*

N. No.

Bibliographie

● **Etudes économiques de l'OCDE : Pologne** (Editions de l'OCDE, 1996, 202 p., 125 F).
● **Le marché du travail en Pologne**, Centre de coopération avec les économies en transition (OCDE, 1993, 172 p., 100 F).
● **L'Industrie en Pologne**, Centre de coopération avec les économies de l'Est (OCDE, 1992, 202 p., 170 F).
● **Modernisation des entreprises en France et en Pologne : les années 80**, de N. Lowit et D. Martin (L'Harmattan, 1996, 390 p., 190 F).
● **Elargissement de l'Europe à l'Est**, sous la direction de Jacques Blanchet et Alain Revel (France Agricole, 1996, 223 p., 174 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	février	janvier	janvier	janvier	janvier	janvier	novembre
Dernier mois connu	0,0	2,8	2,8	–1,1	1,0	0	–0,5
Sur 12 mois	5,5	–3,2	7,6	9,7	7,3	0,3	3,6
Taux de chômage (en %)	février	janvier	février	janvier	octobre	février	février
Dernier mois connu	4,6	3,5	11,5	12,1	12,4	4,9	8,6
Un an avant	5,3	3,3	11,2	12,5	12,2	6,2	9,7
Indice des prix (en %)	février	janvier	février	février	mars	février	février
Dernier mois connu	0,1	–0,1	0,3	0,3	0,1	0,5	0,1
Sur 12 mois	1,1	1,8	1,1	0,7	1,8	2,6	1,0
Solde commercial (en milliards)	janvier	février	janvier	décembre	décembre	décembre	janvier
Dernier mois connu (monnaies nationales)	–17,6	1 161,9	8,5	13,8	2 497,4	–1,3	1,7
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	–182,1	11 124,8	124,4	171,2	51 903,9	–13	22,2
Cumul sur 12 mois (en dollars)	–182,1	91,1	71	29,3	30,6	–21,3	16
Croissance du PIB (en %)	97.T4	97.T4	97 T4	97 T4	97 T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,9	–0,7	1,1	3,1	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,8	–0,2	2,3	3,2	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	–2,1	2,2	–0,3	2,3	3,6	0,3	–1,0
Déficit public (en % du PIB) 1998 (prévisions OCDE)	0,1	–2,6	–2,6	–3,0	–3,0	–1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	–2,8	–3,0	–3,1	–3,0	–2,3	0,4
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	57,0	122,3	53,8	96,7

RÉÉVALUATION DE LA MONNAIE IRLANDAISE

Début mars, à l'occasion de l'entrée de la drachme grecque dans le système monétaire européen (SME), assortie d'une dévaluation de 15 %, le gouvernement irlandais a surpris les marchés des changes en procédant à une réévaluation de la punt. Certes, il ne s'agit que d'un réalignement de 3 %, mais il intervient avant la fixation définitive des taux de change entre devises devant intégrer l'euro au 1er janvier 1999.

La punt irlandaise, depuis l'automne 96, est proche du sommet de sa marge de fluctuation vis-à-vis des autres monnaies du SME. La modification ne va pas changer grand-chose, puisque le nouveau taux pivot (2,48338 contre le mark, et 8,32893 contre le franc) correspond au taux de change constaté la semaine précédente sur les marchés. Cette légère réévaluation peut à la rigueur contribuer à atténuer les tensions inflationnistes pour une économie irlandaise qui connaît une longue période de croissance forte.

Direction des études économiques de la BNP

▼ **Livre irlandaise contre deutschemark**

Source : BNP

À RETENIR EN FRANCE



PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 033 700

Vers un grand marché euro-américain ?

▼ Commerce international
Le projet de libre-échange transatlantique déplaît à Paris. La France aurait pourtant à y gagner

Lundi 30 mars, le conseil des ministres de la Communauté européenne devait décider d'ouvrir, ou non, des négociations avec les Etats-Unis sur la création d'un grand marché transatlantique des biens et des services. Le projet d'Accord pour un marché transatlantique (AMT ou, en anglais, NTM) élaboré par la Commission a suscité des réactions hostiles en France, plutôt positives mais prudentes aux Etats-Unis, plus chaleureuses dans le reste de l'Union européenne.

En ce qui concerne les biens, le projet se limite à une promesse : l'Union européenne et les Etats-Unis élimineront tous leurs droits de douane industriels restants, à condition qu'un « certain » nombre de pays en fassent autant. Cet engagement conditionnel est modeste : il ne sera accompli qu'en 2010, et ne fait qu'aligner la Communauté sur des engagements similaires pris par les Etats-Unis et le Japon il y a plusieurs années.

La grande nouveauté de l'AMT est de s'attaquer sérieusement au problème de la libéralisation des services, et notamment à la réduction des innombrables obstacles réglementaires. Ainsi, les compagnies aériennes européennes ont-elles du mal à desservir des aéroports américains autres que celui de leur premier atterrissage en arrivant d'Europe, les firmes américaines de télécommunications à accéder aux réseaux européens gérés par les anciens monopoles, les *firmes américaines et européennes* à accéder aux marchés publics du partenaire, etc. Surmonter ces obstacles réglementaires exige des deux partenaires une « reconnaissance mutuelle » de leurs lois et règlements qui donne l'assurance aux firmes d'un pays d'être aussi bien traitées que celles du pays dans lequel elles cherchent à opérer. Etablir les modalités de cette reconnaissance mutuelle est le coeur de l'AMT.

Les gains que la France, second exportateur et quatrième importateur de services au monde, peut attendre de l'AMT sont considérables. Un marché américain ouvert offre des perspectives d'expansion pour un vaste ensemble d'intérêts français, allant des distributeurs d'énergie ou d'eau à de larges secteurs d'infrastructures ou de services professionnels. Et les consommateurs français pourront bénéficier des nombreux producteurs efficients de services américains.

Pourquoi alors la France n'est-elle pas un ferme partisan de l'AMT ? Est-ce par peur de devoir négocier agriculture et audiovisuel ? Mais un nombre croissant d'agriculteurs français s'aperçoivent qu'ils sont assez efficaces pour gagner à des échanges internationaux plus libres. Et s'il leur faut du temps pour s'ajuster, on peut l'obtenir tout en gardant le cap : *il suffit d'adopter une date* plus éloignée que 2010, par exemple 2020.

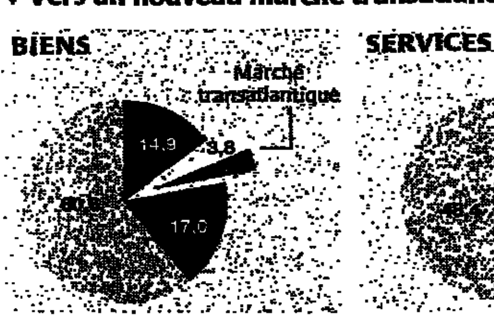
L'audiovisuel pose un autre problème. L'Etat ne peut éternellement protéger une industrie sans exiger un débat, entre Français, sur quelques questions pertinentes : pourquoi nos subventions au cinéma aboutissent-elles à tant de copies conformes des films hollywoodiens sans favoriser de nouveaux talents ni retenir nos cinéastes et acteurs d'aller tourner à Hollywood dès qu'ils le peuvent ?

Au-delà de ces aspects catégoriels, la France a manifesté deux préoccupations, plus institutionnelles. La première est de voir le « Marché intérieur » européen dissous dans l'AMT. Certes, l'accent mis sur la reconnaissance mutuelle rend l'AMT proche du Marché intérieur. Cependant, celui-ci laisse chaque pays libre de ses choix réglementaires, en lui imposant seulement de ne pas discriminer entre producteurs nationaux et étrangers.

AGRICULTURE ET AUDIOVISUEL

Mais l'AMT reste éloigné du Marché intérieur de deux façons capitales : l'harmonisation « transatlantique » sera plus limitée que celle amenée par le Marché intérieur, *ne serait-ce qu'à cause de la* tradition américaine de subsidiarité ; et ce seront les lois du pays d'accueil qui prévaudront dans l'AMT.

▼ **Vers un nouveau marché transatlantique**



Source : OMC, calculs de l'auteur

La seconde préoccupation française est le respect du rôle central de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour ce qui est des biens, l'AMT respecte scrupuleusement le principe de non-discrimination de l'OMC : l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis n'élimineront leurs droits de douane que si « certains » pays (comme le Japon ou la Corée) font de même, et ce groupe de pays étendra, *unilatéralement, ces éliminations* au reste du monde.

Pour les services, les choses sont plus complexes. L'AMT ne peut manquer de créer ce que les économistes appellent des « détournements » des échanges : il incitera les Européens à acheter des services aux Etats-Unis (et non dans le reste du monde) uniquement parce qu'ils auront un meilleur accès aux producteurs américains, et non parce que ces derniers auraient des coûts inférieurs aux producteurs du reste du monde. Cela est coûteux pour les Européens, qui paieront des prix excessifs aux firmes américaines inefficaces. Le même constat s'applique aux consommateurs américains achetant des services aux firmes européennes inefficaces.

Pourtant, la Commission est prête à prendre ce risque pour *deux raisons. D'abord, elle estime* que, s'il est un succès, l'AMT s'étendra rapidement à d'autres pays lors des négociations sur les services qui s'ouvriront en l'an 2000 à l'OMC. En d'autres termes, l'AMT a un coût, mais il permet aussi de *combattre* les tendances protectionnistes aux Etats-Unis et de développer le savoir-faire indispensable pour libéraliser les services – *deux gains politiques nécessaires pour un succès futur à* l'OMC. Comme le commerce international des services est encore modeste, le coût économique de l'AMT reste limité, alors que le gain politique à espérer est considérable.

Le second argument de la Commission est que la structure fédérale des Etats-Unis en fait un partenaire difficile pour tout ce qui concerne les barrières réglementaires : nombre de firmes européennes s'aperçoivent qu'avoir négocié avec Washington ne donne pas un accès assuré à tous les Etats-Unis. Négocier à l'OMC avant d'avoir appris à régler ce problème que posent tous les Etats fédéraux, c'est aller au-devant de graves désillusions.

A un horizon proche, l'AMT n'apparaît donc pas comme un danger sérieux pour l'OMC. Il peut, au contraire, préparer utilement les négociations à venir. Peut-être pourrait-on se demander si les coûts économiques de l'AMT ne seraient pas réduits et les gains politiques accrus en invitant à la table de négociations le Canada et le Japon, c'est-à-dire les deux autres membres de la « Quadrilatérale », une instance qui a joué un rôle très utile lors de l'Uruguay Round et du sommet de Singapour. Car, ensemble, les Etats-Unis et la Communauté ne représentent pas une part plus importante du commerce mondial des biens que la seule Communauté à sa naissance, en 1958.

Patrick A. Messerlin
Professeur à l'IEP Paris

Le monde turco-persan sous le choc de la crise asiatique

▼ Asie centrale
La chute des cours des matières premières, du pétrole notamment, pénalise la région

Selon les pays et leurs niveaux de développement, les conséquences de la crise financière asiatique ont été très différentes. L'Iran et les nouvelles Républiques d'Asie centrale ont vu le cours des matières premières (notamment le pétrole) quelque peu bousculé compte tenu de la dépendance des économies asiatiques vis-à-vis des ressources primaires. L'onde de choc boursière, *en revanche, a été quasi nulle* en raison du faible développement des marchés de capitaux dans cette région.

L'effondrement du prix des hydrocarbures a, une nouvelle fois, pénalisé l'économie iranienne, tant les revenus pétroliers représentent une part importante des recettes en devises (82,3 %) et des ressources budgétaires (57,2 % en 1996) de ce pays. Ainsi, le déficit budgétaire aurait nettement augmenté en 1997 (2,9 % du PIB) par *rapport* à 1996 (0,2 % du PIB). La baisse des recettes pétrolières devrait également induire un net ralentissement de la croissance en 1997, qui pourrait chuter à 3,5 % au lieu de 5,9 % en 1996.

CROISSANCE RALENTIE EN IRAN

La chute des cours a aussi entraîné une dépréciation de la monnaie nationale, le rial, qui s'échange au marché noir à une parité de 1 dollar pour 5 000 rials, soit un écart de près de 70 % par rapport au taux de change officiel. Il ne serait pas étonnant non plus que l'inflation enregistre une nouvelle accélération. La hausse des prix, qui avait été de 23 % en 1996, s'était pourtant ralentie (17 %) en 1997. En Asie centrale, les deux pays les plus avancés en termes de réformes structurelles, le Kazakhstan et le Kirghizstan, ont enregistré des taux de croissance *respectifs* de 2 % et de 6 %, très encourageants, en 1997. Les programmes de libéralisation avancent à un rythme soutenu : le secteur privé représente 35 % du PIB au Kazakhstan et 55 % du PIB au Kirghizstan. Le Kazakhstan a *réussi à attirer un montant important* d'investissements étrangers : 1,1 milliard de dollars en 1996, soit une progression de 28 % par rapport à l'année précédente.

Néanmoins, la chute des cours des matières premières liée à la crise asiatique a commencé à faire sentir ses effets. Alors que le pétrole et les métaux non ferreux représentent respectivement 36,6 % et 13 % des exportations totales du Kazakhstan, l'affaissement des cours semble avoir entraîné une baisse des exportations en valeur de – 1,5 % entre 1997 et 1996. De plus, des rumeurs font état du retrait possible de certains investisseurs coréens, comme Daewoo.

La situation est comparable au Kirghizstan, où les matières premières représentent près de 70 % des exportations. Enfin, c'est au moment où ce pays commence à exploiter ses immenses ressources aurifères que la crise asiatique a poussé le dollar à la hausse, ce qui a contribué à déprimer les cours de l'or depuis l'automne 1997.

Les autres pays d'Asie centrale, tels l'Ouzbékistan et le Turkménistan, pourraient également *souffrir de la baisse* des cours des matières premières. L'économie ouzbèke a été directement pénalisée par la baisse de la demande de produits textiles en provenance d'Asie : le coton, qui représente plus de 50 % de ses recettes en devises, a subi un très net affaissement de ses cours depuis l'automne dernier. Le Turkménistan est moins touché, le prix du gaz naturel (60 % des exportations) ayant mieux résisté que celui du pétrole au cours de ces derniers *mois. L'Ouzbékistan et le Turkménistan* se retrouvent néanmoins dans une situation difficile compte tenu d'une inflation très élevée.

Les processus de libéralisation progressent en outre lentement dans ces pays. Les autorités ouzbèkes ont été amenées, à la fin de 1996, à accroître leur contrôle sur le commerce extérieur et à instaurer un système de change à taux multiples. Au Turkménistan, les privatisations se sont révélées pour le moins hésitantes, notamment en ce qui concerne les grandes entreprises. L'économie turkmène a, en outre, subi en 1997 une très forte baisse de ses exportations de gaz (50 % par rapport à 1996) du fait d'un conflit avec la société russe Gazprom, qui contrôle les gazoducs utilisés par le Turkménistan.

INFLATION TURQUE

La Turquie a été, pour l'instant, peu affectée par la crise asiatique. Néanmoins, la défiance des investisseurs vis-à-vis des pays asiatiques peut les amener à manifester un certain pessimisme vis-à-vis du risque turc : le déficit public est resté élevé, à 9,5 % du PIB l'an dernier, et a nourri une forte inflation (+ 85,7 % en 1997). De plus, l'amélioration de la compétitivité des produits en provenance d'Asie, liée à la déprécia*tion des monnaies dans* cette région, pourrait conduire à des pertes de parts de marché – en Europe notamment – pour les entreprises turques.

Mais la crise financière asiatique pourrait avoir aussi un impact bénéfique sur l'ensemble de la zone. Les investisseurs qui ont retiré leurs capitaux des marchés asiatiques et qui sont à la recherche d'une plus grande « qualité » pour leurs investissements pourraient être intéressés par les potentialités de cette région : les niveaux de population ou les ressources naturelles sont prometteuses, surtout si l'on considère que l'actuelle baisse du prix du pétrole sera passagère.

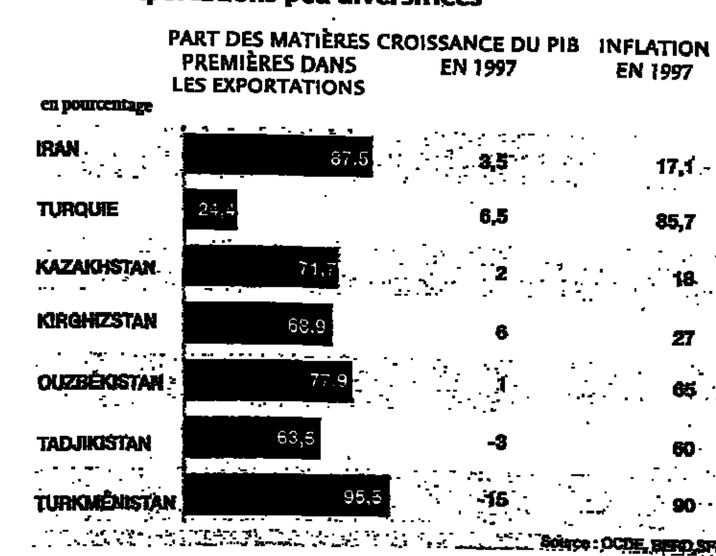
L'attractivité de cette zone serait toutefois plus forte si une véritable dynamique régionale se mettait en place. Des signes encourageants existent. Ainsi, le gazoduc entre le Turkménistan et l'Iran, inauguré à la fin de 1997, devrait permettre à la République d'Asie centrale d'être moins dépendante de la Russie dans ce domaine. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour permettre au Kazakhstan d'exporter du pétrole à partir des ports iraniens. Enfin, une politique étrangère iranienne plus conciliante a permis à Téhéran d'améliorer ses relations politiques avec ses voisins d'Asie centrale, mais également avec la Turquie. Le manque de confiance entre les Etats était un frein majeur aux échanges économiques dans cette région.

L'intégration économique serait aussi facilitée si l'un ou l'autre de ces pays jouait un rôle de « locomotive ». Mais ni l'Iran, trop dépendant de la rente pétrolière, ni la Turquie, dont les finances publiques sont dégradées et le poids de l'Etat trop excessif, n'apparaissent en mesure de jouer ce rôle.

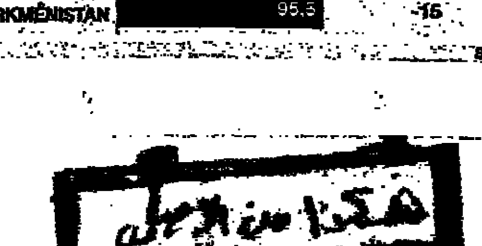
En outre, l'intégration économique ne pourra s'accomplir que dans une dynamique globale de libéralisation économique. Or, paradoxalement, le rythme de libéralisation est actuellement beaucoup plus soutenu dans des pays comme le Kazakhstan et le Kirghizstan qu'en Iran ou en Turquie. Ces différences sont notamment liées, en Iran, à la résistance d'un certain nombre de réseaux, qui profitent de la gestion étatique de la rente pétrolière, et, en Turquie, à l'instabilité politique.

Thierry Coville
Economiste (COE-CCIP)

▼ **Des exportations peu diversifiées**



Source : OCDE, BERD, SRI



Le paradoxe de l'investissement public

par Rémy Prud'homme

La plupart des économistes disent qu'il est légitime de financer les investissements par des emprunts. Pourtant, quand on regarde les chiffres de l'investissement public, que voit-on ? Que les collectivités territoriales (régions, départements, communes et regroupements de communes) assurent l'essentiel des investissements publics, tandis que l'Etat est responsable de la presque totalité des emprunts publics. En France, l'investissement public est pour 86 % effectué par les administrations publiques locales et pour 14 % par l'Etat central, alors que l'emprunt public net est assuré à hauteur de 97 % par l'Etat et pour 3 % par les administrations publiques locales. Comment expliquer ce paradoxe ?

Par le fait que ce qui est vrai pour une entreprise ou pour une nation ne l'est pas pour un Etat ou une collectivité territoriale. Dans une entreprise, il est sain de financer l'investissement par l'emprunt. Si l'investissement est « rentable », l'augmentation de profit qu'il engendrera permettra de rembourser l'emprunt et de payer les intérêts. Il en va de même pour un pays qui emprunte à l'extérieur. Tant que ses emprunts servent à financer des investissements rentables, tout va bien.

On peut même dire que, dans ce cas, pour une nation comme pour une entreprise, plus on est endetté, mieux on se porte. C'est sous cet angle qu'il faut voir le problème de la dette des pays en développement. La dichotomie importante n'a jamais été entre de bons élèves qui empruntent peu et de mauvais élèves qui empruntent beaucoup. Elle a été, et reste, entre ceux qui investissent bien et ceux qui investissent mal. Dans les années 80, la Corée du Sud et le Zaïre étaient parmi les pays les plus endettés du monde (relativement à leur PIB). Mais la Corée a utilisé ses emprunts pour des investissements à des taux de rentabilité voisins de 20 %, pendant que le Zaïre utilisait les siens pour des investissements à des taux de rentabilité proches de 0 %. L'endettement du Zaïre a précipité son déclin. Celui de la Corée a accéléré sa croissance. Les difficultés actuelles de la Corée ne viennent pas de son endettement, bien moindre qu'il y a quinze ans, mais de la mauvaise qualité des investissements réalisés. Il en va malheureusement tout autrement pour une entité publique, Etat ou collectivité territoriale. Le bon investissement, pour une entité publique, c'est celui dont la rentabilité économico-sociale est élevée. En France, elle doit être supérieure à un taux dit d'actualisation, déterminé par le Commissariat général du Plan, aujourd'hui égal à 9 %. Cette rentabilité économico-sociale prend en compte tous les bénéfices de l'investissement, y compris les bénéfices non marchands, comme par exemple le temps gagné dans le cas d'un projet de transport.

> La capacité d'une entité publique à rembourser des emprunts dépend du taux de croissance de l'économie

En principe, les pouvoirs publics n'engagent que des investissements dont la rentabilité sociale ainsi définie est supérieure à ce taux d'actualisation. Les organisations internationales comme la Banque mondiale ou la Banque européenne d'investissement (BEI) ont également, en principe, le même souci.

Une entité publique peut donc très bien se ruiner en faisant de bons investissements financés par l'emprunt. Car les bénéfices de ces investissements ne vont pas tout entiers dans les caisses publiques. Ils sont, pour l'essentiel, externalisés.

Ces bénéfices peuvent être assimilés, en première analyse, à une augmentation du PIB du pays ou de la région. Une augmentation du PIB entraîne sans doute une augmentation des recettes fiscales, mais seulement à hauteur du taux de fiscalisation de l'économie, du rapport impôts sur PIB. Si les impôts d'Etat représentent le quart du PIB, une augmentation de 1 franc du PIB engendrera une augmentation des recettes fiscales de 0,25 centime. Considérons un Etat qui emprunte 100 francs à 10 % pour financer des investissements dont le taux de rentabilité est de 16 %. Chaque année, les dépenses publiques augmenteront donc de 10 francs, le PIB s'accroîtra de 16 francs, et les recettes publiques grossiront de 4 francs. Mauvaise affaire pour l'Etat.

S'agissant d'une collectivité territoriale, le schisme entre l'intérêt du territoire et celui de la collectivité est encore bien plus grand. Parce qu'une partie des bénéfices de l'investissement public va se produire hors du territoire de la collectivité. Et surtout parce que le taux de fiscalisation des collectivités territoriales est bien plus faible que celui de l'Etat : 3 ou 4 % tout au plus, souvent bien moins. On comprend mieux les hésitations des administrations publiques locales à financer l'investissement par l'impôt.

La capacité d'une entité publique à rembourser des emprunts nouveaux n'a donc pas grand-chose à voir avec l'usage bon ou mauvais qu'elle en fait. Elle dépend principalement du taux de croissance de l'économie (qui est celui des impôts tant que la pression fiscale reste constante) et du taux d'intérêt.

Et plus précisément du rapport de celui-là sur celui-ci, ainsi que de la charge de la dette existante. Plus le taux de croissance est élevé et plus le taux d'intérêt est bas, plus une entité publique peut emprunter et rembourser sans augmenter la pression fiscale et sans réduire le poids des dépenses utiles (c'est-à-dire autres que celles de la dette) dans les dépenses totales. Au moins dans le court terme. A la longue, l'efficacité des dépenses publiques affecte le taux de croissance de l'économie nationale et territoriale, et donc celui des impôts. C'est en ce sens, et en ce sens seulement, que de bons investissements publics permettent un plus grand recours à l'emprunt.

Mais pour l'essentiel, l'économie publique ne dispose pas du mécanisme qui lie si efficacement investissement et emprunt dans le cas des entreprises et des nations. La vertu n'y est pas récompensée, et le vice y reste impuni. C'est la vigilance civique qui doit jouer le rôle de gendarme.

***Rémy Prud'homme** est professeur à l'université de Paris-XII.*

L'Europe doit corriger ses handicaps structurels

par Rupert Howell, Hubert Joly, Ulrich Schumacher, Fields Wicker-Miurin

Face à l'apparent triomphe de l'économie libérale de marché, comment peut-on évoquer une inédite « fin de l'histoire » ? L'an dernier à Davos, avant que la crise ne s'abatte sur l'Asie, cette affirmation avait choqué un certain nombre d'entre nous, jeunes dirigeants européens. Nous estimions que la situation économique et sociale de l'Europe ne justifiait pas un tel optimisme. Malgré nos origines nationales différentes, une étonnante convergence de vues nous avait alors rassemblés au sein d'une structure de réflexion. En voici les premières conclusions, exposées lors de l'édition 1998 de Davos.

L'Europe dispose de nombreux et solides atouts. Première puissance commerciale de la planète, sa part dans le commerce mondial ne cesse de croître ; son PIB par habitant, de moitié supérieur à ce qu'il était en 1970, fait d'elle un marché unique dans tous les sens du terme. Enfin, l'amélioration générale des conditions d'existence et la progression continue de leur richesse ont permis aux Européens de gagner quatre années d'espérance de vie en moins de trois décennies.

Aussi positifs et réconfortants soient-ils, ces indicateurs ne peuvent masquer les immenses défis auxquels les nations européennes, à des degrés divers, sont aujourd'hui confrontées et qu'il leur faut relever sans tarder si elles ne veulent pas courir au désastre. Car le système économique et social sur lequel s'est fondé le développement de l'Europe continentale ces dernières décennies produit des résultats antisociaux et approche de la faillite.

Que constate-t-on ? De plus en plus nombreuses sont les personnes qui, en Europe, se retrouvent exclues du marché du travail, à commencer par les plus vulnérables : travailleurs non qualifiés et jeunes, dont le taux de chômage est de 25 % dans notre pays. Alors qu'aux Etats-Unis la part des chômeurs de longue durée n'est que de 10 %, elle atteint 50 % en France comme en Allemagne.

« Peut-être, mais la précarité du travail est moindre ici que là-bas », entend-on dire. Rien de plus inexact : même si l'accent est mis chez nous sur la protection des emplois existants quand les Américains recherchent la flexibilité du marché du travail, les emplois détruits dans le secteur industriel ont été quatre fois plus nombreux en France et en Allemagne qu'aux Etats-Unis.

« Le niveau de l'emploi aux Etats-Unis est largement imputable à des emplois de type McDonald's. » Deuxième erreur : contrairement à une opinion répandue, l'économie américaine n'a pas créé que des petits boulots, elle a créé aussi de nombreux emplois à forte valeur ajoutée. Si l'on compare les créations d'emplois peu qualifiés aux Etats-Unis et le taux de chômage élevé parmi la population non qualifiée en Europe, une question s'impose : quelle sorte d'emplois peut-on espérer proposer à des travailleurs non qualifiés, sinon des emplois peu qualifiés ? N'est-il pas préférable d'avoir un travail que de rester au chômage ?

« Au moins nos différents systèmes de protection sociale nous épargnent-ils l'épouvantable pauvreté qui gangrène la société américaine. » C'est la troisième erreur : si l'on tient compte du coût de la vie, moins élevé là-bas, le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté est le même en France qu'aux Etats-Unis. De surcroît, le PIB par habitant des Etats-Unis est de 44 % plus élevé que celui de l'Union européenne, toujours en tenant compte de l'écart de coût de la vie.

> Les politiques économique et sociale peuvent être découplées, par exemple à travers l'introduction d'un impôt négatif

Le coût des programmes sociaux s'est tellement alourdi en Europe que nos pays doivent recourir à l'emprunt pour les financer. Le contrat entre les générations qui sous-tend l'organisation de nos systèmes de retraite est condamné par l'inexorable vieillissement de la population. S'ils décident de maintenir en l'état leurs systèmes de retraite et autres allocations de sécurité sociale, nos pays n'auront le choix qu'entre deux solutions :

– Porter le niveau des impôts et des prélèvements sociaux à environ 55 % du PIB (contre respectivement 39 % et 44 % en Allemagne et en France aujourd'hui). Ce qui serait économiquement et politiquement insupportable et poserait de graves problèmes de justice : la population active assumerait d'énormes transferts financiers au bénéfice de la population âgée, plus aisée.

– Financer l'accroissement des dépenses par l'endettement, auquel cas la charge de la dette atteindrait 150 % en 2035.

Remédier à tous ces handicaps d'ordre structurel n'est pas une mince affaire. Pourtant, de nombreuses études ont, depuis longtemps, indiqué la voie du redressement. Qu'on le veuille ou non, celui-ci passe par une série de mesures à mettre en œuvre pour développer la flexibilité du marché du travail et diminuer le coût du travail non qualifié. Il s'agit d'éliminer les réglementations sectorielles constituant des obstacles à la croissance et à l'emploi. Il s'agit enfin d'achever de fluidifier le marché des capitaux et de renforcer le gouvernement d'entreprise. Ces réformes doivent s'accompagner d'une remise en cause de nos systèmes sociaux, dans le sens d'une réduction massive de leur coût, devenu insupportable et contre-productif.

Ces pistes ne doivent pas nous conduire à renoncer à nos aspirations sociales et à ce qui fait notre spécificité européenne. En effet, les politiques économique et sociale peuvent être découplées, par exemple à travers l'introduction d'un impôt négatif.

Malgré la clarté des diagnostics, rien ne bouge en Europe pour faire évoluer un modèle économique et social périmé. N'est-ce pas le signe qu'au-delà de leurs compétences de gestionnaires, au-delà d'une logique strictement économique et financière, il manque une bonne dose de leadership à nos élites ?

L'exemple doit venir d'en haut. Si les dirigeants, qu'ils soient économiques ou politiques, ne se sentent pas les premiers concernés, rien ne bougera. Le point de départ réside sans doute dans l'articulation d'une vision qui soit ancrée dans la réalité et qui dépasse l'économique pour inclure le social. Car, loin de s'opposer, ils ont partie liée. La vertu budgétaire et l'orthodoxie monétaire n'ont de sens qu'orientées par des finalités humaines et sociales qui les dépassent. A bien y regarder, elles n'en sont même que le produit : l'impératif humain est premier, de sa prise en compte dépendent la motivation, le bien-être des agents économiques, et par là même la prospérité d'un pays.

Réhabilitation de la politique égale réhabilitation de l'éthique. L'exemplarité des dirigeants se manifeste avant tout dans leur morale : source de toute autorité véritable, celle-ci est une invitation à l'authenticité autant qu'à la rigueur et à la transparence. Le retour à une vraie politique, condition *sine qua non* d'une réforme en profondeur de l'Europe, ne se fera que par le retour du vrai en politique.

Vient enfin le courage d'agir pour surmonter les difficultés. Il est vain d'invoquer la résistance au changement ou la capacité d'inertie des peuples : c'est une échappatoire peu glorieuse à la principale responsabilité d'un homme politique qui est d'agir. *« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles »*, disait Sénèque. L'histoire a montré que rien ne résiste à la volonté de changement d'un peuple ou d'une organisation.

***Rupert Howell** est codirecteur général de HHCL et Partners ; **Hubert Joly** est président d'EDS Europe ; **Ulrich Schumacher** est membre du directoire et président du groupe de semi-conducteurs Siemens ; **Fields Wicker-Miurin** est membre du directoire du Festival international de théâtre de Londres.*

LIVRES

Le bien et l'efficacité

par Alain Faujas

PRINCIPES D'UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'ÉTAT
de Jean Gatty
PUF, 120 p., 108 F.

Que doit être l'Etat dans la sphère économique ? A cette sempiternelle question, il y a ceux qui répondent en le jetant volontiers aux orties, tant ils sont persuadés qu'il s'agit d'un trouble-fête, voire d'un parasite, qui empêche les acteurs économiques de trouver eux-mêmes les solutions les plus efficaces à leur problèmes. Et puis il y a ceux – nombreux de ce côté de l'Atlantique, et particulièrement en France – qui réclament son intervention pour aider ces mêmes acteurs à dépasser leurs intérêts particuliers et le court terme.

Jean Gatty se veut loin de ces doctrinaires qui se mettent *« à la place des autres pour dire ce que les autres veulent »*. On ne s'étonnera donc pas que ses *Principes d'une nouvelle théorie de l'Etat* soient un raffinement des conceptions sur l'intervention de l'Etat dans les échanges, telles qu'elles ont été exprimées par Franck H. Knight, Milton Friedman ou James M. Buchanan.

En matière d'échanges, l'auteur ne met pas en doute la plus grande efficacité de la liberté des individus. Ceux-ci choisissent naturellement les termes de l'échange qui maximalisent leurs satisfactions. En intervenant dans le processus de négociation, une autorité supérieure serait, au mieux, inutile, au pis, nuisible.

Mais l'auteur n'est pas dupe de ce meilleur des mondes. Il analyse *« les défaillances de la liberté »* : le monopole et l'asymétrie de l'information. Malgré ces dysfonctionnements, il maintient que *« jamais les configurations particulières d'offre ou de demande ne justifient l'intervention de ce que la coutume appelle l'Etat »*.

Pourtant, les individus acceptent de se priver de certains biens pour instaurer des organes de régulation dont ils attendent des bienfaits supérieurs aux sacrifices consentis : ordre dans les échanges, liberté d'opinion, sûreté, santé, éducation, etc. Et Jean Gatty souligne qu'il n'est pas possible d'adopter une attitude schizophrénique et de séparer l'homme *« politique »*, qui veut quelque chose en fonction de l'idée qu'il se fait de lui-même et de ses semblables, et l'homme *« économique »*, qui cherche à maximiser ses satisfactions. Ils ne font qu'un. D'où la conviction que *« le seul moyen de savoir si le choix d'un homme est un choix efficace est de s'assurer que ce choix satisfait deux fois l'homme, une première fois parce qu'il est conforme à l'idée qu'il se fait de ce qu'il doit être et une seconde fois parce qu'il ne lui coûte pas plus qu'il ne lui rapporte »*.

La logique libérale traditionnelle, qui sépare le politique et l'économique, ne tient pas, ne serait-ce qu'en raison de la propension de tous les acteurs à manipuler la sphère politique à leur profit. Par exemple, le monopoleur cherche à conforter sa position en dissimulant ses profits, en proposant un service moyen et différencié qui satisfasse le plus grand nombre des clients-contribuables et en s'alliant avec de petits concurrents. Une telle attitude économique est furieusement politique.

Jean Gatty en vient à proposer que toute loi envisagée par *« l'autorité collective »* soit l'objet de deux consultations *« différentes et simultanées »* des membres de la communauté, appelés à dire, d'une part, *« s'il est bien ou non d'établir cette loi »* et, d'autre part, *« ce qu'ils sont prêts à sacrifier pour que la loi soit ou ne soit pas établie »*. La loi serait promulguée en cas de réponse positive de la majorité des membres de la communauté et de l'unanimité des offreurs et des demandeurs des biens dont les échanges seraient affectés par la loi.

Pour dépasser les aléas du dirigisme et du laisser-faire, l'auteur appelle de ses vœux une concurrence redéfinie par ses soins. Celle-ci n'est pas la confrontation de plusieurs offreurs se disputant les faveurs des consommateurs, mais *« le mécanisme permettant à tout offreur de se substituer immédiatement à l'offreur actuel du même bien s'il propose celui-ci à un moindre prix aux consommateurs »*. Ce qui règlerait les aberrations des monopoles, auxquels tend le libre marché, et celles des services publics, que secrète le dirigisme. Qu'il s'agisse d'eau ou de déchets, d'autoroute ou d'hôpital, l'Etat doit se consacrer à faire respecter les règles qui *« permettent aux volontés des hommes de se réaliser à moindre frais »*. Sans se soucier de ce qui est privé ou public, marchand ou non marchand.

Les quatre « M » de la mutation magyare : monnaie, marché, management et... mafia

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Derrière la basilique Saint-Etienne se dresse une façade noire et délabrée, comme souvent à Budapest. Les frises, signes d'une riche architecture fin de siècle, s'effritent. Au-dessus de la porte d'entrée, une enseigne : Multifit. A l'intérieur, le choc : un club de remise en forme offre à une clientèle très BCBG les appareils de musculation les plus sophistiqués !

Huit ans après les débuts de la transition, l'économie hongroise est à l'image de la capitale – et de ce club privé. La façade n'a guère changé : en 1997, la production n'a pas encore retrouvé son niveau de 1989, la consommation non plus. Avec ses 10,3 millions d'habitants, la Hongrie reste un pays pauvre – le PIB par tête y est le tiers du PIB par tête en France. Mais, derrière la façade, le système a été radicalement transformé.

A l'issue d'une transformation *« unique au monde par son ampleur et sa rapidité »*, selon György Szapary, vice-président de la Banque nationale, la Hongrie est désormais l'une des économies les moins étatisées d'Europe. Le secteur privé contribue à plus des trois quarts du PIB, contre à peine 15 % il y a dix ans. Même si le socialisme du « goulasch » a laissé des traces, et pas seulement dans le paysage, le pays s'est doté d'une économie de marché proche de celle des pays d'Europe occidentale. Après une première avalanche de réformes, avec le gouvernement « conservateur » de Jozsef Antall (1990-1994), l'équipe « socialiste-libérale » de Guyla Horn (1994-1998) a poursuivi sur la même voie. Elle se présente aux élections législatives du 10 mai avec un bilan tout aussi riche : le Parlement a adopté en quatre ans plus de cinq cents lois ! Quasiment toutes les institutions de marché ont été créées.

L'originalité de la transition hongroise est la stratégie radicale adoptée en matière de privatisations. Les deux gouvernements successifs ont décidé de vendre l'ensemble du secteur d'Etat, sans aucun tabou. L'Etat a ainsi cédé sa mécanique, sa pharmacie et ses vignobles, mais aussi ses télécommunications, ses banques et ses services de distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz.

Surtout, il a choisi de vendre ses actifs à ceux qui ont de l'argent, c'est-à-dire aux étrangers, *« à des opérateurs industriels plutôt qu'à des financiers »*, souligne Istvan Salgo, le patron de la filiale hongroise du groupe néerlandais ING chargée de la gestion d'actifs. *« Un processus pratiquement achevé maintenant »*, selon l'économiste György Csaki, membre du conseil d'administration de l'agence de privatisation (APV), même s'il reste encore dans le giron de l'Etat quelques sociétés (la compagnie aérienne, les chemins de fer, etc.).

A l'origine de cette stratégie radicale, il y a ce que Peter Balasz, le secrétaire d'Etat à l'industrie, chargé des relations internationales, appelle les trois « M » : la monnaie, les marchés et le management – les trois éléments qui manquaient au pays lors des débuts de la transition. La privatisation accélérée les lui a apportés tous les trois. Elle explique, en grande partie, le redémarrage de l'économie amorcée depuis seize mois et fonde l'optimisme des grands organismes internationaux, qui tablent sur une croissance de 4 % à 5 % l'an pour les années à venir.

▼ La Hongrie renoue avec la croissance. Le secteur d'Etat a été privatisé en faisant appel aux capitaux étrangers

La monnaie tout d'abord. Au sortir de plus de trente ans de kadarisme, la dette par tête était la *plus élevée au monde* ; le régime avait survécu en finançant massivement la consommation par des prêts étrangers. Et, comme dans les autres pays de la région, le système bancaire, rudimentaire, était dans une situation financière catastrophique.

Le pays manquait, selon Peter Medgyessy, le ministre des finances, *« de véritable classe moyenne, disposant d'une épargne et d'un esprit capitaliste développé, susceptible de se porter acquéreur des entreprises d'Etat ». « Attendre qu'elle se constitue aurait été lent et coûteux »*, ajoute Imre Tarafas, le président du nouvel organisme qui surveille les banques et la Bourse. Vendre directement les actifs de l'Etat à bas prix à la population ? C'est ce qui a été fait à Budapest pour le logement. Les Hongrois sont devenus, pour des sommes modestes, propriétaires de leur appartement... mais n'ont plus l'argent pour les aménager et rénover les façades.

L'une après l'autre, les entreprises magyares ont été reprises par des firmes occidentales. *« Le pays a été vendu »*, se sont indignés quelques dirigeants politiques, sans rencontrer grand écho. Des secteurs entiers sont dominés par des entreprises à capitaux étrangers : 50 % dans l'ensemble de l'industrie, 60 % dans la banque, etc. Le pays a attiré les industriels du monde entier. A Szeged, dans le sud du pays, l'eau, le gaz, l'électricité et le téléphone sont aux mains d'entreprises françaises (Générale des eaux, GDF, EDF, etc.). Le montant des investissements directs depuis 1990, pour l'achat d'entreprises privatisées ou pour des créations d'activités, approche les 18 milliards de dollars – soit 40 % des capitaux placés à l'Est. Cet afflux de fonds a rendu possible la réduction de moitié de la dette extérieure nette. L'Etat en a également profité pour renflouer le secteur bancaire, avant de le privatiser.

Cette stratégie a permis de résoudre les problèmes d'une *« économie sans capital »*. Elle a aussi ouvert à la Hongrie – deuxième « M » – des marchés, ceux de l'Europe de l'Ouest. Avec l'effondrement des économies de l'Est, Budapest avait perdu l'essentiel de ses clients. Les investissements occidentaux lui ont permis de réorienter ses échanges, au prix d'une restructuration brutale de son appareil productif.

RÉORIENTATION DES ÉCHANGES

Des activités inefficaces (dans la métallurgie par exemple) ont été arrêtées, d'autres modernisées (dans la pharmacie, l'agroalimentaire, etc.) et, surtout, de nouvelles spécialisations sont apparues. L'automobile n'existait pas ; la fabrication de voitures et de pièces détachées destinées aux marchés occidentaux est aujourd'hui l'une des plus dynamiques du pays. Suzuki, Ford et General Motors y ont installé des unités de montage. Audi fabrique à Györ, près de la frontière autrichienne, les moteurs de toutes ses voitures.

« La Hongrie est devenue l'atelier de l'Allemagne et de l'Autriche, explique Adam Török, le directeur de l'Institut de recherches économiques rattaché à l'Académie des sciences. L'Union européenne absorbe désormais plus des deux tiers des exportations magyares – pour l'essentiel, des produits manufacturés –, qui ont encore crû de 21 % (en dollars) en 1997, dépassant les 19 milliards de dollars, contre 9 milliards en 1993. Enfin, troisième « M » : le management. *« Les privatisations ont permis des changements dans les méthodes de gestion »*, explique Jacques Peyrusaubes, le directeur d'EDF-Hongrie, la compagnie française ayant acheté deux entreprises de distribution d'électricité hongroises. Le management à l'occidentale s'y est rapidement imposé. Les usines non rentables ont été fermées.

La concurrence est devenue rapidement la règle. Elle est féroce dans la banque, l'assurance, la distribution, le téléphone. *« En 1990, il fallait attendre dix ans pour obtenir une ligne de téléphone ; hier, j'ai reçu une publicité me proposant un second téléphone mobile »*, raconte György Szapary. La concurrence règne aussi sur le marché du travail. *« Quand nous sommes arrivés*, explique Bernard Deloménie, le patron du cabinet Coopers and Lybrand en Hongrie, *il y avait peu de personnes formées aux méthodes comptables. »* Aujourd'hui, à Budapest, l'université Karl-Marx est devenue l'université d'économie. Dans le hall, la statue du héros est toujours là, mais, dans les amphithéâtres, on enseigne davantage la comptabilité, le marketing et la finance que la dialectique marxiste.

Cette libéralisation accélérée a aussi apporté au pays un autre « M », moins heureux, qui inquiète certains dirigeants hongrois : la mafia. Venue de Russie, d'Ukraine, de Serbie ou d'ailleurs, elle détient de fortes positions dans des secteurs comme la restauration, la bijouterie, les bars ou les casinos – nombreux à Budapest. Elle ne se serait pas encore attaquée au cœur de l'économie. L'assassinat, début mars, du fondateur d'une chaîne de magasins de location de vidéo est en tout cas perçu par certains officiels comme un avertissement.

Cette présence de la mafia dans la ville contribue à l'extension d'une corruption endémique. Bien des facteurs la favorisent : des fonctionnaires encore en très grand nombre (un salarié sur quatre) et toujours mal payés, une fiscalité très lourde sur les revenus des particuliers et sur les services (la TVA est à 25 %), une économie où le cash reste le principal moyen de paiement... Et puis des traditions acquises sous le socialisme. Bref, compte tenu des activités souterraines, *« le PIB réel de la Hongrie serait au moins supérieur de 30 % au PIB officiel »*, estime M. Csaki.

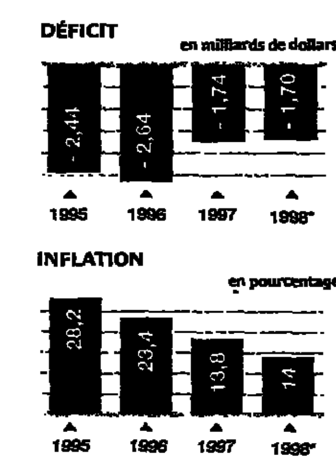
Partout dans la capitale magyare, on rénove. Et on commence, sérieusement, à s'attaquer aux façades : à Pest, dans la partie industrieuse de la cité, comme à Buda, dans les collines, les échafaudages se font plus nombreux. Il en va de même pour l'économie. Un nouveau moteur a été mis en place. Il commence à tourner un peu mieux. Mais il reste sous la menace des groupes mafieux et de la corruption. A l'évidence, la « ré-européanisation » de la Hongrie ne sera totale que lorsqu'elle aura rejoint l'Union.

Erik Izraelewicz

▼ Un dynamisme retrouvé

CROISSANCE (en % du PIB)
1995 : 0 — 1996 : 1 — 1997 : 4 — 1998* : 4 ou 5

DETTE EXTÉRIEURE NETTE (en milliards de dollars)
1995 : 19,64 — 1996 : 17,90 — 1997 : 9,5 — 1998 : ND



* Prévisions

Source : Cepii et sources nationales

Peter Medgyessy, ministre des finances hongrois

« Notre ambition est d'adopter l'euro en 2004-2005 »

Vice-premier ministre chargé de l'économie dans le dernier gouvernement communiste, Peter Medgyessy, sans parti, a été appelé par le premier ministre, le socialiste Gyula Horn (ex-communiste), à la tête du ministère des finances en février 1996. Il a mis en œuvre le sévère plan d'austérité conçu par son prédécesseur, Lajos Bokros.

« L'économie hongroise redémarre. S'agit-il d'une reprise durable, cette fois-ci ?

– Nous sortons d'une période particulièrement difficile. Il fallait rétablir les équilibres économiques tout en poursuivant les réformes. Nous avons dû faire des choix très douloureux. En 1995, 1996 et 1997, la consommation de la population a baissé d'environ 15 %, les salaires réels de 20 % et la valeur réelle des retraites de 25 %. De nombreuses entreprises ont disparu. Le chômage a fortement augmenté. Nous enregistrons maintenant les bénéfices de cette politique.

Depuis 1996-1997, la croissance est de retour et nos déficits sont en forte diminution. Celui du budget est passé de 8,2 % du PIB en 1994 à 4,6 % en 1997, celui de la balance des paiements courants de 10 % à moins de 3 %. Notre dette nette a pu être réduite de moitié et ramenée à 9,5 milliards de dollars.

Cela a coûté cher, mais les réformes réalisées vont nous permettre d'avoir une croissance solide dans les années à venir. Dans les années 80, la Hongrie était en tête des réformes à l'Est. Avec le changement de régime, au début des années 90, nous avons accéléré le mouvement, toujours avec pragmatisme.

– La Hongrie est-elle prête pour entrer dans l'Union européenne (UE) ?

– Notre ambition est d'entrer dans l'UE en 2002. Notre économie est, au niveau des entreprises, de plus en plus intégrée à l'Europe. Nous souhaitons être candidat, ensuite, à l'Union économique et monétaire, pour adopter l'euro en 2004-2005. La Hongrie n'a ni les moyens, ni le temps d'hésiter. D'ici cinq ans, je ne crois pas que l'UE comptera 25 membres. Seuls deux ou trois pays auront rejoint l'Union. La Slovénie sans doute, la Hongrie je l'espère.

– La Pologne ?

– Je ne sais pas. Je n'en ai pas l'impression.

– Pour l'euro, la Hongrie est loin de remplir les critères de Maastricht...

– La dette publique va passer en dessous du seuil des 60 % du PIB en 1998 – elle était de 64 % en 1997. Le déficit reste encore important, mais il va diminuer. Le vrai problème est l'inflation et les critères qui lui sont liés – les taux d'intérêt et les taux de change. Dans une période de changement comme celle que nous avons vécue, beaucoup d'éléments poussent les prix à la hausse. Depuis 1996, nous luttons résolument contre l'inflation. Nous avons déjà obtenu des résultats ; la hausse des prix est passée d'un rythme de 28,2 % en 1995 à 18,3 % l'an dernier. Notre objectif est 14 % pour 1998. L'accord salarial signé l'an dernier entre les syndicats, les employeurs et le gouvernement va dans ce sens.

– Quelles autres difficultés attendent la Hongrie pour entrer dans l'UE ?

– Sur le plan économique, la Hongrie va poursuivre sa lutte contre la pollution, de manière à se rapprocher des normes européennes d'environnement. Elle doit aussi réaliser d'importants investissements d'infrastructure, dans les transports en particulier. Les inégalités régionales, qui se sont accrues ces dernières années, posent aussi un problème. Quant à l'agriculture hongroise, elle ne menace pas l'Union. Elle marche bien et est plutôt efficace, mais ne représente que peu de chose face à celle des grands pays européens. »

Propos recueillis par E. I.

DROIT ET ÉCONOMIE

Paris, Bruxelles et... les autoroutes

par Stéphane Corone

L'Etat français est passé maître dans l'art de faire construire des autoroutes, sans bourse délier ! Le mécanisme est simple. Il consiste à proposer à une société qui a déjà construit une ou plusieurs autoroutes la concession de la nouvelle section souhaitée. En contrepartie, les pouvoirs publics allongent la concession accordée à l'entreprise en question sur son réseau. Grâce à cette technique – qui porte le nom « d'adossement » car le financement de la nouvelle section est adossé au financement des tronçons existants –, la France a pu rattraper, en deux décennies, son retard autoroutier. Sans que cela coûte un franc public puisque c'est l'usager qui, en définitive, règle l'ouvrage. Mais cette technique n'est pas dépourvue d'effets pervers. Le premier est une tendance à construire des sections peu rentables. En effet, la rentabilité n'est plus le critère fondamental de la décision puisque la construction « ne coûte rien ». Mieux : une autoroute grève moins le budget de l'Etat ou des régions que la construction d'une simple route, qui, elle, est payée sur les deniers publics !

Dans un rapport de mai 1996 consacré à « La politique routière et autoroutière : évaluation de la gestion du réseau national », la Cour des comptes a pointé un deuxième problème : « [le produit des péages] *ne représente plus la contrepartie de la prestation directe fournie sur le tronçon auquel il correspond, mais un droit d'accès au réseau concédé sans lien avec le coût du service rendu.* » Un automobiliste qui emprunte l'autoroute de Normandie (A 13), déjà largement amortie puisqu'elle est en service depuis 1966, finance en réalité la nouvelle et peu rentable autoroute A 14 (Orgeval-La Défense), concédée à la même société.

Dernier point, enfin, qui cette fois est soulevé par la Commission de Bruxelles : le non-respect de la libre concurrence. En effet, comme l'indique un haut fonctionnaire du ministère des transports : *« Le système de l'adossement permettant de payer par le futur péage des sections nouvelles, favorise évidemment les opérateurs qui ont déjà une concession. (1) »* En clair, la procédure qui devrait garantir l'égalité entre les différents candidats à la concession, n'est pas respectée. C'est ce que la Commission reproche à la France.

En matière de passation de marchés publics, la législation est double : à la fois nationale et européenne, ce qui la rend simultanément complexe et confuse. Au niveau européen, la première directive en la matière date du 26 juillet 1971. Ce texte, transposé en droit français par étape entre 1990 et 1992, a été modifié en 1978, 1989, 1990 et 1993, pour être finalement intégré dans une directive du 14 juin 1993 (2), qui a refondu l'ensemble des textes européens sur la passation des marchés publics de travaux.

Cette directive prévoit notamment le principe d'une publicité obligatoire pour la passation des marchés de travaux qui dépassent 5 millions d'écus (environ 33 millions de francs, hors TVA). Quelques exceptions sont prévues : transport, énergie, eau potable, travaux secrets... La publicité consiste en un appel d'offres publié au Journal officiel des Communautés européennes, qui permet aux entreprises intéressées de se porter candidates et *« qui assure la mise en concurrence des offres au bénéfice de la qualité et du moindre coût budgétaire »* (3). L'article 11, alinéa 3, de la directive du 14 juin 1993 précise même que *« les pouvoirs adjudicateurs désireux d'avoir recours à la concession de travaux publics font connaître leur intention au moyen d'un avis »*. La procédure de choix du concessionnaire demeure libre, mais l'avis doit préciser les critères qui auront joué pour l'attribution.

CONCURRENCE CONTRE ADOSSEMENT

La législation européenne est évidemment incompatible avec la pratique française de l'adossement qui se dispense d'un appel d'offres. Jusqu'au 20 juillet 1990, date d'entrée en vigueur de la législation européenne, la plupart des concessions étaient accordées de gré à gré. Les pouvoirs publics prenaient contact avec une société déjà concessionnaire d'une section et lui proposaient la construction d'un nouveau tronçon, généralement voisin de son réseau. L'entreprise pressentie montait son dossier et établissait son devis. L'importance de ces chantiers nécessitait plusieurs années de négociation avant la signature de l'avenant. Le problème, c'est qu'en juillet 1990 un certain nombre de sociétés étaient d'ores et déjà pressenties pour des constructions à venir, même si les décrets de concession n'étaient pas encore signés. Que faire ? Utilisant la rédaction maladroite de la directive, le gouvernement français a estimé qu'il n'avait pas à publier d'avis, ni à reprendre les procédures d'attribution des marchés en question, puisqu'il avait déjà exprimé son désir d'*« avoir recours à une concession »*.

En 1994, Cofiroute a donc obtenu la concession des autoroutes A 85 et A 86. Bien entendu, une plainte a alors été déposée auprès de la Commission de Bruxelles pour non-respect de la procédure de publicité prévue par les textes. Obligé de s'expliquer devant la Commission (article 169 du traité de Rome), le gouvernement a déclaré en substance que Cofiroute avait été pressentie avant juillet 1990, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la directive européenne, bien que la signature de la concession elle-même ait eu lieu ultérieurement. Prenant cet argument en considération, la Commission n'a pas poursuivi la France devant la Cour de justice européenne. Elle n'a même pas émis d'avis, comme elle était en mesure de le faire. Mais, en 1996, elle a donné au gouvernement français un dernier délai d'un an pour se conformer à la législation européenne. Toutes les concessions non signées au 31 décembre 1997 devront obéir aux règles de la publicité prévue, que les entreprises aient été ou non pressenties. Cette décision ne visait donc en pratique que les autoroutes dont le concessionnaire avait été pressenti avant juillet 1990. Le Conseil d'Etat a donné un avis favorable au décret d'attribution des concessions qui restaient en suspens. Celui-ci est paru au *Journal officiel* du 31 décembre dernier.

La France est maintenant en règle avec Bruxelles. Mais elle doit désormais, pour les autoroutes qu'elle sera amenée à construire, respecter la procédure de publicité et renoncer à la technique de l'adossement par allongement des concessions. Car si la publicité prévue par la directive est réalisée, toutes les entreprises intéressées pourront répondre aux appels d'offres, y compris celles qui ne sont pas déjà concessionnaires. Cette transparence devrait amener les pouvoirs publics à prendre en la matière des décisions plus saines. Quant aux subventions indirectes que représente l'allongement d'une concession sur un tronçon déjà existant pour financer un nouveau tronçon peu rentable, elles ne seront plus de mise. Cela ne supprimera pas la possibilité de subventionner l'entreprise adjudicataire (ce qui est autorisé par l'article 77 du traité de Rome), mais la subvention sera transparente et, surtout, identique quelle que soit l'entreprise concessionnaire.

Les Annales de la voirie, septembre-octobre 1997, n° 37, p. 4.

(2) Directives n° 71/305, du 26 juillet 1971, n° 78/669 du 2 août 1978, n° 89/440 du 18 juillet 1989, n° 90/531 du 17 septembre 1990, n° 93/4 du 8 février 1993, n° 93/37 du 14 juin 1993.

(3) *Communauté européenne*, mémento Francis-Lefebvre, 1996-1997, n° 4073, 1 076 p., 630 F.

olonaise »






LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Evolution des montants moyens des appartements anciens vendus libres à Paris depuis 1990 (derniers chiffres connus : 30 septembre 1997)

L'analyse de l'évolution des montants moyens permet de constater que la baisse des prix a été plus importante sur les appartements de grande taille que sur les petites surfaces. Il faut se souvenir qu'entre 1986 et 1990 le phénomène inverse s'était produit.

La chute des appartements de 5 pièces et + doit être atténuée par le fait que la régression est beaucoup plus marquée sur les très grands appartements que les 5 ou 6 pièces plus classiques.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Telephone : 01 44 82 24 00

VENTES

FONDS DE COMMERCE

78 - Tab. loto, pr. ctre-ville, c.a. 9 365 000. Px 1 700 000. OFL 01-45-08-00-16.

BOUTIQUES

Paris 14e, murs de bout. av. du Maine, 58 m², + s/sol, 35 m². Loyer annuel 85 800 net. Px : 800 000 F. 01-45-43-88-60

APPARTEMENTS

PARIS 1er

Châtelet les Halles original 4 p., 4e ét., asc. pierre de t., 1 650 000 F. A.I.M. : 01-53-01-99-01

PALAIS-ROYAL : 2 P. Moderne, bon état. 885 000 F AIM : 01-53-01-99-01

Mo OPERA 3 P

cuisine équipée, s-de-bains, w-c séparés, bel imm. ravalé 980 000 F - 01-43-87-35-25.

PARIS 3e

Quartier pl. Vosges 5 p., 2 ét., asc., imm. p. de t. séj. dble, 3 chbres, 2 880 000. Tél. : 01-43-87-35-25

Près pl. des Vosges 5 p. du charme. 2 800 000 F. A.I.M. : 01-53-01-99-01

MARAIS HISTORIQUE

Amortissement Périssol. Rénovation de caractère. Apparts de 21 m² & 220 m². Alain Guyot 01-42-77-27-38.

PARIS 4e

DS HOTEL PART. Superbe 4-5 p., 2 b., calme, soleil. Tél. : 01-42-78-64-33.

PARIS 5e

Cl-Bernard, 5e, imm. anc. dble séj. + chbre 69 m², calme, plein. S. Est. 1 540 000 F. 01-43-25-97-16

Censier, 5e, imm. ravalé, 3 p. bon ét., calme, soleil. 1 250 000 F. 01-43-25-97-16

Claude-Bernard, 5e, p. de t., 6 p. terr. à rénov., chbre serv. poss. 3 300 000 F. 01-43-25-97-16

Gay-Lussac, 5e, p. de t., 2 p. *indép., vue dégagée, dble expo.* 890 000 F. 01-43-25-97-16

CENSIER, 5e Imm. ravalé, 3 p. bon état Calme, soleil *Prix : 1 250 000 F* Tél. : 01-43-25-97-16

PARIS 6e

Part. vd dans imm. pierre de taille, 6e ardt. appt. 5 pièces, cave. Prix 2,5 MF. Tél. : 04-70-43-32-07.

St-G.-d.-Prés im. XVIIIe ss asc. 3-4 p. 78 m² à rev. poutres charme calme. 01-43-35-18-36.

ST-SULPICE bel imm., 6 p., 164 m², 2e asc., balc., serv. LITTRE 01-45-44-44-45.

PARIS 7e

Champ-de-Mars (près) Dernier ét., plein ciel, vues superbes s. Seine et tour Eiffel, 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres. DOMUS 01-45-66-90-73.

Champ-de-Mars (près) dernier étage, plein ciel vues superbes s/Seine et tour Eiffel, 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres DOMUS. 01-45-66-90-73

PARIS 8e

EXCEPTIONNEL

Direct propriétaire 50 m palais de l'Elysée Petit imm. gd standing 2 pièces 110 m² Dernier ét., séjour 60 m², terrasse plain-pied 70 m². Luxueuses prestations, 2 parkings. 01-40-70-19-19

PARIS 9e

Mo N.-D.-DE-LORETTE pdt asc., 5 p., 144 m² à rev. balc. chf ind. gaz. 01-43-35-18-36.

MAUBEUGE 160 m²

6 p. à rénover, 3e, asc, imm. pierre de t., stand. 2 200 000 F. 01-47-27-84-24.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE *2-3 p. ds imm. anc. au 2e ét.* s/cour, calme, s. à mang., séj., chbre, cuis., s. de bs, wc, s. d'eau, placards 525 000 F - 01-45-74-56-31

PARIS 10e

2 PCES 42 M²

Gare Est, p.d.t., gardien, 6e ét., asc., prox. métros, bus ts commerces. Entrée, cuis. équip., séj., chbre, dressing. s.d.b., chauf. gaz indiv., cave, très bon état. Agences *s'abst. Prix : 570 000 F.* Tél. : 01-42-09-27-87.

PARIS 11e

11e RUE DU CHEMIN-VERT séj., ch., 54 m², appt raffiné, soleil, bel imm. 1930, 3e asc. 920 000 F. 01-47-00-77-27.

PARIS 12e

Daumesnil maison s/3 nivx, gd liv., s. à m., 5 ch., s.-sol, 2 terr., t.b.e. 01-43-35-18-36.

PARIS 13e

GRAND ESPACE 128 M² Living 80 m², parking. 2 400 000 F. 01-45-46-26-25.

Cite florale maison 150 m², 4 chbres, bur. garage, cave, cour, terrasse. 3 100 000 F. 01-43-37-40-70

Butte aux Cailles belle resid., 1991, asc., jard. studio 30 m², 540 000 F 3 p. 72 m², S/O. 1 300 000 F. 01-49-95-98-27 poss. park.

Campo-Formio 6e ét., dernier ét. asc. vrai 4 p. tout cft, clair, calme. 1 520 000 F. 01-53-70-86-46

JEANNE-D'ARC

maison 80 m², jardin 100 m² sous-sol 50 m², dependances 12 m² J.-P. MAURIN Gobelins Immo. 01-43-37-50-25

GOBELINS

40, 80, 120, 160 m² asc. droits réduits. Périssol 110 m² occupé, p. de t., 4e et. asc. J.-P. MAURIN Gobelins-Immo. Tél. : 01-43-37-50-25

Gobelins, 13e imm. anc., 1/2 p. s/cour tr. calme, parquet ref. nf. 490 000 F. 01-43-25-97-16

PEUPLIERS Maison 7 p., jardin 80 m² Gar., terrasse. 3 350 000 F SIB 01-43-37-40-70

PARIS 14e

2/3 pièces XIVe, 840 000 F. Métro Porte-d'Orléans, immeuble ancien. Entrée, cuisine, salle d'eau/W.C. Double séjour, chambre, débarras, parquet, cheminée. *Tél. : 01-53-68-93-30*

EXCEPTIONNEL 112, rue du Château construction d'un imm. 5 appts de 3, 4, 5 p. *terrasses* de 19 000 F à 22 000 F/m². Périssol. LCI. 01-42-17-17-07

Près Montparnasse, 1er et., Imm. 1989, 2 p., 50 m², *poss. park.* 920 000 F. 01-47-89-53-13 ; 06-09-51-34-46.

Plaisance imm. 1980 magnif. 3 p. 80 m², cuis. équip., pl. sol, calme. 01-43-35-18-36.

Mo PORTE-D'ORLÉANS 3 p., gd charme, 56 m² + balc., 5e asc., clair, calme, cheminée, parquet, placards, cave. 1 180 000 F. 01-40-53-92-09.

PARIS 15e

Motte-Picquet-Grenelle, 4-5 p., 2 chbres, dernier ét., terrasse expos. sud. 3 400 000 F. 01-45-77-46-10.

CHARLES-MICHELS et. élevé, séj. 52 m², 2 chbres, balc. 19 m², vue dégagée, park. 3 000 000 F. 01-45-77-46-10.

PARIS 16e

LAURISTON calme clair 6e ét., 2 p., balc. 550 000 F. Tél. : 01-53-70-86-46.

PARIS 17e

Mo TERNES 165 m² ds bel haussmannien, beaux plaf., etc., park., 2 caves, 2 serv. 4 950 000 F. 01-40-53-92-09 BURGER ET ST-DIZIER.

PARIS 20e

MENILMONTANT loft 156 m², loi Carrez + patio 13 m², voie privée, calme, soleil. 1 950 000 F. 01-47-00-77-27.

78 Yvelines

LE VESINET CENTRE 175 m² a rénover. Combles + cour. Px 1,3 MF. Tél. : 06-60-45-27-10.

95 Val-d'Oise

OSNY F5 DUPLEX t.b. prestations 2 park., centre-ville 100 m² + terr. 1 200 000. Tél. : 06-80-27-11-19.

PROVINCE

Aix-en-Provence Prop. vend F5 117 m² avec gar. et cave ds pet. res. proche du centre-ville. Px 1,450 MF. Tél. : 04-42-63-11-56.

Vallée CHAMONIX sup. appt ds chalet 110 m², tt cft, ensoleillé, vue Mt-Blanc. *Prox. remontées, jard., gar.* Px 1,680 MF. Tél. : 04-50-54-14-58.

APPARTEMENTS MAISONS

Paris Rég. parisienne

Urg. maison proche bois de Vincennes, RER, Mo, écoles, 3 ch., 2 s.d.b. + r.j. : ch., s.d.b. indép., jardin (sud). vue, terr. 220 m². 1,75 MF. *Tél.-fax : 01-48-77-45-51.*

94 ST-MAURICE part. vd pav. av. jard., bordure bois de Vincennes, 10' du métro. 3 800 000 F. Tél. : 02-99-55-80-65.

Franconville residentielle, ter. 223 m², tres commod. 10', 115 m² a et av. séj. cath. + chem., 2 bains, 2 w.-c., cuis. équip. parf. ét. Px 1,242 MF. T. 01-53-89-34-29/01-43-72-04-76.

Pr Buttes-Cailles, mais. anc. 3 nx 4-5 p., 150 m², charme, jdinets, sol., park. 01-43-35-18-36.

COLOMBES CENTRE Mansart sur 686 m² terrain **10 PIECES** 4 550 000 F 01-53-70-86-46

PROVINCE

A v. a 3 km Biarritz tennis (26) golf villa contemp. F4 100 m², jard. 1 100 m arboré, cuis. éq., 2 terr. ensol. 1 350 000. Tél. : 05-59-43-05-83.

ILE D'ARZ golfe du Morbihan, maison 1991, terrain 650 m², s. de séj., 3 chbres, cuis. equipee, 2 s. de bains, gar. 1 250 000 F. *Tel. : 02-97-44-30-64.*

LE TOUQUET forêt, villa 240 m² env., 4 chbres, cuis. équipée, gar. 2 voitures, terrain 1 400 m². 2 MF. *03-27-79-97-44.*

LA TRINITÉ-SUR-MER

Centre bourg prox. port, ensemble 2 maisons communicantes dont 1 en pierre, 8 p. princip., 190 m² hab. env., jard. clos de 600 m². 1 740 000 F. F.A.I. Ag. Immobilière L'Amirauté, tel. : 02-97-55-83-97.

PROVINCE

MANOIR ENCHANTE (sculpt., tours, terr. arb. 3 700 m²), 400 m², t.b.é. Pr artistes, amoureux de decors int. ext. uniques. 2 h 30 Paris par A5 Berry-Brenne. 1,9 MF. Part. : 01-43-54-40-53.

Château rénové, 13 km Cannes, 9 s.d.b., 2 piscines, sauna... 3,95 MF. Tél : 01-49-24-00-98.

LIMITE PERIGORD-QUERCY bel. dem. de style, 25 000 m² de ter. gd séj., 2 chem., 4 chbres, 2 s d.b. Px 1,950 MF. Tél. : 05-65-41-04-76.

ST-VAAST-LA-HOUGUE (50) ppté indép., pierre et granit, 7 p., ter. 923 m², près port plais. 950 MF à debat. part. Tél. : 02-33-20-02-16.

A v. 34 Bédarieux, 35' Valras. prox. lac Salagou, Langued.-Rous., terr. lois., n. const. 7 100 m², 10 F/m². Mme Salas, 04-67-95-50-44.

POUR INVESTISSEUR hôtel particulier 800 m², ville sud *Paris, empl. 1er ordre.* Tél. : 02-38-42-02-02. Fax : 02-38-62-86-34.

4e ST-PAUL/VOSGES, R + 6 *ideal investisseur.* 6 500 000 F. Ecr. a MGC, ss réf. 59 93179, au 94, rue Doudeauville, 75018 Paris.

ACHATS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

PARIS Rég. parisienne

Paris-7e Vaneau, 2 p., asc., *48 m² sur jard. 6 440 F c.c.* 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46.

Pont Levallois, 46 m², 2 p., 4e et., 4 121 F c.c. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46.

ETUDE LAFFITTE **01-40-45-76-11**

LES JARDINS LECOURBE

179, R. LECOURBE

EN LOCATION Sans commission d'agence Disponible immédiatement

RÉSIDENCE NEUVE 2-3 et 4 p TERRASSE

SUR PLACE *6 jrs/7, 10 h à 19 h.*

BOULOGNE 2 p., cuis., s. de bains, vieil imm., 4e et. 2 800 F hors charges. *Tél. : 03-86-95-10-46.*

Meudon « Le Parc d'Alembert », appt nf. vue dég., 2 p. princ., tt cft, 4e ét., cave et park. en ss, chauf. élect. indiv., hon. loc. 2 800 F. Loyer : 5 112,50 F c.c. Ag. de Jouy 01-39-56-46-12.

A louer Paris 14e, 47 m², 4 500 F + ch., vue dégagée, cuisine équipée. Tél. : 01-43-81-28-80.

RARE ESPLANADE INVALIDES *Adresse prestigieuse Paris,* cause départ, locataire cède en direct son bail de 4 ans (ech. 1er av. 2002) (éventuelle prorogation 3 ans) ; imm. gd *stand., 3e étage,* E.S.O. Appt d'angle 135 m² ref. à nf, dble liv. av. chem., 2 chbres + dressings, 1 s. de bains/wc + cab. toil. : dche/wc, cuis. équip., nbreux placards, chbre de serv., cave, park. 23 000 F c.c. + reprise élevée justifiée. Tél. : 01-47-05-42-62 (rép.), fax : 01-45-51-22-27.

PROVINCE

Aix-en-Provence centre appt 6 p. 2 s.d.b., cuis. équip., gd *balcon, 160 m²? chauff. ind.* gaz, 6 600 F/m. Tél. : 04-42-26-14-48.

Etranger

Venise, 100 m Saint-Marc, *loue appt sem., 4/6 pers.,* renove, cft, calme, vue, charme, 80 m², 2 salles d'eau, draps, femme de ménage. 5 950 F cc. Tél. : 04-93-84-84-72

MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE

43, avenue Marceau, 75116 rech. pour clients ETRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER ET VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE **01-47-20-30-05**

AGENDA

AUTOMOBILE

Particulier vend R 21 GTD Manager Mod. 92, blanche, 128 500 km, radio Clarion façade détachable, *pneus neufs,* t.b.e.g. Contrôle technique OK ! Prix 32 000 F. 01-48-55-23-75 (après 18 h)

EDITION

ÉCRIVAINS : nous éditons et diffusons vos manuscrits (romans, poèmes, souvenirs). Editions Berthelot, 25, rue Hoche, 92240 Malakoff. 01-47-35-02-50.

VINS

Direct producteur un vin à découvrir

MONTLOUIS S/LOIRE A.O.C.

Vin blanc sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise, plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande. L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres, Husseau, 37270 Montlouis-sur-Loire. *Tél. : 02-47-50-80-64*

VACANCES TOURISME LOISIRS

Vacances scolaires HOME D'ENFANTS JURA

(900 m altitude près frontière suisse)

Agrément jeunesse et sports Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée. 2 ou 3 enfants par chbre av. sdb, wc, située au milieu des *pâturages et forêts.*

Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur., possibilité accompt depuis Paris TGV Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

Neige à prix canon PÂQUES CHAMONIX Mont Blanc, 2 p. 2 230 F, stud. 1 685 F. T. 04-50-53-40-95. *Fax 04-50-55-95-36.*

STAGES

O I S E

L'anglais à Oxford | L'anglais à Cambridge
L'allemand à Heidelberg | L'anglais à Bristol
L'anglais à Dublin | L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Logement en famille, voyage et loisirs.

- Informations et inscriptions en France:
Bordeaux: 05 57 92 34 12 • Lille: 03 20 40 28 38 • Lyon: 04 78 34 60 74
Paris: 01 44 19 66 66 • Rennes: 02 99 79 78 44 • Alsace: 03 88 45 38 90

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

3e arrondissement

Le Clos Sᵗᵉ Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

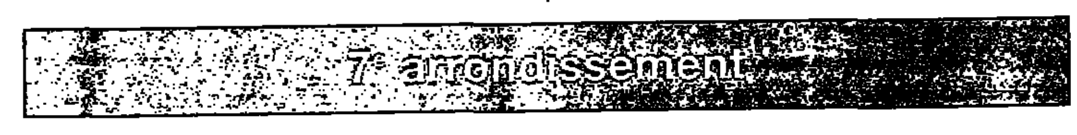
Réalisation : TRANSIMMEUBLES
Commercialisation : TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63

Au centre de Paris

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F

TRANSIMMEUBLES Conseil

7e arrondissement



Le 72, rue Saint-Dominique et le 15, rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation : SODEMI
Bureau de Vente : 15, rue Jean Nicot ouvert le vendredi, samedi, dimanche et lundi de 11h à 17h et visite sur rendez-vous.
Tél. 01 41 92 22 21

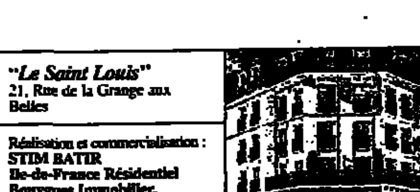


Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ᵉᵐᵉ

Entre Invalides et Champ de Mars, dans le 7ᵉᵐᵉ le plus convivial, le "72, rue Saint-Dominique" et le "15, rue Jean Nicot" vous offrent le choix entre un nouvel immeuble doté de tous les avantages du neuf : qualité de la construction et des prestations, dernières normes techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol… et une superbe rénovation avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des frais de notaire réduits.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement à partir de 30 035 F le m². Du studio au 6 pièces-duplex (dont quelques surfaces spéciales investisseurs).

10e arrondissement





"Le Saint Louis"
21, Rue de la Grange aux Belles

Réalisation et commercialisation : STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

Idéal défiscalisation "Périssol"

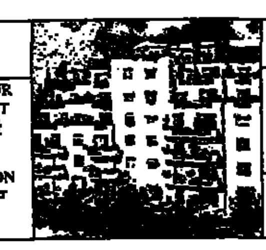
A quelques pas du Canal Saint-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis, STIM BATIR vous propose une résidence aux prestations de qualite et à l'architecture élégante.
Label Qualitel et Confort électrique.
Studios à partir de 565 000 F, parking compris.
Pour tout renseignement ou rendez-vous, appelez le 01 47 12 54 44 ou bien adressez un fax au 01 47 12 55 46

STIM BATIR — BOUYGUES IMMOBILIER

12e arrondissement

Rue Ernest Lacoste
75012 Paris

CHOISISSEZ LE MEILLEUR DU 12ᵉ ARRONDISSEMENT
1ᵉʳ PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



DU STUDIO AU 5 PIÈCES AVEC BALCONS ET TERRASSES PLEIN SUD - CÔTÉ JARDIN - PRIX DE LANCEMENT

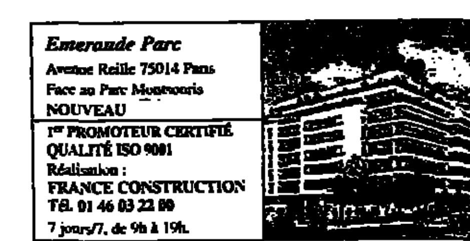
France Construction vous propose à moins de 500m du Lac Daumesnil, dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence à proximité immédiate des commerces, transports et écoles. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails.

Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

FRANCE CONSTRUCTION

14e arrondissement





Emeraude Parc
Avenue Reille 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

1ᵉʳ PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille,
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

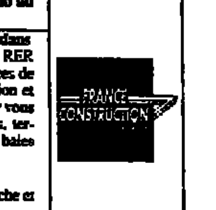
Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe - 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1ᵉʳ PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité…).

Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.



PARIS (suite)

16e arrondissement

Le 9, rue Mérimée
75116 Paris

Réalisation : SNC Meuler-Mérimée
Commercialisation : DANIEL FEAU
132, bd Haussmann
75008 Paris
01 40 08 11 40

RESTE 3 ET 4 PIÈCES.
LIVRAISON PRINTEMPS 1998

Entre Spontini et Victor Hugo, découvrez deux petits immeubles neufs de grande qualité donnant sur le calme d'un jardin intérieur privé.

Prestations de standing, parking et présence d'un gardien.
Périssol possible.

Bureau de vente: 9, rue Mérimée 75116 Paris Tél 01 56 28 00 38

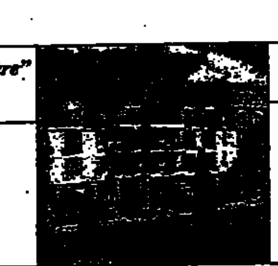
Daniel FEAU CONSEIL IMMOBILIER

RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation : Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P. Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure au bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

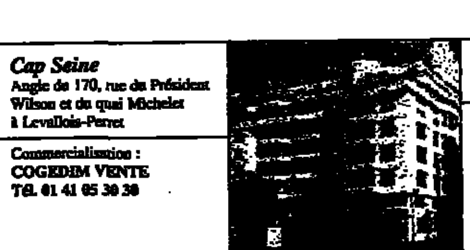
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Levallois-Perret

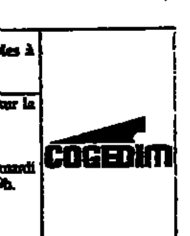
Cap Seine
Angle du 170, rue du Président Wilson et du quai Michelet à Levallois-Perret

Commercialisation : COGEDIM VENTE
Tél. 01 41 05 30 30



Du studio au 4 pièces duplex, 10 appartements disponibles à partir de 17 000F le m² habitable.

Bel immeuble d'angle, profitant de superbes vues dégagées sur la Seine. Terrasses et balcons, côté Seine et côté jardin.
Beaux appartements familiaux.
IDEAL pour profiter des avantages fiscaux de la loi Périssol.
Bureau de vente et appartement décoré sur place : ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h, samedi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. : 01 40 89 00 05



"Le Saint-Justin"
80-88, rue Jules Guesde
Levallois

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 53 53
Internet : http://www.stimbatir.fr

DES APPARTEMENTS DE STANDING DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

En plein centre ville, tout près de l'Hôtel de Ville, à 2 pas du métro Anatole France, un immeuble (du studio au 4 pièces) aux prestations de qualité. Façade pierres agrafées.
Exemples de prix : studio : 28 m² à partir de 565 000 F.
3 pièces : 63.80 m² à partir de 1 177 000 F.
Bureau de vente : 80-88, rue J. Guesde - angle rue P. Brossolette à Levallois, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. : 01 47 31 46 33 ou 01 47 12 53 53

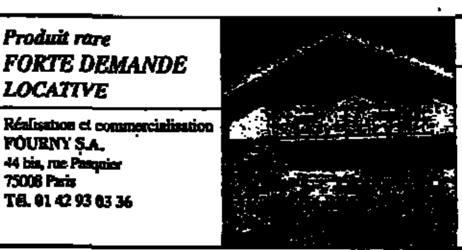


PROVINCE

74 Haute Savoie

Produit rare
FORTE DEMANDE LOCATIVE

Réalisation et commercialisation
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

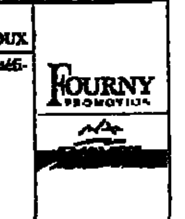


PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS…
… entre MEGEVE et COMBLOUX

Pour se constituer un patrimoine familial à court terme, en bénéficiant de l'amortissement Périssol.

Un chalet individuel de 2 200 000 F
Payé 1 000 000 F.*

Renseignements et vente : 01 42 93 03 36
* exemple : dont 500 000 F d'apport, taux marginal d'imposition 54%.
(Conformément à la Loi du 12/04/96 et à la réglementation en vigueur).



NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR…
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45

